
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00605635 6







COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, n° 37.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

PAR

MAX. SAMSON-FRÉD. SCHOELL,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE.

10

TOME DIXIÈME.

PARIS,

L'AUTEUR, rue du Cherche-Midi, n° 14.

A. PIHAN DELAFOREST, rue des Noyers, n° 37.

GIDE FILS, rue Saint-Marc, n° 20.

BERLIN,

DUNCKER ET HUMBLOT.

1830.

SUITE DU LIVRE V.

SUITE DU CHAPITRE XVII.

États de la Haute-Italie, dans le quatorzième et le quinzième siècle.

SECTION V.

État de Mantoue.

Louis Gonzague se rend maître de Mantoue, 1350.

Les Bonacossi et les Gonzague se disputaient depuis long-temps le gouvernement de Mantoue. Passerino Bonacossi était en possession de cette ville, et en même temps de Modène, lorsqu'en 1327 Louis de Bavière arriva en Italie [1]. Il perdit, le 5 juin de cette année, Modène, dont les habitans ouvrirent leurs portes à Bertrand du Poyet, légat du pape. Il perdit la vie, et sa famille fut dépouillée de la souveraineté de Mantoue, à la suite d'une dispute de libertin, que son fils avait eue avec ses cousins, les trois frères Gonzague. Ces seigneurs introduisirent, le 14 août 1328, une troupe de gens armés dans la place, tuèrent Passerino et son fils, et firent proclamer capitaine ou seigneur de Mantoue, leur père, *Louis de Gonzague*, beau-frère de Passerino, et jusqu'alors chef du parti populaire. Les descendans de Louis figurèrent pendant près de quatre siècles parmi les princes souverains d'Italie.

[1] Voy. vol VIII, p. 14.

Acquisition de Reggio.

Louis de Bavière reconnut Gonzague comme seigneur de Mantoue, et le nomma son vicaire. Le traité d'Orci de 1332 [1], lui adjugea Reggio, que Jean de Luxembourg, roi de Bohême, avait vendue à la famille Fogliano. Il fut surnommé *le Fortuné*, parce qu'entouré d'une nombreuse postérité, que lui avaient donnée ses neuf fils, il parvint, au milieu de l'opulence et de la paix, à un âge de quatre-vingts ans, et mourut enfin sans s'être ressenti des faiblesses ordinaires de la vieillesse. Il avait donné part au gouvernement à ses trois fils *Guido*, *Philippe* et *Feltrin*. Philippe ou Philippin fut un grand guerrier qu'on trouve engagé dans toutes les guerres qui, pendant le quatorzième siècle, désolèrent presque continuellement la Lombardie. Il mourut en 1356, avant le père : le 13 janvier 1361, celui-ci le suivit au tombeau.

Guido, Philippe et Feltrin.

Troubles intestins.

Guido avait trois fils, *Ugolino*, *Louis II* et *François*; comme il était déjà vieux lorsque son père mourut, il abandonna le soin du gouvernement à Ugolino, prince aussi brave que prudent : ses deux frères en conçurent de la jalousie, et le massacrèrent en 1362. Ils s'emparèrent alors du pouvoir, et Guido mourut, en 1369, de chagrin.

Feltrin, troisième fils de Louis I.er, eut pour sa part Reggio, et devint la souche d'une seconde ligne, dite de Novellara. Il perdit Reggio en 1371, par la perfidie d'une compagnie de mercenaires allemands, qui, après s'être emparés de cette ville par trahison, la ven-

[1] Voy. vol. VIII, p. 32; vol. IX, p. 336.

dirent à Barnabos Visconti [1]. Novellare et Bagnolo lui furent réservés.

Guido eut pour successeur *Louis II*, le seul de ses fils qui lui survécut; et celui-ci, en 1382, son fils, *François I.er*, qui régna jusqu'en 1407. Ce prince eut assez peu de politique pour s'associer, en 1390, aux projets de Jean-Galéaz Visconti, sur la Toscane. Revenu à un plan plus conforme à ses intérêts, il convoqua, en septembre 1392, un congrès à Mantoue, où fut signée une confédération entre les républiques de Florence et de Bologne, et les seigneurs de Padoue, Ferrare, Mantoue, Ravenne, Faenza et Imola, pour le maintien de l'équilibre en Italie. Cette confédération sauva Gonzague, lorsqu'en 1397 le duc de Milan envahit son pays pour venger la mort de sa cousine, Agnès, fille de Barnabos Visconti, que François de Gonzague, son époux, était accusé d'avoir fait mourir, parce qu'il l'avait surprise en adultère.

François I, 1382-1407.

Confédération de Mantoue, 1392.

Jusqu'alors les Gonzague n'étaient que des usurpateurs. *Jean-François*, qui, le 8 mars 1407, avait succédé à François, son père, fut élevé, le 22 septembre 1433, au rang de margrave, prince d'Empire, par Sigismond, revenant de Rome. Jean-François fut un des grands capitaines du quinzième siècle, et prit part aux guerres entre le pape et Ladislas, roi de Naples, et à celles des Vénitiens contre les ducs de Milan. Ce fut à lui qu'en 1432, après la mort de Carmagnole, les Vénitiens confièrent le commandement

Jean-François, premier margrave de Mantoue.

[1] Voy. vol. IX, p 344.

de leur armée [1]. Le margrave fut si mécontent de la conduite de la république à son égard, qu'il en quitta le service et s'allia, en 1438, à Philippe-Marie, duc de Milan. Nous avons vu que celui-ci le sacrifia par la paix de Capriana de 1441 [2].

Paix de Capriana, 1441.

Jean-François mourut le 23 septembre 1444, et eut pour successeur son fils aîné *Louis III, dit le Turc* [3], dont le règne qui dura au-delà de notre époque (jusqu'en 1478), fut troublé par les chagrins que lui causa Charles de Gonzague, son frère, à qui Reggiolo, Gonzague, Suzara et Luzara avaient été données comme apanage. Ce fut ce prince turbulent, qui, après la mort de Philippe-Marie, duc de Milan, joua le rôle de démagogue à Milan [4], et qui ensuite eut part au commandement de l'armée de Venise dans la guerre de la république contre François Sforce.

[1] Voy. vol. IX, p. 363. [2] Voy. *ibid.*, p. 371.

[3] On lui donna ce surnom parce qu'il introduisit l'usage de porter de longues moustaches.

[4] Voy. vol. IX, p. 380.

SECTION VI.

Maison d'Este, 1306. — 1453.

Nous avons vu la maison d'Este dépouillée, en 1306, de Modène et de Reggio, et en 1308 de Ferrare [1]; réduite à Adria et à la Polésine de Rovigo, son ancien patrimoine. Ferrare fut la première de ces trois villes qui rentra sous son obéissance. Robert, roi de Naples, nommé par le pape vicaire en Toscane, avait laissé à Ferrare comme son lieutenant Pino de Tosa, avec un certain nombre de Catalans; cet officier et sa garnison se rendirent odieux par leurs excès. Le peuple et la noblesse se révoltèrent le 4 août 1317, et proclamèrent seigneurs de Ferrare par indivis, *Renauld II*, *Obizzon III* et *Nicolas I.er*, tous les trois fils d'Aldobrandin II, marquis d'Este, de manière cependant que l'aîné des trois margraves eut une certaine supériorité sur ses frères. Le pape excommunia les trois frères, et mit la ville en interdit; néanmoins cette affaire s'arrangea en 1327. Les margraves demandèrent pardon au pape par leurs ambassadeurs et reconnurent que Ferrare était sa propriété; Jean XXII les nomma ses vicaires pour un temps limité, qui depuis fut périodiquement prolongé.

Renauld II, Obizzon III et Nicolas I, seigneurs de Ferrare, 1317.

Jean de Bohême s'empara, en 1331, de Modène et de Reggio : il vendit Reggio à la maison de Fogliano,

[1] Voy. vol. VI, p. 77.

et nomma Guido et Mainfroi Pico ses vicaires à Modène; mais les alliés d'Orci en disposèrent autrement. Reggio échut au seigneur de Mantoue, et Modène rentra sous l'obéissance des margraves d'Este, seigneurs de Ferrare. Obizzon III et Nicolas I.er forcèrent les Pici, qui étaient en possession de cette ville, de la leur remettre en 1336; on leur laissa Carpi. Renauld II mourut pendant le siége de Modène.

La maison d'Este rentre dans Modène.

Parme avait été vendue à la famille des Rossi [1]; mais en 1341 cette ville avait été donnée aux Correggio. Azzon, l'un d'eux, la vendit 60,000 florins d'or à Obizzon III d'Este, qui en prit possession le 23 octobre 1344; ce prince se convainquit bientôt qu'il ne lui serait pas possible de s'y maintenir, tant que Reggio, situé entre Parme et Modène, était au pouvoir des Gonzague, maîtres de Mantoue. Cette considération l'engagea à revendre Parme en 1346 à Lucchino Visconti [2].

Aldobrandin III, 1352-1361.

Obizzon III mourut en 1352; il ne laissa que des fils naturels, que lui avait donnés Rippa Ariosta, sa concubine; il les avait légitimés en épousant leur mère. *Aldobrandin III*, l'aîné, lui succéda; mais François, issu d'une ligne cadette de la maison, se retira à la cour des Visconti, d'où il chercha, tantôt par des intrigues, tantôt par les armes et par la protection des Vénitiens, à recouvrer la succession d'Obizzon III, sur laquelle il formait des prétentions au moins très-spécieuses. Cette contestation produisit des troubles qui se perpétuèrent pendant un demi-siècle;

[1] Voy. vol. VIII, p. 34. [2] Voy. vol. IX, p. 337.

dans cet espace de temps les exemples de perfidie qui sont si fréquens dans l'histoire d'Italie, qu'il n'est pas même nécessaire de les rapporter, se multiplièrent de la manière la plus effroyable. Toute la politique des Italiens consistait à dresser des piéges à la bonne foi, s'il s'en trouvait encore, ou à échapper à ceux des autres.

Pendant le séjour de Charles IV en Italie, en 1354, Aldobrandin III obtint la confirmation de tous les fiefs impériaux de sa maison : il est intéressant à cause des évènemens suivans de les connaître; c'étaient Rovigo, Adria, Ariano, Lendonara, Argenta, San Alberto, et le vicariat de Modène, auxquels l'empereur ajouta Comacchio, possession très-importante à cause de ses salines, et qui par la suite impliqua la maison d'Este dans des guerres avec la république de Venise.

Nicolas II le Boiteux succéda en 1361 à Aldobrandin, son frère. Ce prince se persuada, que pour terminer les guerres continuelles entre les princes de la Lombardie, et mettre une digue à l'ambition de Barnabos Visconti, il n'y avait pas de meilleur moyen que d'engager les papes à quitter le séjour d'Avignon. Il fit, en 1366, un voyage pour cela à Avignon. Nous avons vu qu'effectivement Urbain V se décida à retourner à Rome, et quelles furent les conséquences de ce voyage. Nicolas II le Boiteux, 1361 1388.

Albert, frère de Nicolas, lui succéda, le 26 mars 1388. Sous lui la cour de Ferrare fut la plus splendide de l'Italie; il fonda dans cette capitale une uni- Albert, 1388-1393.

versité qui devint bientôt le rendez-vous des hommes les plus savans. Il vivait dans la plus grande union avec le pape, et les républiques de Florence, de Venise et de Bologne. Cette alliance opposa aux progrès des Visconti une digue qu'ils ne purent rompre.

Nicolas III, depuis 1393 — 1441.

A sa mort, qui eut lieu le 31 juillet 1393, le différend pour la succession qui s'était élevé en 1352, se renouvela avec une force redoublée. Albert avait désigné pour son successeur son fils naturel, *Nicolas III*, âgé de dix ans, qu'il avait légitimé en épousant sa mère. La succession lui était disputée par Azzon, fils de François, de la ligne cadette, mais légitime. Sa naissance ne lui donnait pas un grand avantage sur son concurrent, parce qu'on était accoutumé en Italie à voir succéder des fils naturels; aussi le peuple de Ferrare proclama-t-il Nicolas III. Cette contestation ralluma la guerre avec les Visconti, dont Nicolas III eut tout l'avantage.

Sa maison ne pouvait se maintenir qu'à force de politique, dans la situation difficile où elle se trouvait. D'un côté, les Vénitiens étaient des voisins dangereux. Avant même que cette république eut conçu le plan de se former un empire sur la terre ferme de l'Italie, il lui importait, pour la prospérité de sa navigation, de s'assurer des bouches de l'Adige et du Pô. C'était précisément là que se trouvaient les anciens et vrais biens patrimoniaux des ducs de Ferrare, savoir Este et la presqu'île que forment le Pô et l'Adige, en se rapprochant vers leurs embouchures. D'un autre côté les ducs de Milan, du moment qu'ils voulaient étendre

leur domination sur Bologne et la Romagne, rencontraient les seigneurs de Ferrare qui mettaient des bornes à leur ambition : cependant la politique de ces princes trouvait toujours des motifs pour ménager la maison d'Este qui formait également une barrière contre la république de Venise. D'accord avec le margrave de Ferrare, ou disposant de ses ressources, les Vénitiens pouvaient impunément faire remonter leurs flottes jusqu'à Crémone, et pénétrer dans le cœur des états de Milan. Enfin, la maison d'Este trouvait dans la cour de Rome, à laquelle appartenait le domaine direct de Ferrare, bien moins une protectrice qu'une ennemie secrète qui épiait l'occasion de confisquer ce beau fief, que chaque neveu dè pape convoitait.

Nicolas III employa, pour se maintenir, une espèce de politique, peu connue dans tous les cabinets, et qui du moins était parfaitement étrangère à l'Italie du quinzième siècle. C'était la probité. Celle dont Nicolas III fit profession lui gagna l'estime de ses contemporains, et lui valut une confiance qu'il employa plus d'une fois à rétablir la paix entre des parties belligérantes. Parmi les traités de paix entre Philippe-Marie, duc de Milan, et les républiques de Venise et de Florence, dont nous avons parlé, il y eu a plusieurs qui furent son ouvrage.

Azzon d'Este, prétendant à la succession de Ferrare, ayant envahi, en 1395, le territoire de cette ville, les tuteurs du jeune Nicolas, pour se procurer un appui, engagèrent la Polésine de Rovigo à la république de Venise, qui depuis long-temps convoitait cette pos-

session : l'argent qui rentra par cette opération de finance fut employé à repousser Azzon. Ce prince fut fait prisonnier, et la garde de sa personne confiée à Astorge des Manfredi, seigneur de Faenza, à qui Nicolas paya une pension pour l'entretien du prisonnier. Astorge, sachant quelle importance on mettait à Ferrare au captif qu'il tenait en son pouvoir, haussa d'année en année ses prétentions, menaçant toujours de donner la liberté à Azzon. Enfin les tuteurs de Nicolas ayant trouvé moyen de mettre la main sur un fils d'Astorge pour leur servir d'ôtage, la république de Venise intervint comme médiatrice. Azzon fut livré à la seigneurie pour être transporté en l'île de Candie; la cour de Ferrare paya ce service par une pension annuelle de 3,000 ducats.

Nicolas III qui avait épousé Giliola, fille de François II de Carrare, prit le parti de son beau-père dans la guerre qu'en 1404 il déclara à la république de Venise; les généraux de la république s'étant emparés de la plupart de ses places, et ayant réduit Ferrare à la famine, Nicolas III se vit obligé de faire, le 25 mars 1405, sa paix particulière par laquelle il promit de venir à Venise faire ses excuses et jurer la paix. Il devait abandonner à la république la propriété de la Polésine avec le port de St-Ariano, s'engager à ne pas rétablir les salines de Comacchio, à ne pas assister son beau-père, et à laisser jouir les Vénitiens d'un privilège dont ils étaient en possession, savoir d'exercer à Ferrare la juridiction sur tous les sujets de la république qui s'y trouvaient, par un

consul ou vidame qu'ils y tenaient. Il se réserva de racheter la Polésine pour le prix de 80,000 florins d'or, à la place de 60,000 qu'il en avait reçus. Azzon d'Este obtint sa liberté, et Nicolas III promit de lui payer une pension de 12,000 florins d'or. Quelque temps après, le margrave céda à ce prince les revenus de tous les fiefs et domaines de la maison à Este et à Montagnana; pour en jouir, sa vie durant, mais sans souveraineté. Ils passèrent sous les mêmes conditions aux descendans d'Azzon.

La Polésine de Rovigo est engagée aux Vénitiens.

Dans les troubles qui suivirent la mort de Jean-Galéaz, premier duc de Milan, Ottobon Terzi s'était emparé des villes de Parme et de Reggio [1], et, les regardant comme des places d'armes pour l'exécution de ses projets ambitieux, dévastait les territoires de Modène et de la Mirandole. Nicolas III, que la nature paraît avoir doué de plus de vertus pacifiques que de talens militaires, prit à sa solde Mucio Sforce Attendolo, ce célèbre condottiere dont il a été et sera plus d'une fois question dans le courant de cet ouvrage, et forma une alliance avec les seigneurs voisins pour mettre fin à la tyrannie d'Ottoboni. Celui-ci se voyant serré de près, demanda à Nicolas III une entrevue : elle eut lieu, le 27 mai 1409, à Rubiera. Ottoboni y fut tué par Mucio Sforce, soit de dessein prémédité, soit parce qu'on découvrit que son intention était de tuer le margrave de Ferrare. Profitant des troubles qui s'étaient manifestés dans Parme, Nicolas s'en fit ouvrir les portes par le peuple qui le proclama souverain.

Nicolas III d'Este recouvre Parme et Reggio en 1409.

[1] Voy. vol. IX, p. 352.

Reggio suivit cet exemple, et le margrave conserva cette place, lorsque les succès de Carmagnole l'engagèrent à renoncer, pour une somme d'argent, en faveur du duc de Milan, à ses droits sur Parme.

Au milieu des prospérités, le margrave éprouva le plus grand chagrin dont le cœur d'un père et d'un époux puisse être affligé. Il eut la preuve irrécusable du commerce criminel de sa seconde épouse, Parasina Malatesta, avec son fils naturel, Hugues, jeune homme de vingt ans des plus belles espérances; dans sa juste colère, il ordonna de faire le procès aux deux coupables et à leurs confidens, qui eurent tous la tête tranchée. Cet événement est de 1425.

Les liaisons d'amitié qui existaient entre le margrave Nicolas III et le pape Eugène IV, et la considération dont le premier jouissait, engagèrent le pape à choisir la ville de Ferrare pour lieu du concile qu'il voulait tenir dans la vue d'opérer l'union avec l'Église d'Orient [1].

Les Vénitiens renoncent à la Polésine, 1438.

Lorsqu'en 1438 les Vénitiens, par la défection de Florence [2], se trouvèrent seuls chargés de la guerre contre le duc de Milan, qui avait été entreprise d'un commun accord, ils craignaient que le margrave de Ferrare ne se joignît à leurs ennemis. Pour s'assurer de sa neutralité, ils lui déclarèrent, par une lettre du doge, du 30 juillet 1438, que la république renonçait dès ce moment à tous ses droits sur Rovigo et toute la Polésine.

[1] Voy. vol. VII, p. 237. [2] Voy. vol. IX, p. 367.

Philippe-Marie Visconti, ce prince aussi soupçonneux que dissimulé, avait une si grande estime pour le margrave, qu'il le consulta sur son projet de se réconcilier avec François Sforce, et lui confia Blanche-Marie, sa fille, pour la remettre à ce général, s'il pouvait convenir avec lui des conditions; mais à cette époque Sforce avait conçu tant de méfiance contre le duc et contre le margrave qu'il refusa d'entrer avec lui en traité. Le margrave ramena Blanche à Milan. Dans la dernière année de sa vie, Philippe-Marie remit tout son pouvoir au margrave, et celui-ci avait commencé à réprimer les factions qui entouraient ce prince, lorsqu'il mourut, après une très-courte maladie, le 26 décembre 1441.

Nicolas III laissa deux fils illégitimes, Lionel et Borson qu'il avait fait légitimer par l'empereur et le pape, et deux fils légitimes que lui avait donnés sa troisième épouse, Richarde de Saluces; ils s'appelaient Hercule et Sigismond.

Lionel succéda à son père, ainsi que celui-ci l'avait ordonné par son testament. Pour se maintenir, à l'aide d'un puissant allié, contre les prétentions que la veuve de Nicolas, au nom du mineur, Hercule, formait à la succession, Lionel qui était veuf d'une fille du duc de Mantoue, épousa, en 1444, Marguerite, fille naturelle d'Alphonse, roi d'Aragon et des Deux-Siciles. Lionel était un prince doux, bienveillant, aimant les lettres et les sciences, aussi bien que la paix. Les neuf années de son gouvernement furent employées à réconcilier des parties belligérantes, à étouf-

Lionel, 1441-1450.

fer les guerres naissantes. Il mourut le 1.er octobre 1450.

Borson, 1450. Il laissa un fils naturel, nommé Nicolas; celui-ci, aussi bien que les deux fils légitimes de Nicolas III, furent exclus de la succession par *Borson*, l'autre fils bâtard du dernier. Lorsque l'empereur Frédéric III se rendit, en 1452, à Rome, il séjourna deux fois à Ferrare et y fut traité avec toute la splendeur possible.

Borson est nommé duc de Modène et de Reggio. Le 18 mai, il déclara Borson duc de Modène et de Reggio, comte de Rovigo, et lui donna l'investiture de ces fiefs. Ferrare, comme fief de l'Église, n'était pas comprise dans cette investiture. Le reste du règne de Borson appartient au livre suivant.

SECTION VII.

Maison della Scala.

A l'époque du passage des républiques lombardes à des principautés héréditaires, la maison della Scala [1] s'était placée à la tête de la ville de Vérone, et avait étendu sa domination sur d'autres villes de la Marche Trévisane. Henri VII de Luxembourg trouva *Cane della Scala* et son frère *Alboin*, en possession de Vérone; ces seigneurs s'étaient franchement déclarés Gibelins; aussi quand l'empereur rétablit des vicaires dans toutes les places de la Lombardie, il excepta de cette mesure Vérone qui conserva ses anciens maîtres. Pour récompenser encore mieux les services de Cane, il lui donna le gouvernement de Vicence avec le titre de vicaire impérial dans la Marche Trévisane. Cane eut, depuis 1313, une guerre violente à soutenir contre la ville de Padoue où deux factions, les Macaruffi et les Carrare, se disputaient le gouvernement. Pour qu'on

Cane della Scala et Alboin, maîtres de Vérone.

La maison della Scala obtient Vicence et la marche de Trévise, 1313.

[1] Il est probable que cette maison, comme celle de Romano, est venue en Italie à la suite des empereurs; il paraît qu'elle était Slave. Scala, échelle, veut dire en slave Lützow. Il existe en Mecklembourg une famille de ce nom, connue en diplomatie et dans la carrière des armes, et dont un membre vient de publier une excellente histoire de son pays. Cette famille porte, depuis des temps qui remontent à l'invention des armoiries, les mêmes armes que les anciens Scala, savoir une échelle avec des crocs.

puisse se faire une idée de la puissance des villes d'Italie, à cette époque, nous dirons que les Padouans, avec le secours de Crémone, de Trévise et du marquis d'Este, envoyèrent contre Cane une armée de 10,000 chevaux et de 40,000 fantassins. Le bouleversement de la république de Padoue fut une suite de cette guerre.

Elle acquiert Padoue, 1328.

Cane della Scala assista, en 1327, au congrès que Louis de Bavière tint à Trente avec les Gibelins, et conduisit ce prince à Milan [1]. Jacques de Carrare s'était rendu maître de Padoue ; il y eut, en 1322, pour successeur, Marsiglio, son neveu. Celui-ci, désespérant de se maintenir à la longue contre Cane della Scala qui convoitait Padoue, prit le parti de lui en ouvrir la porte, le 10 septembre 1328, et demeura comme lieutenant de ce prince dans la ville où il avait régné.

Soumission de Trevise, 1328.

Maître de Vérone, de Vicence, de Padoue, de Feltre et de Bellune, Cane della Scala acheva la conquête de toute la Marche par la soumission de Trevise où il entra, le 18 juillet 1328. Il était parvenu au faîte de la grandeur, et déjà il touchait à la fin de sa carrière. Lorsqu'il prit possession de Trevise, il se sentait malade. On le transporta à la cathédrale où il expira le quatrième jour.

Ainsi finit un grand prince et un vaillant capitaine, adoré de ses soldats, aimé de ses peuples, estimé par les étrangers pour sa franchise et sa loyauté. Le premier des princes de la Lombardie il protégea les arts et les sciences. Il porte le surnom de *Grand*.

[1] Voy. vol. VIII, p. 14.

Albert et *Mastino*, ses neveux, lui succédèrent : le premier, pour s'abandonner aux plaisirs, laissa le soin des affaires à son frère cadet. Mastino s'empara sans retard de Bresse dont les habitans chassèrent le vicaire de Jean de Luxembourg. Lorsqu'ensuite on partagea, par le traité d'Orci [1], ce qui était encore au pouvoir du roi de Bohême, Parme échut aux deux frères della Scala. Les Rossi, auxquels Jean avait vendu cette ville, voyant qu'ils ne pourraient s'y maintenir par la force, s'arrangèrent avec ces princes, qui entrèrent à Parme, le 4 juin 1335. Les Rossi avaient aussi acheté Lucques, que le congrès d'Orci destina aux Florentins; mais après la remise de Parme, Mastino avait traité avec les Rossi de la revente de Lucques. Les Florentins furent bien étonnés de lui voir prendre possession de cette ville, le 20 décembre 1335. Ils sommèrent le seigneur de Vérone de la leur abandonner, conformément au traité d'Orci, et offrirent de rembourser tous les frais que l'acquisition de Lucques lui avait coûtés. Mastino ne rejeta pas absolument leur demande; il espérait en dégoûter la république, en faisant monter ses dépenses à 360,000 florins d'or: les Florentins qui étaient bons calculateurs, pensaient sans doute qu'une guerre avec un si puissant seigneur leur en coûterait davantage, et que néanmoins le succès en était incertain; en conséquence ils se déclarèrent prêts à payer la somme demandée. Alors Mastino se rétracta, et la guerre commença.

Albert et M[...] tino della Sc[...] 1328.

Acquisitio[n] de Bresse, d[e] Parme et de Lucques.

Mastino était au faîte de la puissance; il avait une

[1] Voy. vol. VIII, p. 32.

armée très-bien exercée, des arsenaux et des magasins bien remplis de machines de guerre et d'armes, des finances bien réglées. Les neuf villes qui formaient son état, et dont chacune avait été une puissante république, lui payaient annuellement 700,000 florins d'or, revenu dont, à l'exception du roi de France, aucun monarque de la chrétienté ne jouissait. Sa cour était brillante; il donnait des fêtes magnifiques; il appelait auprès de lui des gens de lettres dont il aimait la conversation. Il avait un vif penchant pour les femmes, et, pour satisfaire cette passion, il se livrait à des excès et même à des violences; on le trouvait cependant modéré en comparaison de son frère Albert.

Dans l'état où se trouvait alors l'Italie, il ne se présentait aux Florentins qu'un seul allié; c'était une puissance qui jusqu'alors n'avait pris aucune part aux affaires de l'Italie, et qui n'avait aucune possession dans la presqu'île [1]; une république qui avait été assez heureuse ou plutôt assez sage pour ne pas connaître les noms de Guelfes et de Gibelins. Nous voulons parler de Venise. C'est ici l'époque où les Vénitiens vont changer de politique, et depuis l'année 1336, nous leur verrons jouer un rôle dans toutes les querelles de l'Italie. Les Vénitiens avaient quelques motifs de plainte contre Mastino qui avait voulu les empêcher de faire du sel sur les côtes de Padoue, et qui avait gêné la navigation du Pô; mais ce furent sans doute des motifs

Alliance de 1336 entre Venise et Florence, contre Mastino della Scala.

[1] Si ce n'est Camino, Mota, et quelques châteaux qui appartenaient aux anciens seigneurs de Trévise, et que ceux-ci avaient placés sous la protection de Venise.

supérieurs, des motifs d'ambition qui portèrent les Vénitiens à signer, le 21 juin 1336, une alliance avec les Florentins contre le seigneur de Vérone. Dans les conditions de ce traité, les Vénitiens se réservèrent toutes les conquêtes qu'on ferait, à l'exception seulement de Lucques.

Les Vénitiens et les Florentins étaient convenus qu'un seul général commanderait leurs armées. On choisit pour cela un des plus grands capitaines du temps, Pierre de Rossi. C'était le plus jeune des frères de Rossi qui avaient vendu Parme et Lucques [1]. Mastino leur avait donné la ville de Pontrémoli; mais, peu de temps après, sous le prétexte de quelque réclamation qu'il avait à former contre eux, il les assiégea dans cette ville. Pierre en sortit à la faveur d'un travestissement pour aller prendre le commandement de l'armée des deux républiques alliées. Dans la lutte difficile qui allait s'engager, les Scala n'eurent qu'un seul allié, le seigneur d'Arezzo; il est vrai que l'empereur Louis de Bavière voulut leur envoyer un corps de 6,000 cavaliers; mais cette troupe ne put pénétrer en Italie. Obizzon d'Este, Louis de Gonzague et Azzon Visconti entrèrent successivement dans l'alliance opposée aux seigneurs de Vérone, espérant partager leur dépouille, comme ils avaient partagé, quelques années plus tôt, celle de Jean de Luxembourg. Le fils de celui-ci, Jean-Henri, qui était comte de Tirol, arrêta le secours que l'empereur envoyait aux seigneurs de Vérone: croyant devoir profiter de l'occasion pour réparer les pertes de son père, il prit Feltre et Bellune. Le comte du Tirol s'empare de Feltre et de Bellune.

[1] Voy. p. 17.

Marsiglio de Carrara s'empare de Padoue, 1337.

Cette perte fut moins sensible à Mastino que celle de Padoue. Albert, son frère, qui y résidait, donnait toute sa confiance aux anciens seigneurs de cette ville, à Marsiglio et Ubertino de Carrare qui affectaient le plus grand zèle pour les intérêts de leurs nouveaux maîtres, dont l'un, Mastino, était même le gendre de Marsiglio. Le 3 août 1337, les Carrare ouvrirent une porte de Padoue à Pierre de Rossi. Albert fut arrêté et envoyé à Venise; les Guelfes proclamèrent Marsiglio de Carrare seigneur de la ville, comme il l'avait été jusqu'en 1328.

Azzon Visconti s'empare de Bresse.

Le 8 octobre suivant, Azzon Visconti s'empara de Bresse, après s'être ménagé des intelligences avec quelques citoyens. Ces pertes rendirent Mastin soupçonneux jusqu'à en perdre la raison. Dans un de ses accès, il tua l'évêque de Vérone, son proche parent.

Toute cette guerre se passa sans bataille rangée, parce que Mastin se contenta de défendre ses places; elle n'en coûta pas moins la vie à Pierre de Rossi, qui fut tué au siège de Monselice; Marsiglio, son frère, qui lui succéda dans le commandement, mourut bientôt après, et Orlando, le troisième frère, fut nommé à sa place, moins pour ses talens, que parce que la haine qu'il portait aux seigneurs de Vérone était, dans ce siècle de perfidie, un gage de sa fidélité. Peut-être cependant la perte de deux capitaines expérimentés eut-elle de l'influence sur la résolution que prirent les Vénitiens d'accepter la paix que Mastin leur offrait; ils la signèrent, le 18 décembre 1338, sans l'avoir auparavant communiquée aux Florentins.

Par ce traité Mastin céda aux Vénitiens Trevise avec Castel Franco et Ceneda; au seigneur de Padoue, Bassano et Castel Baldo; aux Florentins, Pescia et quelques châteaux du Val de Niévole. La famille de Rossi fut rétablie dans la possession de ses biens; Albert della Scala obtint sa liberté. Les Florentins qui avaient contracté une dette de 450,000 florins, furent obligés d'accepter une paix qui était si loin de ce qu'ils avaient espéré.

Paix de 13[illegible] entre Mastino della Scala et Venise et ses [illegible]liés.

Mastin congédia ses troupes; c'était le moyen qu'il choisit pour se venger d'Azzon Visconti; car il savait que Lodrisco Visconti n'attendait que ce moment pour former, des soldats licenciés, une compagnie avec laquelle il inonda les terres de Milan. Mastino avait sauvé du naufrage Vérone, Vicence, Parme et Lucques. Il avait donné Parme à titre de fief, à ses oncles maternels, les seigneurs de Correggio. Nous avons vu qu'au commencement du quatorzième siècle cette famille avait déjà possédé Parme jusqu'à l'époque où le cardinal du Poyet l'en dépouilla [1]. Mastino comptait sur la reconnaissance de ses oncles, mais avec l'appui des Gonzague, autres amis des Scala, Guido Correggio, l'aîné des quatre frères, se rendit maître absolu de Parme le 21 mai 1341.

Guido Correggio se rend m[aî]tre de Parme 1341.

La communication de Vérone avec Lucques étant rompue par la perte de Parme, Mastin résolut de se défaire de Lucques et mit cette ville à l'enchère. Les Florentins gagnèrent de vitesse leurs rivaux, les Pisans, et achetèrent Lucques pour 250,000 florins d'or;

Les Pisans s'emparent d[e] Lucques, 13[illegible]

[1] Voy. vol. VIII, p. 30.

avant que le vendeur pût la remettre entre leurs mains, les Pisans l'assiégèrent. Mastin diminua alors le prix de 100,000 florins. Matteo de Pontécarali de Bresse, qui commandait l'armée de Florence, s'ouvrit un passage et jeta des troupes dans Lucques auxquelles les commissaires de Mastin remirent la ville; mais les Florentins ayant été défaits, Lucques ouvrit ses portes aux Pisans le 6 juillet 1342.

Can Grande II, Can Signore et Paul Alboin della Scala succèdent à Mastin II, 1351.

Mastino della Scala mourut le 3 juin 1351, à l'âge de quarante-deux ans. Albert son frère, qui ne se mêlait guère du gouvernement, ne s'opposa pas à ce que *Can Grande II*, marié à une fille de l'empereur Louis de Bavière, *Can Signore* et *Paul-Alboin*, tous les trois fils de Mastin, lui succédassent. Can Grande s'étant rendu au mois de février 1354 à Bolzano pour y voir son beau-frère, le margrave de Brandebourg, Fregnano, fils naturel de Mastin, profita de son absence pour essayer de le dépouiller de la souveraineté. Ayant publié que Can Grande II était subitement mort, il se fit reconnaître seigneur de Vérone le 18 février, et s'y maintint, moyennant des troupes que Feltrin de Gonzague, seigneur de Reggio, lui amena.

Can Grande, averti de ce qui s'était passé, arriva inopinément la nuit du 24 février, se fit ouvrir une porte et se rendit maître de la partie de Vérone située au-delà de l'Adige. Le lendemain il passa le pont et attaqua Fregnano qui, dans le tumulte, se noya dans l'Adige. Feltrin de Gonzague et ses fils furent faits prisonniers; ils obtinrent leur liberté moyennant une rançon de 30,000 florins d'or.

Can Grande fut tué, le 14 décembre 1359, par son frère Can Signore qui le soupçonnait de vouloir transmettre la seigneurie à ses fils naturels. Paul-Alboin, accusé d'une conspiration, eut la tête tranchée, et Can Signore fit proclamer successeurs ses propres bâtards. Ils lui succédèrent effectivement, en octobre 1375, sous les noms de *Barthélemy* et *Antoine*. Mais Barnabos Visconti, au nom de son épouse, fille légitime de Mastin, contesta leur droit. Antoine âgé de vingt ans, voulant régner seul, fit assassiner son frère le 12 juillet 1381; et pour tromper le monde sur l'auteur de ce crime, il ordonna le supplice de beaucoup de personnes auxquelles il l'attribuait. François de Carrare, seigneur de Padoue, ayant témoigné publiquement l'horreur que la conduite d'Antoine lui inspirait, celui-ci, pour prouver son innocence, lui déclara la guerre. La république de Venise, qui désirait vivement perdre les Carrare, paya des subsides à Antoine, à condition qu'il enlèverait au seigneur de Padoue la ville et le district de Trévise qu'il avait trouvé moyen d'acquérir, nous dirons comment; mais celui-ci prit à sa solde une compagnie d'aventuriers, fameuse dans les guerres d'Italie, celle de Jean Hackwood, Anglais [1], et s'allia le 19 avril 1387, avec Jean-Galéaz Visconti, à condition que lorsqu'on aurait dépouillé Antoine de ses états, Jean-Galéaz aurait Vérone, et le seigneur de Padoue, la ville de Vicence. La maison della Scala fut dépouillée de Vérone et de Vicence [2];

Barthélemy Antoine della Scala, 1375.

Alliance d seigneur de doue et de J Galeaz Visc contre Anto della Scala, 1387.

[1] Nous avons déja dit que les historiens italiens l'appellent Acuto.

[2] Voy. vol. IX, p. 347.

par une insigne trahison celle de Carrare fut enveloppée dans sa ruine. Antoine della Scala se sauva avec ses trésors à Vienne.

La maison della Scala est dépouillée de toutes ses possessions.

Ainsi la famille della Scala disparut du rang des souverains. Nous verrons un fils d'Antoine reparaître un instant sur la scène du monde; après cela, le nom de Scala se serait à jamais perdu dans l'obscurité, si dans le seizième siècle deux savans ne l'avaient illustré, en le changeant toutefois en Scaliger.

Vérone est pleine des monumens de la grandeur des Scala; mais il n'y en a pas qui inspire au voyageur plus de surprise que le monument sépulcral de cette maison. Là, sur une petite place carrée, resserrée de tout côté entre des murs qui semblent vouloir soustraire ce sanctuaire du moyen âge aux yeux d'une postérité abâtardie, sont entassés, l'un à côté de l'autre, les tombeaux de ces grands hommes, et on ne peut poser le pied sans fouler les ossemens d'un Scaliger. Au-dessus de chaque tombeau s'élève sur un piedestal colossal, la figure aussi colossale d'un héros qui paraît vouloir braver le ciel, comme celui qu'elle représente bravait les puissances de la terre : chacune est placée dans une chapelle ouverte de tout côté, dans le genre gothique, dont la pointe s'élance dans les airs. Aucun coin de la terre ne renferme sur un espace si rétréci, tant de restes d'hommes remarquables. Les formes gigantesques de ces êtres d'un siècle de géans, leurs traits graves et sérieux, leurs attitudes imposantes, leurs regards menaçans, la couleur noire dont le temps les a couverts, saisissent

vivres à ce prince. Il savait que la seigneurie ne lui pardonnerait pas cette offense, et il lui importait de connaître les plans qu'on formait contre lui. Les espions qu'il tenait à Venise l'informèrent exactement de ce qui se passait. Une nuit il exécuta une coup hardi en faisant enlever par des gondoliers les sénateurs vénitiens qui avaient parlé contre lui avec le plus de véhémence. Après leur avoir fait prêter serment de couvrir cette aventure d'un profond silence, il les fit reporter sur le rivage de Venise.

Lorsque, quelques années après, cette violence fut connue, non par les personnes qui en avaient été les victimes, mais par les individus qui y avaient servi d'instrumens, les Vénitiens attaquèrent le seigneur de Padoue : ce fut en 1372. François de Carrare, n'ayant pas d'auxiliaire en Italie, et le roi d'Hongrie ne pouvant le secourir comme il aurait voulu, fut obligé de conclure, le 23 septembre 1373, une paix humiliante avec la république. Il promit de payer en dix ans 350,000 florins, et son fils vint à Venise demander, à genoux, pardon au doge. Guerre de Venise, 1372.

Ne respirant que la vengeance, François entra dans l'alliance des Génois qui lui promirent la possession de Chiozza. Il eut depuis ce moment une grande influence sur les conseils de ces républicains qui mirent Venise à deux doigts de sa perte. Le roi d'Hongrie, le patriarche d'Aquilée, les seigneurs della Scala, le duc d'Autriche et la reine de Naples furent les auxiliaires de Gênes; Barnabos Visconti s'allia aux Vénitiens. Nous parlerons ailleurs de cette guerre mémorable qui est la

SECTION VIII.

Maison de Carrare.

Acquisition, perte, et nouvelle acquisition de Padoue.

Nous venons de voir de quelle manière Jacques de Carrare, chef du parti populaire de Padoue, profita de la guerre que Can della Scala faisait à cette ville, pour en expulser le parti des Macaruffo, et à se faire proclamer seigneur le 23 juillet 1318; comment Marsiglio, son neveu, perdit cette seigneurie le 10 septembre 1328, et par quelle trahison il la recouvra en 1337 [1].

Ubertin, 1338-1345.

Marsiglio eut, le 21 mars 1338, pour successeur *Ubertin*, son cousin germain, prince actif et juste, qui sut se faire respecter par ses voisins. Il mourut le 29 mars 1345, après avoir désigné pour son successeur un parent éloigné, nommé *Marsiletto Papafava* qui fut tué au bout de quarante-un jours de règne, par un membre de la famille de Carrare qui croyait avoir plus de droit à la succession. Il est connu sous le nom de *Jacques le jeune;* il fut assassiné à son tour en 1350. *Jacopino*, son frère, et *François I.er*, son fils, régnèrent d'abord ensemble; mais le 18 juillet 1355, François fit tout d'un coup arrêter son oncle, qui soupait avec lui, et l'enferma dans une prison où Jacopino vécut encore dix-sept ans.

Marsiletto Papafava, 1345.

Jacques le Jeune, 1345.

Jacopino.

François I.

Dans la guerre que les Vénitiens eurent, en 1356, avec le roi d'Hongrie, François Carrare fournit des

[1] Voy. p. 16, et 30 de ce vol.

vivres à ce prince. Il savait que la seigneurie ne lui pardonnerait pas cette offense, et il lui importait de connaître les plans qu'on formait contre lui. Les espions qu'il tenait à Venise l'informèrent exactement de ce qui se passait. Une nuit il exécuta une coup hardi en faisant enlever par des gondoliers les sénateurs vénitiens qui avaient parlé contre lui avec le plus de véhémence. Après leur avoir fait prêter serment de couvrir cette aventure d'un profond silence, il les fit reporter sur le rivage de Venise.

Lorsque, quelques années après, cette violence fut connue, non par les personnes qui en avaient été les victimes, mais par les individus qui y avaient servi d'instrumens, les Vénitiens attaquèrent le seigneur de Padoue : ce fut en 1372. François de Carrare, n'ayant pas d'auxiliaire en Italie, et le roi d'Hongrie ne pouvant le secourir comme il aurait voulu, fut obligé de conclure, le 23 septembre 1373, une paix humiliante avec la république. Il promit de payer en dix ans 350,000 florins, et son fils vint à Venise demander, à genoux, pardon au doge. Guerre de Venise, 1372.

Ne respirant que la vengeance, François entra dans l'alliance des Génois qui lui promirent la possession de Chiozza. Il eut depuis ce moment une grande influence sur les conseils de ces républicains qui mirent Venise à deux doigts de sa perte. Le roi d'Hongrie, le patriarche d'Aquilée, les seigneurs della Scala, le duc d'Autriche et la reine de Naples furent les auxiliaires de Gênes; Barnabos Visconti s'allia aux Vénitiens. Nous parlerons ailleurs de cette guerre mémorable qui est la

armée très-bien exercée, des arsenaux et des magasins bien remplis de machines de guerre et d'armes, des finances bien réglées. Les neuf villes qui formaient son état, et dont chacune avait été une puissante république, lui payaient annuellement 700,000 florins d'or, revenu dont, à l'exception du roi de France, aucun monarque de la chrétienté ne jouissait. Sa cour était brillante; il donnait des fêtes magnifiques; il appelait auprès de lui des gens de lettres dont il aimait la conversation. Il avait un vif penchant pour les femmes, et, pour satisfaire cette passion, il se livrait à des excès et même à des violences; on le trouvait cependant modéré en comparaison de son frère Albert.

Alliance de 1336 entre Venise et Florence, contre Mastino della Scala.

Dans l'état où se trouvait alors l'Italie, il ne se présentait aux Florentins qu'un seul allié; c'était une puissance qui jusqu'alors n'avait pris aucune part aux affaires de l'Italie, et qui n'avait aucune possession dans la presqu'île[1]; une république qui avait été assez heureuse ou plutôt assez sage pour ne pas connaître les noms de Guelfes et de Gibelins. Nous voulons parler de Venise. C'est ici l'époque où les Vénitiens vont changer de politique, et depuis l'année 1336, nous leur verrons jouer un rôle dans toutes les querelles de l'Italie. Les Vénitiens avaient quelques motifs de plainte contre Mastino qui avait voulu les empêcher de faire du sel sur les côtes de Padoue, et qui avait gêné la navigation du Pô; mais ce furent sans doute des motifs

[1] Si ce n'est Camino, Mota, et quelques châteaux qui appartenaient aux anciens seigneurs de Trévise, et que ceux-ci avaient placés sous la protection de Venise.

supérieurs, des motifs d'ambition qui portèrent les Vénitiens à signer, le 21 juin 1336, une alliance avec les Florentins contre le seigneur de Vérone. Dans les conditions de ce traité, les Vénitiens se réservèrent toutes les conquêtes qu'on ferait, à l'exception seulement de Lucques.

Les Vénitiens et les Florentins étaient convenus qu'un seul général commanderait leurs armées. On choisit pour cela un des plus grands capitaines du temps, Pierre de Rossi. C'était le plus jeune des frères de Rossi qui avaient vendu Parme et Lucques [1]. Mastino leur avait donné la ville de Pontrémoli; mais, peu de temps après, sous le prétexte de quelque réclamation qu'il avait à former contre eux, il les assiégea dans cette ville. Pierre en sortit à la faveur d'un travestissement pour aller prendre le commandement de l'armée des deux républiques alliées. Dans la lutte difficile qui allait s'engager, les Scala n'eurent qu'un seul allié, le seigneur d'Arezzo; il est vrai que l'empereur Louis de Bavière voulut leur envoyer un corps de 6,000 cavaliers; mais cette troupe ne put pénétrer en Italie. Obizzon d'Este, Louis de Gonzague et Azzon Visconti entrèrent successivement dans l'alliance opposée aux seigneurs de Vérone, espérant partager leur dépouille, comme ils avaient partagé, quelques années plus tôt, celle de Jean de Luxembourg. Le fils de celui-ci, Jean-Henri, qui était comte de Tirol, arrêta le secours que l'empereur envoyait aux seigneurs de Vérone: croyant devoir profiter de l'occasion pour réparer les pertes de son père, il prit Feltre et Bellune.

Le comte de Tirol s'empare de Feltre et de Bellune.

[1] Voy. p. 17.

avant que le vendeur pût la remettre entre leurs mains, les Pisans l'assiégèrent. Mastin diminua alors le prix de 100,000 florins. Matteo de Pontécarali de Bresse, qui commandait l'armée de Florence, s'ouvrit un passage et jeta des troupes dans Lucques auxquelles les commissaires de Mastin remirent la ville; mais les Florentins ayant été défaits, Lucques ouvrit ses portes aux Pisans le 6 juillet 1342.

Can Grande II, Can Signore et Paul Alboin della Scala succèdent à Mastin II, 1351.

Mastino della Scala mourut le 3 juin 1351, à l'âge de quarante-deux ans. Albert son frère, qui ne se mêlait guère du gouvernement, ne s'opposa pas à ce que *Can Grande II*, marié à une fille de l'empereur Louis de Bavière, *Can Signore* et *Paul-Alboin*, tous les trois fils de Mastin, lui succédassent. Can Grande s'étant rendu au mois de février 1354 à Bolzano pour y voir son beau-frère, le margrave de Brandebourg, Fregnano, fils naturel de Mastin, profita de son absence pour essayer de le dépouiller de la souveraineté. Ayant publié que Can Grande II était subitement mort, il se fit reconnaître seigneur de Vérone le 18 février, et s'y maintint, moyennant des troupes que Feltrin de Gonzague, seigneur de Reggio, lui amena.

Can Grande, averti de ce qui s'était passé, arriva inopinément la nuit du 24 février, se fit ouvrir une porte et se rendit maître de la partie de Vérone située au-delà de l'Adige. Le lendemain il passa le pont et attaqua Fregnano qui, dans le tumulte, se noya dans l'Adige. Feltrin de Gonzague et ses fils furent faits prisonniers; ils obtinrent leur liberté moyennant une rançon de 30,000 florins d'or.

Can Grande fut tué, le 14 décembre 1359, par son frère Can Signore qui le soupçonnait de vouloir transmettre la seigneurie à ses fils naturels. Paul-Alboin, accusé d'une conspiration, eut la tête tranchée, et Can Signore fit proclamer successeurs ses propres bâtards. Ils lui succédèrent effectivement, en octobre 1375, sous les noms de *Barthélemy* et *Antoine*. Mais Barnabos Visconti, au nom de son épouse, fille légitime de Mastin, contesta leur droit. Antoine âgé de vingt ans, voulant régner seul, fit assassiner son frère le 12 juillet 1381; et pour tromper le monde sur l'auteur de ce crime, il ordonna le supplice de beaucoup de personnes auxquelles il l'attribuait. François de Carrare, seigneur de Padoue, ayant témoigné publiquement l'horreur que la conduite d'Antoine lui inspirait, celui-ci, pour prouver son innocence, lui déclara la guerre. La république de Venise, qui désirait vivement perdre les Carrare, paya des subsides à Antoine, à condition qu'il enlèverait au seigneur de Padoue la ville et le district de Trévise qu'il avait trouvé moyen d'acquérir, nous dirons comment; mais celui-ci prit à sa solde une compagnie d'aventuriers, fameuse dans les guerres d'Italie, celle de Jean Hackwood, Anglais [1], et s'allia le 19 avril 1387, avec Jean-Galéaz Visconti, à condition que lorsqu'on aurait dépouillé Antoine de ses états, Jean-Galéaz aurait Vérone, et le seigneur de Padoue, la ville de Vicence. La maison della Scala fut dépouillée de Vérone et de Vicence [2];

Barthélemy et Antoine della Scala, 1375.

Alliance du seigneur de Padoue et de Jean-Galeaz Visconti, contre Antoine della Scala, 1387.

[1] Nous avons déja dit que les historiens italiens l'appellent Acuto.

[2] Voy. vol. IX, p. 347.

SECTION X.

République de Gênes, 1311—1453.

Factions des Doria Spinola, et des Grimaldi-Fieschi.

A son passage par Gênes, en 1311, Henri VII de Luxembourg avait donné à cette ville un chef dans la personne d'Uguccione della Faggiuola [1]; après la mort de Henri, en 1319, l'autorité impériale fut méconnue et les guerres entre les factions recommencèrent: Les deux familles gibelines des Doria et des Spinola étaient à la tête du gouvernement, et les familles des Grimaldi et des Fieschi étaient exilées comme guelfes; mais au mois de février 1314, les Doria se brouillèrent avec les Spinola, et il y eut pendant vingt-quatre jours une guerre civile dans les rues de Gênes; tous les palais des différens partis étaient changés en forteresses, et tour à tour assiégés et défendus. Enfin les Doria appelèrent à leur secours les Grimaldi et les Fieschi, leurs ennemis, et avec leur aide parvinrent à expulser leurs anciens amis, les Spinola. Les Guelfes partageant dès-lors le gouvernement avec les Doria, exigèrent que, pour que la réconciliation fût complète, les Spinola fussent rappelés; les Doria n'y ayant pas voulu consentir, ils les firent rentrer malgré eux. On vit alors un évènement singulier. Les Doria voyant les Spinola dans les murs de Gênes, en sortirent; et les Spinola, effrayés de se voir seuls au pouvoir de deux familles qui avaient toujours été leurs

[1] Voy. vol. IV, p. 97.

ennemies, quittèrent également la ville : *Charles de Fiesco* et *Gaspard Grimaldi* furent nommés capitaines du peuple. Cet évènenent est du 10 décembre 1317.

Siège de Gênes, 1318.

Les deux familles exilées se réconcilièrent promptement et s'emparèrent d'Albenga et de Savone. Elles armèrent une flotte avec laquelle elles vinrent, le 25 mars 1318, assiéger le port de Gênes ; en même temps Marco, fils de Matteo Visconti, passa la Bocchetta et assiégea la ville du côté de la terre. Sur cette nouvelle, Robert, roi de Naples, s'embarqua sur une flotte de vingt-cinq galères, arriva, le 21 juillet, dans le port de Gênes, et fit entrer des troupes dans la ville. Aussitôt le peuple lui déféra pour dix ans la souveraineté qu'il devait exercer conjointement avec le pape. Le marquis de Montferrat, ainsi que Castruccio Castracane, des galères envoyées par Pise, et Frédéric II, roi de Sicile, en personne, avec sa flotte vinrent renforcer les assiégeans ; les Florentins et les Bolonais se joignirent à Robert. Le 5 février 1319, les Gibelins furent obligés de lever le siège. Le roi de Naples fit alors détruire et incendier les magnifiques palais des Doria et des Spinola, et leurs maisons de plaisance aux environs de Gênes. Il quitta cette ville le 29 avril pour aller à Avignon. Le 27 juillet, l'armée des Gibelins vint de nouveau mettre le siège devant Gênes, et, le 3 août, Conrad Doria avec vingt-huit galères ferma le port. Les Gibelins s'emparèrent des faubourgs, et l'on se battit pendant quatre ans pour la possession de quelque redoute, d'une église, d'une maison. En-

Robert, roi de Naples, est élu seigneur de Gênes.

fin, en 1323, Jean et Thomas Fieschi réussirent à chasser les Gibelins de toutes leurs positions. Ainsi Gênes fut conquise à la cause des Guelfes, et la seigneurie de cette ville fut prolongée, en 1324, pour six ans au roi Robert.

Fin de la domination du roi Robert, 1335; établissement d'un gouvernement gibelin.

La domination du roi de Naples, sur Gênes, finit le 24 février 1335 par une révolution qui rendit les Gibelins maîtres de la ville. On créa deux capitaines du peuple, avec un podestà et un *abbé du peuple*, magistrat qui avait de l'analogie avec les tribuns du peuple de Rome ancienne. Un mouvement en sens contraire donna, le 23 septembre 1339, le pouvoir aux Guelfes, ou plutôt à un noble très-populaire, *Simon Boccanegra*, qu'on décora du titre de doge. Cette révolution ne fut pas le résultat d'une conspiration; elle fut l'effet du hasard, et la souveraineté fut déférée à Boccanegra, parce qu'il fut le premier qué le peuple aperçut; le hasard avait été moins aveugle que l'aurait peut-être été le peuple dans une élection régulière. Le nouveau doge gouverna avec prudence, justice et énergie; mais l'esprit factieux était si fort à Gênes que les citoyens ne pouvaient supporter une administration réglée. La plupart des nobles quittèrent la ville; les familles gibelines et les familles guelfes se confédérèrent, s'emparèrent successivement de Monaco et de plusieurs postes du territoire de Gênes, et même des faubourgs de la ville, et entretinrent des correspondances avec leurs amis restés dans la ville. L'état se trouva déchiré en deux républiques dont l'une siégeait à Gênes, et l'autre à Monaco; chacune avait son gou-

Révolution de 1339. Simon Boccanegra, souverain de Gênes, 1339-1344.

Gênes est déchirée en deux états, 1344.

vernement, chacune sa marine. On travailla en vain à les réunir; aucun parti ne voulait déposer les armes. Enfin Boccanegra, dégoûté du rôle qu'il jouait, abdiqua, le 23 décembre 1344 et se retira à Pise. Le surlendemain, dans un mouvement populaire, *Jean de Murta,* homme de bien, fut proclamé doge. La paix parut rétablie pour quelque temps; mais bientôt la guerre civile qui trouve toujours un aliment dans l'orgueil des grands et dans l'ambition des démagogues, éclata avec une nouvelle fureur, et les quatre familles qui se trouvaient à la tête des partis gibelin et guelfe, dont ni l'un ni l'autre ne voulait un gouvernement populaire, se retirèrent encore une fois dans leurs châteaux. Le véritable patriote dont les actions n'avaient pour motif ni l'intérêt ni l'ambition, Jean de Murta, était mort, laissant toute sa fortune à la république. *Jean de Valente* fut nommé à sa place le 9 janvier 1350.

Les quatre grandes familles se retirent dans leurs châteaux.

Cependant le germe qui devait produire une guerre pernicieuse pour la république commençait à pousser. Depuis que Michel VIII Paléologue avait abandonné aux Génois la possession souveraine du faubourg de Pera, qui est plutôt une ville par lui-même, tous les négocians génois y avaient transporté leurs comptoirs; pour leur sûreté on en avait entouré l'enceinte d'un triple mur. Cet état de chose dut nécessairement faire naître des disputes fréquentes avec les Grecs; cependant ce ne fut qu'en 1350 qu'elles dégénérèrent en une guerre ouverte, qui tourna tout à l'avantage des Génois, grâce à la décadence absolue de l'empire d'Orient.

Guerre de Constantinople, 1340.

Guerre de Caffa.

Pendant cette querelle, il s'en éleva une autre qui eut des conséquences plus importantes, entre les Génois, maîtres de Caffa en Tauride, et le khan des Tatars du Don. Celui-ci assiégea sans succès Caffa, pendant deux ans. En revanche, pour ruiner le commerce des Tatars, les Génois bloquèrent l'entrée des Palus Méotides ou de la mer d'Asoff, et fermèrent ainsi à leurs ennemis tous les débouchés pour les marchandises des Indes que les caravanes avaient accumulées à l'embouchure du Tanaïs [1].

Guerre de Venise, 1350.

Les Vénitiens perdaient trop à être exclus de la mer d'Asoff, pour s'y résigner. Ils envoyèrent, en 1349, au Levant une flotte commandée par Marco Ruzzini et Marco Morosini, qui, obligée par une tempête à chercher un abri dans la baie de Caristo, à l'île de Négrepont, y trouva quatorze navires chargés de troupes que la république de Gênes envoyait à Constantinople. Les Vénitiens s'emparèrent de dix de ces galères. Marco Ruzzini alla porter à Tana [2] les marchandises dont sa flotte était chargée, et en prit d'autres qu'il voulait conduire à Venise. En route il surprit Pera, pendant la nuit, mais ne put s'y maintenir. Telle fut l'origine d'une guerre d'extermination entre les deux plus puissantes républiques qui existassent alors.

Les deux partis cherchèrent à se fortifier par des alliances. Pierre IV, roi d'Aragon, dont les sujets catalans concouraient avec les Génois dans le commerce

[1] Voy. vol. VII, p. 274.

[2] Nous avons déja remarqué que c'est le nom ancien d'Asoff.

de la mer Ad...ique, entra en liaison intime avec les Vénitiens, et l'empereur de Constantinople, que les Génois avaient offensé, forma alliance avec leurs ennemis. Les Génois se liguèrent avec le roi d'Hongrie, l'ennemi naturel de leurs rivaux, et, au grand scandale de la chrétienté, avec Orkhan, deuxième sultan des Turcs Ottomans, qui, quoique gendre de Jean Cantacuzène, empereur grec, se joignit, dans cette circonstance, à ses ennemis, parce qu'il avait été offensé par les Vénitiens.

Le 13 février 1352, la ... te r ... e des Vénitiens, des Catalans et des Grecs, co ... ndée par Nicolas Pisani, livra près de l'Ile des Pri ... es ou Proti dans la Propontide, une bataille très-sanglante à Paganino Doria qui avait sous ses ordres la flotte génoise et les vaisseaux turcs. Au moment où le combat commença, les galères grecques prirent lâchement la fuite; il se prolongea jusque dans la nuit. Le champ de bataille resta à Paganino Doria; car Pisani qui avait perdu vingt-six galères, sortit de la mer de Marmara; mais Doria avait acheté cet avantage par la perte de treize galères et d'une quantité de morts, parmi lesquels il y avait sept cents nobles Génois. Ponzio de Santa Paz, amiral aragonais, périt dans cette journée. Doria alla assiéger Constantinople et força Jean Cantacuzène à signer, le 6 mai 1352, la paix avec les Génois. Il promit de chasser de Constantinople les Vénitiens et les Catalans.

Le 29 août 1353 il y eut une bataille beaucoup plus décisive que celle de la Propontide. Elle eut lieu dans Bataille d'Alghero, 1353.

la mer de Sardaigne à la hauteur d'Alghero ou de Loïera. Les Génois étaient sous les ordres d'Antonio Grimaldi; Pisani commandait encore les Vénitiens réunis à Bernardo Chiabrera ou Caprario, nouvel amiral d'Aragon. Les Génois essuyèrent une défaite complète; trente-une de leurs galères avec 4,500 hommes tombèrent entre les mains des Vénitiens, quelques autres galères périrent. Les Vénitiens jetèrent tous leurs prisonniers à la mer. L'arrivée de Grimaldi à Gênes avec les débris de sa flotte y répandit la consternation. Les Génois, les plus fiers des républicains, découragés par leur perte, et affaiblis par la faim, ne trouvèrent pas de ressource dans la magnanimité de leurs cœurs; ils cherchèrent le remède de leurs maux chez celui-là même qui était l'auteur de la disette dont ils souffraient. Jean Visconti, archevêque de Milan, avait défendu qu'on ne portât des grains à Gênes; Gênes le proclama son seigneur et reçut, le 10 octobre 1353, Guillaume, marquis de Pallavicino de Cassano, comme gouverneur de l'archevêque.

Les Génois se soumettent à l'archevêque Jean Visconti, seigneur de Milan, 1353.

Bataille de Porto Longo, 1354.

Avec les provisions le courage revint aux républicains de Gênes. Ils équipèrent une nouvelle flotte avec laquelle Paganino Doria remporta, le 3 novembre 1354, à Porto Longo, entre Modone et les îles de la Sapience, une brillante victoire sur Nicolas Pisani. Il conduisit à Gênes cet amiral, qu'il avait pris avec toute sa flotte et 5,870 hommes. Alors les Vénitiens réclamèrent l'intervention de Jean Visconti, pour avoir la paix. Elle fut signée à Milan, au mois de mai 1355. Venise paya 200,000 florins d'or et renonça pour

Paix de Milan entre Gênes et Venise, 1355.

trois ans au commerce de tous les ports de la mer Noire, excepté celui de Caffa.

Les Génois se soulèvent contre la domination milanaise, 1356.

Le gouvernement des Visconti déplaisait aux Génois. Voyant que ces seigneurs étaient impliqués dans une guerre avec les seigneurs de Mantoue, Vérone et Padoue et avec le margrave d'Este [1], ils chassèrent leur gouverneur, le 15 novembre 1356, rappelèrent Boccanegra de Pise, et l'installèrent de nouveau comme doge. Monaco, Vintimiglia et Savone étant toujours entre les mains de quelques familles nobles, le nouveau doge s'empara de force de toutes ces places. Il mourut en 1363, et on prétendait que Pierre I.er, roi de Chypre, qui était arrivé en Occident pour former une croisade contre les Turcs, l'avait fait empoisonner. Après sa mort, le peuple, sans la participation des nobles, nomma doge *Gabriel Adorno*, riche plébéien, mais Gibelin, qui se fit tant aimer, qu'il ne se trouva jamais dans le cas d'ordonner une imposition; quand il lui fallait de l'argent pour les besoins de l'état, il lui suffisait de réclamer l'assistance des abbés du peuple. Néanmoins au bout de huit ans de gouvernement, il fut victime de la versatilité du peuple qui se souleva en 1371, et l'assiégea dans son palais d'où il trouva moyen de se sauver. Le 13 août, Dominique de Fregoso [2], un des deux abbés du peuple, fut nommé doge à sa place. Cette révolution est l'époque de la rivalité entre les Adorni et les Fregosi qui par la suite fit verser beaucoup de sang.

Gabriel Adorno, 1363–1370.

Commencement des deux factions des Adorni et des Fregosi, 1370.

[1] Voy. vol. IX, p. 342.
[2] Ou de Campo-Fregose.

Guerre de Chypre, 1369.

A l'occasion du couronnement de Pierre II, roi de Chypre, en 1369, il y eut une contestation sur le rang entre les bailes de Venise et de Gênes, où les Génois eurent le dessous. La république, pour venger cette injure, envoya, en 1373, une flotte commandée par Damiano Catini, qui s'empara, le 16 juin, de Nicosie, et le 10 août de Famagouste où se trouvait le jeune roi avec ses oncles. Pierre II fut obligé de céder aux Génois sa capitale, jusqu'à ce qu'il leur aurait payé la somme d'un million de florins d'or; cela équivalait à une cession absolue.

Guerre de Constantinople, 1377.

Nous raconterons ailleurs la part qu'eut la colonie génoise établie à Pera à la révolution de Constantinople de 1377, qui valut aux deux républiques rivales, Gênes et Venise, la cession de l'île de Ténédos, par deux empereurs rivaux. Les Vénitiens prévinrent les Génois en prenant possession de l'île pendant que les autres s'y préparaient encore.

Nouvelle guerre de Venise, ou guerre de Chiozza, 1378.

La guerre éclata en 1378 : les Vénitiens avaient pour alliés les seigneurs de Milan; les Génois ceux de Padoue et de Vérone, le patriarche d'Aquilée, le roi d'Hongrie et la reine de Naples. Les principaux coups se portèrent par mer. Un échec que Louis de Fiesco essuya, le 30 juillet 1378, près du cap d'Anzo (*Antium*) de la part de Vettor (*Victor*) Pisani, le plus illustre des amiraux vénitiens, et la perte d'Albenga dont le margrave de Caretto, le plus puissant parmi les vassaux Génois, s'empara, excitèrent un soulèvement à Gênes. Le doge Frégose, accusé par les Adorno d'être l'auteur de cette guerre, fut destitué

Les quatre familles nobles sont rappelées à Gênes.

et remplacé par *Nicolas de Guarco*. Celui-ci rappela aux places de confiance les Doria, les Spinola, les Grimaldi et les Fieschi qui avaient été écartés sous les administrations précédentes.

Le 29 mai 1379, Victor Pisani fut défait dans les parages de Pola par Lucien Doria, ou plutôt par Ambroise, son neveu; car Lucien avait été tué au commencement de l'action. Pisani, avec sept vaisseaux seulement, se réfugia à Venise, où, selon l'usage des républiques qui punissent le malheur à l'égal du crime, il fut jeté en prison. La flotte victorieuse des Génois reçut un renfort considérable par Pierre Doria, destiné à prendre le commandement à la place de Lucien. Doria se présenta devant les bouches des lagunes que le sénat de Venise avait pris la précaution de fermer par de triples chaînes et qui étaient défendues par des vaisseaux chargés de machines de guerre. Il attaqua celle de Chiozza, qui en même temps fut investie par derrière par cent barques armées que le seigneur de Padoue avait fait descendre la Brenta. Les forces réunies se montaient à 24,000 hommes. Le 24 août 1379, l'amiral génois fut maître de cette entrée et assiégea la ville de Chiozza, conjointement avec les Padouans: le 16 il s'en empara de force. Il en prit possession au nom de François de Carrare: le siège de Chiozza avait coûté 6,000 hommes aux Vénitiens, et beaucoup plus aux Génois.

Prise de Chiozza par les Génois, 1379.

Pendant que les Génois humiliaient leurs rivaux au point de menacer la ville de Venise même d'un débarquement, leur commerce était entièrement ruiné par

Charles Zeno, qui, sorti du port de Venise avec cinq galères, parcourait la mer Méditerranée depuis Gênes jusqu'à Constantinople, réunissant à lui tous les vaisseaux vénitiens qu'il rencontrait, enlevant tous ceux des Génois qui naviguaient avec de riches cargaisons, et saccageant toute la côte de Gênes. Enfin son retour qui eut lieu le 1er janvier 1380, ramena l'abondance dans Venise, et devint le signal d'une suite de victoires après lesquelles Victor Pisani, sorti de prison, assiégea les Génois à Chiozza et les força à se rendre à discrétion le 21 juin, avec dix-neuf vaisseaux et 4,170 hommes; c'était tout ce qui restait de la brillante armée de Doria.

Prise de Chiozza par les Vénitiens, 1380

Paix de Turin de 1381; époque de la décadence de Gênes.

La paix fut conclue à Turin, le 8 août 1381, sous la médiation d'Amédée VI, comte de Savoie. L'île de Ténédos fut abandonnée pour deux ans au duc de Savoie, avec un subside de 3,000 florins d'or par an, payable par chacune des deux républiques; au bout de ce terme, les fortifications du château devaient être rasées, et on devait décider à qui l'île appartiendrait. Les deux nations furent exclues du commerce de Tana et de Trébisonde. Cette paix ne fut pas désavantageuse aux Génois; mais leur marine était détruite et leur commerce avait souffert un grand échec. Ni l'une ni l'autre ne purent plus se relever. La guerre de Chiozza a été pour les Génois l'ère d'une époque de décadence et de désastres.

Antoniotto Adorno, doge, 1381.

Les nobles auxquels le doge Guarco avait confié les flottes et les armées de la république, répondirent par leurs succès à sa confiance; les factions s'étaient apai-

sées pendant la guerre; la paix les ranima, et les contributions qu'il fallut demander au peuple, leur servirent d'aliment. Guarco fut chassé le 5 avril 1383, et le 7 on élut doge *Léonard de Montalto*, célèbre jurisconsulte; cet homme de bien étant mort au bout d'une année, on le remplaça par *Antoniotto Adorno*, plébéien d'une ambition démesurée, d'une bravoure éprouvée, et doué de talens brillans. Quatre familles plébéiennes jouissaient alors de l'influence qu'autant de familles nobles avaient exercée anciennement : c'étaient les Adorni, les Campo-Fregosi, les Montalti et les Guarchi. Elles formaient quatre partis rivaux dont chacun prétendait à la dignité de doge. Dans les cinq années qui précédèrent celle de 1395, Gênes changea neuf fois de doge [1]. Toutes ces révolutions et les troubles dont elles étaient accompagnées, étaient ou l'ouvrage de Jean-Galéaz Visconti, ou fomentés par ce prince ambitieux.

Rivalité de quatre familles plébéiennes.

En 1390, sous le dogat d'Antoniotto Adorno, la république, fatiguée des pirateries que les états Barbaresques d'Afrique ne cessaient d'exercer dans la Méditerranée, et des incursions qu'ils faisaient sur le territoire d'Italie, résolut d'entreprendre une grande expédition dans cette partie du monde, dans l'espé-

Expédition des Génois en Afrique, 1390.

[1] Ces doges furent *Jacques Fregoso*, 1390—1391; *Antoniotto Adorno*, pour la seconde fois, 1391—1392; *Antoine Montalto*, 1392; *François Giustiniano*, 1392—1393; *Antoniotto Adorno*, pour la troisième fois, 1393; *Antoine Montalto*, pour la seconde fois, 1393; *Nicolas Zanglio*, 1394; *Antonio Guarco*, 1394; *Antoniotto Adorno*, pour la quatrième fois.

rance de dé le foyer tous ces désordres. Cette iti de bruit en Europe, et eut peu . La q t ute la noblesse de France et au roy chrétiens y prit[1], nous en- d'autant n à en arler, qu'un évènement mé ble nos j a de nouveau fixé l'attention du de la Barbarie.

Fr t, r leq nous connaissons les dé- ta grande re e, nomme Afrique la ville c e t d e; « ville, dit-il, séante sur , qui forte re mesure, garnie et pourvue de portes, de tours et uts murs durs et épais, et de fossés, est la c et le ret des Barbariens[3] et de ceux des royau l'Afriq , de Bougie et de Tunis. » Les Gén n seulement firent eux-mêmes de grands préparatifs armemens pour cette guerre, mais comme la guerre tre la France et l'Angleterre venait d'être suspendue r u trève de trois ans, qui laissait les chevaliers occupation, ils proposè- rent au roi de F e de rmettre à sa noblesse de prendre part à la ade, t de lui donner pour chef un des princes de sa maison. Charles VI accéda à leur demande; néanmoins, pour ne pas trop dégarnir le royaume, il mit des bornes à l'ardeur guerrière des Français, en permettant aux seuls nobles et chevaliers d'aller en Afrique; c'était d'ailleurs une condition faite par la république elle-même, qui s'était engagée

[1] Voy. vol. VII, p. 134.

[2] Le boulevard.

[3] Berbers.

à joindre aux Français 12,000 arbalétriers et 8,000 lanciers dont elle ferait les frais. Le duc de Bourbon, oncle du roi, eut le commandement des Croisés, parmi lesquels se trouvèrent le sire de Coucy, Gui de la Trémoille, Jean de Vienne, amiral de France, le comte-dauphin d'Auvergne et son frère; Philippe d'Artois, comte d'Eu; Philippe de Bar; Guillaume, fils aîné d'Albert de Bavière, comte d'Hollande et de Hainault; Jean de Beaufort, fils naturel du duc de Lancastre; Jobbain, bâtard de Foix, etc., en tout quatorze cents chevaliers et écuyers. L'armée s'embarqua vers la S. Jean 1390 à Gênes, où les chevaliers laissèrent leurs valets et leurs chevaux. « Moult grand beauté et plaisance fut à veoir l'ordonnance du partement, et comment ces bannières, ces pennons et ces estranières, bien et richement armoyés des armes des seigneurs venteloient au vent et resplendissoient au soleil, et d'ouïr ces trompettes et ces claronceaux retentir et bondir, et autres ménestriers faisant leurs mestiers, de pipes, de chalemelles et de naquaires, tant que du son et de la voix qui en issoient, retentissoit la mer ».

La flotte se composait de trois cents galions, portant les troupes, et de plus de cent vaisseaux chargés de vivres. Après une navigation assez orageuse, toute l'armée se réunit dans une île située à trente milles des côtes d'Afrique, et que Froissart nomme tantôt Connimbres, tantôt Commeres, et son abbréviateur Comminières: on y passa neuf jours. Le trajet se fit, par une mer calme, en un seul jour. Les Africains ré-

solus à laisser périr les Européens par le climat, le manque de vivres et la fatigue, sans les combattre, et se fiant à la force de la ville, ne s'opposèrent pas au débarquement qui s'effectua le 22 juillet. Immédiatement après, les Chrétiens assaillirent la ville, devant laquelle il y eut de fréquens combats et des faits d'armes glorieux pour les deux partis pendant les soixante et un jours que le siège dura. Néanmoins les forces des assiégeans diminuaient de jour en jour, tandis que les Turcs recevaient continuellement des renforts par leurs alliés, les gens de Tunis, de Maroc et autres. Quant aux vivres, les Chrétiens en étaient de temps à autre largement pourvus par l'Espagne et la Sicile; mais les dangers de la navigation les rendaient rares en certains momens. Ce qui les fatiguait le plus, c'est que les sorties fréquentes des assiégés ne les laissaient pas jouir du repos une seule nuit. Enfin quand l'arrière saison approcha, on perdit l'espoir de prendre la ville dans cette campagne, et les chefs des Français résolurent de renoncer à leur entreprise. Comme ils se méfiaient des Génois qui pouvaient être tentés de les sacrifier pour obtenir quelques avantages pour eux-mêmes, ils exécutèrent précipitamment leur résolution, firent promptement transporter tous leurs effets sur les navires, et partirent sans laisser la moindre chose en arrière.

Ainsi se termina sans fruit une expédition qui avait *mis en émoi* l'Europe entière.

Après une suite de révolutions, Antoniotto Adorno, doge pour la quatrième fois, convaincu, comme beau-

coup de bons citoyens, que la république ne pourrait se maintenir sans sacrifier une partie de son indépendance, mais voulant déjouer les intrigues du seigneur de Milan, il proposa à ses concitoyens de se soumettre à la domination de la France. Les différens partis s'étant accordés, il fut conclu à Paris, le 25 octobre 1396, un traité [1], portant les conditions suivantes :

Traité de Paris de 1396; Charles VI est reconnu seigneur de Gênes.

Charles VI, et ses successeurs au trône de France, sont élus seigneurs perpétuels de Gênes et de tout son territoire; le roi nommera un gouverneur qui exercera en son nom le pouvoir à Gênes, et aura au sénat deux voix comme en avaient les doges ; les Génois serviront le roi de France contre tous ses ennemis, excepté les empereurs romain et grec et le roi de Chypre ; les anziani ou sénateurs seront indistinctement choisis parmi les nobles et les plébéiens ; il ne sera pas établi de nouvel impôt sans le consentement des États ; tant que durera le schisme, les Génois ne seront pas forcés de se déclarer contre leur gré pour un des deux papes ; le roi employera toutes ses forces pour faire restituer aux Génois les places qui leur ont été enlevées par les princes voisins ; le roi occupera dix places situées sur les côtes ; enfin, l'état de Gênes restera invariablement uni à la couronne de France sans pouvoir être aliéné.

Les Génois auraient pu jouir d'un grand bien-être sous un gouvernement tel qu'il leur était assuré par ce traité. Aussi Waleran de Luxembourg, comte de

[1] Voy. vol. VIII, p. 382.

S. Pol [1], qui fut nommé gouverneur du roi à Gênes, y trouva-t-il la plus grande tranquillité, qu'il maintint jusqu'à ce que la peste qui s'y manifesta en 1397, le fit retourner en France. L'évêque de Meaux qu'il laissa comme son lieutenant, ne sut pas faire respecter son autorité. Non-seulement les quatre familles plébéiennes recommencèrent leurs intrigues; mais les factions gibeline et guelfe se montrèrent de nouveau parmi les nobles. L'anarchie parvint au comble, et l'évêque de Meaux quitta la ville. On se livra de sanglantes batailles dans les rues; l'incendie ou la démolition de plusieurs palais et édifices publics, furent le résultat de chacune.

Le gouverneur français est forcé, en 1399, à consentir à l'établissement d'un gouvernement ochlocratique.

Le roi envoya un nouveau gouverneur, nommé Nicolas de Calville, qui tint une conduite mêlée d'énergie et de condescendance; il s'aperçut bientôt que les Génois prenaient la modération pour de la faiblesse. Au mois de mai 1399, la populace le força de consentir à ce que les nobles fussent entièrement exclus de toutes les places. Elle forma alors un gouvernement ochlocratique, composé d'hommes de la lie du peuple. Un maître chandelier, un marchand de fromages, un boucher et un marchand en laines, furent revêtus de l'autorité suprême sous le titre de prieurs; au bout de quatre mois ils devaient être remplacés par quatre autres hommes du même genre; mais on fut tellement révolté des excès qu'ils commirent dès qu'ils furent en place, que leur temps ex-

[1] Fils de Gui VI de Luxembourg et de Mahaut, héritière de S. Pol (Voy. vol. VIII, p. 345).

piré, le peuple ne voulut plus de pareils magistrats. On essaya de nommer un chef dans la personne de Jean-Baptiste Boccanegra, qui prit le titre de capitaine de la garde du roi de France, sans pouvoir se faire respecter. Les batailles continuaient dans les rues; les palais et ce qu'il y avait de plus solide parmi les maisons furent changés en forteresses. Au milieu de toutes ces horreurs, il n'était question que du respect qu'on portait au souverain, au roi de France, et les chefs des partis représentaient tout ce qui s'était passé comme les vibrations nécessaires d'une constitution libre.

Le roi env le maréchal c Boucicault comme gouv neur.

Enfin il arriva un nouveau gouverneur pour le roi, et celui-là avait tout ce qu'il fallait pour faire respecter, autrement que par des paroles, l'autorité du roi de France. Ce fut Jean le Meingre, maréchal de Boucicault, capitaine d'une valeur éprouvée pour qui le mot de danger n'avait pas de sens. Il vint, le 31 octobre 1401, à la tête de mille cavaliers et d'autant d'hommes d'infanterie. Ce nombre était suffisant pour rétablir la tranquillité. Boucicault occupa tous les postes de la ville, tous les châteaux, fit couper la tête à Boccanegra, abattre les tours des maisons, construire un château fort, et munir de tours l'entrée de l'arsenal. Il défendit de prendre ou de donner à qui que ce fût les qualifications de Guelfe ou de Gibelin, sous peine d'avoir le pouce coupé. Il supprima les différentes magistratures populaires, interdit les confréries religieuses qui servaient de prétexte aux réunions révolutionnaires, fit bâtir une citadelle sur la

hauteur au-dessus de Gênes, et enleva Monaco à la famille Grimaldi.

Gênes fait l'acquisition de Livourne et de Pise.

Après avoir rétabli la tranquillité, son principal soin fut de relever la marine et le commerce des Génois avec les intérêts desquels il s'identifia pour ainsi dire. Janus, roi de Chypre, ayant assiégé, en 1402, la ville de Famagouste, Boucicault se mit en mer avec une flotte de huit galères, et força le roi à faire la paix. Il fit ensuite des courses aventureuses sur les côtes de Syrie et en Égypte, et y ramassa beaucoup de butin. Comme il ne ménagea pas dans ces occasions les propriétés des Vénitiens, ceux-ci donnèrent ordre à Charles Zeno de s'y opposer par force. Il y eut quelques hostilités, mais cette affaire fut arrangée, dès 1404, par un traité de paix. Ce fut la même année que Boucicault acquit, pour le roi de France, le port de Livourne et la suzeraineté de Pise, de la manière qui sera racontée ailleurs[1].

Les Génois secouent la domination française, 1409.

En 1409, Boucicault marcha avec toutes ses troupes à Milan pour délivrer le duc de l'espèce de sujétion dans laquelle le tenait Facino Cane, comte de Blandrate, seigneur d'Alexandrie[2]; mais pendant sa marche, Blandrate et son allié Théodore II, marquis de Montferrat, traversèrent l'Apennin et arrivèrent au pied des murs de Gênes, l'un par la Polsevera, l'autre par la vallée de Bisagno. Ils sommèrent les habitans de secouer le joug des Français. Les Génois étaient toujours prêts à changer de gouvernement. Le 6 septembre 1409, le chevalier de Chazeron, lieute-

Théodore de Montferrat, capitaine du peuple.

[1] Voy. p. 54 de ce vol. [2] Voy. vol. IX, p. 359.

nant de Boucicault, et un grand nombre de Français furent massacrés, et Théodore II de Montferrat fut nommé chef de la république, avec le titre de capitaine-général; il jouit de cette dignité jusqu'au 21 mars 1413 que son vicaire fut expulsé. On rétablit ensuite l'ancienne forme de la république, et le 27 mars *George Adorno* fut nommé doge. On s'arrangea avec le margrave, qui, pour une somme de 24,500 florins d'or, renonça à tous ses droits sur Gênes.

Ainsi cette ville essaya encore une fois du régime républicain. « Mais, dit le spirituel historien des républiques italiennes, en parlant de Gênes, et son observation s'applique à toutes ces autres républiques qu'il voudrait nous donner pour modèles d'une sage administration; mais quoique Gênes n'eût pas de maître, ce n'était point une république. Vainement les meilleurs citoyens s'étaient efforcés de donner de la stabilité à leur constitution et de soumettre l'élection de leur doge aux formalités qu'on observait à Venise. La haine entre les maisons puissantes était si violente, et chaque chef de parti avait sous ses ordres tant de cliens et de vassaux, que la ville était transformée en arène, où des ennemis combattaient sans relâche. Il ne s'agissait plus entre les factions, de l'intérêt des Guelfes ou des Gibelins, de la noblesse ou du peuple, de la liberté ou de l'esclavage; il s'agissait de se détruire, parce qu'on se haïssait. Au moment même où les soins des magistrats et du clergé venaient de réconcilier les partis et de faire jurer la paix, un regard orgueilleux, un mot piquant ou un geste sou-

vent mal interprété, suffisaient pour faire tirer de nouveau l'épée et plonger la ville dans le deuil. La navigation était abandonnée, le commerce dépérissait, les campagnes étaient dévastées, les châteaux incendiés, et chaque jour quelqu'un des palais les plus somptueux de la ville était rasé jusqu'en ses fondemens. »

Le 29 mars 1415, *Barnabo de Goano* fut nommé doge à la place d'Adorno; on le chassa le 3 juillet suivant, et le lendemain *Thomas de Fregoso* fut élu par un parti. Les factions des Guarchi, des Montaldi, des Adorni, ne pouvant supporter son gouvernement, non parce qu'il était injuste, mais parce qu'il ne leur permettait pas de s'abandonner à leurs fureurs, quittèrent Gênes et engagèrent Philippe-Marie Visconti à envahir, en 1418, le territoire de la république qui perdit tout ce qu'elle possédait sur le revers septentrional de l'Apennin. Les Génois sollicitèrent le secours des Florentins; mais ceux-ci voulaient vendre leur assistance à un prix qui paraissait trop élevé.

En 1404, Gabriel-Marie, qui était alors seigneur de Pise, avait livré sa place de Livourne au maréchal Boucicault qui gouvernait Gênes en maître [1]. Après l'expulsion des Français de la ville de Gênes, celle-ci était restée maîtresse de Livourne, parce que la garnison que Boucicault y avait placée était génoise. Les Florentins, devenus maîtres de Pise, convoitaient Livourne : la république de Gênes, pour subvenir aux frais de la guerre qu'elle soutenait contre Alphonse d'Aragon,

Les Génois vendent Livourne aux Florentins, 1421.

[1] Il sera question de cette transaction au chap. XVIII, sect. II.

qui avait entrepris la conquête de la Corse, leur vendit Livourne, le 30 juin 1421, pour le prix de 100,000 florins d'or.

Ce sacrifice ne put sauver Gênes. Thomas de Fregoso, voyant le duc de Milan se réunir au roi d'Aragon pour attaquer Gênes par terre et par mer, résolut de terminer la guerre par une soumission volontaire, avant d'être forcé d'accepter les conditions que le vainqueur voudrait dicter. Il fit d'abord, en secret, le 28 octobre 1421, à Monza, son arrangement particulier. Le duc de Milan promit d'abandonner au doge la seigneurie de Sarzane pour en jouir sa vie durant, et de lui payer 20,000 ducats, et 15,000 à son frère qui possédait Savone. Ensuite un traité fut conclu le 2 novembre entre le duc et la république qui se soumit à Philippe-Marie Visconti, aux mêmes conditions que Charles VI lui avait accordées par l'acte de 1396 [1]. Carmagnole fut nommé gouverneur de Gênes. Gênes se soumet au duc de Milan, 1421.

Gênes resta soumise aux Visconti pendant quatorze ans. Ce fut vers la fin de cette époque que la ville de Gaëte, pour ne pas tomber au pouvoir d'Alphonse, roi d'Aragon, offrit aux Génois et au duc de Milan de se mettre en leur garde. L'offre acceptée, François Spinola envoyé par les premiers, et Ottolino Zoppo envoyé par le second, entrèrent avec une bonne garnison dans la place; et, le 5 août 1435, Blaise d'Asserato, amiral de la république, remporta cette brillante victoire de Ponza, où les rois d'Aragon et de Navarre Bataille de Ponza, de 1435.

[1] Voy. vol. IX, p. 357, et pag. 49 de ce vol.

furent faits prisonniers [1]. La jalousie que Philippe-Marie laissa éclater à cette occasion contre les Génois, fut cause d'une révolution qui le priva de tous les avantages de l'acte de 1421. Profitant de la cérémonie qui eut lieu le 27 décembre 1435, lorsque Pacino Alciat remit le gouvernement de Gênes à Erasme Trivulzio, envoyé pour le remplacer, François Spinola, le défenseur de Gaëte, se mit à la tête des citoyens, fit fermer la porte par laquelle les deux gouverneurs, l'ancien et le nouveau, venaient d'entrer dans la ville; avant que les troupes à la tête desquelles ils se trouvaient pussent les suivre, Alciat fut tué, Trivulzio se sauva dans le château; la garnison surprise se rendit presque sans coup férir. A l'exemple de la capitale, Savone chassa la garnison milanaise.

Gênes recouvre la liberté, 1435.

De nouveau Gênes forma une république indépendante; elle se maintint dans cet état un peu au-delà de la durée de notre période. Pendant ces vingt-deux ans, elle fut agitée de conspirations perpétuelles. *Isnard de Guarco*, fils de ce Nicolas qui avait administré la république avec tant de sagesse pendant la guerre de Chiozza, fut nommé doge; mais sept jours après, *Thomas de Fregoso*, revenant de Sarzane, réclama la dignité de chef de l'état, comme lui appartenant toujours en vertu de l'élection du 4 juillet 1415, et, soutenu par les hommes de son parti, se fit reconnaître. Deux ans après, en 1437, Jean-Baptiste Fregoso, son frère, à l'aide des gens de guerre qui lui étaient dévoués, s'empara du palais public,

[1] Voy. vol. IX, p. 241.

pendant que le doge était à l'office, et se fit proclamer à sa place. Il ne put se maintenir; tout le peuple se souleva contre lui; il fut fait prisonnier et le peuple exigea que Thomas le fît punir comme rebelle. « A Dieu ne plaise, s'écria le doge, que ma dignité soit scellée du sang d'un frère! Qu'il vive et apprenne à pardonner. » La réconciliation entre les deux frères fut si parfaite que le doge confia l'année suivante à Jean-Baptiste le commandement des galères que la république envoya au roi René.

Depuis que les quatre grandes familles plébéiennes avaient remplacé la noblesse dans le gouvernement de la république de Gênes, elles avaient constamment exclu les familles nobles de toute participation à la place de doge; les nobles s'étaient résignés à cette injustice parce qu'on choisissait toujours parmi eux, alternativement avec les plébéiens, les amiraux et les généraux. Cet usage n'ayant pas été bien observé dans les derniers temps, Jean-Antoine de Fiesco, d'une des quatre grandes familles nobles, quitta la ville, se retira dans ses fiefs, se ligua avec le seigneur de Caretto, possesseur du marquisat de Final, rentra, le 15 décembre 1442, pendant la nuit à Gênes, avec des troupes, se rendit maître du palais et établit un nouveau gouvernement, composé de huit magistrats, moitié nobles et moitié plébéiens, qu'on nommait les *capitaines de la liberté génoise*. Mais un mois ne s'était pas passé, que la scission éclata parmi ces chefs, et, le 18 janvier 1443, *Raphael Adorno* fut nommé doge sans pouvoir, apaiser les factions; Fiesco même, mé-

ches de ces familles se trouvaient exclues du gouvernement, parce que le hasard avait voulu qu'en 1298 aucun de leurs membres ne siégeât au sénat. Tels étaient les Badoero (Badouer) ou Participazio qui anciennement avaient fourni tant de chefs à la république, que pendant quelque temps la dignité ducale avait paru presque héréditaire en leur famille[1]; tels étaient encore les Querini qui faisaient remonter leur origine à l'illustre famille des Sulpicius dont était l'empereur Galba; les Dairi, les Barbari, les Tiépoli et plusieurs autres. Leur orgueil offensé les rapprocha des plébéiens, et toute la ville se partagea en deux partis. Dans cette situation des affaires, un certain Baiamont (Boemond) Tiépolo forma une conspiration ayant pour but de tuer le doge, de dissoudre le grand conseil et de le remplacer par une élection annuelle.

Conspiration de Tiépolo, 1310.

Le complot qui devait être exécuté le 16 juin 1310 au matin, fut découvert dans la soirée de la veille, par les rassemblemens qui se formaient chez les chefs des conjurés. Gradenigo prépara sa défense pendant la nuit. Les deux partis se livrèrent le lendemain une bataille sanglante sur la place de Saint-Marc; celui du doge eut le dessus, soit parce que la multitude du parti populaire ne put déboucher sur le lieu du combat par les deux ou trois rues étroites qui y conduisent, soit parce que cette multitude fut effrayée par un terrible orage qui éclata, et par la chute fortuite

[1] Sous Orso I (864—881), Jean II (881—887), Orso II (912—932), Pierre II (939—942).

d'une pierre qui en tombant d'une fenêtre fracassa le drapeau de Tiépolo. Le doge lui-même perça Marc Querini de son épée; Benoît, son fils, fut tué par un des hommes de la suite du doge; Pierre Badouer et Jacques Querini furent pris et décapités; Boemond Tiépolo et tous ceux qui s'étaient sauvés avec lui furent exilés ou condamnés à mort. On mit leurs têtes à prix.

Cette conspiration servit de motif ou de prétexte à l'institution du redoutable *conseil des Dix*, revêtu d'un pouvoir dictatorial, avec le droit de poursuivre et punir les délits commis par des nobles, au moyen d'une procédure secrète et inquisitoriale dans laquelle les témoins n'étaient pas nommés, et encore moins confrontés à l'accusé. Le conseil des Dix, soustrait à toute responsabilité, disposant arbitrairement des finances et des forces militaires de la république, ainsi que de la vie des citoyens, établit le despotisme le plus absolu, fondé sur un système de délations et d'espionage qui ne permettait pas un instant aux nobles de jouir avec confiance de la vie et de la liberté: ce gouvernement pesa moins sur les plébéïens qui ne paraissaient pas aussi redoutables aux *oligarques*, que les aristocrates. Le conseil des Dix, nommé d'abord pour deux mois, fut ensuite confirmé pour cinq ans et devint permanent. Institution du conseil des Dix

Ce fut dans la dernière année du gouvernement de Pierre Gradenigo, en 1309, qu'éclata la brouillerie avec le pape Clément V qui força la république à renoncer à ses projets sur Ferrare [1]. Brouillerie avec le pape Clément V, 1309.

[1] Voy. vol. VII, p. 91.

tiens conclurent avec les maisons d'Este, de Gonzague, de Carrare et della Scala, une alliance contre les Visconti qui alors étaient seigneurs de Gênes. La guerre entre Venise et Gênes fut terminée par la paix du 26 septembre 1355 [1], que la découverte d'une conspiration dans l'intérieur de la république engagea le gouvernement de Venise à accepter, quoiqu'elle fût peu avantageuse.

Conspiration du doge Falieri, 1355.

Le doge lui-même fut à la tête de cette conspiration, qui ne tendait à rien moins qu'à bouleverser la constitution de la république et à rétablir la démocratie. Le 11 septembre 1354, *Marin Falieri*, comte de Val de Marina, vieillard de soixante-seize ans, d'un caractère violent, avait été nommé doge. Falieri avait une femme jeune et belle dont il était très-jaloux. Ses soupçons tombèrent surtout sur Michel Steno, un des trois chefs de la Quarantie criminelle [2]. Dans une fête publique, le jour du jeudi gras, Steno se trouva sur une même estrade avec le doge et son épouse; Falieri croyant avoir à se plaindre des manières peu décentes de ce magistrat, lui dit de descendre : Steno obéit, mais il écrivit sur le trône ducal, placé dans une salle voisine, quelques lignes injurieuses à l'honneur du vieux doge [3].

Faliero se plaignit de l'offense; la cause fut renvoyée à la Quarantie dont Steno était un des présidens. Soit que ce tribunal fût partial, soit qu'il crût que la

[1] Voy. p. 40 de ce vol. [2] Voy. vol. VI p. 99.

[3] Marin Falieri della bella moglie, altri la gode, ed egli la mantiene.

licence qu'autorisait le masque que portait le coupable, atténuait sa faute, il ne le condamna qu'à un mois de détention. Plus irrité de la punition que de l'injure, Falieri forma avec quinze plébéiens une conjuration pour renverser le gouvernement et massacrer la noblesse. Ils s'adjoignirent quarante aides auxquels ils dirent seulement qu'il s'agissait de faire quelques arrestations ordonnées par la seigneurie. Le coup devait être exécuté dans la nuit du 15 avril 1355. Le 14, un des quarante associés conçut des soupçons sur la nature des ordres qu'il était chargé d'exécuter. Il les confia à un membre des Dix. Celui-ci ne se méfiant aucunement du chef de la république, alla lui dénoncer la conspiration : étonné du peu d'intérêt avec lequel Falieri l'écoutait et des réponses vagues qu'il en recevait, il crut devoir rendre compte à ses collègues de ce qui venait de se passer. Le conseil des Dix, avec son activité accoutumée, se saisit sur-le-champ des conjurés, et obtint la preuve du crime et de la complicité du doge.

Incertains néanmoins s'ils étaient autorisés par la constitution à juger le chef de l'état, les Dix s'adjoignirent vingt des premiers gentilshommes. Telle fut l'origine d'un corps qui devint puissant et permanent, et qu'on appelait la Giunta ou en dialecte vénitien *la Zonta*. La Zonta jugea Falieri, et le 17 avril 1355 il eut la tête tranchée sur le grand escalier qui conduit de la cour du palais de Saint-Marc aux appartemens ducaux, à l'endroit même où les doges, en entrant en fonctions, prêtaient serment de fidélité à la républi-

que. Pendant l'exécution, les portes de la cour restèrent fermées; après le supplice le peuple entra et vit avec stupeur le corps sanglant du doge sur les marches de l'escalier. Le comté de Val di Marina fut confisqué au profit de l'état. Marin eut pour successeur *Jean Gradenigo* qui, le 1.er juin 1355, conclut la paix avec Gênes.

Guerre de Hongrie, 1356.

La guerre entre la république et Louis-le-Grand, dont Zara était l'objet, avait été assoupie par l'expédition de ce prince dans le royaume de Naples; elle commença sérieusement en 1356. Les habitans de Zara, comme tous les sujets des Vénitiens en Dalmatie et en Croatie, Esclavons d'origine, détestaient le gouvernement d'un peuple dont la langue et les mœurs leur étaient étrangères, et essayèrent à plusieurs reprises de se donner à la Hongrie. Louis-le-Grand réclama Zara, Spalatro, Traü et Nona avec leurs dépendances, comme appartenant à sa couronne. L'avant-garde de son armée, composée d'une compagnie d'aventuriers allemands, commandés par Conrad de Wolfart, nommé Lupo[1] par les Italiens, et du ban de Bosnie, arriva le 23 juin 1356 devant Trévise: le roi lui-même, à la tête de 40,000 hommes, après s'être rendu maître le 12 juillet de Conegliano, joignit son avant-garde devant Trévise: une sédition qui éclata dans son camp parce que le terme de trois mois du service féodal était expiré, et la difficulté de se procurer des vivres, l'engagèrent à lever le siège le 25 août et à se retirer

[1] [illegible]

en Hongrie, laissant une garnison à Conegliano [1].

Le roi changea alors de système. Voyant qu'une armée de 50,000 hommes n'était qu'un fardeau inutile auquel il y avait impossibilité de procurer des vivres, il divisa le service de ses vassaux, de manière qu'au lieu de marcher tous à la fois, ils devaient se relayer par tiers de trois en trois mois. Le premier de ces corps arriva au mois d'octobre 1356, dans le territoire de Trévise, et bloqua cette ville. Le ban de Bosnie entra en Dalmatie; Traù et Spalatro désarmèrent leurs garnisons vénitiennes et se donnèrent au roi d'Hongrie. Le ban assiégea pendant une année entière Zara qui ne fut prise que le 23 décembre 1357. Les Vénitiens demandèrent alors la paix. Elle fut signée au mois de février 1358. Le roi rendit les places de la Marche de Trévise dont il s'était emparé; les Vénitiens renoncèrent à toutes leurs possessions en Dalmatie et en Croatie, et le doge déposa le titre de duc de Dalmatie, de Croatie et d'un quart et demi de l'empire romain, que ses prédécesseurs avaient porté depuis 1204.

Prise de Zara par les Hongrais, 1357.

Paix de 1358. Le doge de Venise dépose le titre de duc de Dalmatie.

Ce fut sous le règne du doge *André Contarini* [2] qu'éclata en 1378 au sujet de la possession de l'île de Ténédos que les Vénitiens et les Génois s'étaient fait céder à la fois, les premiers par l'empereur Jean IV

Acquisition de Ténédos, 1377.

Guerre de Chiozza de 1378.

[1] *Jean Delfino* venait d'être nommé doge à la place de Jean Gradenigo.

[2] Les successeurs de Jean Delfino furent *Laurent Celso* (1361—1364), *Marc Cornaro* (1365—1367), et *André Contarini*, depuis le 20 janvier 1367.

Paléologue II, et les autres par Andronic, son fils, cette guerre entre les deux républiques, qui est célèbre sous le nom de guerre de Chiozza. Nous en avons rapporté les principaux événemens [1], nous ajouterons ici quelques détails relatifs à Venise.

Quand cette république vit sa rivale maîtresse de Chiozza, elle se sentit à deux doigts de sa perte. L'insolence des vainqueurs, les talens et la vaillance de Victor Pisani, le grand caractère du doge André Contarini et le patriotisme des citoyens la sauvèrent. Le doge envoya trois ambassadeurs à Chiozza pour demander la paix aux Génois. Introduits devant Pierre Doria et François de Carrare, ils remirent à celui-ci une carte blanche signée par le doge, pour qu'il y inscrivît lui-même les conditions de la paix. Le seigneur de Padoue conseilla à ses alliés de la conclure, mais Doria, qui voulut détruire une puissance rivale, prenant la parole répondit aux ambassadeurs : « Seigneurs Vénitiens, vous n'aurez jamais la paix qu'auparavant nous n'ayons bridé nous-mêmes les chevaux de bronze de Saint-Marc. » Il parlait de ces quatre chevaux antiques que les Vénitiens avaient enlevés, cent soixante-quinze ans auparavant, de Constantinople et placés au-dessus du portail de l'église de Saint-Marc.

Victor Pisani [illegible] de la république.

Victor Pisani était en prison [2]. Le peuple ameuté sur la place de S. Marc cria : « Si vous voulez que nous combattions, rendez-nous Victor Pisani, notre amiral : vive Victor Pisani. » Le héros qui était sous

[1] [illegible]

les voûtes du palais ducal, entend ces cris; chargé de chaînes il se traîne vers une ouverture grillée par où il recevait un peu de jour. « Arrêtez, s'écrie-t-il, Vénitiens, vous ne devez jamais crier que : Vive S. Marc! »

Le trésor de la république était vide; pour remplacer la flotte que les Génois avaient détruite, il fallut faire un appel au patriotisme des citoyens. On promit la noblesse aux trente plébéiens qui feraient les plus grands sacrifices. Le septuagénaire Contarini descendit sur la place de S. Marc, portant le gonfalon ducal, pour inviter le peuple à défendre avec lui l'indépendance, l'existence même de la patrie qui étaient menacées. Tous les habitans s'empressèrent d'apporter leur argent.

Victor Pisani tiré de sa prison, ranima le courage du peuple, en fortifiant tous les canaux et les longues digues qui défendent Venise contre les flots de la mer; en exerçant les vaisseaux qu'on mettait en mer, et les matelots dont on les montait. Ce fut le doge Contarini lui-même qui, dans la nuit du 23 décembre 1379, conduisit la flotte vers Chiozza, pendant que Pisani occupa l'entrée du canal de Brondolo pour couper la retraite à l'ennemi, et empêcher qu'il ne reçût des secours. On promit aux matelots que, si le 1.er janvier 1380, Carlo Zeno, qu'on attendait avec des renforts et des vivres, n'arrivait pas, on lèverait le siège de Chiozza. Nous l'avons déjà dit, Zeno arriva le jour même qu'on avait fixé [1]. Depuis ce moment Victor

[1] Voy. p. 49 de ce vol.

Pisani livra de fréquens combats aux vaisseaux des Génois, et détruisit, l'une après l'autre, les redoutes qu'ils avaient élevées dans l'île de Brondolo. Le 22 janvier un coup de bombarde renversa un pan de mur sur Pierre Doria, qui était venu inspecter le poste de Brondolo; Napoléon Grimaldi lui succéda dans le commandement des Génois.

Le 19 février, pendant que Zeno fit, avec 6,000 hommes, une descente dans l'île ou la digue de Brondolo, Pisani attaqua Brondolo même. Dès-lors les Génois furent resserrés dans la ville de Chiozza. Cependant François de Carrare profitant d'une crue d'eau qui avait rendu navigables des canaux qui ne l'étaient pas ordinairement, amena aux assiégés des vivres par le canal de la Brenta, et Gaspard Spinola vint par la même route prendre le commandement de la place.

Matteo Maruffo, amiral génois, arriva le 6 juin devant le port de Chiozza, amenant aux assiégés des secours et des vivres. Les Vénitiens qui voulaient éviter la chance d'un combat naval, se retirèrent dans le port, fermèrent toutes les ouvertures, et en même temps occupèrent avec des barques tous les canaux par où le seigneur de Padoue pouvait porter assistance à ses alliés; ils coupèrent ainsi toute communication aux assiégés, tant avec la mer qu'avec la terre. Ce fut par suite de ces mesures, que les Génois furent obligés de se rendre à discrétion, le 21 juin 1380.

Paix de Turin de 1381. Maruffo conquit, le 26 juin, Trieste, le 1.er juillet Capo d'Istria; mais ces places furent rendues aux

Trévise est cédée au duc d'Autriche.

Vénitiens par la paix de Turin, du 8 août 1381, par laquelle ils renoncèrent encore une fois à la Dalmatie. La guerre ne leur coûta ainsi que Trévise : voyant qu'ils ne pouvaient s'y maintenir, et craignant de voir cette place devenir la proie du seigneur de Padoue, ils l'avaient offerte à Léopold II, duc d'Autriche, et la lui avaient cédée par un traité du 2 mai 1381 [1]. Après la paix, trente famille plébéiennes de Venise furent élevées au patriciat.

Recouvrement de Trévise.

Le règne du doge *Antoine Venier*, qui fut élu le 21 octobre 1382, à la place de *Michel Morosini*, qui n'avait régné que quatre mois, est une époque très-glorieuse pour la république de Venise. Ce fut sous lui qu'elle rentra, en 1388, ainsi qu'il a été dit [2] dans la possession de Trévise, à la suite de la guerre qu'elle avait faite au seigneur de Padoue; il est vrai que par le traité de partage elle acquit un voisin trop puissant dans le duc de Milan, qui réunit Padoue, Vicence, Feltre et Bellune à ses états. Une autre acquisition plus importante fut celle de l'île de Corfou. Les rois de Naples s'étaient emparés de cette île; pendant les troubles de Naples, les habitans se rendirent indépendans, et, le 9 juin 1386, ils se soumirent volontairement aux Vénitiens. La même année ceux-ci conquirent la ville de Duras, sur les côtes d'Albanie, qui appartenait aux rois de Naples, et dont la branche cadette de la maison royale avait porté le nom; et, en 1388, Marie d'Enguien [3], héritière des

[1] Voy. p. 28 de ce vol. [2] Voy. p. 30 de ce vol.

[3] Nommée Anazino par les Italiens.

villes d'Argos et de Napoli de Romanie, les vendit à la république, qui les réunit au domaine de l'état [1]. Vers la même époque, George Strasimicro, seigneur de Scutari, vendit son petit état en Albanie à la république pour une pension viagère de 1000 ducats.

Acquisition de Vicence, Vérone, Padoue, de la Dalmatie

Le règne de *Michel Steno*, qui le 1.er décembre 1400 remplaça le doge Venier, forme une époque remarquable dans l'histoire de la république de Venise, à cause des acquisitions qu'elle fit. Celle de Vicence, Vérone et Padoue, qui ne put être effectuée que par l'extirpation de la maison de Carrare, a été racontée [2]. Les Vénitiens achetèrent, par un traité conclu en 1408, avec Soliman, fils aîné de Bajazet, qui depuis la bataille d'Ancyre, régnait sur la partie européenne de l'empire Ottoman, la tranquille possession de la partie de l'Albanie, dont ils étaient les maîtres, pour un tribut annuel de 1600 ducats. Par un autre traité, conclu le 9 juin 1409, ils acquirent la Dalmatie du roi Ladislas : ce prince les mit en posses-

[1] Lorsqu'en 1314, Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, comme héritier par sa mère de la maison de la Roche (Voy. vol. VI, p. 141) fut dépouillé de son duché par les Catalans, ainsi qu'il sera dit par la suite, son fils, Gauthier de Brienne, se maintint dans la possession des villes d'Argos et de Napoli de Romanie. C'est le même qui, connétable de France, périt en 1356, à la bataille de Poitiers (Voy. vol. VIII, p. 253). Nous dirons au chapitre XXIII de ce livre comment ces villes passèrent, après quelques révolutions, entre les mains de la veuve du noble Pierre de Cornaro, laquelle les vendit contre une rente viagère de 700 écus d'or et une somme de 2,000 écus.

[2] Voy. p. 31 de ce vol.

sion de Zara, Novigrad, Paga et Aurano, les seules places qui fussent encore en son pouvoir. Cette cession leur attira une guerre avec l'empereur Sigismond, qui fut terminée en 1413, par une trève de cinq ans. Les Vénitiens restèrent provisoirement en possession des villes qu'ils avaient occupées.

La trève expira sous le dogat de *Thomas Mocenigo* qui fut élu le 7 janvier 1414. Les Vénitiens profitèrent de la désunion qui existait entre le patriarche d'Aquilée, Louis de Teck, grand partisan de l'empereur Sigismond, et Tristan Savorgnano, un des principaux seigneurs du Frioul, pour entreprendre la conquête de cette province, dont la possession était d'une haute importance pour eux, tant parce qu'elle assurait leurs communications avec la Dalmatie, que parce qu'elle couvrait la Marche de Trévise. Cividale, Sacile et Porto Gruaro se rendirent dans le cours de la campagne de 1418; Bellune qui avec Feltre avait été cédée à la république en 1404 [1], mais qui s'était maintenue dans une espèce d'indépendance, fut soumise en 1419, et Udine en 1420 avec tout le reste du territoire patriarcal dans l'Italie. Henri IV, comte de Goerz, fit hommage à la république des terres qu'il tenait en fiefs de l'église d'Aquilée. La république étendit ensuite ses conquêtes en Dalmatie et en Albanie. Traù fut pris d'assaut le 21 juin 1420. Spalatro se rendit quelque temps après. Cattaro qui était une petite république, se donna volontairement aux Vénitiens. Le patriarche d'Aquilée, dépouillé de son

Conquête d'Udine et de l'Istrie.

[1] Voy. p. 30 de ce vol.

temporel, se plaignit au pape; Martin V intercéda pour lui; mais tout ce qu'il put obtenir pour son protégé, fut une rente annuelle de 3,000 ducats.

Au mois d'avril 1423, Mocenigo eut pour successeur *François Foscari*, homme actif, entreprenant et guerrier. Ce fut sous son règne que les Vénitiens acquirent et reperdirent sept ans plus tard la ville de Thessalonique, ainsi que nous le rapporterons ailleurs. Il fut l'âme de cette alliance que les républiques de Venise et de Florence conclurent en 1426, contre le duc de Milan, et l'auteur de la guerre dans laquelle François Carmagnole conquit pour la république, Bresse, Bergame et une partie du territoire de Crémone[1]. La paix de Ferrare, du 30 décembre 1426, laissa ces conquêtes aux Vénitiens.

Acquisition de Bresse et de Bergame.

Nous avons rapporté ailleurs[2] les évènemens de cette guerre, qui, renouvelée en 1427, et terminée par la seconde paix de Ferrare, du 18 avril 1428, recommença en 1431, et finit encore une fois par un traité signé à Ferrare, le 20 avril 1433; mais nous n'avons pas parlé de la brillante victoire que Pierre Loredano remporta, le 27 août 1431, près de Capo di Monte ou Porto-Fino, sur la flotte des Génois qui étaient alors soumis au duc de Milan. François Spinola, leur amiral, fut pris avec huit galères, et Lorédano dévasta leur territoire. L'année 1432 est l'époque du supplice de Carmagnole[3].

Bataille navale de Capo di Monte, 1431.

En 1438 il y eut une nouvelle rupture entre la sei-

[1] Voy. vol. IX, p. 362. [2] Voy *ibid.*
[3] Voy. vol. IX, p. 364.

gneurie et le duc de Milan : ce fut dans cette guerre que François Sforce commanda les troupes de la république. La paix fut signée le 20 novembre 1441 ; la république acquit Lonato, Valeggio et Peschiera, que le margrave de Mantoue fut obligé de lui céder [1]. Paix de Capriana, 1441.

Ce fut pendant cette guerre que les Vénitiens firent d'une manière perfide l'acquisition de la ville de Ravenne. Ils invitèrent, en 1441, Ostasio V di Polenta, seigneur de cette ville, à venir renouveler son ancienne alliance avec la république. Pendant qu'il était à Venise avec sa femme et son fils, des émissaires de la seigneurie excitèrent les habitans de la ville de Ravenne à prendre les armes, à chasser leur gouverneur et à se donner à la république. Des commissaires de celle-ci vinrent sur-le-champ prendre possession de la ville. Ostasio et son fils furent envoyés dans l'île de Candie, d'où ils ne revinrent plus. Surprise de ville de Ravenne, 1441.

Le 18 juin 1447, la république s'arrangea avec le patriarche d'Aquilée au sujet de la conquête du Frioul, qu'elle avait faite en 1418. Ce prélat y renonça moyennant l'abandon d'Aquilée que la république lui fit, et un revenu de 5,000 ducats qu'elle lui assigna.

Après la mort de Philippe-Marie, lorsque le duché de Milan paraissait devoir se dissoudre, les villes de Plaisance, de Lodi et de San Columbano se mirent sous la protection des Vénitiens qui espéraient bien prendre part à la dépouille des Visconti. Par l'avi-

[1] Voy. vol IX, p. 371.

dité qu'ils montrèrent en occupant ces places, d'alliés de François Sforce, ils devinrent ses ennemis. Ce guerrier intrépide attaqua sur-le-champ Plaisance, et le prit d'assaut le 14 novembre 1447; le 17 juillet 1448, il brûla devant Casalmaggiore la flotte vénitienne commandée par André Querini; le 15 septembre suivant, il détruisit ou plutôt prit devant Caravaggio toute l'armée de Venise commandée par Michel Attendolo [1].

Paix de 1448; acquisition de Crême.

Ce fut après ces échecs que la république conclut, le 19 octobre 1448, la paix avec Sforce; grâce à sa politique qui savait profiter des circonstances, elle obtint des conditions favorables [2]; Sforce rendit les conquêtes qu'il avait faites dans le Bergamasque et le Bressan, et céda à la république le Crémasque; en lui abandonnant toutefois le soin de prendre le chef-lieu qui se maintenait indépendant. La république, de son côté, reconnaissait Sforce souverain du reste des états de Philippe-Marie Visconti, et, pour l'aider à s'en mettre en possession, elle lui fournissait un corps de 6,000 hommes et un subside de 13,000 ducats ou florins d'or par mois, jusqu'à la conquête de Milan.

Guerre de Naples.

S'allier à ce prince, c'était se brouiller avec Alphonse V d'Aragon qui prétendait s'emparer de la succession des Visconti. Alphonse déclara la guerre à la république, et chassa tous les Vénitiens de ses états. Une flotte vénitienne, commandée par Louis Loredano, parut devant Messine et Syracuse, brûla les

[1] Voy. vol. IX, p. 379. [2] Voy. *ibid.*

maux et les vaisseaux qu'elle y trouva, et força
oi à demander la paix, qui fut signée à Florence
1450.

Aussitôt que la seigneurie fut parvenue à se mettre possession de Crême, elle changea de politique. Il convenait pas à ses intérêts que le duché de Milan, s la grande étendue qu'il avait, lorsque d'un côté xandrie, Valence, la Lumelline, Novare, Tor-e, Vigevano et Bobbio qui n'en ont été démem-és que dans le dix-huitième siècle, et de l'autre rme et Plaisance y appartenaient encore, fît un seul t, soit républicain, soit monarchique; elle voulait former deux états, l'un sous le nom de république Milan, l'autre pour Sforce. Tel fut le but du traité Bresse, qu'elle signa avec la république de Milan, 27 septembre 1449, onze mois après celui par le-el elle avait garanti à François Sforce la totalité de succession de son beau-père, à l'exception de ême [1]. Alliance de 1449 contre François Sforce

La guerre commença dans les derniers jours de l'an-e 1449 : elle ne fit pas beaucoup d'honneur aux nes de la république; soit politique de la seigneurie, it négligence de ses généraux ou supériorité de la tique de Sforce, on laissa tomber Milan au pouvoir ce prince.

La république s'allia, en 1451, avec le roi de Na-es, le duc de Savoie, le margrave de Montferrat, et villes de Bologne et de Pérouse; elle mit en cam-gne une armée de 15,000 chevaux et 8,000 hommes

[1] Voy. vol. IX, p. 380.

d'infanterie dont le commandement fut confié à Gentil Leonissa, ayant sous ses ordres Jacques Piccinino et le turbulent Charles de Gonzague. Il y eut quelques petites affaires dans l'une desquelles Leonissa fut tué; mais il n'y eut pas de bataille rangée. La paix fut signée à Lodi, le 5 avril 1454, presqu'aux mêmes conditions que l'avait été celle de 1448. On posa en même temps la base de cette confédération italienne que le nouveau duc de Milan avait imaginée et dans laquelle la république entra avec empressement [1].

Paix de Lodi et confédération italienne, 1454.

Ce fut pendant cette guerre que Constantinople tomba au pouvoir des Turcs. La journée du 29 mai 1453 fut fatale à beaucoup de Vénitiens qui avaient pris part à la défense de la ville. Il en périt quarante-sept; une plus grande quantité tomba dans l'esclavage, et dut être rachetée à grands frais par l'état. Le baile de la république, Jérôme Minotta, comme représentant d'une nation dont tant d'individus avaient porté les armes contre les Turcs, fut décapité par ordre du vainqueur.

Prise de Constantinople de 1453.

[1] Voy. vol. IX, p. 383.

CHAPITRE XVIII.

États de la Moyenne-Italie, depuis 1294 *jusqu'en* 1453.

La Moyenne-Italie se compose de l'État ecclésiastique et de la province de Toscane. Plusieurs villes de la dernière, principalement Florence, Pise, Lucques et Sienne s'étaient rendues indépendantes, de manière qu'il n'y avait plus en cette province que quelques fiefs d'une moindre étendue qui reconnussent la souveraineté impériale. Au nord de la Toscane, la ville de Bologne que les papes regardaient comme leur propriété, jouissait par intervalle de l'indépendance ; dans l'état incertain où elle se trouvait, nous pouvons la regarder encore comme une république. Ainsi nous parlerons dans ce chapitre de l'État ecclésiastique, des quatre républiques toscanes et de celle de Bologne. Introduction.

SECTION I.

État ecclésiastique, depuis 1294 *jusqu'en* 1459.

Pendant que les papes résidaient à Avignon, une foule de vassaux de l'État ecclésiastique trouvèrent moyen de se rendre indépendans, et plusieurs autres, employant avec succès les artifices familiers aux démagogues ou la force des armes, s'emparèrent de villes qui auparavant se gouvernaient d'après un ré- Origine des petites principautés dans l'État ecclésiastique.

gime municipal; et en firent le siége de petites prin cipautés. C'est ainsi que successivement les provinc qui s'étendent depuis le Pô jusqu'au Tronto, et qu sont enfermées entre la chaîne de l'Apennin et la me Adriatique, ou la Marche d'Ancône (excepté la vill d'Ancône) et la Romagne, furent divisées en vingt o trente petites souverainetés, et même quelques ville situées sur le penchant occidental de l'Apennin, obéis saient à des seigneurs presque souverains. Ces état ont disparu; mais les noms des familles qui les on fondés restent dans l'histoire. Déjà nous avons eu de occasions fréquentes de parler de plusieurs de ces fa milles, et, sans entrer dans le détail minutieux d leur histoire, nous allons en donner ici la liste.

1.° *Les Polenta ou Polentani à Ravenne et Cervia*

Ravenne. Le nom de la famille des Polentani vient d'une pe tite ville située au pied de l'Apennin, près de Berti noro d'où elle est sortie, et dont par la suite, lors qu'elle se fut enrichie par la guerre, elle fit l'acquisi tion. Établis à Ravenne, les Polentani prirent beaucou de part aux troubles qui, pendant le règne de l maison de Hohenstaufen et au quatorzième siècle agitèrent cette ville, comme toutes les villes d'Italie Ils professèrent un attachement constant pour le par guelfe, et comme ils étaient nombreux et guerriers on trouve leur nom parmi les plus illustres capitaine partout où il y avait des Gibelins à combattre. On le trouve aussi fréquemment exerçant les fonctions d podestà dans les villes voisines de Bologne, Forli Florence, Modène et même à Milan. Le podestà étai

en même temps chargé de rendre la justice comme magistrat, et de mettre ses jugemens en exécution, comme commandant de la force publique. Les villes, jalouses de leur liberté, confiaient ordinairement cette charge à un étranger, et pour un temps limité.

Le fondateur de la grandeur de la maison de Polenta fut *Gui III* dit *le Grand* qui, profitant des troubles de la Romagne, s'empara, en 1278, du gouvernement de Ravenne, sous un titre républicain. Son fils, *Bernardin*, y réunit, en 1290, celui de Cervia et se maintint par la protection de Robert, roi de Naples, qu'il servit contre l'empereur Henri VII. Son fils, *Ostase II*, changea, en 1318, son gouvernement en une véritable seigneurie. En 1326, il fit rassembler en un code les lois de Ravenne; une de ces lois lui confirma expressément la principauté héréditaire. *Bernardin II*, fils d'Ostase, fut reconnu, en 1357, par le cardinal légat Albornoz, vicaire du pape à Ravenne, Cervia et leur territoire, et devint ainsi prince légitime. Il s'engagea à payer à la chambre apostolique un tribut annuel de 3,000 florins d'or.

Gui le Grand chef de la république de Ravenne, 1275.

Ostase II, premier seigneur de Ravenne, 1318.

Bernardin I est reconnu, 1357, vicaire du pape.

La famille de Polenta régna jusqu'en 1438, qu'*Ostase V* fut dépouillé de Ravenne par les Vénitiens [1] qui en restèrent en possession pendant une cinquantaine d'années.

Les Vénitiens dépouillent le Polenta, en 1438.

2.° *Les Alidosi à Imola.*

Imola

Lippo Alidoso, d'une famille originairement gibeline, fut nommé, en 1346, vicaire apostolique à Imola. Ses descendans possédèrent cette principauté jusque

[1] Voy. vol. IX, p. 368.

vers le milieu du quinzième siècle que les Manfredi en firent l'acquisition.

Faenza.

3.° *Les Manfredi à Faenza.*

Jean des Manfredi fut nommé vicaire impérial à Faenza, par Louis de Bavière. Le cardinal Albornoz en dépouilla la famille, et le cardinal Robert de Genève, ayant besoin d'argent pour payer la solde de ses troupes, vendit Faenza pour 40,000 florins d'or au margrave d'Este, mais Astorre (Eustorche) Manfredi, moyennant les intelligences qu'il y avait, entra, en 1377, dans la ville par un canal souterrain. Ses descendans acquirent aussi Imola.

Forli.

4.° *Les Ordelaffi à Forli.*

Cette famille gibeline acquit de belles possessions par la protection des empereurs, et s'empara de la souveraineté de Forli et de Cesena. L'empereur Louis de Bavière la lui confirma, en donnant au chef de la famille le titre de vicaire de l'Empire. Les Ordelaffi, parmi lesquels il y eut plusieurs capitaines distingués, eurent long-temps à lutter contre le parti guelfe; mais au commencement du quinzième siècle, ils furent reconnus vicaires du pape.

5.° *Les Malatesta à Rimini.*

Origine de la principauté de Rimini, 1295.

Dans le combat entre les Guelfes et les Gibelins de Rimini, *Malatesta de Verruchio*, chef des premiers, fut nommé seigneur en 1295. Les statuts de Rimini disent que le seigneur doit exercer tous les pouvoirs qui anciennement étaient entre les mains du conseil général et du podestà; que toute autorité sur la vie, les personnes et la fortune des habitans lui est

déférée et qu'il est au-dessus des lois municipales.

La maison de Malatesta parvint au faîte de sa grandeur sous *Pandolfe*, qui mourut en 1326. Sa petite cour était très-splendide, et il se distingua comme militaire. Fano et Pesaro furent données à cette maison par l'empereur Louis de Bavière. *Galeotto*, qui régna depuis 1348 jusqu'en 1385, conquit Sinigaglia, Ascoli, Osimo et Fossombrone. En 1352, les seigneurs de Camerino, San Severino, Macerata, Montesanto, Cingoli, Jesi, Fermo, Gubbio et Urbino se liguèrent contre Galeotto et les autres Malatesta qui s'étaient partagés les possessions de la maison. Les confédérés appelèrent le cardinal Albornoz, qui attaqua cette maison puissante et la força à une paix, par laquelle Sinigaglia et Ancone furent rendues à l'Église, et les Malatesta nommés pour dix ans vicaires du pape à Rimini, Pesaro, Fossombrone et Fano, à condition de payer au saint-siège un cens annuel de 6,000 florins d'or.

Pandolfe Malatesta, grand général, mort 1326.

Le plus célèbre parmi les Malatesta du quinzième siècle, fut *Charles*, seigneur de Rimini, mort en 1429, un des plus grands capitaines de son temps, quoique souvent malheureux ; mais en même temps, le plus vertueux des princes. Il ne laissa pas d'enfans ; Sigismond-Pandolfe Malatesta, son frère, qui était également un célèbre général de l'école de Jean-Galeaz Visconti, et doit avoir inventé les bombes et les mortiers [1], avait laissé trois fils légitimes, entre lesquels l'héritage de Rimini fut partagé. Un troisième

Charles Malatesta, un des plus grands capitaines du quinzième siècle, mort 1429.

[1] Voy. vol. VII, p. 322.

temporel, se plaignit au pape; Martin V intercéda pour lui; mais tout ce qu'il put obtenir pour son protégé, fut une rente annuelle de 3,000 ducats.

Au mois d'avril 1423, Mocenigo eut pour successeur *François Foscari*, homme actif, entreprenant et guerrier. Ce fut sous son règne que les Vénitiens acquirent et reperdirent sept ans plus tard la ville de Thessalonique, ainsi que nous le rapporterons ailleurs. Il fut l'âme de cette alliance que les républiques de Venise et de Florence conclurent en 1426, contre le duc de Milan, et l'auteur de la guerre dans laquelle François Carmagnole conquit pour la république, Bresse, Bergame et une partie du territoire de Crémone[1]. La paix de Ferrare, du 30 décembre 1426, laissa ces conquêtes aux Vénitiens.

Acquisition de Bresse et de Bergame.

Nous avons rapporté ailleurs[2] les évènemens de cette guerre, qui, renouvelée en 1427, et terminée par la seconde paix de Ferrare, du 18 avril 1428, recommença en 1431, et finit encore une fois par un traité signé à Ferrare, le 20 avril 1433; mais nous n'avons pas parlé de la brillante victoire que Pierre Loredano remporta, le 27 août 1431, près de Capo di Monte ou Porto-Fino, sur la flotte des Génois qui étaient alors soumis au duc de Milan. François Spinola, leur amiral, fut pris avec huit galères, et Lorédano dévasta leur territoire. L'année 1432 est l'époque du supplice de Carmagnole[3].

Bataille navale de Capo di Monte, 1431.

En 1438 il y eut une nouvelle rupture entre la sei-

[1] Voy. vol. IX, p. 362. [2] Voy. *ibid.*

[3] Voy. vol. IX, p. 364.

gneurie et le duc de Milan : ce fut dans cette guerre que François Sforce commanda les troupes de la république. La paix fut signée le 20 novembre 1441 ; la république acquit Lonato, Valeggio et Peschiera, que le margrave de Mantoue fut obligé de lui céder [1]. Paix de Capriana, 1441.

Ce fut pendant cette guerre que les Vénitiens firent d'une manière perfide l'acquisition de la ville de Ravenne. Ils invitèrent, en 1441, Ostasio V di Polenta, seigneur de cette ville, à venir renouveler son ancienne alliance avec la république. Pendant qu'il était à Venise avec sa femme et son fils, des émissaires de la seigneurie excitèrent les habitans de la ville de Ravenne à prendre les armes, à chasser leur gouverneur et à se donner à la république. Des commissaires de celle-ci vinrent sur-le-champ prendre possession de la ville. Ostasio et son fils furent envoyés dans l'île de Candie, d'où ils ne revinrent plus. Surprise de la ville de Ravenne, 1441.

Le 18 juin 1447, la république s'arrangea avec le patriarche d'Aquilée au sujet de la conquête du Frioul, qu'elle avait faite en 1418. Ce prélat y renonça moyennant l'abandon d'Aquilée que la république lui fit, et un revenu de 5,000 ducats qu'elle lui assigna.

Après la mort de Philippe-Marie, lorsque le duché de Milan paraissait devoir se dissoudre, les villes de Plaisance, de Lodi et de San Columbano se mirent sous la protection des Vénitiens qui espéraient bien prendre part à la dépouille des Visconti. Par l'avi-

[1] Voy. vol IX, p. 371.

dité qu'ils montrèrent en occupant ces places, d'alliés de François Sforce, ils devinrent ses ennemis. Ce guerrier intrépide attaqua sur-le-champ Plaisance, et le prit d'assaut le 14 novembre 1447; le 17 juillet 1448, il brûla devant Casalmaggiore la flotte vénitienne commandée par André Querini; le 15 septembre suivant, il détruisit ou plutôt prit devant Caravaggio toute l'armée de Venise commandée par Michel Attendolo [1].

Paix de 1448; acquisition de Crême.

Ce fut après ces échecs que la république conclut, le 19 octobre 1448, la paix avec Sforce; grâce à sa politique qui savait profiter des circonstances, elle obtint des conditions favorables [2]; Sforce rendit les conquêtes qu'il avait faites dans le Bergamasque et le Bressan, et céda à la république le Crémasque; en lui abandonnant toutefois le soin de prendre le chef-lieu qui se maintenait indépendant. La république, de son côté, reconnaissait Sforce souverain du reste des états de Philippe-Marie Visconti, et, pour l'aider à s'en mettre en possession, elle lui fournissait un corps de 6,000 hommes et un subside de 13,000 ducats ou florins d'or par mois, jusqu'à la conquête de Milan.

Guerre de Naples.

S'allier à ce prince, c'était se brouiller avec Alphonse V d'Aragon qui prétendait s'emparer de la succession des Visconti. Alphonse déclara la guerre à la république, et chassa tous les Vénitiens de ses états. Une flotte vénitienne, commandée par Louis Loredano, parut devant Messine et Syracuse, brûla les

[1] Voy. vol. IX, p. 379. [2] Voy. *ibid.*

senaux et les vaisseaux qu'elle y trouva, et força roi à demander la paix, qui fut signée à Florence 1 1450.

Aussitôt que la seigneurie fut parvenue à se mettre 1 possession de Crême, elle changea de politique. Il e convenait pas à ses intérêts que le duché de Milan, ans la grande étendue qu'il avait, lorsque d'un côté lexandrie, Valence, la Lumelline, Novare, Torone, Vigevano et Bobbio qui n'en ont été démemrées que dans le dix-huitième siècle, et de l'autre Parme et Plaisance y appartenaient encore, fît un seul tat, soit républicain, soit monarchique; elle voulait n former deux états, l'un sous le nom de république le Milan, l'autre pour Sforce. Tel fut le but du traité le Bresse, qu'elle signa avec la république de Milan, le 27 septembre 1449, onze mois après celui par lequel elle avait garanti à François Sforce la totalité de la succession de son beau-père, à l'exception de Crême [1]. Alliance de 1449 contre François Sforce

La guerre commença dans les derniers jours de l'année 1449 : elle ne fit pas beaucoup d'honneur aux armes de la république; soit politique de la seigneurie, soit négligence de ses généraux ou supériorité de la tactique de Sforce, on laissa tomber Milan au pouvoir de ce prince.

La république s'allia, en 1451, avec le roi de Naples, le duc de Savoie, le margrave de Montferrat, et les villes de Bologne et de Pérouse; elle mit en campagne une armée de 15,000 chevaux et 8,000 hommes

[1] Voy. vol. IX, p. 380.

d'infanterie dont le commandement fut confié à Gentil Leonissa, ayant sous ses ordres Jacques Piccinino et le turbulent Charles de Gonzague. Il y eut quelques petites affaires dans l'une desquelles Leonissa fut tué; mais il n'y eut pas de bataille rangée. La paix fut signée à Lodi, le 5 avril 1454, presqu'aux mêmes conditions que l'avait été celle de 1448. On posa en même temps la base de cette confédération italienne que le nouveau duc de Milan avait imaginée et dans laquelle la république entra avec empressement [1].

Paix de Lodi et confédération italienne, 1454.

Ce fut pendant cette guerre que Constantinople tomba au pouvoir des Turcs. La journée du 29 mai 1453 fut fatale à beaucoup de Vénitiens qui avaient pris part à la défense de la ville. Il en périt quarante-sept; une plus grande quantité tomba dans l'esclavage et dut être rachetée à grands frais par l'état. Le baile de la république, Jérôme Minotta, comme représentant d'une nation dont tant d'individus avaient porté les armes contre les Turcs, fut décapité par ordre du vainqueur.

Prise de Constantinople de 1453.

[1] Voy. vol. IX, p. 383.

CHAPITRE XVIII.

États de la Moyenne-Italie, depuis 1294 *jusqu'en* 1453.

La Moyenne-Italie se compose de l'État ecclésiastique et de la province de Toscane. Plusieurs villes de la dernière, principalement Florence, Pise, Lucques et Sienne s'étaient rendues indépendantes, de manière qu'il n'y avait plus en cette province que quelques fiefs d'une moindre étendue qui reconnussent la souveraineté impériale. Au nord de la Toscane, la ville de Bologne que les papes regardaient comme leur propriété, jouissait par intervalle de l'indépendance; dans l'état incertain où elle se trouvait, nous pouvons la regarder encore comme une république. Ainsi nous parlerons dans ce chapitre de l'État ecclésiastique, des quatre républiques toscanes et de celle de Bologne. Introduction.

SECTION I.

État ecclésiastique, depuis 1294 *jusqu'en* 1459.

Pendant que les papes résidaient à Avignon, une foule de vassaux de l'État ecclésiastique trouvèrent moyen de se rendre indépendans, et plusieurs autres, employant avec succès les artifices familiers aux démagogues ou la force des armes, s'emparèrent de villes qui auparavant se gouvernaient d'après un ré- Origine des petites principautés dans l'État ecclésiastique.

gime municipal; et en firent le siège de petites principautés. C'est ainsi que successivement les provinces qui s'étendent depuis le Pô jusqu'au Tronto, et qui sont enfermées entre la chaîne de l'Apennin et la mer Adriatique, ou la Marche d'Ancône (excepté la ville d'Ancône) et la Romagne, furent divisées en vingt ou trente petites souverainetés, et même quelques villes situées sur le penchant occidental de l'Apennin, obéissaient à des seigneurs presque souverains. Ces états ont disparu; mais les noms des familles qui les ont fondés restent dans l'histoire. Déjà nous avons eu des occasions fréquentes de parler de plusieurs de ces familles, et, sans entrer dans le détail minutieux de leur histoire, nous allons en donner ici la liste.

1.° *Les Polenta ou Polentani à Ravenne et Cervia.*

Ravenne. Le nom de la famille des Polentani vient d'une petite ville située au pied de l'Apennin, près de Bertinoro d'où elle est sortie, et dont par la suite, lorsqu'elle se fut enrichie par la guerre, elle fit l'acquisition. Établis à Ravenne, les Polentani prirent beaucoup de part aux troubles qui, pendant le règne de la maison de Hohenstaufen et au quatorzième siècle, agitèrent cette ville, comme toutes les villes d'Italie. Ils professèrent un attachement constant pour le parti guelfe, et comme ils étaient nombreux et guerriers, on trouve leur nom parmi les plus illustres capitaines, partout où il y avait des Gibelins à combattre. On les trouve aussi fréquemment exerçant les fonctions de podestà dans les villes voisines de Bologne, Forli, Florence, Modène et même à Milan. Le podestà était

en même temps chargé de rendre la justice comme magistrat, et de mettre ses jugemens en exécution, comme commandant de la force publique. Les villes, jalouses de leur liberté, confiaient ordinairement cette charge à un étranger, et pour un temps limité.

Le fondateur de la grandeur de la maison de Polenta fut *Gui III* dit *le Grand* qui, profitant des troubles de la Romagne, s'empara, en 1278, du gouvernement de Ravenne, sous un titre républicain. Son fils, *Bernardin*, y réunit, en 1290, celui de Cervia et se maintint par la protection de Robert, roi de Naples, qu'il servit contre l'empereur Henri VII. Son fils, *Ostase II*, changea, en 1318, son gouvernement en une véritable seigneurie. En 1326, il fit rassembler en un code les lois de Ravenne; une de ces lois lui confirma expressément la principauté héréditaire. *Bernardin II*, fils d'Ostase, fut reconnu, en 1357, par le cardinal légat Albornoz, vicaire du pape à Ravenne, Cervia et leur territoire, et devint ainsi prince légitime. Il s'engagea à payer à la chambre apostolique un tribut annuel de 3,000 florins d'or.

Gui le Gra[nd] chef de la rép[u]blique de Ravenne, 1275.

Ostase II, premier seigneur de Ravenne, 1318.

Bernardin I[I] est reconnu, 1357, vicaire [du] pape.

La famille de Polenta régna jusqu'en 1438, qu'*Ostase V* fut dépouillé de Ravenne par les Vénitiens [1] qui en restèrent en possession pendant une cinquantaine d'années.

Les Vénitie[ns] dépouillent le[s] Polenta, en 1438.

2.° *Les Alidosi à Imola.*

Imola

Lippo Alidoso, d'une famille originairement gibeline, fut nommé, en 1346, vicaire apostolique à Imola. Ses descendans possédèrent cette principauté jusque

[1] Voy. vol. IX, p. 368.

vers le milieu du quinzième siècle que les Manfredi en firent l'acquisition.

Faenza.

3.° *Les Manfredi à Faenza.*

Jean des Manfredi fut nommé vicaire impérial à Faenza, par Louis de Bavière. Le cardinal Albornoz en dépouilla la famille, et le cardinal Robert de Genève, ayant besoin d'argent pour payer la solde de ses troupes, vendit Faenza pour 40,000 florins d'or au margrave d'Este, mais Astorre (Eustorche) Manfredi, moyennant les intelligences qu'il y avait, entra, en 1377, dans la ville par un canal souterrain. Ses descendans acquirent aussi Imola.

Forli.

4.° *Les Ordelaffi à Forli.*

Cette famille gibeline acquit de belles possessions par la protection des empereurs, et s'empara de la souveraineté de Forli et de Cesena. L'empereur Louis de Bavière la lui confirma, en donnant au chef de la famille le titre de vicaire de l'Empire. Les Ordelaffi, parmi lesquels il y eut plusieurs capitaines distingués, eurent long-temps à lutter contre le parti guelfe; mais au commencement du quinzième siècle, ils furent reconnus vicaires du pape.

5.° *Les Malatesta à Rimini.*

Origine de la principauté de Rimini, 1295.

Dans le combat entre les Guelfes et les Gibelins de Rimini, *Malatesta de Verruchio*, chef des premiers, fut nommé seigneur en 1295. Les statuts de Rimini disent que le seigneur doit exercer tous les pouvoirs qui anciennement étaient entre les mains du conseil général et du podestà; que toute autorité sur la vie, les personnes et la fortune des habitans lui est

déférée et qu'il est au-dessus des lois municipales.

La maison de Malatesta parvint au faîte de sa grandeur sous *Pandolfe*, qui mourut en 1326. Sa petite cour était très-splendide, et il se distingua comme militaire. Fano et Pesaro furent données à cette maison par l'empereur Louis de Bavière. *Galeotto*, qui régna depuis 1348 jusqu'en 1383, conquit Sinigaglia, Ascoli, Osimo et Fossombrone. En 1352, les seigneurs de Camerino, San Severino, Macerata, Montesanto, Cingoli, Jesi, Fermo, Gubbio et Urbino se liguèrent contre Galeotto et les autres Malatesta qui s'étaient partagés les possessions de la maison. Les confédérés appelèrent le cardinal Albornoz, qui attaqua cette maison puissante et la força à une paix, par laquelle Sinigaglia et Ancone furent rendues à l'Église, et les Malatesta nommés pour dix ans vicaires du pape à Rimini, Pesaro, Fossombrone et Fano, à condition de payer au saint-siège un cens annuel de 6,000 florins d'or.

Pandolfe Malatesta, grand général, mort 1326.

Le plus célèbre parmi les Malatesta du quinzième siècle, fut *Charles*, seigneur de Rimini, mort en 1429, un des plus grands capitaines de son temps, quoique souvent malheureux; mais en même temps, le plus vertueux des princes. Il ne laissa pas d'enfans; Sigismond-Pandolfe Malatesta, son frère, qui était également un célèbre général de l'école de Jean-Galeaz Visconti, et doit avoir inventé les bombes et les mortiers [1], avait laissé trois fils légitimes, entre lesquels l'héritage de Rimini fut partagé. Un troisième

Charles Malatesta, un des plus grands capitaines du quinzième siècle, mort 1429.

[1] Voy. vol. VII, p. 322.

frère, qui était seigneur de Pesaro, réclama toute la succession, et, pour faire valoir ses droits, s'adressa au pape, comme à son seigneur suzerain. Martin V ne laissa aux fils de Pandolfe que les villes de Rimini, Fano et Césène, et réunit au domaine de l'Église le reste de la principauté de Rimini.

Urbin.

6.° *Les Montefeltri à Urbin.*

La ville d'Urbin fut donnée, en 1213, par l'empereur Frédéric II, à *Buonconte*, fils de Montefeltrino ou du comte de Montefeltre, qui avait été un des fameux capitaines du douzième siècle. *Montefeltrino II*, son fils, se distingua comme condottiere ou chef de bande. *Gui*, fils du dernier, se montra défenseur zélé de la maison de Hohenstaufen. *Frédéric de Montefeltre*, fils de Gui, rendit des services à Clément V, lorsque les villes se confédérèrent contre ce pape. En 1319, Osimo, Recanati et Spolète, après avoir chassé les garnisons pontificales, se donnèrent à Frédéric de Montefeltre. Quelques années plus tard, les troupes de Jean XXII assiégeant Recanati, Frédéric demanda un secours d'argent aux habitans d'Urbin; ceux-ci se révoltèrent le 26 avril 1322, et massacrèrent leur prince avec sept de ses fils. Toutes les villes sur lesquelles il avait régné, rentrèrent alors sous l'obéissance du pape. Mais la dureté du marquis Amelio, général de Jean XXII, mit les habitans d'Urbin au désespoir : ils chassèrent, en 1323, les officiers du pape, et proclamèrent comme leur seigneur un fils de Frédéric, qui avait échappé au carnage. Il s'appelait *Nolfo*. Ce prince ne put se maintenir contre

le cardinal Albornoz. Son fils, *Frédéric II*, rentra en 1365 dans la possession d'Urbin. *Antoine*, son quatrième fils, qui, en 1376, succéda à ses trois frères, enleva Gubbio aux Gabrieli. Boniface IX confirma aux Montefeltri le vicariat d'Urbin, moyennant le paiement de 12,000 florins. Innocent VI y ajouta Assisi en faveur de *Gui-Antoine*. *Odon-Antoine* fut élevé, en 1442, par le pape Eugène IV, au rang de duc. Le nouveau duc, âgé de quinze ans, tomba entre les mains de mauvais ministres qui, au lieu de lui apprendre à modérer ses passions, lui fournissaient eux-mêmes les moyens de satisfaire son penchant pour le libertinage. Un médecin, nommé Serafino Serafini, forma une conspiration, non contre sa vie, mais contre celle de ses ministres. Dans la nuit du 22 juillet 1444, à la tête d'une troupe de gens armés, il pénétra dans le palais du duc, et fit égorger les ministres; dans le tumulte qui s'ensuivit, Odon-Antoine fut aussi tué, on ne sait pas comment.

Frédéric, son frère naturel, lui succéda, sans porter le titre de duc, parce que cette dignité n'avait été conférée qu'à Odon-Antoine et à ses descendans. Ce prince jouissait déjà d'une si grande réputation militaire, qu'à la mort de Nicolas Piccinino, en 1445, François Sforce lui confia le commandement de son armée. La plus grande partie du règne de ce prince appartient à la période suivante où nous le retrouverons.

7.° *Les Gabrieli de Gubbio.* Gubbio.

Les Gabrieli étaient une famille guelfe, qui fonda sa domination à Gubbio en 1350. Quoiqu'elle fût privée

de cette ville par les Montefeltre, elle continua de posséder des biens considérables, et de jouer un rôle dans l'histoire du duché d'Urbin.

Cingoli.

8.° *Les Cima à Cingoli.*

Un Cima fut nommé vicaire impérial à Cingoli par Louis de Bavière; ses neveux furent reconnus comme vicaires du pape. La famille s'éteignit en 1423.

Foligno.

9.° *Les Trinci à Foligno.*

Le cardinal Albornoz trouva les Trinci maîtres de Foligno, et les laissa en possession. Boniface IX la leur confirma de nouveau, à la charge du paiement d'un cens annuel de 1000 florins d'or, et ajouta à leur petite principauté Nocera. La famille se révolta en 1438, et périt sur l'échafaud.

Camérino.

10.° *Les Varani à Camérino.*

Camérino était anciennement une marche que l'Église acquit par la donation de la comtesse Mathilde. *Gentil de Varano* fut le fondateur de la grandeur de sa maison du temps du roi Mainfroi. Originairement vicaires impériaux, les Varani furent reconnus, par Clément VI, vicaires du pape.

Rodolphe de Varano fut le collègue du cardinal Albornoz, comme gonfalonier de l'Église [1], et fut nommé vicaire à San Ginesio et Camérino. Il était maître de Tolentino, Montechio, Belforte, Samano, Amandola, Monte Santo et autres lieux. Ses descendans furent élevés à la dignité de ducs de Camérino.

Viterbe.

11.° *Les Vico à Viterbe.*

Les Vico appartenaient aux familles gibelines les

[1] Voy. vol. VII, p. 117.

plus considérées. Du temps de Louis de Bavière, *Jean de Vico* fut préfet de Rome, et rendit les plus grands services à cet empereur [1]. Celui-ci lui conféra le vicariat à Viterbe, ville dont il s'était rendu maître. Jean étendit sa domination sur une grande partie du Patrimoine de S. Pierre, dont le cardinal Albornoz le dépouilla d'abord; il s'arrangea cependant avec lui. Les habitans de Viterbe le tuèrent en 1387, mais ils se soumirent à son neveu *Jean Sciarra de Vico*. Sa famille se maintint jusqu'au-delà du quinzième siècle.

12.° *Les Monaldeschi à Orviéto.* Orviéto.

Montepulciano et Bolsena appartenaient au territoire d'Orviéto, dont les *Filippeschi* et les *Monaldeschi* se disputèrent long-temps la domination. Les Monaldeschi ayant eu le dessus, se divisèrent en Beffati et Malcorini, les premiers Gibelins, les autres Guelfes, qui se disputèrent long-temps la possession d'Orviéto.

13—22. *Les Ismeducci à San Severino;* les *Clavelli à Fabriano;* les *Ottoni à Matelica;* les *Salimbeni à Radicofani et Chiusi;* les *Monte Milone à Tolentino;* les *Simonetti à Jesi;* les *Mulucci à Macerata;* les *Brancaleoni à Urbania;* les *Atti à Sassoferrato;* les *Mogliani à Fermo*, etc.

A cette nomenclature on peut ajouter deux autres familles illustres qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, les Colonna et les Orsini.

Le nom des *Colonna* a été attaché à un petit bourg situé dans la Campagne de Rome, à l'endroit où pa- Les Colonn

[1] Voy. vol. VII, p. 118.

raît avoir été l'ancienne ville de Collatia, et d'où vient l'eau de la fontaine Aqua Vergine; néanmoins, on croit que la famille originairement allemande, est plutôt venue en Italie avec les empereurs. Deux circonstances paraissent favoriser cette opinion : l'attachement que dans les querelles du moyen âge la famille à toujours montré pour la cause des empereurs, et la tradition d'une origine commune avec les Colonna, qui s'est conservée parmi plusieurs familles d'Allemagne. Un cardinal de cette maison a rapporté, en 1223, de Jérusalem, la colonne de jaspe à laquelle Jésus-Christ a été attaché, dit-on : elle est placée dans une chapelle de l'église de S.te Praxède à Rome. La célébrité de la famille date de l'époque de la persécution qu'elle éprouva de la part de Boniface VIII[1]. Dans les siècles suivans, elle a produit d'illustres guerriers, et obtenu à titre héréditaire la dignité de connétable du royaume de Naples. Les biens des Colonna sont répandus dans ce royaume et dans l'État ecclésiastique. Les duchés de Palestrine, de Zagorole et de Paliano dans le dernier, celui de Tagliacozzo dans le premier, en sont les principaux.

Les Ursins. Le premier *Orsino*, ou, comme les Français disent, le premier *des Ursins* qu'on trouve dans l'histoire, est Jourdain Orsino, contemporain de S. Bernard, qui ayant rendu de grands services à la cour de Rome, comme général d'armée, fut, en 1145, dans un âge avancé, nommé cardinal, et en 1152 envoyé comme légat à l'empereur Conrad. Mathieu Orsino, son

[1] Voy. vol. VII, p. 39.

neveu, fut préfet de Rome en 1153. Son petit-fils, Jean Orsino, dit Gaétan, du nom de sa mère, est regardé comme la tige de la maison, parce que de ses deux fils, nommés Mathieu et Napoléon, descendent les cinq branches dont elle est composée. Jean-Gaétan, un des fils de Napoléon, fut élu pape en 1277, et prit le nom de Nicolas III. Les cinq branches se distinguent par les noms de Tagliocozzo et Albi, de Campoflores, de Fortebraccio, de Munoppello, et de Théobaldescho. La branche de Tagliocozzo acquit le duché de Bracciano, et de Sixte-Quint les *honneurs du soglio* [1]. La reine Jeanne II de Naples donna à un Orsino de cette branche, le comté de Gravine, qui fut ensuite érigé en duché.

De même que les Colonna appartenaient aux Gibelins, les Orsini étaient les plus fermes appuis des papes ou du parti des Guelfes dans la Moyenne-Italie, et les alliés naturels des Florentins. Ces deux maisons jouissaient à Rome d'une telle autorité, que toute la noblesse s'attachait ordinairement à l'une d'elle, au point que tous les seigneurs paraissaient n'appartenir qu'à deux familles, soit aux Ursius, soit aux Colonne. Cela dura jusqu'au temps de Sixte-Quint.

[1] Ces termes seront expliqués à l'époque de la création du titre.

SECTION II.

République de Pise, depuis 1297 *jusqu'en* 1406.

Liaison de Pise avec Henri VII.

La république de Pise, qui était tombée en décadence depuis qu'en 1297 elle avait renoncé à la possession de la Corse [1], espérait retrouver une partie de son ancien lustre par Henri VII, lorsque ce prince vint en Italie [2]. Elle dépensa pour lui la somme prodigieuse de deux millions de florins d'or; non-seulement cet argent resta pour elle sans fruit, parce que l'empereur mourut au moment où il allait exécuter son plan, mais Pise se vit aussi exposée à la haine de tous les Guelfes de la Toscane. La république proposa à la petite armée de l'empereur d'entrer à sa solde; mille cavaliers seulement prirent un engagement, les autres repassèrent les Alpes. Les Pisans offrirent ensuite la souveraineté de leur ville à Frédéric II, roi de Sicile; mais ce monarque n'osa accepter un don si difficile à conserver. Enfin, ils appelèrent un fameux capitaine gibelin, *Uguccione della Faggiuola*, qui était alors vicaire impérial à Gênes [3]. Celui-ci s'empressa d'accepter la proposition; par la suite il soumit aussi Lucques, et resta maître de ces deux villes jusqu'en 1316. Il perdit d'abord Lucques par une révolution qui la donna à Castruccio Castracane. Étant sorti de Pise pour aller au secours de Neri, son fils,

Uguccione della Faggiuola, maître de Pise.

[1] Voy. vol. VI, p. 79. [2] Voy. vol. VII, p. 386.

[3] Voy. vol. IV, p. 91, et vol. VII, p. 385.

qui commandait à Lucques, le peuple de Pise prit les armes, chassa les satellites de son prince, et rétablit sinon la liberté, du moins la république : les Gherardesca et les Colle se disputaient le droit de la gouverner. De toutes les possessions des Pisans, il ne leur restait que la Sardaigne. Ils entretenaient des garnisons dans les villes maritimes de cette île; mais le reste du pays avait été partagé entre de grands feudataires qui gouvernaient sous le titre de juges [1]. Hugues Bassi de Visconti, juge d'Arborea, le plus puissant de ces petits souverains, vendit l'île au roi d'Aragon, fit massacrer, le 11 avril 1323, tous les Pisans qu'on put saisir, et ouvrir les ports de mer à la flotte aragonaise. Il résulta de cette trahison une guerre extrêmement malheureuse pour les Pisans, à la suite de laquelle ils furent obligés de céder l'île de Sardaigne au roi d'Aragon, par un traité qui fut signé le 10 août 1326 [2].

Rétablissement de la république de Pise 1316.

Cession de Sardaigne, 13

Lorsque Louis de Bavière vint en Italie, Pise, dominée par un parti guelfe, voulut d'abord acheter la neutralité; le roi l'assiégea, et le peuple força les chefs à ouvrir les portes le 10 octobre 1327. Louis donna la ville à Marguerite de Hainault, son épouse. Nous avons vu [3] qu'en 1329, Castruccio Castracane, allié et serviteur de Louis, occupa Pise d'une manière qui faisait croire qu'il voulait la réunir à son duché de Lucques. Après la mort de ce capitaine, l'empereur, partant pour l'Allemagne, confia la garde de

Louis de Bavière se rend maître de Pise 1327.

[1] Voy. vol. IV, p. 104. [2] Voy. vol. IX, p. 232.

[3] Voy. vol. VIII, p. 16.

Pise, avec 600 cavaliers allemands, à Farlatino, seigneur de Pietra Mala. Au bout de trois mois, en juin 1323, Fazio (Boniface) della Gheradesca, chef du parti populaire, chassa le gouverneur impérial, et rétablit la république de Pise.

Nouveau rétablissement de la république de Pise, 1329.

Acquisition de Lucques, 1342.

Nous raconterons ailleurs comment les Pisans se rendirent maîtres, le 6 juillet 1342, de Lucques, que le duc d'Athènes, souverain de Florence, leur céda formellement en 1342. A l'occasion de la révolution qui, en 1343, priva ce prince de la souveraineté de Florence, les villes de Pistoïa et de Volterra se soumirent à la protection des Pisans; mais Pistoïa leur fut enlevée en 1351, et Volterra en 1361.

Faction des Gambacorti et des Raspanti, 1348.

La principale autorité à Pise était demeurée à la famille Gheradesca qui se transmit la charge de capitaine général de père en fils, comme un héritage; mais en 1348 il s'éleva dans cette république deux nouvelles factions, l'une, celle des nobles, que par une cause accidentelle on appelait les Bergolini, ayant pour chef un riche négociant, André Gambacorta; l'autre les Raspanti, ainsi nommés, parce que le peuple les accusait d'avoir malversé dans l'administration des finances pendant le gouvernement des Gherardeschi. Le 24 décembre, à la suite d'un combat qui eut lieu dans les rues de la ville, les Raspanti furent chassés, et *André Gambacorta* fut mis à la tête de la république. sous le titre de *Conservateur du bon état*.

André Gambacorti est mis à la tête du gouvernement, 1318.

Lorsque Charles IV arriva pour la première fois en Italie, en 1355, il trouva à Mantoue des ambassadeurs de la république de Pise, et il conclut avec eux

un traité par lequel il promit de respecter la liberté de cet état, de lui conserver sa domination sur Lucques, et de maintenir, à la tête du gouvernement, la faction des Bergolini et la famille des Gambacorti. La république lui paya 60,000 florins d'or. Quand ce prince arriva ensuite à Pise, Paffetto, comte de Montescudaio, Raspante exilé, qui était un des capitaines de l'empereur, essaya de produire un mouvement populaire en faveur de sa faction. Pour parer ce coup, François Gambacorta qui était alors conservateur du bon état, s'empressa sur-le-champ de faire conférer à Charles IV lui-même la seigneurie de la ville. Mais lorsque les soins des magistrats eurent opéré, bientôt après, une réconciliation entre les Bergolini et les Raspanti, Gambacorta et Paffetto prièrent de concert l'empereur de se dessaisir de l'autorité que dans un mouvement irréfléchi on lui avait accordée. Charles IV condescendit à leurs désirs.

Les Raspan s'emparent du gouvernement 1355.

Après son couronnement, l'empereur revint à Pise. Pendant qu'il y était, le bruit se répandit qu'il voulait rendre la liberté à Lucques; sur-le-champ les Bergolini et les Raspanti prirent les armes d'un commun accord, et assiégèrent ce prince dans la cathédrale où il demeurait, parce qu'un incendie avait détruit le palais public. Les Raspanti se retirèrent cependant à la demande de Paffetto; alors les Bergolini eurent le dessous, et les palais des Gambacorti, des Sismondi, des Gualandi furent brûlés. Cet évènement est du 21 mai 1355. Trois frères Gambacorti et quatre autres gentilshommes pisans qui avaient été fait prison-

niers, furent condamnés à avoir la tête tranchée, et exécutés le 26 mai.

Destruction du commerce de Pise, par suite d'une fausse opération de finances, 1356.

Les Raspanti qui depuis cette catastrophe dominaient à Pise, prirent, au mois de juin 1356, une mesure qui, au lieu d'augmenter les revenus de l'état comme elle le devait, ruina complètement son commerce. Ils exigèrent de toutes les marchandises entrant dans leur port le paiement d'un droit : cette charge, à la vérité, était légère, mais les traités qui subsistaient entre Pise et Florence ne permettaient pas de l'imposer, et les Florentins réclamèrent. N'ayant pas pu obtenir le redressement de ce tort, ils conclurent avec Sienne un arrangement pour se servir dorénavant du port de Télamone, au lieu de celui de Pise, moyennant un abonnement de 7,000 florins d'or par an pour les droits d'entrée, et le 1.er novembre tous les négocians florentins, par ordre de la république, transportèrent leurs comptoirs de Pise à Télamone. Cette mesure força tous les autres négocians étrangers établis à Pise de suivre les Florentins ; le commerce de Pise tomba dans une nullité absolue, et les artisans qu'il avait fait vivre, se trouvèrent sans pain. En vain les Pisans firent-ils aux Florentins et aux négocians en particulier, des propositions avantageuses pour les ramener à Pise ; on persista dans le parti une fois pris.

Guerre de Florence, de 1362.

Cette querelle entre les deux républiques engendra une animosité qui, alimentée par divers évènemens, dégénéra en 1362 en une guerre ouverte. Une armée florentine, sous le commandement de chefs étran-

i, dévasta le territoire de Pise; et telle fut la déca-ce de la marine pisane, que Perino Grimaldi de es, que les Florentins avaient pris à leur solde, , avec une escadre de sept vaisseaux, mettre impu-ent à contribution les côtes de Pise, et se rendre re des deux tours qui défendent le port de cette . La guerre se prolongea. Les Pisans demandèrent ecours à Barnabos Visconti, qui engagea la compa-blanche des Anglais pour le service de ces répu-ins, et leur envoya encore, en 1363, la compa-d'Anichino Baumgarten.

ependant un intrigant, *Giovanni dell' Agnello*, e famille plébéienne et de la faction des Raspanti, enu par les seigneurs de Milan et par le fameux turier Jean Hackesworth ou Acuto, chef de la pagnie anglaise, s'empara, en 1364, de la seigneu-t prit le titre de doge, que bientôt après il chan-n celui de seigneur. Un congrès avait été ouvert la médiation du pape à Pescia, et la paix y fut e le 17 août 1363. Les anciennes franchises des ntins, à Pise, furent renouvelées; le château de abuona qui avait été l'objet d'une contestation, dé aux Florentins, et les Pisans leur payèrent)00 florins d'or.

Giovanni Agnello s'arroge la souveraineté de Pise, en 1364.

seigneurie de Pise échappa aux mains de Gio-i Agnello au moment où il croyait la tenir ferme-. A l'approche de l'empereur Charles IV en 1368, ita avec ce prince, lui fit remettre Lucques, et tint la promesse d'être nommé vicaire général Empire. Le 5 septembre il alla au-devant de Char-

Giovanni Agnello cède Lucques à Charles IV, 1368.

les qui arrivait à Lucques, et en fut armé chevalier. Entrés dans la ville, le monarque et le doge montèrent sur un échafaud où celui-ci devait être publiquement proclamé vicaire, mais l'échafaud croula et le nouveau chevalier se cassa la cuisse. Les partisans de la liberté à Pise profitèrent de cet accident, pour rétablir sur-le-champ le gouvernement républicain, et Agnello, couché sur un lit de douleur, abdiqua la seigneurie.

Pise recouvre sa liberté, 1368.

Les Raspanti sont exclus du gouvernement.

Pour réprimer les factions, plusieurs citoyens d[e] l'ordre des plébéiens formèrent avec les nobles un[e] confédération armée qui bientôt se trouva forte d[e] 4,000 combattans; elle se nomma compagnie de S.-Michel, et prit l'engagement de maintenir la paix entr[e] les Bergolini et les Raspanti. On rappela Pierre Gam[-]bacorta, dont le père avait péri sur l'échafaud [et] tous ses enfans. A son retour, les Bergolini firent u[n] mouvement pour se venger des persécutions qu'il[s] avaient éprouvées; le vertueux Pierre s'efforça vai[-]nement de le retenir. Il arrêta, il est vrai, l'effusio[n] du sang, mais il ne put empêcher que les Raspanti n[e] fussent exclus de toute part du gouvernement : l[a] compagnie de S.-Michel fut dissoute du consentemen[t] de ses chefs.

Cependant les Raspanti, d'accord avec les partisa[ns] d'Agnello, qui étaient encore maîtres d'une porte de Pis[e] y appelaient l'empereur. Celui-ci envoya des troup[es] qui entrèrent dans la ville; aussitôt les habitans prire[nt] les armes; il y eut un combat acharné auquel les fem[-]mes mêmes se mêlèrent, et les Allemands qui étaien[t]

en nombre très-inférieur, furent obligés de se retirer.

Il entraît dans le plan de Jean-Galéaz II de se rendre maître des trois républiques de Lucques, Pise et Sienne, pour préparer de là l'exécution de son projet sur Florence. Il échoua dans une tentative qu'il fit, en 1388, de surprendre Pise; mais il réussit à corrompre *Jacques d'Appiano*, chancelier de la république, en qui Pierre Gambacorta mettait toute sa confiance. Ce traître excita, le 21 octobre 1392, un tumulte à la faveur duquel il fit massacrer Gambacorta et mettre ses fils en prison, où on les empoisonna. Appiano, ayant inspiré une terreur générale par des soldats qu'il avait fait entrer dans la ville, se fit nommer, le 25 octobre, capitaine et défenseur de la ville qu'il gouverna dès-lors en maître, étant lui-même l'humble serviteur de Jean-Galéaz dont il avait reçu les troupes dans les murs de Pise.

Jacques d'Appiano se rend maître du gouvernement, 1392.

Appiano montra cependant du courage dans un instant où Paul Savelli, commandant des troupes milanaises, et les ambassadeurs que le duc avait envoyés à Pise, voulurent le forcer à leur remettre les citadelles de Pise, de Livourne, de Cascino et de Piombino. Il fit prendre les armes au peuple, le 3 janvier 1398, arrêter Savelli et les ambassadeurs, et chasser les soldats du duc de Milan. Celui-ci désavoua ses ministres, et empêcha par là l'alliance qui était sur le point de se conclure entre Pise et Florence.

Jacques Appiano mourut le 5 septembre 1398. Son fils, *Gérard*, auquel il avait fait prêter serment par les gens de guerre, lui succéda; mais il n'eut rien de plus

Gérard Appiano vend Pise au duc de Milan, en 1399.

pressé que de vendre Pise à Jean-Galéaz, duc de Milan. Après avoir fait entrer 4,000 hommes de troupes de ce prince, il livra, au mois de février 1399, Pise au commissaire milanais et se retira dans le château de Piombino; car, outre une somme de 200,000 florins, payée par le duc de Milan, Gérard Appiano s'était réservé la souveraineté de l'île d'Elbe et des places de Populonia, Suverato, Scarlino et Piombino. Telle fut l'origine de la principauté de Piombino qui, à un court intervalle près, s'est maintenue jusqu'à nos jours, mais qui, en 1815, a perdu la souveraineté.

Origine de la principauté de Piombino.

Gabriel-Marie Visconti met Pise sous la souveraineté de la France, à laquelle il cède Livourne.

Jean-Galéaz conserva la possession de Pise, mais son fils naturel, *Gabriel-Marie*, auquel il légua cette principauté, ne sut pas s'y maintenir. Les Florentins, profitant de sa faiblesse, firent mine de vouloir se rendre maîtres de Pise, et effrayèrent tellement Gabriel-Marie, que, le 15 avril 1404, il se mit sous la protection de la France et du maréchal Boucicault, en livrant à cet officier Livourne et ses forteresses [1], et se reconnaissant vassal du roi pour la seigneurie de Pise. Boucicault fit ensuite arrêter tous les négocians florentins qui étaient à Gênes et saisir leurs marchandises : cette mesure força Florence à signer une trève de quatre ans avec le seigneur de Pise.

Gabriel-Marie et le maréchal Boucicault vendent Pise aux Florentins, 1405.

Les Florentins mirent ce temps à profit pour acquérir la seigneurie de Pise autrement, s'il était possible, que par la voie des armes. Ils entrèrent en négociations avec Gabriel et avec Boucicault pour acheter cette ville. Le maréchal s'y refusa d'abord;

[1] Voy. vol. X, p. 353; vol. X, p. 54.

mais ayant changé d'avis, ce fut lui qui fit proposer le marché aux Florentins. Avertis de cette négociation qui les menaçait de la perte de leur existence politique, les Pisans, le 21 juillet 1405, prirent les armes, et forcèrent Gabriel-Marie à se réfugier dans la citadelle. Il termina sur-le-champ son marché avec les Florentins, et leur céda Pise pour la somme de 206,000 florins d'or que Boucicault le força de partager avec lui.

La citadelle de Pise fut livrée aux Florentins le 31 août 1405, et Laurent Raffacani en prit le commandement; les Pisans continuèrent cependant à en faire le siége; le 6 septembre, ils la prirent et aussitôt la rasèrent jusqu'aux fondemens. *Jean Gambacorta*, neveu de Pierre, fut rappelé de l'exil et proclamé capitaine du peuple. Le nouveau chef de la république fit à Florence des propositions pour un arrangement, et offrit de restituer à cette ville la somme qu'elle avait payée à Visconti; mais rien ne put engager les Florentins à se désister d'un marché si avantageux, et qu'ils étaient bien décidés à exécuter par la force des armes : ils bloquèrent Pise par terre et par mer. Leur armée était commandée par Mucio Sforce Attendolo et par Tartaglia, capitaines renommés. Les Pisans qui supportaient avec la plus grande constance les horreurs de la famine et des maladies, succombèrent à la trahison. Après s'être fait promettre une indemnité de 50,000 florins d'or et divers avantages pour sa personne et sa famille, Jean Gambacorta, dans la nuit du 8 octobre 1406, ouvrit aux Floren-

Pise recouvre sa liberté, 1405.

Elle est obligée de se soumettre aux Florentins, en 1406. fin de la république de Pise.

tins une porte de Pise. Au moment où les Florentins y entrèrent, il n'y avait plus dans la ville ni grains, ni farines, ni viande, à l'exception de trois vaches. Les habitans se nourrissaient depuis quelque temps de l'herbe des rues et des plantes qui croissaient sur les murs.

Ainsi Pise qui si long-temps avait été maîtresse de la mer Toscane, cessa pendant quatre-vingt-huit ans d'exister comme état. Les Florentins tâchèrent de lui faire oublier la perte de son indépendance, en y établissant une administration paternelle; mais tous les Gambacorti, et deux cents chefs de famille furent obligés de se fixer à Florence. Pise qui anciennement avait 150,000 habitans n'en renferme aujourd'hui que la dixième partie.

SECTION III.

République de Lucques depuis 1310 *jusqu'en* 1458.

Castruccio Castracani, seigneur de Lucques, 131

Comme les autres villes d'Italie, Lucques avait ses Blancs et ses Noirs. *Castruccio Castracane* de la famille des Interminelli, était chef du parti des Blancs. En 1300, n'ayant que dix-neuf ans, il fut exilé avec son père par les Noirs qui avaient pris le dessus. En 1314, les Blancs furent rappelés, et choisirent pour leur chef Castruccio, qui s'était fait une réputation en Lombardie. A peine rentré dans sa patrie, il attaqua ses ennemis, et appela à son secours le fameux capitaine gibelin, *Uguccione della Faggiuola* qui régnait alors à Pise [1], et arriva le 14 juin 1314. Lucques fut alors livrée au pillage, et neuf cents familles composées d'ouvriers en soie en furent expulsées [2]; mais Uguccione y établit sa domination, et, en s'en retournant à Pise, y laissa un gouverneur dans la personne de Néri son fils. Celui-ci fit arrêter Castracane; le 10 avril 1316, le peuple s'attroupa, délivra le prisonnier, chassa Néri de Faggiuola, et nomma Castruccio capitaine de la milice pour un an. Cette charge lui fut continuée pendant trois ans, et, en 1320, après avoir fait exiler tous les Guelfes, il fut, comme on dit, *librement* et *unanimement* élu souverain par le sénat, et le peuple confirma cette élévation. Il s'érigea dès-lors en chef du parti gibelin en Toscane,

Uguccione della Faggiuo maître de Lucques, 1314.

Castruccio maître de Lucques pour la deuxième foi 1316.

[1] Voy. p. 90 de ce vol.. [2] Voy. vol. VII, p. 272.

et, comme tel, fit constamment la guerre aux Florentins et au parti guelfe, s'empara de plusieurs châteaux appartenant à des seigneurs guelfes, nommément dans la Lunigiana, et, le 5 mai 1325, prit possession de la ville de Pistoïa que Philippe de Tedici, qui s'en était rendu maître, lui vendit. Les Florentins, effrayés de ses progrès, prirent à leur solde Raimond de Cardone qui avait commandé l'armée croisée contre Visconti [1]; mais Castruccio qu'Azzon, fils de Galéaz Visconti, était venu renforcer, mit, le 23 septembre 1325, les Florentins dans une entière déroute, à Altopascio, s'empara de leur carroccio, et fit Cardone prisonnier. Pour insulter les Florentins, il vint célébrer à leurs portes des courses de chevaux, sans que ces républicains, beaucoup plus forts que le seigneur de Lucques, osassent troubler la fête.

Bataille d'Altopascio, 1325.

Érection du duché de Lucques, 1327.

Le 31 octobre 1327, Louis de Bavière érigea les états de Castracane, savoir Lucques, Pistoïa, Volterra et la Lunigiana en duché, fief de l'empire germanique [2]. Castruccio reprit Pistoïa, dont un lieutenant du duc de Calabre s'était emparé. Ce fut son dernier exploit. Il avait contracté au siège de Pistoïa une maladie dont il mourut le 3 septembre 1328, âgé de quarante-sept ans, laissant son duché à *Henri*, l'aîné de ses fils. Louis de Bavière entra, le 16 mars 1329, à Lucques, dont, malgré le diplôme de 1327, il prit possession en son propre nom. Il vendit cette ville à *François Castracane*, au préjudice des enfans de Castruccio, qui en restèrent dépouillés. Nous avons

[1] Voy. vol. IX, p. 335 [2] Voy. vol. VIII, p. 15.

parlé de la conduite peu généreuse de l'empereur; nous avons dit que les soldats allemands qui s'étaient retirés au Céruglio, s'emparèrent de Lucques, et l'offrirent pour 80,000 florins à qui voudrait l'acheter [1]. On prétend que ce fut par un point d'honneur dont en d'autres circonstances elle ne fit pas preuve, que la république de Florence refusa d'acheter Lucques : par quel hasard une population toute composée de marchands, aima-t-elle mieux conquérir les armes à la main, que de payer avec de l'or, une ville dont depuis si long-temps elle convoitait la possession ? Les soldats allemands rebutés à Florence, vendirent Lucques pour 30,000 florins à *Gherardino Spinola*, émigré gibelin de Gênes. Ce seigneur abandonna en 1331 sa ville à *Jean de Luxembourg*, lorsqu'il vint en Italie [2].

Spinola, maître de Lucques.

Jean de Luxembourg, maître de Lucques.

Par le traité d'Orci en 1332 [3], il avait été décidé qu'elle appartiendrait aux Florentins; Jean de Luxembourg, au contraire, la vendit aux frères de *Rossi*. Nous avons raconté qu'en 1335 Mastino della Scala, seigneur de Vérone, agissant au nom des Florentins, la racheta, et la garda pour lui-même [4]; que pour la lui enlever ces républicains s'allièrent en 1336 aux Vénitiens, mais que la paix de 1339 ne leur accorda que quelques places du Val de Niévole [5]; qu'en 1341, Mastino vendit Lucques aux Florentins; que les Pisans empêchèrent l'exécution de ce marché, et que

Les Rossi, maîtres de Lucques, 1333.

Mastino della Scala, maître de Lucques, 1335.

[1] Voy. vol. VIII, p. 19.
[2] Voy. vol. VIII, p. 30.
[3] Voy. vol. VIII, p. 32.
[4] Voy. p. 17 de ce vol.
[5] Voy. p. 21 de ce vol.

Lucques ouvrit, le 6 juillet 1342, ses portes à ces derniers [1]. Elle leur fut cédée, le 14 octobre de la même année, pour quinze années, par Gaulthier de Brienne, duc d'Athènes, que Florence s'était donné pour maître. Pise s'engagea à payer annuellement pour cette concession, un cens de 8,000 florins d'or, et de remettre la ville en liberté en 1357.

Lorsqu'en 1355 Charles IV passa par Lucques, les citoyens sollicitèrent vivement auprès de lui pour obtenir leur liberté; mais ce prince, lié envers la république de Pise, les exhorta à attendre en patience le terme de leur délivrance, qui n'était pas éloigné. Au retour de Rome, Charles s'arrêta une seconde fois à Pise; pendant qu'il y séjourna, il éclata une révolte contre lui. Les Lucquois s'insurgèrent dans ce moment contre leurs maîtres; ils échouèrent dans cette tentative; les Pisans appesantirent le joug sur eux, et continuèrent leur domination au-delà du terme convenu. Aussi Charles IV, qui à sa seconde expédition d'Italie avait, le 23 août 1368, fait prendre possession de Lucques, par Marowald, évêque d'Augste, déclara-t-il, le 6 avril 1369, la ville libre et indépendante, à condition qu'elle lui paierait 200,000 florins d'or. Comme elle ne put se procurer sur-le-champ cette somme, l'empereur engagea Lucques au cardinal Gui de Montfort qui, au nom du pape Urbain V, lui avait avancé le quart de cette somme. Par un autre diplôme, Charles cassa le démembrement du Val de Niévole, et déclara que ce district de-

L'empereur Charles IV vend à Lucques sa liberté, 1369.

[1] Voy. p. 23 et 92 de ce vol.

vait appartenir à la république de Lucques; cependant les Florentins ne s'en dessaisirent jamais. Les Lucquois payèrent successivement la dette qu'ils avaient contractée, et, au mois d'avril 1370, le cardinal de Montfort leur remit les clefs de la ville, et partit pour Avignon. Ainsi Lucques recouvra sa liberté, dont elle avait été privée depuis le 14 juin 1314, jour qu'elle avait reçu pour maître Uguccione de Faggiuola [1]. En l'honneur de son libérateur, elle institua une fête annuelle qui a été célébrée tant que la république a subsisté.

Lucques ne sut pas conserver long-temps son régime républicain et libre. Les Guinigi étaient une des familles les plus considérées de cette ville, et ses membres occupaient les principales places dans le gouvernement. Le 14 octobre 1400, *Paul Guinigi*, à l'aide de quelques soldats qu'il avait corrompus, s'arrogea la place de capitaine de la ville et des gens de guerre, et au commencement de l'année suivante, il supprima la seigneurie et s'établit lui-même dans le palais public. Paul Guinigi devient seigneur de Lucques, 1400.

Sans talent brillant, Paul Guinigi fut bon administrateur et sut maintenir pendant vingt-neuf ans son petit état dans une tranquillité constante. Cependant les Florentins n'avaient cessé de convoiter la possession de Lucques, qu'ils avaient refusé d'acquérir pour de l'argent. Ils s'emparèrent du prétexte le plus frivole pour déclarer, le 14 décembre 1429, la guerre à Guinigi, et prirent à leur solde Nicolas Fortebrac-

[1] Voy. p. 101 de ce vol.

cio, neveu de Braccio de Montone[1]. L'armée de Florence forma le siège de Lucques, mais la mauvaise conduite des commissaires qui la suivaient, l'activité de Guinigi et de ses fils, qui firent faire de fréquentes sorties aux Lucquois armés de mousquets (invention alors nouvelle [2]), enfin l'assistance qu'ils reçurent de François Sforce, sauva cette ville. C'était le moment où Philippe-Marie avait rompu en apparence avec ce capitaine, pour mieux l'employer à l'exécution de ses desseins. Sforce rassembla 3,000 chevaux et autant de fantassins, entra en Toscane au mois de juillet 1430, par la Lunigiane et Pietra Santa, et débloqua Lucques. Guinigi avait encore reçu un autre secours; par haine pour Florence un particulier Siennois, nommé Antonio Petrucci, avait rassemblé pour son compte un corps d'armée, qu'il avait amené à Lucques; de là il s'était rendu à Milan et ce fut surtout à son instigation que Sforce avait reçu l'ordre de secourir Lucques. Mais après la délivrance de cette ville, ce même Petrucci découvrit, dit-on une correspondance existante entre Guinigi et les commissaires florentins, qui fournit la preuve que le seigneur de Lucques avait secrètement vendu cet état aux Florentins pour la somme de 200,000 florins d'or D'accord avec Sforce, Petrucci fit arrêter Guinigi et tous ses enfans. Ils furent envoyés à Milan. Paul Guinigi mourut, au bout de deux ans, de mort naturelle dans les prisons de Pavie. Les Lucquois payèrent le service que Petrucci leur avait rendu, en lui aban

Siège de Lucques par les Florentins, 1429.

Antoine Petrucci expulse Guinigi, 1430.

[1] Voy. vol. VII, p. 219 et 233. [2] Voy. vol. VII, p. 322.

donnant le pillage des appartemens du seigneur; ses armes et ses chevaux furent donnés à Sforce; l'or et l'argent furent portés au trésor public, et Lucques fut de nouveau proclamée république.

Cependant les Florentins n'avaient pas renoncé à l'espoir de soumettre cette ville. Après le départ de Sforce, ils assiégèrent Lucques. Ce fut alors que Nicolas Piccinino, envoyé par le duc de Milan au secours de cette place, remporta, le 2 décembre 1430, la grande victoire de Serchio. Elle rendit la liberté à Lucques; mais cette ville ne fut réconciliée avec Florence que par la trêve de 1438, que Sforce négocia. Elle laissa aux Florentins Monte Carlo et les autres conquêtes qu'ils avaient faites.

Second siège de Lucques, 1430.

Lucques recouvre sa liberté, 1438.

SECTION IV.

République de Sienne, jusqu'en 1453.

Gouvernement de Sienne jusqu'en 1283.

Ce serait partir d'une fausse idée, si, en lisant l'histoire des républiques italiennes du moyen âge, or voulait juger leur importance d'après l'état actuel de ces villes : Sienne en est un exemple [1]. Cette ville ren ferme aujourd'hui une population de 15,000 âmes et cependant Agnolo de Tura, auteur de la Chronique de Sienne, qui y a demeuré pendant la grand peste de 1347 et 1348, dit qu'en quatre mois il mourut 80,000 individus.

Dans la longue querelle entre l'Empire et le sacer doce, la ville de Sienne tint constamment le parti de empereurs, c'est-à-dire elle fut gibeline, comme Flo rence, sa voisine ambitieuse, était guelfe. Pour récom penser sa fidélité, les chefs de l'Empire lui accordèrer des privilèges, à l'ombre desquels elle consolida so régime indépendant. Ce régime, à la tête duquel s trouvaient des consuls, avait été originairement ari tocratique, les deux consuls étant toujours pris dan la noblesse ; en 1137, celle-ci accorda qu'il y aura un troisième consul pris dans la classe plébéienne. Pa la suite, le gouvernement se trouva entre les main de quinze personnes dont le tiers était toujours pl béien. En 1283 la noblesse fut exclue de toutes l

[1] En 1269 Sienne avait trente-six portes, dont seize furent alo murées comme inutiles.

Le gouvernement tombe entre les mains du Mont des Neuf.

places, et le gouvernement devint entièrement populaire; mais c'était une démocratie oligarchique, ou, si l'on veut, une oligarchie plébéienne. La république était régie par neuf magistrats, renouvelés de deux mois en deux mois; mais, par le moyen d'une combinaison artificielle des élections, quatre-vingt-dix familles devinrent seules éligibles, et parvinrent à s'emparer ainsi de la souveraineté à l'exclusion du reste des citoyens.

Depuis 1261, la ville de Montepulciano appartenait aux Siennois, en vertu d'un pacte librement conclu, qui accordait aux Siennois le droit d'y bâtir une citadelle, et laissa aux habitans de Montepulciano le droit d'élire leur podestà, pourvu que ce fût un Siennois.

Charles IV proclamé seigneur de Sienne. 1355.

Lorsqu'en 1355, Charles IV vint pour la première fois en Italie, les Siennois le proclamèrent spontanément leur seigneur. Il fit son entrée dans leur ville, le 25 mars. Son arrivée excita dans le peuple un grand mouvement contre les *Neuf*, auxquels Charles eut de la peine à sauver la vie. Il apaisa le tumulte; après quoi il établit vingt commissaires, dont douze nobles, qui, sous la présidence de son frère naturel, Nicolas, archevêque de Prague et patriarche d'Aquilée, devaient régler le gouvernement. Croyant ainsi avoir pourvu à la tranquillité publique, il partit pour Rome.

Établissement du Mont des Douze.

A son retour il trouva que les Siennois avaient remplacé leur oligarchie plébéienne par un gouvernement tout aussi vicieux; les Neuf et leurs familles ou le mont des Neuf, avaient été déclarés incapables d'avoir

part à l'administration ; à leur place on avait nommé, parmi les plébéiens d'une plus basse classe, une seigneurie de douze prieurs qui devaient être renouvelés tous les deux mois ; par une bizarrerie singulière on leur avait adjoint un collège de douze nobles, et appelé cent cinquante nobles au conseil général, composé de quatre cents membres.

L'empereur, voyant que cette institution n'avait pas rétabli la concorde entre les deux classes de citoyens, résolut de donner à cet état un chef, et investit le patriarche d'Aquilée de seigneurie de Sienne. Il quitta cette ville le 5 mai ; dans le courant du même mois il y éclata une sédition contre le patriarche, qui favorisait le menu peuple au détriment de la noblesse et de la riche bourgeoisie, et le 27, la seigneurie des Douze et le collège furent rétablis, et Nicolas renvoyé à son frère. La haine que le peuple avait conçue pour le gouvernement des Neuf qui s'était maintenu pendant soixante-douze ans, était si violente qu'elle s'attacha à toutes les familles qui y avaient participé. On continua à leur donner le nom odieux de Neuf ; c'est ainsi qu'il se forma à Sienne un ordre de citoyens particulier, et que fut jetée la semence de discordes sanglantes.

Privilège de 1357 ; Sienne est déclarée ville impériale.

Au mois d'août 1357, Charles IV se trouvant à Prague, accorda aux Siennois un diplôme confirmatif de tous les privilèges qu'ils avaient obtenus des empereurs ses prédécesseurs, leur permettant de se gouverner d'après leurs lois et coutumes, et de conserver leur constitution populaire et leur seigneurie des

Douze, avec faculté de faire des statuts municipaux, de nommer pour la juridiction civile et criminelle d'autres magistrats, soit étrangers, soit indigènes. L'empereur accorda pour toujours et d'une manière irrévocable, à la seigneurie des Douze, ou toute autre magistrature élue à sa place, la qualité de vicaire impérial, à condition de persévérer dans la foi et l'obéissance dues à l'Empire, dont la ville était membre. Enfin le privilège confirma l'université de Sienne,

La même année il s'éleva une guerre entre Pérouse, république soumise à la suzeraineté du pape, et Barthélemy de Casale, seigneur de Cortone. Jouissant à Sienne du droit de cité, Casale réclama le secours de cette république qui le lui accorda d'autant plus volontiers que les Pérousins l'avaient troublée dans l'exercice de la souveraineté sur Montepulciano. Cette guerre se fit par des compagnies d'aventuriers. Les Siennois engagèrent à leur service Anichino Baumgarten, gentilhomme allemand, et après sa déroute, le fameux comte Lando, également Allemand. Quand les territoires des deux républiques furent bien saccagés par ces brigands, elles choisirent les Florentins pour arbitres de leur différend : le 31 octobre 1358, le droit de nommer le podestà de Cortone fut accordé pour quatre ans aux Pérousins, celui des Siennois de nommer le podestà de Montepulciano, fut suspendu pour cinq ans, et Florence garantit l'indépendance de Cortone et de Montepulciano.

Guerre de Pérouse, de 1357.

Cependant les douze prieurs nommés en 1355, marchant sur les traces de leurs devanciers, s'étaient

Gouvernement aristocratique, de 1368.

emparés d'une autorité absolue et avaient rendu le
mont des Douze aussi odieux que l'avait été le mon
des Neuf. Les chefs de celui-ci et ceux des familles no
bles se concertèrent, prirent les armes et forcèrent, l
2 septembre 1368, les Douze d'abdiquer le gouverne
ment. On rétablit ensuite le gouvernement consu
laire; cinq consuls furent nommés dans les grande
familles des Tolomméi, Salimbéni, Piccolomini, Sara
cini et Malavolti; cinq dans le reste de la noblesse, e
trois dans le mont des Neuf. Le peuple méconten
de cette forme de gouvernement, recourut à l'empe
reur Charles IV qui était à Lucques. Ce prince envoy
Malatesta, surnommé le Hongrais, co-seigneur d
Rimini, avec un corps de troupes pour prendre po
session de Sienne, en qualité de vicaire impérial.

Établissement du Mont des Reformateurs, 1368.

Nicolas Salimbéni, l'un des consuls, secrètemen
d'accord avec le parti plébéien, ouvrit le 24 septem
bre, la porte à Malatesta. La noblesse s'opposa à so
entrée, et Malatesta fut obligé de la chasser de pos
en poste, jusqu'à ce qu'elle fût expulsée de la ville. U
nouvel ordre de choses fut alors introduit; on créa u
Conseil de Réformateurs chargé de corriger la form
du gouvernement: il était composé de cent vingt
quatre membres parmi lesquels il n'y avait pas de no
bles. On y plaça soixante-un individus du menu peu
ple, trente-cinq plébéiens qui avaient été des Douze
et vingt-huit individus descendans de l'ordre d
Neuf. Avec le concours de Malatesta, ces réforma
teurs établirent une seigneurie composée de cinq in
dividus du petit peuple. Quatre de l'ordre des Douz

et trois de celui des Neuf, qui prirent le titre de Défenseurs du peuple. Pour récompenser Nicolas Salimbéni, on ôta à sa famille la tache de la noblesse, et on l'éleva au rang de plébéienne.

Le 12 octobre 1368, l'empereur Charles IV arriva à Sienne, et en repartit au bout de deux jours, laissant Malatesta comme son vicaire, et annonçant son prompt retour. Pendant son absence le nouveau gouvernement s'abandonna à toutes les fureurs d'un parti vainqueur ayant des offenses personnelles à venger. Les familles nobles chassées de Sienne s'étant fortifiées dans leurs châteaux, la seigneurie imagina un moyen de semer la désunion parmi elles ; c'était d'en favoriser quelques-unes, tandis qu'elle traitait les autres avec une rigueur extrême. Tous les Tolommei, Malavolti, Piccolomini, Cerretani, Saracini, et Forteguerri, furent exilés du territoire de la république ; et comme ces familles n'obéirent pas, la seigneurie exécuta par la force des armes le décret de bannissement. Cependant les familles dont se composait le mont des Douze, peu contentes de n'avoir que quatre membres de leur parti dans le gouvernement, s'unirent à la faction du petit peuple, pour priver celle des Neuf de toute part à l'administration ; mais le peuple ayant été appelé aux armes, dépouilla non-seulement le parti des Neuf, mais aussi celui des Douze, et, le 11 décembre 1368, après avoir crié qu'il ne voulait pas de ces bourgeois parvenus qui étaient bien plus insolens que les anciens nobles, et qu'il lui fallait des gens qui fussent vraiment du peu-

ple, et tout-à-fait des hommes nouveaux, il nomma dix-huit individus des dernières classes, pour reformer le gouvernement de la république de concert avec les cinq qui siégeaient déjà dans le conseil, avec trois membres de la famille des Terzi, et quatre de celle des Salimbéni. Ces trente individus établirent quinze Défenseurs du peuple, savoir : les cinq anciens et dix nouveaux, n'ayant appartenu ni aux Neuf, ni aux Douze. Ils établirent aussi un nouveau conseil de Réformateurs, composé de cent cinquante personnes, y compris les trente Réformateurs actuels, et les quinze Défenseurs du peuple. Ainsi, du consentement et avec l'aide de Malatesta le Hongrais, vicaire impérial, le gouvernement de la république de Sienne fut mis entre les mains de la populace.

Comme néanmoins la faction des Douze, qui par son imprudence avait provoqué cette révolution, fit mine de vouloir s'unir à celle des Neuf et à la noblesse, et implorer l'assistance de l'empereur qui était à Rome, les Réformateurs, pour conjurer cet orage, rappelèrent, le 16 décembre, les cinq des Douze et les trois des Neuf qui avaient été expulsés le 11, et ordonnèrent l'élection d'une nouvelle seigneurie de Quinze, savoir huit du menu peuple, quatre des Douze et trois des Neuf, pour entrer en fonction le 1.er janvier 1369. Le capitaine du peuple et ses trois conseillers devaient toujours être pris dans la classe du menu peuple.

Depuis ce moment il y eut à Sienne un troisième ordre ou mont, celui des Réformateurs, composé

descendans des cent cinquante membres qui nt été élus le 11 décembre 1368. Il est vrai que ent cinquante Réformateurs voulurent supprimer énominations de Réformateurs ou menu peuple, Douze et des Neuf, et les remplacer par celles de le du grand nombre, du nombre moyen et du nombre; mais à quoi sert de supprimer les noms arti, quand les partis subsistent?

orsque le 22 décembre Charles IV revint à Sienne, trouva tout dans la plus grande confusion. La on des Douze et la famille des Salimbéni, peu satès de la dernière révolution, supplièrent l'empe- d'interposer son autorité pour provoquer un gement. Charles IV ordonna qu'avant tout on ît justice aux nobles expulsés, et que Grosseto, a, Montalcino, Casole et Talamone leur fussent ues avec faculté de s'y fortifier, qu'ensuite l'é- e de Spire avec le marquis de Montferrat fus- nommés arbitres pour terminer tous les diffé- ls.

Troubles de 1369; Charles IV est chassé de Sienne.

on autorité ayant été entièrement méconnue et e, la faction des Douze, de concert avec les Sa- béni et avec Malatesta, prit les armes, le 18 jan- 1369, pour chasser les chefs des Réformateurs; x-ci firent sonner le tocsin; on se battit dans les s; Charles IV, qui s'était mis à la tête de ses trou-, après avoir perdu 400 hommes de marque et 00 gendarmes, et s'être défendu ensuite pendant t heures dans le palais des Tolommei, fut forcé de se fugier dans les maisons des Salimbéni. On conclut

après cela une capitulation ; Charles IV confirma par un diplôme, muni d'une bulle d'or, tous les privilèges de la république, qui lui paya une contribution de 20,000 florins d'or, avec laquelle il partit pour Lucques.

Nouvelle forme de gouvernement établie en 1369.

Sa sortie ne réconcilia pas les partis : le 16 février 1369, la faction des Neuf fut expulsée ; les nobles du territoire de Sienne prirent les armes ; le peuple de Sienne forma, sous le nom de *Casata grande del popolo*, une confrérie armée, et l'on continua à se faire la guerre, jusqu'à ce que, par la médiation des Florentins, il fut conclu, le 30 juin 1369, un accord en vertu duquel les nobles furent rappelés et déclarés capables d'exercer toutes les magistratures, excepté celle de Défenseurs du peuple, de Gonfalonier ou capitaine du peuple, et de Conseiller du capitaine ; places réservées aux trois ordres plébéiens. Les Réformateurs s'adjoignirent tous les citoyens qui avaient fait partie des premiers Réformateurs et des premiers Défenseurs du peuple. Le conseil des Réformateurs continua à subsister, et le grand conseil ou l'assemblée du peuple des trois ordres n'était convoqué que dans des cas extraordinaires. Sentant leurs forces, les Réformateurs par le moyen d'un tumulte qu'ils excitèrent, chassèrent, avant la fin de l'année 1370, les Douze et les Neuf qui siégeaient parmi les Défenseurs, et reçurent dans l'ordre des Réformés presque tout le menu peuple qui n'y avait pas encore été admis, de manière que Sienne devint une vraie ochlocratie. Pour satisfaire la cupidité de la multitude, on introduisit l'usage d

vendre d'avance ou d'affermer à vil prix les revenus publics, mesure désastreuse qui appauvrit l'état, et engendra des cabales sans fin. Pour sa sûreté la faction dominante ordonna la peine de mort contre quiconque aurait blessé un Réformateur jusqu'à faire couler son sang. Enfin les ordres exclus, réunis à la noblesse, prirent les armes, le 27 mars 1384, et chassèrent de la ville quatre mille citoyens du mont des Réformateurs, la plupart artisans. Les nobles exilés rentrèrent alors; les quinze Défenseurs du peuple furent remplacés par un nouveau magistrat de dix citoyens, à l'exclusion de la noblesse. Aux trois ordres existant on en ajouta un quatrième, nommé mont du Peuple; trois ordres d'entre les quatre, savoir les Neuf, les Douze et le Peuple, se partagèrent le gouvernement quoiqu'inégalement; car sur les dix Défenseurs les Neuf en fournirent quatre, les Douze autant, et le peuple deux seulement. La noblesse resta exclue des fonctions, ainsi que les Réformateurs. La puissance du mont du Peuple s'accrut par la suite; non-seulement il obtint une part égale dans le gouvernement, mais aussi le premier rang parmi les ordres, qui étaient nommés ainsi : Le Peuple, les Gentilshommes réunis aux Douze, les Réformateurs et les Neuf.

Création du Mont du Peuple. 1386.

La contestation entre Sienne et Montepulciano durait toujours. Les Florentins s'en étant mêlés d'une manière qui déplaisait aux Siennois, ces républicains, le plus vindicatif des peuples, se dévouèrent à la perte de leur liberté pour entraîner Florence dans leur ruine. Ils offrirent la souveraineté de leur ville à Jean-

La souveraineté de Sienne est déférée au duc de Milan 1390.

Galéaz Visconti. Ce prince qui était en guerre avec François de Carrare, n'accepta ni ne refusa d'abord la proposition; mais aussitôt qu'il eut les bras libres, il envoya des troupes à Sienne, et, le 22 septembre 1389, il conclut avec les Siennois une alliance de dix ans. En 1390, il y envoya un de ses ministres, André Cavalcabò, pour y résider en qualité de sénateur, ou de chef de la justice; alors les Salimbéni proposèrent de lui déférer formellement la souveraineté. La famille des Malavolti s'étant mise à la tête du parti de la liberté, fut expulsée de la ville avec tous les Guelfes; le décret proposé par les Salimbéni ne passa pas pour cela. Ce ne fut que par une convention conclue le 6 novembre 1399, que la souveraineté de Sienne fut formellement conférée au duc de Milan.

Après la mort de Jean-Galéaz, il se forma une coalition du Mont des Neuf, des débris de celui des Réformateurs et du Mont du peuple; le 27 novembre 1403, les Douze furent exclus de toute part au gouvernement et exilés. La république de Sienne qui avait été impliquée dans la guerre du duc de Milan, son seigneur, avec les Florentins, conclut la paix avec ceux-ci, le 4 avril 1404.

Pendant les vingt-cinq ans qu'elle dura, les Siennois agrandirent leur territoire par des acquisitions successives, parmi lesquelles nous nommerons celle de la forteresse d'Orbitello, et de la ville et du territoire de Sovana, patrie de Grégoire VII. Ces deux villes appartenaient à des seigneurs, qu'on nommait les comtes de Sovana. Ladislas, roi de Naples, avait

mis garnison dans la première; après sa mort, le commandant auquel on avait confié la garde, vendit la place aux Siennois. Sovana qui avait secoué le joug de ses comtes, se donna librement, en 1414, à la république de Sienne, qui accorda à ses habitans de grands privilèges.

La guerre entre Florence et Sienne, qui dura depuis 1431 jusqu'en 1433, n'offre pas d'évènement bien intéressant; mais nous trouvons à l'année 1439 une loi très-remarquable rendue par le sénat de Sienne, à l'occasion de quelques désordres auxquels les jeunes gens divisés en deux factions, nommées *Chiasse* et *Graffio* [1] avaient donné lieu; le sénat, jugeant que ces divisions étaient le fruit de l'oisiveté, ordonna que tout citoyen qui n'avait pas atteint l'âge de quarante-cinq ans, serait obligé d'exercer seul ou en compagnie, ou de faire exercer pour son compte un commerce, trafic ou métier quelconque, ou bien l'agriculture dans la Maremme, le Val di Chiano, ou le Val d'Orcia, sous peine d'être exclu de tout office (excepté le droit de siéger au conseil général); il ordonna de plus, qu'aucun citoyen âgé de trente à cinquante-cinq ans, ne pourrait exercer une magistrature ou charge, à moins d'être marié ou veuf ayant des enfans. Les veufs sans enfans devaient se remarier au bout de trois ans; cependant le célibat était permis aux docteurs et aux personnes ayant des enfans naturels. Loi de 14[...]

[1] Nous n'avons pas trouvé l'explication de ces noms de parti.

SECTION V.

République de Florence, depuis 1313—1453.

Robert, roi de Naples, seigneur de Florence, depuis 1314.

Dans le quatrième livre, nous avons raconté l'histoire de Florence jusqu'à l'expédition de l'empereu Henri VII en Italie [1], et dans la troisième section d douzième chapitre du présent livre, les démêlés qu cette république eut avec Henri [2].

Mise au ban de l'Empire par Henri VII en 1313 la république de Florence se jeta entre les bras d Robert, roi de Naples, et confia à ce prince, en 1314 la seigneurie pour cinq ans, à condition qu'il envoyâ à Florence un de ses fils ou de ses frères pour la défendre. La mort de l'empereur fit disparaître le danger; mais lorsque Uguccione della Faggiuola se rend maître de Pise et de Lucques [3], les craintes des républicains se ranimèrent; ils sommèrent Robert d'exécuter sa promesse. Le 18 août 1314, Pierre, comt de Gravina, le plus jeune des frères du roi de Naple entra dans Florence avec une petite troupe. Son premier soin fut de réconcilier Florence et Arezz brouillés depuis 1306; la paix fut signée le 29 septembre 1314. Uguccione ne cessant de faire des conquêtes en Toscane, les Florentins supplièrent le r de Naples de leur fournir un secours plus considérable. En conséquence, le 11 juillet 1315, Philippe

[1] Voy. vol. VI, p. 92. [2] Voy. vol. VII, p. 385.
[3] Voy. vol. VI, p. 91.

prince de Tarente et d'Achaïe, autre frère de Robert, et Charles, fils de Philippe, arrivèrent avec 500 cavaliers, et les différentes villes de la Toscane en envoyèrent 3,200. Le prince de Tarente marcha contre le seigneur de Lucques; l'Italie entière attendait avec anxiété le résultat de la bataille que devaient se livrer ces deux chefs; on était persuadé qu'elle déciderait lequel des deux partis, des Guelfes ou des Gibelins, serait désormais le maître. Elle se donna, cette bataille, le 29 août 1315, à Montecatino. Philippe fut complètement battu, et eut le malheur d'y perdre à la fois Charles, son fils, et Pierre, son frère. Uguccione paya cette brillante victoire par la mort de François, son fils. Le prince de Tarente retourna à Naples. La révolution qui bientôt après dépouilla Uguccione de Pise et de Lucques [1], fut cause que la bataille de Montecatino n'eut pas les résultats importants qu'on en avait attendus. Le roi Robert interposa sa médiation pour faire conclure la paix entre les Gibelins et les Guelfes de la Toscane, c'est-à-dire entre Pise et Lucques d'une part, Florence, Sienne et Pistoïa de l'autre. Elle fut signée au mois d'août 1317 à Soncino, ou le 12 mai au Châteauneuf de Naples; car les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point, et il est possible que les deux dates soient exactes, selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre partie.

Bataille de Montecatino, 1315.

Paix entre Guelfes et les Gibelins de la Toscane, 1317.

Après la bataille de Montecatino, les Florentins prirent à leur solde un nommé Lando de Gubbio, chef de bande ou condottiere. Les historiens le qua-

[1] Voy. p. 101 de ce vol.

lifient de *bargello ;* c'était en effet un vrai bourr qui, ne connaissant pas de plus grand plaisir qu exécutions, inonda Florence de sang. Le roi Rob dont l'autorité fut renouvelée, en 1318, pour t ans [1], laissa impunément exercer ses cruautés à monstre, parce qu'il avait promis de ne pas trou la liberté des choix des magistrats, et que Lando a été appelé par les chefs de la république qui ava voulu en faire l'instrument de leurs vengeances co les Gibelins. Parmi les prieurs qui entrèrent en fc tions en 1317, on remarque pour la première Jean Villani, homme nouveau, devenu célèbre con historien.

Les Florentins, profitant de la paix qui régnai Toscane, portèrent des secours aux villes guelfe la Lombardie, chaque fois que l'une ou l'autre

1 Si quelque lecteur est étonné de la facilité avec laquelle les rentins, si jaloux de leur liberté, se donnaient à des princes, et fidélité avec laquelle ces princes observaient les conditions de soumission volontaire, SCIPION AMMIRATO, un des historien Florence, lui expliquera ce phénomène par les circonstances o trouvait l'Italie, « ne' quali essendo l'Italia divisa tutta in fa non tornava commodo à niun principe partigiano il tentare d' per forza quello que potea avere di volontà. Oltre che tutti quegli ove le rendite si cavano più dall' industria degli uomini, che natura de' luoghi sogliono esser sempre più d'interesse a chi quista per forza che di profitto. Le quali cose non essendo al re berto nascoste, furon causa che egli si conservasse sempre amic Fiorentini, col quel modo consegui sempre da loro in tutte le sue prese molto più di quello che per altra via non avrebbe di leg conseguito. » (*Istoria Fior.*, à la fin du cinquième livre.)

it de se soustraire à la domination des Visconti ou autres seigneurs gibelins. Le duc de Milan leur ita un ennemi formidable dans la personne de ruccio Castracane, seigneur de Lucques, l'allié des is. Au mois d'avril 1320, ce prince envahit inoment le territoire de Florence, et s'empara de eurs châteaux forts de la Garfagnana et de la giana. Il y trouva une résistance inattendue de la du marquis Spinetta de Malaspina, possesseur ixante-quatre châteaux [1], lequel, quoique Gi-, fut soutenu par les Florentins. Ceux-ci fournidans les années suivantes des secours à toutes les guelfes, que Castruccio et Visconti attaquaient, n Toscane, soit en Lombardie. Ils auraient peuteu des succès remarquables sans la discorde qui ssait de régner dans leurs murs depuis la fin de iée 1321, avec laquelle la domination du roi Robert expiré. La noblesse et le menu peuple ne pouit jamais s'accorder sur la manière de faire la guerre struccio. La multitude animée d'une ardeur guer- extraordinaire, demandait sans cesse à être con- e à l'ennemi; les nobles qui savaient par expéce que ce feu momentané s'éteignait au premier rs, n'osaient en profiter; le peuple de son côté se nt méprisé, se crut trahi. Dans cette agitation esprits, la seigneurie, croyant dangereux de faire céder au renouvellement des magistratures par e d'élection, introduisit en 1323 un nouveau

Nouvelle constitution de Florence, 1323.

[1] Le marquis vendit, en 1341, aux Florentins, pour 12,000 du-, le domaine direct de ces terres.

mode par lequel le sort décida de la nomination c chefs de la république. Les noms de tous ceux qui d vaient parvenir au gouvernement pendant les quarai mois suivans, furent mis dans une urne d'où l' tirait tous les deux mois les noms de ceux qui devai entrer en fonction.

Bataille d'Altopascio, 1325.

Le 23 septembre 1325, les Florentins ayant mi la tête de leur armée, Raimond de Cardone, à pei échappé des prisons de Milan, furent battus par C truccio à Altopascio; Cardone y fut fait prisonnie Castruccio mit tout le territoire de la républiq à feu et à sang. Dans cette détresse elle s'adre de nouveau au roi Robert. Le 13 janvier 132 la seigneurie de Florence fut conférée pour dix a à Charles, duc de Calabre, fils unique du roi, prin âgé d'une trentaine d'années. Sienne suivit cet exemp Charles fut élu seigneur de cette ville pour cinq a Ayant pris possession, le 30 juillet 1326, de Flore avec une armée brillante, il renversa toutes les barriè que sa capitulation avait mise à son autorité et coût la république plus de 450,000 florins d'or par an, lieu de 200,000 qui lui avaient été alloués.

Charles, duc de Calabre, est nommé seigneur de Florence, 1326.

Le duc de Calabre étant mort, le 10 novemb 1328, Florence se trouva de nouveau en liberté. peuple assemblé en parlement cassa tous les cons existant alors, pour en créer deux nouveaux, l'un co

[1] Parmi les prisonniers que le vainqueur traîna à sa suite d l'entrée triomphale qu'il fit à Lucques, les historiens parlent de d capitaines distingués, l'un Français, l'autre Allemand, qu'ils n ment Pierre de Narsi et Urlimbach, connétable de Florence.

posé de trois cents plébéiens, et ayant pour chef le capitaine du peuple; l'autre de deux cent cinquante plébéiens et nobles et présidé par le podestà. Ce gouvernement entra en fonction le 1.er janvier 1329.

Les embarras dans lesquels se trouva Henri VII au moment où il se préparait à attaquer Florence, le forcèrent à quitter l'Italie. Ce fut un mois après son départ de la Toscane que les Florentins firent une acquisition fort importante. Les Panciatichi, chefs des Gibelins de Pistoïa, après avoir chassé les Tédici qui avaient vendu cette ville à Castruccio Castracane, conclurent, le 24 mai 1327, un arrangement avec Florence; ils reçurent dans leurs murs un capitaine florentin avec une petite garnison. Par ce traité Pistoïa devint à titre d'*amie*, une ville dépendante de Florence. Acquisition de Pistoia, 1329.

L'expédition de Jean de Bohême en Italie avait causé beaucoup d'ombrage aux Florentins, principalement à cause du parfait accord qui paraissait régner entre ce prince chevaleresque et leur ambitieux voisin, le cardinal du Poyet. Leur inquiétude se calma, lorsqu'ils virent partir le roi de Bohême; elle cessa entièrement lorsque le cardinal lui-même fut rappelé et forcé ainsi à renoncer à la domination qu'il s'était ménagée en Italie. Mais comme chef du parti guelfe en Toscane, le gouvernement de Florence vit s'élever un nouveau danger dans la prépondérance que prenaient de plus en plus dans le Nord de l'Italie les chefs du parti gibelin ou les princes qui, sur les ruines des anciennes républiques lombardes, avaient fondé des

états monarchiques héréditaires. Parmi ces princ deux surtout étaient redoutables pour les républiq de la Toscane, parce qu'ils étaient assez puissans p concevoir l'espérance de rétablir, à l'avantage de le familles, l'ancien royaume d'Italie et d'y comprend outre la Lombardie, toute la Toscane et peut-êtr Romagne. C'étaient les deux maisons de Visconti et d Scala. Aussi avons-nous vu, et verrons-nous enc dans les deux derniers tiers du quatorzième sièc toute la politique de Florence occupée soit à empêcl ces deux maisons d'étendre leur domination sur Toscane, soit à s'en rendre maîtresse elle-même.

Indépendamment de quelques petits états de Toscane, qui avaient encore maintenu une indépe dance plus ou moins grande, Pise, Sienne et Lu ques tentaient toujours l'ambition des Florentins. réussirent au commencement du quinzième siècle faire disparaître Pise du rang des états indépenda ils échouèrent complètement à l'égard des deux aut villes. Il est vrai que dans le milieu du seizième siè Sienne fut réunie au territoire de Florence; mai cette époque la ville de Florence elle-même avait per la dernière trace de sa liberté.

Alliance avec Venise et guerre de Lucques contre Mastino della Scala.

A peine Jean de Bohême eut-il quitté l'Italie, q le sort de Lucques éveilla toute la sollicitude des Fl rentins. Ils entreprirent la guerre pour arracher ce ville à Mastino della Scala, qui, par une perfidie q dans ce siècle on regardait comme un raffinement politique, s'en était mis en possession [1]. Quoiq

[1] Voy. p. 17 et 103 de ce vol.

Sienne, Pérouse et Bologne se fussent réunies pour faire rendre justice à leur alliée, il fallut que Florence implorât le secours des Vénitiens, et leur fournît ainsi un prétexte de se mêler des affaires de l'Italie. Encore leur alliance avec Venise ne répondit-elle pas à l'attente des Florentins; cette république maritime se montra plus habile en politique que les inventeurs mêmes de la politique moderne. Aussitôt que Venise eut obtenu l'avantage qu'elle avait eu en vue pour elle-même, elle parut avoir oublié le véritable objet de la guerre; et la paix que les Vénitiens signèrent, le 18 décembre 1339 [1], ne stipula pour leurs alliés que la cession de quelques places du Val de Niévole, qui furent démembrées en leur faveur de l'état de Lucques, auquel depuis 1281 cette vallée avait appartenu. Acquisition du Val de Niévole, 1339.

La guerre de 1336 avec Mastino della Scala procura cependant aux Florentins une autre augmentation de territoire assez intéressante. Mastino avait un seul allié dans cette guerre : c'était Pierre Saccone des Tarlati, seigneur de Pietra Mala, successeur de son frère, l'évêque, qui s'était emparé du gouvernement d'Arezzo, et s'était rendu maître de plusieurs châteaux des Apennins, appartenant à de petits seigneurs. Les Florentins lui déclarèrent la guerre et le forcèrent de leur rendre, en 1337, sa seigneurie d'Arezzo. Acquisition d'Arezzo, 1337.

Vers ce temps, le gouvernement de Florence éprouva une nouvelle altération. Il s'y était établi une oligarchie de douze citoyens, qui avaient trouvé moyen de s'emparer tellement des élections, qu'elles ne pou- Oligarchie de douze plebeiens, et tyrannie de Jacques-Gabriel de Gobbio, capitaine du peuple, 1340.

[1] Voy. p. 21 et 103 de ce vol.

vaient jamais tomber que sur les personnes qu'ils désignaient eux-mêmes. Pour se donner un appui, ils revêtirent, en 1340, du titre de capitaine du peuple, *Jacques Gabrielli* d'Agubbio ou de Gubbio, dont le père y avait jadis exercé cette autorité [1] avec tant de passion, qu'il fut cause que les Florentins rendirent une loi injuste qui excluait tous les gens d'Agubbio de toutes les fonctions publiques à Florence. Ce fut au mépris de cette loi que les oligarques appelèrent Gabrielli. Ce juge arbitraire établit un système de proscription envers les nobles, tendant à les dépouiller des châteaux qu'ils possédaient dans le territoire de Florence. Les familles des Bardi et des Frescobaldi, ayant opposé de la résistance à l'oppression, furent exilées; elles allèrent se fixer à Pise.

Guerre de Pise, 1341.

En 1341, Mastino della Scala ayant perdu Parme[2], et désespérant de se maintenir à la longue à Lucques, vendit cette ville aux Florentins, qui furent empêchés par les Pisans de s'en mettre en possession[3]. Dans la guerre qui s'éleva à ce sujet entre les deux républiques, les Pisans eurent pour alliés tous les nobles que les oligarques de Florence avaient expulsés. Le seigneur de Milan envoya aux Florentins un secours de 2,000 hommes, commandés par Jean Visconti d'Oleggio, son neveu. Les bourgeois de Florence, peu accoutumés au métier des armes, furent obligés de confier à des étrangers le commandement de leurs troupes. Mal servis par ces généraux, ou les soupçonnant de

[1] Voy. vol. VI, p. 90. [2] Voy. p. 21 de ce vol.
[3] Voy. p. 103 de ce vol.

ion, pour avoir permis que Lucques fût effecti-nt prise par les Pisans [1], ils offrirent, le 1.er août , le titre de capitaine de justice et de comman- général de l'armée à *Gaulthier de Brienne*, fils lui auquel les Catalans avaient enlevé, en 1312, ché d'Athènes, pour le transférer aux rois de [2]. Ce prince, dont les Florentins avaient ap- connaître le caractère atroce, lorsqu'en 1326 it résidé en leur ville comme vicaire du duc de ›re, se concilia la faveur de la populace en exer- sa nouvelle charge avec la plus grande rigueur e les individus que le peuple haïssait. En em- nt les artifices des démagogues, si bien connus, i pourtant ne manquent jamais leur effet, il se férer, le 8 septembre 1342, la souveraineté à vie, l'on n'avait jamais vu à Florence. Les *Ordi- nti della giustizia* de 1292 [3], et le gonfalon de époque, ces deux monumens du despotisme po- re, furent brûlés. Quoique les anciennes répu- es d'Arezzo, de Pistoïa, de Colle, San Gimi- et Volterra fussent dépendantes de Florence, c d'Athènes se fit donner la souveraineté par me de ces villes en particulier. Il s'entoura d'un de troupes composé de Français et de Bourgui- s, et établit un gouvernement vraiment tyran- . Pour se débarrasser de la guerre de Pise, cause

Gaulthier de Brienne s'empare de la souveraineté de Florence, 1342.

[1] oy. p. 23, 92, 103 de ce vol.

[2] oy. au chap. suivant. Nous avons dit (p. 72 de ce vol.), qu'il ncore seigneur d'Argos et de Napoli de Romanie.

[3] oy. vol. VI, p. 88.

de son élévation, il abandonna Lucques à cette ville pour quinze ans. C'était, dit Machiavel, un homme avare et cruel, d'un accès difficile, arrogant, aimant mieux régner sur des esclaves que sur des sujets affectionnés. Sa physionomie n'inspirait pas de confiance; il était noir, petit, sa barbe était mince et longue.

Origine des Ciompi.

Quoique, pour maintenir son despotisme, Brienne flattât la multitude en conférant toutes les places à des gens des plus basses classes que dès-lors on commença à nommer *Ciompi*, par corruption du nom de Compères que les Français leur donnaient familièrement; cependant son avarice excita bientôt un mécontentement général. Il conclut alors une alliance avec les Pisans, Mastino della Scala, le margrave d'Este et Thaddée de Pépoli, seigneur de Bologne : tous ces alliés se garantirent réciproquement leurs seigneuries. Cette ligue ne sauva pas Gaulthier de Brienne.

Trois conspirations se forment à la fois contre Gaulthier de Brienne.

Il se forma à Florence trois conjurations, dont aucune n'avait la moindre connaissance de l'existence des deux autres, et dont chacune projeta une manière différente de surprendre le tyran; l'une était composée de nobles, la seconde de la haute bourgeoisie, la troisième de gens de métiers. Le duc ayant eu quelques soupçons, fit arrêter, le 25 juillet 1343, Antoni di Baldinaccio des Adimari, chef d'une des trois conspirations, et donna ordre à trois cents citoyens des premières familles de venir le lendemain au palais pour délibérer sur les affaires publiques, comme, pour conserver la faveur du peuple, il avait coutume de faire quelquefois. Parmi les citoyens convoqués,

trouvèrent des membres des trois conspirations; ils supposaient qu'ils étaient appelés pour être égorgés; cette peur rapprocha les citoyens, et il y eut pendant la nuit des communications qui découvrirent l'existence des trois conspirations. Toutes les trois se réunirent; le lendemain le peuple prit les armes; les soldats du duc furent culbutés, et lui-même fut assiégé dans son palais. L'évêque de Florence, de la maison d'Acciaioli, qui était chef d'une des trois conspirations, s'entremit comme médiateur entre Gaulthier et le gouvernement provisoire, qu'on avait composé de sept nobles et de sept bourgeois. Le duc fut obligé d'abandonner à la fureur du peuple deux des ministres de sa tyrannie, qui furent mis en pièce, et de renoncer à tout droit qu'il pourrait avoir acquis par son élévation. On le conduisit ensuite, le 6 août, bien escorté, hors du territoire de la république. La révolution dont nous venons de parler coûta aux Florentins Pistoïa, qui se remit en liberté, et se plaça sous la protection des Pisans; Arezzo, auquel ils accordèrent volontairement la liberté et une alliance qui successivement se changea en domination; et Volterra qui se soumit de nouveau à son ancien seigneur, Ottaviano des Belforti, et se plaça comme Pistoïa sous la protection de Pise. Les Florentins furent obligés de racheter la plupart des autres places fortes de leur territoire des gouverneurs auxquels le duc d'Athènes en avait confié la garde.

Il est expulsé, 1343.

Les Florentins perdent Pistoia, Arezzo et Volterra.

Les quatorze commissaires nommés par intérim appelèrent une *balie*, espèce de convention na-

Le tiers des places, dans le gouvernement de Florence, est réservé aux nobles, juillet 1343.

tionale, composée de trente-deux députés nobles et de soixante-huit plébéiens, pour régler la forme de gouvernement. Elle déclara les nobles admissibles à toutes les places et leur en réserva le tiers. Comme il existait une grande inégalité de fortune entre les six Sesti que formaient les citoyens, et qu'il en résultait aussi une grande inégalité dans le montant des contributions, on fit une nouvelle division, et les Sesti furent remplacés par quatre quartiers. Le nouveau gouvernement fut composé de douze prieurs, trois par quartier; savoir un noble et deux plébéiens, assistés d'un conseil de quatre nobles et quatre plébéiens. Tous les deux mois ce gouvernement devait se renouveler.

S'il faut en croire les historiens florentins, la noblesse abusa sur-le-champ de la faible influence que cette forme du gouvernement lui avait donnée; ils disent, sans citer des exemples précis, que l'arrogance qu'elle affecta et l'injustice de son administration révoltèrent le peuple qui s'aperçut qu'au lieu d'un tyran il s'en était donné mille. On ne conçoit pas comment, ne prenant part au gouvernement que pour un tiers, la noblesse a pu dans peu de semaines mériter ce reproche; car la nouvelle seigneurie n'atteignit pas même le moment fixé pour le premier renouvellement. Le 22 septembre, la populace, soutenue par l'évêque, prélat d'un caractère versatile, qui, après avoir flatté en chaire le duc d'Athènes, était devenu un des instrumens de sa perte, avait ensuite soutenu la noblesse, et se trouvait maintenant à la

Révolution du 22 septembre 1343, contre les nobles.

tête du parti populaire ; la populace, dis-je, força les prieurs et le conseil d'abdiquer et établit à leur place un gouvernement entièrement composé de plébéiens.

Bientôt la ville fut désolée par une disette factice ; les nobles à qui appartenait la plupart des campagnes, resserrèrent leurs magasins, ou ne vendaient les grains qu'à des prix fort élevés. André Strozzi, d'une de ces familles plébéiennes qui, depuis l'abaissement des grands, formaient une noblesse d'un nouvel ordre, fonda sur cette circonstance l'espoir de se rendre maître de la république. Il plaignait le peuple, blâmait la dureté des nobles et l'incapacité des prieurs, et faisait vendre pour son compte des grains à meilleur marché. S'étant ainsi formé un nombreux parti, il se mit un matin à la tête de 4,000 hommes, et essaya de s'emparer du palais de la république. Son entreprise ne réussit pas, grâce à la vigueur avec laquelle le marquis de Valiano, alors podestà, défendit le palais de la république, et Strozzi fut obligé de prendre la fuite ; mais l'évènement qui venait de se passer donna aux nobles l'idée de rentrer, par la force et à l'aide du même peuple, dans la jouissance de leurs droits. Ils s'armèrent, fortifièrent leurs palais, firent provision de munitions et appelèrent à leur secours la noblesse d'autres parties de l'Italie. Le peuple, voyant ces préparatifs, en fit de son côté et réclama l'assistance des Siennois et des Pérousins. Tout étant prêt, la guerre civile commença ; les historiens ne fixent pas la date précise de cet évènement ; mais il arriva avant la fin de l'année 1343.

La noblesse en deçà de l'Arno avait pris trois différentes positions, couvertes par le palais des Cavicciuli, par ceux des Pazzi et des Donati, et par celui des Cavalcanti. De l'autre côté de la rivière les Nerli, les Frescobaldi et Manelli, les Rossi et Bardi défendaient les trois ponts. A la tête des plébéiens se trouvèrent les Médicis et les Rondinelli. Après trois heures d'un combat sanglant le peuple se rendit maître de la partie de la ville située en deçà de l'Arno; il fut beaucoup plus difficile de s'emparer de l'autre rive où les Nerli surtout et les Bardi firent une longue résistance; mais enfin ils succombèrent sous la multitude qui pilla et détruisit une foule de palais.

Rétablissement de l'ordonnance de justice de 1292

Sous la direction des Médicis, la forme de gouvernement fut changée. On nomma huit prieurs des arts, tous pris dans les trois classes dans lesquelles le peuple se divisait déjà, savoir deux de la haute bourgeoisie, trois de la moyenne et trois de la petite; le gonfalonier faisait le neuvième. L'ordonnance de justice de 1292 fut remise en vigueur, et tous les nobles furent exclus du gouvernement, à l'exception de cinq cents individus, qui, tombés dans la pauvreté, ou ayant mérité, par leur affabilité ou par leur courageuse résistance, la faveur du peuple ou son estime, furent rayés du rôle des nobles et *élevés* au rang de plébéiens. Telle fut la dernière entreprise de la noblesse contre le peuple; depuis ce moment, renonçant aux armes, elle dégénéra tellement, dit Machiavel, qu'à la fin il ne resta plus dans Florence aucune vertu belliqueuse.

Ce fut à cette époque que la peste qui désola toute l'Europe, et que Boccace a décrite, fit mourir au-delà de 96,000 individus dans la seule ville de Florence. L'historien Ammirato fait à ce sujet une observation qui nous paraît intéressante sous le rapport de la psychologie. La diminution de la population fut, d'après cet écrivain, un moindre mal que la corruption des mœurs qui en naquit. Le petit nombre de personnes de familles opulentes qui survécurent à ce désastre, se trouvant tout à coup enrichies par la dépouille de ceux qui avaient succombé, comme pour s'étourdir et étouffer le souvenir de leurs pertes, se plongèrent à corps perdu dans la dissolution et les débauches, croyant ne pouvoir assez tôt dissiper des richesses auxquelles était attaché le souvenir de ce qu'ils avaient eu de plus cher au monde. On ne vit plus que banquets, jeux, équipages magnifiques, femmes entretenues, et riches vêtemens. De la noblesse le luxe passa aux classes inférieures; on croyait assister à une mascarade, en voyant les bourgeois et leurs femmes se pavaner dans les robes qui avaient appartenu aux nobles morts de la peste, et se livrer à la joie et à l'oisiveté comme si ces richesses acquises sous de si horribles circonstances devaient durer éternellement. Le prix de la main-d'œuvre haussa extraordinairement, parce que les ouvriers ne voulaient mettre la main à l'ouvrage sans des salaires extravagans. Les magistrats furent obligés de mettre des bornes à la profusion, surtout à celle des noces, qui furent plus fréquentes que jamais, comme si on avait voulu se hâter de

réparer les pertes que la population avait souffertes.

Le même écrivain, en parlant de la peste de 1349, dit qu'elle enleva entre autres Jean Villani. « Nous reconnaîtrons, ajoute-t-il, en lui un des grands ornemens du nom florentin, si, sans nous laisser dominer par la jalousie, nous considérons que la langue toscane n'a peut-être pas de plus ancien historien, mais certainement pas de plus détaillé (copioso); aussi voyons-nous recourir à cette source abondante tous ceux qui veulent réunir les évènemens des siècles passés dans tel état ou telle principauté que ce soit. Il a eu pour successeur dans l'histoire d'abord Matthieu, son frère, et ensuite Philippe, fils de celui-ci. »

Les Florentins eurent, en 1350, le chagrin de voir Bologne, leur voisine, et leur boulevard contre l'ambition des maisons souveraines de la Lombardie, surtout depuis qu'ils avaient perdu Pistoïa, tomber entre les mains des Visconti, de ces ennemis de toutes les républiques. Il est vrai qu'en 1351 ils affermirent leur pouvoir à Prato, ville soumise à la famille des Guazzalotri sous la protection des Florentins, en réunissant définitivement ce petit état à leur territoire; mais ce territoire restait toujours ouvert du côté de Bologne tant que Pistoïa ne leur appartenait pas. Craignant d'un instant à l'autre que cette ville ne tombât au pouvoir des Visconti, ils prirent le sage parti de transiger avec elle le 24 avril 1351. Pistoïa conserva son indépendance, mais reçut garnison florentine dans sa

Acquisition de Prato, 1351.

citadelle et dans les deux châteaux de Serravalle et de Sambuca, situés dans les Apennins.

Une diète des Gibelins, tenue en juillet 1351, à Milan, excita un grand orage contre Florence. A la tête d'une armée de 13,000 hommes, Jean Visconti d'Oleggio envahit le territoire de cette république, dévasta les environs de la capitale, puis entra dans le Val di Mugello et assiégea Scarperia. Ce siège dura soixante jours pendant lesquels Visconti livra plusieurs assauts sans réussir à s'emparer de la place, grâce à la belle défense de Jacques del Fiore, et de deux individus de la famille de Médicis, nommés Jean et Salvestro, que la seigneurie créa chevaliers; quelques nobles qui s'étaient distingués furent récompensés par l'admission dans le corps des plébéiens.

Après la retraite de Visconti, les villes de Florence, Sienne, Pérouse et Arezzo conclurent une alliance étroite pour leur défense; mais voyant la puissance des Visconti solidement établie, même à Bologne, par la réconciliation de Jean Visconti avec le pape, les républiques alliées conclurent la paix avec ce seigneur, à Sarzane, le 31 mars 1353.

Avant la signature de la paix de Sarzane et avant la réconciliation des Visconti avec l'Église, les Florentins avaient secrètement appelé en Italie Charles IV [1], dans l'espoir de trouver en ce monarque un protecteur contre le seigneur de Milan. Ils cessèrent de désirer son arrivée depuis la conclusion du traité; mais l'alliance formée en 1353 par les Vénitiens contre Négociations entre Florence et Charles IV.

[1] Voy. vol. VIII, p. 55.

l'archevêque de Milan, donna suite aux négociations entamées par Florence, et Charles IV se rendit en Italie. Son arrivée mit les Florentins dans le plus grand embarras. Charles IV se présenta comme chef de l'empire germanique, résolu de revendiquer les droits que les Charlemagne et les Othon avaient pratiqués en Italie. A ses yeux, Florence et toutes les républiques d'Italie étaient des villes du domaine impérial qui avaient usurpé l'indépendance. Toute la Lombardie avait reconnu son autorité; Florence avec ses alliés, Sienne, Pérouse et Arezzo lui résisteraient-elles? Charles IV était entouré de tous les nobles gibelins que les Florentins avaient expulsés de leur ville, dépouillés de leurs châteaux; tous réclamaient la justice de l'empereur, tous voulaient se venger du parti guelfe qui les avait opprimés.

Mais il fallait à Charles IV de l'argent; le besoin d'argent le rendait facile, et on pouvait tout obtenir de lui pourvu que les dehors fussent sauvés et que la majesté de l'Empire fût ménagée. En reconnaissant la suzeraineté d'un prince qui allait s'éloigner pour ne revenir peut-être jamais, on pouvait avoir l'air de faire seulement un acte respectueux qu'on interpréterait ensuite comme on voudrait, et l'on était sûr que pour une simple formalité accompagnée de quelque argent, on achèterait des concessions réelles. Telles furent les bases sur lesquelles les prieurs des arts de Florence négocièrent. Lorsqu'on fut d'accord sur tous les points, Charles IV publia le traité dans une espèce de cour plénière qu'il tint à Pise le 21 mars

Traité de Pise de 1355 : la république de Florence se reconnait dépendante de l'Empire.

355. L'empereur annulait toutes les condamnations t amendes prononcées par Henri VII contre la ville t les habitans de Florence [1], ainsi que contre les omtes et seigneurs ayant leurs possessions dans son erritoire; et les rétablit en leurs honneurs, dignités t droits. Florence conservera ses lois municipales, cou-umes et statuts, et pourra s'en donner par la suite le nouveaux, pourvu que ce soit en conformité du lroit commun. Les prieurs des arts et le gonfalonier de la justice seront, tant que Charles IV vivra, vicaires impériaux inamovibles. Pour éviter que sa présence n'excitât des troubles à Florence, l'empereur promit de ne pas y venir ni dans aucune autre ville du territoire florentin. Les députés de Florence lui rendirent publiquement l'hommage lige, lui prêtèrent le serment de fidélité en sa qualité d'empereur élu, et prirent l'engagement de lui payer pour tous les droits impériaux échus la somme de 100,000 florins d'or, et à l'avenir 4,000 par an, et de s'acquitter de tout ce qu'ils devraient à l'Empire. Ainsi Florence perdit cette souveraineté absolue que plus qu'aucune autre ville d'Italie elle avait affectée, reconnut sa dépendance de l'empire germanique, et entra dans la catégorie de ce qu'on appelait villes impériales, c'est-à-dire villes exemptées de toute juridiction d'un duc ou d'un comte, et de toute juridiction séculière d'un évêque, régie par ses propres lois et par l'empereur, sans intermédiaire, et placée sous la souveraineté de l'Empire en corps et de son chef.

[1] Voy. vol. VII, p. 385.

Les Florentins s'emparent de Volterra, 1361.

Depuis 1343 que Volterra s'était soustraite à l'obéissance de Florence [1], cette ville était déchirée par des factions, dont ne put la sauver la protection de Pise à laquelle elle s'était soumise. Les Florentins ayant été avertis que Bocchino dei Belfredotti ou Belforti, qui était en possession de la souveraineté de Volterra, voulait la vendre aux Pisans, prévinrent ce marché et occupèrent, en octobre 1361, la citadelle de Volterra, en déclarant toutefois que leur intention était de tenir garnison pendant dix ans dans cette forteresse, mais qu'ils maintiendraient la liberté des habitans. Ce fut là une des raisons de la guerre entre Florence et Pise qui éclata en 1362, et qui fut terminée en 1364 [1].

Guerre de 1375 contre le pape.

Nous avons parlé de celle que les Florentins, alliés aux autres républiques de la Toscane et à Visconti de Milan, entreprirent, en 1375, contre le pape Grégoire XI; guerre qui occasiona la révolte de presque toutes les villes de l'État ecclésiastique [2]. Ce furent les tracasseries que fit aux Florentins Guillaume de Noellet, cardinal et légat du pape à Bologne, qui leur mirent les armes à la main. Le légat lâcha Jean Hackwood sur leur territoire; pour le sauver d'une dévastation complète, les Florentins payèrent à ce condottiere une somme de 130,000 florins d'or. Ils portèrent un coup presque mortel à l'empire séculier du pape, en promettant leur appui aux peuples qui voudraient se soustraire à la domination de l'Église. Toutes les villes de l'État ecclésiastique se déclarèrent

[1] Voy p. 94 de ce vol. [2] Voy. vol. VII, p. 122.

ibres ; à l'exception de Rimini où les Malatesti restè-
ent fidèles au pape.

Le pape cita les Florentins au consistoire du 3 fé-
rier 1376, pour rendre raison de leur conduite. Ils
nvoyèrent à Avignon trois ambassadeurs qui plaidè-
ent leur cause avec infiniment de hardiesse et beaucoup
l'éloquence ; mais cette défense ne valut aux Floren-
ins qu'une excommunication foudroyante. Lorsque
Donato Barbadori, un des ambassadeurs florentins,
ntendit prononcer cette sentence, se tournant vers un
rucifix qui était au milieu de l'assemblée, il appela
lu jugement inique des hommes à la justice de Dieu,
et termina son appel par ces mots du psalmiste : *Res-
icias me Deus, salutaris meus adjutor esto, ne de-
elinquas me, quoniam pater meus et mater mea
lerelinquerunt me.*

Le commencement de l'année 1378 vit s'ouvrir à Sarzane des conférences pour le rétablissement de la paix entre le pape et les Florentins ; mais la nouvelle de la mort de Grégoire XI, survenue le 27 mars, fit dissoudre le congrès. Urbain VI signa à Tivoli, la même année, la paix avec les Florentins qui lui payèrent 230,000 florins et furent relevés de l'excommunication. Paix de Tivoli de 1378.

L'année 1378 est en même temps l'époque du grand schisme d'Occident et celle d'une violente révolution à Florence. Il existait dans cette commune un germe de discorde qui remonte au changement de gouvernement qui avait eu lieu en 1343. Les nobles étaient exclus de toutes les places ; tous les plébéiens pouvaient

y parvenir : telle était la loi. Mais les constitutions des états ne reposent pas sur des lois écrites; pour être assises sur des fondemens solides, il faut des institutions politiques consacrées par le temps. La plus parfaite égalité régnait parmi les plébéiens; la noblesse seule était dégradée. Mais l'égalité ne convient pas plus aux plébéiens ambitieux qu'aux nobles, quoique les uns comme les autres la portent souvent à la bouche.

Loi du divieto En vertu d'une loi qu'on nommait *Divieto*, deux hommes du même nom ne pouvaient pas se trouver à la fois parmi les membres du gouvernement. Or les familles anciennes étaient très-nombreuses; les nouvelles connaissaient à peine leurs parens, qui ordinairement portaient des noms très-différens. Il arriva ainsi qu'au défaut d'un nombre suffisant d'individus de familles anciennes, le gouvernement tomba successivement entre les mains d'hommes nouveaux, le plus souvent incapables. A cet inconvénient assez grave il venait s'en joindre un autre plus pernicieux : il existait à Florence un usage incompatible avec l'égalité. Après la révolution de 1266[1] on avait institué, sous le nom de *capitaines de parti*, quatre et ensuite six fonctionnaires chargés d'administrer les biens confisqués sur les Gibelins : ils étaient renouvelés par le sort tous les deux mois. Les capitaines de parti qui entrèrent en fonction en 1358, stimulés par Uguccione dei Ricci, chef d'une famille jalouse de celle des Albizzi, firent publier une loi qui décernait une peine arbitraire depuis une amende de 500 livres jusqu'à la

[1] Voy. vol. VI, p. 83

de la vie contre tout Gibelin ou non vrai Guelfe urait accepté un emploi public; la qualité de Gi- se prouvait par six témoins que les capitaines de et les conseillers des arts jugeaient dignes de foi, que l'accusé pût les argüer de faux. Cette loi ab- excita tant de mécontentement qu'il fallut la fier. On porta le nombre des capitaines de parti f, en leur en ajoutant trois dont deux seraient classe des artisans, et on statua que, pour con- ier quelqu'un comme Gibelin, il fallait le témoi- de vingt-quatre témoins. Ensuite au lieu de pro- d'emblée contre ceux qui, se croyant Guelfes, nt accepté une place par erreur, les capitaines rti introduisirent l'usage d'*admonéter* (c'était le e) tous ceux qu'ils soupçonnaient être Gibelins et voulaient, comme tels, écarter des fonctions, pas s'exposer à une punition, en acceptant un oi auquel ils n'étaient pas propres à cause de leurs ons politiques. Ainsi deux partis se privaient mu- ment du droit de cité, en employant le divieto e les anciennes familles, et l'admonition con- s nouvelles.

Loi de 1358 pour la punition des Gibelins qui auraient accepté une place.

ascendant que la faction des Albizzi prit sur les aines de parti, ne tarda pas à faire tourner cette ontre les Ricci, qui en étaient les auteurs. Toute ublique de Florence se partagea alors entre les deux s des Ricci et des Albizzi, jusqu'à ce qu'en 1372, balie, nommée pour apaiser les troubles, exclut, cinq ans, les deux familles de toute magistrature. uoique la tranquillité fût ainsi rétablie pour quel-

Factions des Ricci et des Albizzi.

que temps, néanmoins la république continuait d'être divisée entre deux factions, celle des Albizzi ou des plus anciennes familles plébéiennes guelfes qu'on commençait à cette époque à nommer la noblesse populaire ; et celle des Ricci dans laquelle s'étaient jetés les Médicis, quoiqu'appartenant à la noblesse populaire. Ce dernier parti qu'on nommait alors gibelin, quoiqu'il fût tout démocratique, avait pris le dessus pendant la guerre avec Grégoire XI, et les Huit de la guerre, conseil auquel la seigneurie avait confié la direction de cette guerre, étaient tous de la faction des Ricci.

Les Ciompi ou la Canaille se rendent maîtres du gouvernement, 1378.

Aussitôt que la paix fut rétablie, le parti des Albizzi qui, par une singulière contradiction, se trouvait être à la fois le parti guelfe et le parti aristocratique, ayant à sa tête Pierre des Albizzi et Lapo de Castiglionchio, s'occupa des moyens de réduire l'autorité des Huit de la guerre; mais Salvestro de Médicis, de la faction des Ricci, prévint toutes leurs mesures. Se trouvant investi, le 18 juin 1378, de la charge de gonfalonier qui lui donnait le droit de proposer de nouvelles lois, il fit passer d'une manière tumultuaire, au conseil du peuple une loi qui diminuait l'autorité des capitaines de parti et adoucissait celle qui punissait les Gibelins, que dis-je? ceux qui s'étaient rendus suspects d'un penchant pour ce parti.

On a souvent éprouvé qu'il est plus facile d'imprimer au peuple un mouvement que de l'arrêter dans sa marche. Lorsqu'on consulta les citoyens de Florence

sur un des vices qui s'étaient glissés dans le gouvernement, ils trouvèrent qu'il y avait d'autres abus qui exigeaient également une réforme. La division en sept arts majeurs et quatorze mineurs subsistait toujours ; mais les arts mineurs étaient très-jaloux des autres qui réunissaient le pouvoir et la richesse. Il y avait des classes d'artisans très-utiles dont, à l'origine des arts majeurs, on n'avait pas formé de catégorie particulière, et qui depuis avaient été réunis à celui des arts duquel leur profession semblait dépendre ; il en arrivait que lorsqu'un homme d'une telle profession avait à se plaindre d'un citoyen exerçant un art auquel sa profession avait été adjointe, il avait pour juges des hommes du même art que son adversaire, et ayant le même intérêt. Ainsi, pour donner un exemple, les cardeurs de laine, les teinturiers, les tisserands, etc., se trouvaient aggrégés à l'art des fabricans de draps, avec lesquels ils avaient le plus souvent des démêlés. Enfin il y avait une classe inférieure de manouvriers, de portefaix, d'hommes de peine, qui ne voyaient dans la liberté que le privilège de l'oisiveté et l'impunité du vol. On les nommait Ciompi [1].

Tout à coup, le 22 juin 1378, tous les arts mineurs, par un mouvement qui paraissait spontané, prirent les armes pour attaquer et piller les maisons des Albizzi. Les prieurs alarmés nommèrent une balie pour réformer la république : on abolit la loi sur l'admonition, et celles qui donnaient un pouvoir si odieux aux capitaines de parti. Mais les arts firent de nou- Révolte de Ciompi.

[1] Voy. p. 130 de ce vol.

velles demandes, d'où résulta la plus grande confusion, au milieu de laquelle les Ciompi prirent subitement les armes pour se mettre à la tête du gouvernement. La lie du peuple marcha de maison en maison pour piller et incendier toutes celles dont le propriétaire était désigné comme suspect : après avoir passé ainsi une journée entière à *faire justice*, vers le soir ces hommes s'avisèrent d'exercer un acte de souveraineté, en conférant l'ordre de la chevalerie à soixante-quatre individus. Salvestro (ou Silvestre) de Médicis et Thomas Strozzi furent de ce nombre.

Michel di Lando, chef des Ciompi, les réduit à l'ordre.

Le lendemain, 22 juillet, les Ciompi dictèrent les lois qu'ils voulaient voir introduites, comme l'érection de nouveaux arts ou tribus, l'admission au gouvernement d'un certain nombre de prolétaires, un délai de deux ans pour tout ce que le peuple devait aux Monts de piété. De nouvelles demandes furent faites les jours suivans, et les Ciompi se portèrent à des excès sans fin. Après avoir forcé tous les prieurs d'abdiquer, la populace se répandit dans le palais de la république. A sa tête un cardeur de laine, nommé Michel de Lando, marchant pieds nus et couvert d'habits déchirés, montait le grand escalier, portant le gonfalon de justice. Arrivé dans la salle des prieurs : « Ce palais est à vous, dit-il à la multitude; cette cité vous appartient : quelle est à présent votre volonté souveraine? » On lui répondit par acclamation que le peuple voulait qu'il fût gonfalonier de justice et qu'il réformât le gouvernement. Michel de Lando accepta : le courage, la modération de ce patriote, l'amour de

l'ordre qu'il avait contracté dans sa jeunesse en servant dans les armées françaises, sauvèrent la république.

Il commença par mettre fin aux incendies et aux pillages, en faisant ériger des potences pour tous ceux qui se permettraient de pareils excès. Averti ensuite que les Huit de la guerre, qui espéraient tirer avantage de cette révolution, allaient nommer une nouvelle seigneurie, il leur ordonna de se dissoudre, déclarant qu'il ferait connaître à l'univers que, pour sauver Florence, il n'avait pas besoin d'eux. Il fit élire ensuite une nouvelle seigneurie composée de neuf membres, y compris le gonfalonier, dont trois des arts majeurs, trois des arts mineurs et trois des arts récemment formés de menu peuple. Il serait peu intéressant de raconter en détail les évènemens subséquens. Michel, à la tête de sa seigneurie, rétablit l'ordre, sut faire respecter son autorité, dissipa les Ciompi en les combattant les armes à la main, et expulsa de la ville un millier des plus incorrigibles. Le terme de son office étant arrivé le 1.er septembre, il le déposa et fit nommer neuf autres prieurs. Lorsque les compagnies des arts, rassemblées pour les élections, virent paraître les trois prieurs choisis par les gens de la populace, elles les couvrirent de huées et déclarèrent qu'elles ne voulaient pas de pareils gens dans la seigneurie. La corporation nouvelle établie en faveur des Ciompi fut supprimée, et il fut décidé que la seigneurie serait composée de quatre prieurs des arts majeurs et de cinq des mineurs. Ainsi finit la singulière conspiration des Ciompi. Les chefs du parti gibelin,

George Scala, Salvestro de Médicis, Thomas Strozzi et Benedetto Alberti furent alors placés à la tête du gouvernement et s'y maintinrent par la faveur des arts mineurs. Ils pensaient néanmoins que leur autorité devait être cimentée par le sang, et ils firent condamner, en 1379, d'une manière tumultueuse, et exécuter Pierre Albizzi, un des plus illustres citoyens de Florence, Philippe Strozzi et les principaux chefs du parti de l'opposition. Ils établirent un comité de quarante-six membres chargés de faire une liste de suspects, dégradèrent plusieurs plébéiens en les faisant inscrire parmi les nobles, élevèrent plusieurs nobles de leur parti au rang de plébéiens, et prirent à leur solde le fameux condottiere Jean Hackwood. Enfin, au bout de trois ans, George Scala et Thomas Strozzi ayant poussé l'insolence jusqu'à soustraire, par la force, un criminel à la punition à laquelle il était condamné, cette violence produisit, en 1382, une nouvelle révolution qui exclut le parti démocratique du gouvernement, le remit entre les mains des Guelfes, abolit les tribus de menu peuple, et réduisit à un tiers, et l'année suivante à un quart, le nombre des prieurs à nommer par les arts mineurs. Le nouveau gouvernement commit l'ingratitude d'exiler le patriote Michel de Lando. *Maso des Albizzi* fut le chef du parti qui dès-lors gouverna la république.

Gouvernement du parti gibelin, 1378.

Révolution de 1382; Maso degl' Albizzi, chef du gouvernement.

Ce fut sous son administration que la république acquit définitivement Arezzo dont depuis si longtemps elle convoitait la possession. Elle était entrée en traités pour cela avec Charles III, roi de Naples,

Acquisition d'Arezzo de 1384.

dont les troupes avaient occupé cette ville, lorsque le célèbre Enguerrand VII de Coucy, arrivé en Italie[1], surprit Arezzo nuitamment le 29 septembre 1384, c'est-à-dire huit jours après que Louis d'Anjou, pour lequel il faisait cette conquête, était mort. Aussitôt les Florentins conclurent une ligue avec Pérouse, Lucques, Pise et Sienne, et, sous le commandement de Jean d'Obizzi, marchèrent sur Arezzo. Coucy qui, depuis la mort de celui qu'on nommait le roi de Naples, ne pensait qu'à ramener son armée en France, vendit, le 5 novembre, sa conquête aux Florentins pour 40,000 florins d'or. Quelques jours après, un accord semblable fut conclu avec le gouvernement napolitain du château d'Arezzo, dit Casseretto, dont Coucy ne s'était pas encore rendu maître. Les autres châteaux du territoire d'Arezzo se soumirent volontairement à la république.

En 1390 éclata la guerre de Florence et de Bologne contre Jean-Galéaz Visconti et ses alliés, le margrave d'Este et le seigneur de Mantoue; guerre dont François II Carrare profita pour faire une tentative de reprendre Padoue[2]. Visconti avait encore pour alliés les villes de Sienne et de Pérouse, les seigneurs d'Urbin, de Faenza, de Rimini et de Forli. Toutes les troupes réunies qui s'avancèrent contre Florence et Bologne se montaient à 15,000 chevaux et 6,000 fantassins, et étaient commandées par le célèbre Jacques del Verme. Les Florentins mirent Jean Hackwood à la tête de 6,000 hommes de cavalerie; les Bolonais en

Guerre de Milan de 1390.

[1] Voy. vol. VIII, p. 181. [2] Voy. p. 29 de ce vol.

armèrent 3,000 sous les ordres de Jean de Barbiano. Les Florentins furent bientôt délivrés d'une partie des troupes que le comte de Vertus envoyait contre eux, par la diversion que fit le duc Étienne II de Bavière en envoyant 6,000 cavaliers au secours de François de Carrare [1], et les alliés se virent assez puissans pour attaquer le margrave d'Este dans ses états et le forcer d'abandonner la cause de leur ennemi. Albert d'Este signa la paix le 30 octobre 1390.

Les Florentins firent une autre diversion à Jean-Galéaz. Ils prirent à leur solde Jean III, comte d'Armagnac, avec 15,000 chevaux, qu'il s'engagea à conduire de France en Lombardie. Il y arriva effectivement au commencement du mois de juillet 1391; il avait ordre de la république d'éviter tout combat jusqu'à sa réunion avec Hackwood qui s'était avancé jusqu'à Bresse et à quatre milles de Milan. Jacques del Verme avec 10,000 hommes s'était enfermé à Alexandrie. Le comte d'Armagnac, jeune seigneur de vingt-huit ans, par une singulière bravade, choisit l'élite des chevaliers français pour aller rompre leurs lances contre les portes de cette ville; quand Verme vit le petit nombre de ceux qui venaient l'insulter, il sortit de la ville, et les enveloppa. Les chevaliers français se battirent pendant plusieurs heures, mais enfin ils succombèrent à la supériorité des ennemis. Le comte d'Armagnac conduit à Alexandrie y mourut de ses blessures [2]. Son armée, attaquée par Jacques del

[1] [illegible]

[2] [illegible] Armagnac, telles

Verme, fut saisie d'une terreur panique et mit bas les armes. Les soldats furent dépouillés et ren-

que FROISSART les raconte. Jacques del Verme qui venait d'entrer dans Alexandrie, en fit une sortie secrète et tendit au comte une embuscade dans laquelle il tomba. La journée était excessivement chaude « Là avint au comte une trop grand' aventure d'armes, car il fut si oppressé et atteint de chaud qu'il ne se pouvoit aider, et cheut en très grand' foiblesse; et se bouta sur une aelle hors de la bataille, et nul n'entendoit à luy, fust amy ou ennemy. Si trouva assez près de là un aunoy et un petit ruisseau d'eau courant qui venoit au-dehors de celui aunoy; il sentist l'eau au pié avant qu'il la veist; et lui fut proprement avis qu'il estoit au paradis: et s'assit tout seul sur ce ruisseau sans que nul l'empeschast. Quand il fut assis, à grand' peine osta son bacinet, et demoura nue teste, couverte seulement d'une coiffe de toille. Puis se baissa, et plongea son visage en l'eau; et commença à boire tellement qu'il en vallut pis. Car en beuvant celle eau froide, la grand' chaleur qu'il avoit ne le laissoit saouler, et tant en beut et à tel outrage que le sang du corps lui froidit; et commença fort à entrer en foiblesse d'apoplexie et perdre la force de ses membres et le mouvement de la parole. Ne ses gens ne savoient qu'il estoit devenu.... Un escuyer du duc de Milan trouva le comte, et, quand il le veit, il eut très grand merveille qui c'estoit. Bien veoit qu'il estoit chevalier et homme de très grand honneur. Si lui demanda l'escuyer: Qui estes-vous? rendez-vous, vous estes mon prisonnier. Le comte entendit bien la parolle, mais parler ne peut; car il avoit jà sa langue morte et le palais si clos, qu'il ne faisoit plus que balbucier. Si lui tendit la main et fit signe qu'il se rendoit. »

« L'escuyer fit porter son prisonnier dans la ville et le coucha dans un lit. Il y fut long-temps avant que les vainqueurs rentrassent dans Alexandrie et que les portes fussent fermées. Un autre prisonnier à qui on le fit voir la nuit suivante, le reconnut et dit qui c'étoit. Le comte expira la même nuit. Le duc de Milan renvoya son corps avec honneur. »

voyés en France; les officiers retenus prisonniers.

Hackwood se trouvant très-exposé par la déroute des Français, se mit en retraite. Quand il fut arrivé dans la plaine Véronaise, Verme, qui le suivait, rompit les digues qui retiennent les eaux de l'Adige et inonda toute la plaine, de manière que le camp de l'Anglais placé sur un tertre fut subitement entouré d'eau. Verme lui envoya, par un trompette, un renard enfermé dans une cage; Hackwood lui fit dire que son renard n'était pas triste et qu'apparemment il savait comment il sortirait de sa cage. En effet, le manque de vivres ne permettant pas à Hackwood de rester plus long-temps sur sa colline, il y laissa son camp, entra dans la plaine inondée où ses chevaux avaient de l'eau jusqu'au ventre et glissaient continuellement dans la fange et le limon; après avoir marché ainsi toute une journée d'été et une partie de la nuit, il arriva à Castelbaldo sur la digue de l'Adige, appartenant au seigneur de Carrare, l'ami des Florentins. Après avoir donné à sa troupe le temps de se reposer, il passa l'Adige dont le lit était à sec et conduisit son armée en Toscane.

Paix de 1392. Antoniotto Adorno qui, en 1391, était remonté sur le trône ducal de Gênes [1], offrit sa médiation aux parties belligérantes. Les ambassadeurs s'accordèrent pour s'en remettre à l'arbitrage du doge et de Richard Caraccioli, grand maître de l'ordre de St.-Jean, alors établi à Rhodes. Les arbitres dictèrent, le 28 janvier 1392, les conditions de la paix sous la forme d'une

[1] Voy. p. 45 de ce vol.

sentence arbitrale. François de Carrare conserva Padoue. Il fut interdit aux Florentins de se mêler des affaires de Lombardie, à Jean-Galéaz de celles de Toscane.

François de Gonzague qui, dans cette guerre, avait été l'allié du seigneur de Milan, brouillé depuis avec lui, convoqua un congrès à Mantoue pour traiter d'une alliance entre les Guelfes. La confédération fut signée le 8 septembre 1392 : la république de Florence en faisait naturellement partie. Les violations de la paix de Gênes, que le comte de Vertus ou le duc de Milan se permettait sans cesse, firent recommencer la guerre en 1397. Les alliés remportèrent, le 28 août, une victoire brillante sur deux armées milanaises à la fois. L'une, que commandait Ugolotto Biancardo, assiégeait Governolo, au confluent du Mincio et du Pô ; l'autre, sous les ordres de Jacques del Verme, se trouvait vis-à-vis de ce château, sur l'autre rive du Pô. Le pont de bateaux qui établissait la communication entre les deux armées, fut détruit par la flotte du seigneur de Padoue, commandée par Pierre Bembo, noble Vénitien, qui prit cent soixante-dix barques milanaises. Charles Malatesta avec les Florentins et leurs alliés, attaqua Jacques del Verme, et François de Gonzague tomba sur Biancardo. Les deux armées furent totalement défaites, et leurs camps livrés au pillage. Les Vénitiens interposèrent alors leur médiation, et la paix fut signée à Venise, le 11 mai 1398.

Confédération des Guelfes, signée à Mantoue en 1392.

Nouvelle guerre de Milan de 1397.

Paix de Venise, 1398.

Nous avons rapporté ailleurs le projet formé par la

république, en 1401, de faire tourner les forces de l'empereur Robert contre la maison de Visconti [1], et les circonstances de l'acquisition de Pise qu'elle fit en 1406 [2]. Dans l'histoire des ducs de Milan, depuis la mort de Jean-Galéaz, nous avons vu la politique de Florence continuellement occupée des moyens de maintenir l'indépendance des divers états d'Italie, en posant des bornes à l'accroissement de ces princes. Il nous reste donc à rapporter seulement les révolutions que Florence a éprouvées, pendant la première moitié du quinzième siècle, dans l'intérieur de son gouvernement, avec quelques autres faits qui n'ont pas trouvé de place dans les récits précédens.

Jean-Galéaz et ses fils n'étaient pas les seuls ambitieux dont les Florentins contrarièrent les projets. Ladislas, roi de Naples, n'était pas moins à craindre dans le midi de l'Italie, que les Visconti l'étaient dans le nord. Si ceux-ci voulaient rétablir à leur profit le royaume d'Italie, Ladislas ne se proposait pas moins que de renouveler l'empire romain. Déjà il était maître de Rome, d'Ascoli, de Fermo, Pérouse, Todi et Assise, et demandait que les Florentins le reconnussent souverain de l'État de l'Église. Florence, au contraire, était bien décidée à le lui arracher, et elle engagea le fameux chef d'aventuriers, Braccio de Montone[3] qui s'était brouillé avec Ladislas, à passer au service de la république, ainsi que Malatesta de Pesaro.

[1] Voy. vol. VIII, p. 94. [2] Voy. p. 99 de ce vol.

[3] Voy. vol. VII, p. 218, et pag. 176 de ce vol.

La guerre commença en 1409. Ladislas ayant avec les forces supérieures envahi la Toscane et investi Cortone qui appartenait alors à Louis de Casale, les habitans lui ouvrirent leurs portes. Bientôt après, Louis II d'Anjou se réunit aux troupes de Florence et attaqua Rome. Son entreprise n'ayant pas réussi, il se laissa décourager et repartit pour Pise; mais après son départ, les Florentins prirent Rome, le 2 janvier 1410. Cependant se voyant faiblement soutenus par le pape et par Louis d'Anjou, ils prêtèrent l'oreille aux propositions de Ladislas. Le 7 janvier 1411, ils signèrent la paix avec lui; il leur céda Cortone avec les châteaux de Pierli et Mercatile.

Guerre avec Ladislas, roi de Naples, 1409.

Paix de 1411 et 1414.

Néanmoins, Ladislas ne pouvait renoncer à son plan ambitieux: le 31 mai 1413, il s'empara inopinément de Rome, et par suite de tout le Patrimoine de St.-Pierre : déjà les Florentins se préparaient à recommencer la guerre contre ce prince, lorsque Ladislas les engagea à signer la paix avec lui dans son camp, proche d'Assise, le 22 juin 1414. Il mourut six semaines après.

En 1417, Florence perdit Maso d'Albizzi, qui administrait la république depuis trente-cinq ans, digne, par ses talens et son courage, du poste élevé où la fortune l'avait placé, et considéré autant par ses vertus que par ses richesses. Son parti continua de gouverner la république, quoique Rinaldo, son fils, fût trop jeune pour occuper sa place dans les conseils; mais à côté de ce parti s'élevait un homme fort distingué par ses talens et sa fortune, quoique appartenant

Jean de Médicis devient le rival des Albizzi.

à une famille plébéienne : c'était *Jean de Médicis*. Il parvint, en 1421, à la place suprême de gonfalonier de justice. Idole du peuple, il devait son élévation à la modération de son caractère, plus porté à éteindre l'esprit de parti qu'à le nourrir, qui ne le rendait pas redoutable au parti aristocratique [1].

Depuis la mort du roi Ladislas, la politique des Florentins était devenue pour un instant toute pacifique; ils laissaient la Lombardie se débattre, dans son anarchie, entre les princes qui, depuis la mort de Jean-Galéaz Visconti, se disputaient les lambeaux de ses états. Par un traité signé au mois de janvier 1419, Florence était convenue avec Philippe-Marie, que réciproquement on ne prendrait aucune part aux évènemens qui se passeraient au-delà de la Magra et du Panaro [2]. Ce fut à l'ombre de cette paix que les Florentins firent, en 1421, l'importante acquisition de Livourne [3].

Guerre malheureuse avec le duc de Milan, 1423.

Les Florentins ne purent long-temps maintenir leur système de neutralité. Les intrigues de Philippe-Marie dans la Romagne, en violation du traité,

[1] Nous allons consigner ici un fait que nous trouvons dans l'Histoire de l'anarchie de la Pologne, par RULHIÈRE. Cet écrivain le donne, ainsi qu'il l'a appris, comme une simple tradition, mais qui expliquerait les liaisons que la famille des Médicis a, dans les premiers temps, et pendant plusieurs siècles, entretenues avec la Grèce : c'est que la famille des Mikali ou Iatrani, chefs des Maïnottes dans le Péloponnèse, avec lesquels les Russes eurent des liaisons en 1770, prétend être la souche des Médicis qui, transplantés en Italie, auraient ainsi traduit leur nom grec qui signifie médecin.

[2] Voy. Vol. IX, p. 359. [3] Voy. p. 55 de ce vol.

de 1419, les forcèrent à lui faire la guerre en 1423. Elle fut très-malheureuse pour eux. Pandolfe Malatesta, un de leurs généraux, fut battu, le 6 septembre 1423, à Ponte à Ronco. Charles Malatesta, seigneur de Rimini, son frère, qui fut alors nommé leur général en chef, fut défait, le 24 juillet 1424, à Zagonara, par Ange de la Pergola, et tomba entre les mains du vainqueur. Les Florentins avaient pris à leur solde les débris de l'armée de Braccio, échappés à la bataille d'Aquila, qui avait coûté la vie à ce grand capitaine [1]; ces troupes commandées par le comte Oddo, fils de Braccio de Montone, et par Nicolas Piccinino furent défaites une troisième fois, le 1.er février 1425, au Val de Lamone, où les paysans leur avaient dressé une embuscade. Oddo périt dans la mêlée, Piccinino fut fait prisonnier. Ce captif, conduit chez Guido-Antoine Manfredi, seigneur de Faenza, engagea celui-ci à abandonner le parti du duc de Milan : Manfredi lui déclara la guerre, le 29 mars 1425, et donna la liberté à son prisonnier; celui-ci ayant eu quelque différent avec les Dix de la guerre de Florence, passa au service de Philippe-Marie, auquel il resta fidèlement attaché jusqu'à la fin de ses jours.

Berardino de la Carda des Ubaldini, qui remplaça Piccinino dans le commandement des Florentins, fut battu, le 9 octobre 1425, à Anghiari par Guido Torello. Enfin, ces républicains furent défaits une sixième fois dans le cours d'une année, le 17 octobre, à Faggiuola. Tous ces désastres, suivis de la faillite d'une

[1] Voy. au chapitre suivant.

[illegible] des premières maisons de banque de Flore[illegible] qui avaient avancé des fonds au gouvernement, obligè- rent la seigneurie à implorer les secours des Vénitie[illegible] qui signèrent avec elle l'alliance du 14 décembre 142[illegible]

Alliance avec Venise, 1425.

La guerre fut suspendue à différentes repris[illegible] des traités de paix signés à Ferrare, le 30 décem[illegible] 1426, le 18 avril 1428, et le 26 avril 1433, aprè[illegible] défaite que Guid'-Antonio de Montefeltro, seign[illegible] d'Urbin, commandant l'armée florentine, éprouv[illegible] le 2 décembre 1430, sur les bords du Serchio, de [illegible] part de Nicolas Piccinino[2]. Ce jour-là toute l'artill[illegible] toutes les munitions des Florentins, et près de 4,0[illegible] chevaux tombèrent au pouvoir du vainqueur. Les Flo- rentins furent forcés de renoncer à la conquête [illegible] Lucques.

Trois paix de Ferrare, 1426—1433.

Pendant cette guerre, en 1428, Jean de Médic[illegible] qui depuis 1421 avait la principale direction des [illegible] faires à Florence, mourut en laissant à ses fils, *Co[illegible]* et *Laurent*, un bel exemple de modération, de bont[illegible] de désintéressement et de sagesse à suivre, et de gra[illegible] des richesses gagnées par le commerce, à faire valoi[illegible] pour se procurer des amis. Cosme, auquel avaient passé les talens et les vertus de son père, se mit à [illegible] tête du parti; c'était un homme doux, insinuant e[illegible] pacifique, qui avait pour principe qu'il valait mieu[illegible] vaincre ses adversaires par des bienfaits que par les armes, décidé néanmoins à recourir à celles-ci, s'il ne réussissait pas par des voies plus douces, à se main-

Cosme et Laurent de Médicis à la tête de la république.

[1] Voy. p. 74 de ce vol. où le millésime est faux.

[2] Voy. p. 107 de ce vol.

tenir à la tête des affaires. La fortune lui avait donné deux aides, tels qu'il les lui fallait, Ébérard de Médicis, et Puccio Pucci; l'un d'un caractère ferme, l'autre modérant par sa prudence ce qui, dans les plans d'Ébérard, pouvait être trop hardi, jouissait d'une si grande considération à Florence, que le parti des Médicis était le plus souvent nommé la faction de Pucci. *Renaud des Albizzi*, fils de Maso, parvenu à un âge où il pouvait aspirer à l'administration, se mit à la tête du parti opposé. Avec l'aide de Bernard Guadagni, que le sort avait désigné pour être pendant deux mois gonfalonier de justice, il réussit, au mois de septembre 1433, à opérer à Florence une de ces révolutions dont nous avons vu tant d'exemples. Cosme de Médicis fut arrêté et accusé d'avoir fait manquer la guerre de Lucques; une balie de deux cents citoyens le relégua pour dix ans à Padoue. Ce grand homme sortit de Florence le 3 octobre 1433 : la république de Venise le fit recevoir avec les plus grands honneurs, lorsqu'il entra sur son territoire.

Exil de Cosme de Médicis, 1433, par le parti des Albizzi.

Une année s'écoula; le sort appela aux fonctions de gonfalonier *Nicolas de Cocco Donati*, et dans la seigneurie huit magistrats dévoués, comme lui, au parti de Médicis. Cité à comparaître au palais, Renaud des Albizzi prit les armes; les exhortations d'Eugène IV, qui se trouvait dans ce moment à Florence, l'engagèrent promptement à les poser. Une balie nommée par le gonfalonier, prononça son exil et celui d'Ormanozzo, son fils, ainsi que de Ridolfo Poruzzi, Nicolas Barbadori et Palla Strozzi, ses amis. Cosme de Médicis

Chute du parti des Albizzi; retour de Cosme de Médicis, 1434.

revint en triomphe, et fut mis à la tête d'une balie à laquelle on accorda un pouvoir dictatorial. Elle ordonna le rappel de tous les exilés de la maison Albizzi, inscrivit tous les nobles, à un petit nombre d'exceptions près, dans la classe du peuple, remplit les urnes d'élection de nouveaux noms, en retira tous ceux du parti adverse, et ordonna que les magistrats ayant puissance de vie et de mort seraient toujours nommés parmi les chefs de leur parti, et que les exilés, le temps de leur proscription finie, ne pourraient rentrer, si des trente-sept collèges existans, trente-trois au moins n'approuvaient leur retour. Depuis cette révolution, qui est de l'année 1434 jusqu'à sa mort, qui arriva en 1465, Cosme de Médicis resta à la tête de la république, qu'il gouverna avec l'autorité d'un prince et avec la modération d'un citoyen vertueux. Il mérita de ses contemporains le titre de Père de la patrie, comme la postérité lui a décerné celui de restaurateur de la littérature.

La faction des Albizzi, ayant trouvé un asile à Milan, engagea Philippe-Marie à rompre la paix qu'il avait conclue en 1434. Ce fut alors que Florence prit à sa solde François Sforce, margrave d'Ancône, pour l'opposer à Piccinino. Une trève de dix ans, signée le 28 avril 1438, ouvrage de Sforce, détacha les Florentins de leurs anciens alliés, les Vénitiens, qui continuèrent seuls la guerre. La campagne ayant été malheureuse pour ces républicains, ils renouvelèrent, le 18 février 1439, leur alliance avec Florence : Sforce entra dans ce traité, et nous avons vu de quelle ma-

nière son arrivée en Lombardie changea la situation des affaires [1].

Pour punir les Florentins de leur intervention, et pour obliger Sforce à quitter la Lombardie, le duc de Milan forma une intrigue secrète avec Jean Vitelleschi, patriarche d'Alexandrie et ministre du pape Eugène IV, dont il possédait toute la confiance et qu'il trahissait. Vitelleschi, qui avait des motifs personnels de haine contre la république de Florence et contre Sforce, et qui commandait 3,000 hommes sur les frontières de la Toscane et de la Marche, proposa à Nicolas Piccinino, de réunir leurs forces pour accabler Florence et le margrave d'Ancône. Ce fut cette circonstance qui porta Piccinino à passer le Pô, le 7 février 1440, et à s'approcher de la Toscane. Cependant la correspondance de Vitelleschi tomba entre les mains des Florentins, qui la livrèrent au pape. Eugène IV, n'osant pas faire arrêter publiquement le patriarche qui se trouvait à Rome et allait partir pour l'armée, ordonna au commandant du château S. Ange de l'attirer sous quelque prétexte dans sa forteresse, et de ne plus l'en laisser sortir. La commission fut exécutée le 18 mars 1440; cependant Vitelleschi se voyant trahi, essaya de se défendre, et fut tué. Les troupes du pape furent envoyées au secours de Florence.

Cependant Piccinino entra en Toscane par le Mugello, et poussa ses courses jusqu'à l'Arno. La présence de Renaud des Albizzi à l'armée milanaise,

[1] Voy. vol. IX, p. 368.

ne causa pas de mouvement en sa faveur, comme cet émigré l'avait espéré ; mais la défection de François de Battifolle, seigneur de Poppi, ouvrit à Piccinino le Casentin, par où devaient arriver les troupes du pape. Cependant le siége de San Nicolo qu'il se vit obligé d'entreprendre, l'arrêta jusqu'au 25 mai, et donna aux Florentins le temps d'achever leur armement. L'armée du pape, commandée par son médecin Louis, qu'il avait nommé et patriarche d'Aquilée et général de ses troupes, arriva à Florence, et les Florentins prirent poste à Anghiari. Ce fut là que Jean-Paul Orsini, leur général, fut inopinément attaqué et presque surpris, le 29 juin 1440, par Piccinino, qui, rappelé en Lombardie, voulait mettre en sûreté le comté de Poppi. Son dessein ne réussit pourtant pas ; les Milanais furent mis dans une déroute complète ; mais l'indiscipline de l'armée victorieuse, toute composée de chefs isolés, empêcha les Florentins de tirer tout le parti possible de cette victoire. La petite principauté de Poppi, qui depuis cinq cents ans avait obéi à la même famille, fut confisquée par les Florentins. La paix entre toutes les parties belligérantes fut signée à Capriana, le 20 novembre 1441, ou plutôt dictée par François Sforce, comme arbitre [1]. Toutes les parties furent rétablies dans leurs anciens droits et leurs anciennes limites.

La principauté de Poppi est réunie à l'état de Florence.

Puissance de Cosme de Médicis.

Cosme de Medicis dirigeait toujours les conseils de la république ; il usa de son pouvoir avec modération et douceur ; mais il employa tous les moyens pour res-

[1] Voy. vol. IX, p. 371.

serrer de plus en plus l'exercice de la souveraineté entre les mains d'un petit nombre de citoyens. La seigneurie de 1444 se fit attribuer par les conseils le pouvoir d'une balie; elle restreignit alors le nombre de ceux qui pouvaient entrer dans la seigneurie, et rendit le gouvernement oligarchique; mais c'était une oligarchie démocratique, puisqu'aucune autorité n'était donnée à vie ni pour un long espace de temps : les conseils, les juges, le chef de l'état, tout se renouvelait fort souvent. En 1452, Cosme fit attribuer à cinq citoyens seulement, le droit de nommer la seigneurie; on pense bien que ces cinq électeurs lui étaient entièrement dévoués. Un seul homme balançait son autorité; c'était *Néri Capponi*, grand homme d'état et militaire expérimenté, qui avait maintenu son indépendance entre les factions des Albizzi et des Médicis. Quoique toujours indépendant de Cosme, et souvent opposé à ses conseils, il vécut constamment en amitié avec lui, jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1455. Nous trouverons Cosme de Médicis dans la période suivante, comme dans celle-ci, à la tête de l'administration de la république.

SECTION VI.

République de Bologne, jusqu'en 1453.

L'histoire de Bologne ne devient intéressante que dans le quatorzième siècle. Cette ville où l'autorité des souverains pontifes était anéantie depuis qu'ils résidaient à Avignon, était libre de la même manière que l'étaient Pise et Lucques, Florence et Sienne.

Constitution de cette république.

La constitution de Bologne avait quelque chose de particulier, qu'on ne trouve pas ailleurs. Dans l'origine, les consuls ou chefs des négocians siégeaient dans les deux conseils de la ville; mais les arts et métiers n'y étaient pas représentés. En 1228 seulement, on y admit leurs prieurs et capitaines. Non contens d'avoir part au gouvernement, ils voulurent en être indépendans. En 1245, ils demandèrent, que toutes les affaires qui concernaient leurs intérêts, fussent décidées par leurs propres chefs, sans aucune participation des autres membres des conseils; le corps des bouchers força la république à consentir à cet arrangement, au moyen duquel elle se divisa de fait en deux états, savoir la commune et la corporation des artisans; chacun de ces deux états avait son sceau; ils tenaient leurs assemblées en deux maisons séparées.

Il était impossible qu'une constitution si bizarre d'où résultait une lutte perpétuelle entre le podestà, chef de la commune, et le capitaine des métiers, se

naintînt; une des deux autorités devait nécessairement prendre la supériorité sur l'autre. Cette révolution n'arriva cependant qu'au bout de soixante-seize ans. Après bien des dissensions, les arts et métiers nommèrent, en 1321, dans leur sein, un chef de la république, un gonfalonier de la justice; il fut statué qu'il ne resterait en fonction que pendant un mois, et que ses successeurs seraient pris d'un métier après l'autre, de manière que le même individu ne pourrait être élu de nouveau que quand le tour de son métier arriverait. On adjoignit à ce magistrat un comité de trois individus, dont deux des métiers, et un seul de la commune, ou, ce qui était devenu synonyme, de la noblesse.

Un tel ordre de choses devait causer bien des mécontentemens. Les circonstances politiques dans lesquelles la république se trouvait, augmentèrent encore, parmi les citoyens, le désir d'un changement. Alliés des Florentins dans toutes les guerres de parti, les Bolonais furent, immédiatement après la défaite de ceux-ci, à Altopascio [1], attaqués par les confédérés gibelins de la Lombardie, les Bonacossi, les Scala, les Este et les Visconti, et défaits, le 25 novembre 1326, au pied de Monteveglio. Suivant alors l'exemple de Florence, Bologne se donna, le 8 février 1327, un maître, dans le légat Bertrand du Poyet, que le pape Jean XXII avait envoyé pour rétablir l'autorité pontificale dans l'État ecclésiastique [2]. Le légat changea le régime de la ville; la charge de

Bataille de Monteveglio, 1326.

Bertrand du Poyet, maître Bologne, 1327.

[1] Voy. p. 124 de ce vol. [2] Voy. vol. VII, p. 95.

gonfalonier fut supprimée, et les deux corps qui formaient l'état, furent réunis en un seul. Le podestà fut rétabli dans son ancienne autorité, mais son titre remplacé par celui de *recteur*. Douze anziani pris, non dans les métiers, mais dans les quartiers et par conséquent de toute la population, furent chargés du gouvernement.

Du moment que Bologne reconnut l'autorité de Bertrand du Poyet, il se fixa dans cette ville riche et puissante, dont il parut vouloir faire le centre d'une domination qui devait s'étendre sur toute la Romagne. Déjà la plus grande partie du pays lui obéissait, aussi bien que Parme, Reggio et Modène, que les papes regardaient comme démembrées de la succession de Mathilde, lorsqu'il mit en 1333 le siége devant Ferrare. Cette entreprise, à laquelle l'arrivée de Jean de Luxembourg l'avait encouragé, porta un coup mortel à sa puissance. Le 14 avril, l'armée de la ligue gibeline mit la sienne en déroute devant cette place. Ce malheur fut pour tous les seigneurs romagnols, que le légat avait dépossédés, le signal de rentrer dans leurs petits états, en chassant les garnisons languedociennes que le cardinal y avait placées. Ce fut ainsi que les Ordelaffi se rendirent de nouveau maîtres de Forli, les Malatesta de Rimini, les Polenti de Cervia et de Ravenne. Au commencement de l'année suivante, le margrave d'Este convint, avec plusieurs habitans de Bologne, d'un plan par lequel on voulait engager le légat à sortir de Bologne : en exécution de ce projet, il attaqua Cento. Ce dessein réussit; du Poyet, à la vé-

rité, ne quitta pas Bologne; mais, le 17 mars 1334, il en fit sortir la plus grande partie de sa garnison française. Aussitôt les personnes qui étaient d'intelligence avec le marquis, appelèrent les citoyens aux armes. Les Languedociens qui se trouvaient encore dans la ville, furent massacrés, ou s'enfuirent dans la citadelle que le légat avait construite sous prétexte d'y préparer une résidence au pape, qui voulait, disait-il, y transporter le siège de sa puissance. Le légat entra en pourparler avec les Bolonais, leur livra la citadelle qui fut sur-le-champ rasée, et se retira à Avignon. Bologne recouvre sa liberté, 1334.

Ainsi Bologne fut délivrée d'une domination étrangère, mais il s'en faut qu'elle fût libre pour cela. Les factions qui y avaient été réprimées pendant six ans, s'y montrèrent avec une nouvelle fureur. C'était d'une part la faction de l'Echiquier [1], composée des Pépoli et des Bentivogli, prétendus descendans du roi Henzius [2], et de l'autre les Maltraversi, auxquels appartenaient les Sabbadini, ainsi que les deux familles qui avaient fait la révolution du 17 mars 1334, savoir les Brandaligi et les Gozzadini. Factions de Pépoli et Bentivogli, et de Maltraversi, Sabbadini, Brandaligi et Gozzadini.

Après l'expulsion du légat, ce parti rétablit la constitution de 1321, cependant avec quelques modifications. La puissance législative fut rendue exclusivement aux métiers; mais le gouvernement fut confié à un podestà qu'on nomma préteur, et à vingt anziani choisis tous les mois dans les quartiers. Le grand

[1] *Gli Scacchesi*, ainsi nommés d'après la forme de l'écusson des Pépoli.

[2] Voy. vol. IV, p. 270.

conseil renouvelé tous les six mois, fut composé de huit cents membres des arts et métiers.

Taddée de Pépoli, seigneur de Bologne,

Au milieu de la lutte des factions cette constitution dura trois ans. Le 3 août 1337, les soldats allemands que la république avait pris à son service, lorsqu'elle entra dans la ligue de Florence et de Venise contre le seigneur de Vérone [1], proclamèrent *Taddéo de Pépoli* seigneur de la ville. C'était un jeune homme que la nature avait doué des plus belles qualités du cœur, de l'esprit et du corps. Le grand conseil approuva ce choix et le peuple le ratifia par ses acclamations. Les Gibelins qui, sous le gouvernement du légat, étaient rentrés à Bologne au nombre de trois cent cinquante-sept pères de famille, furent de nouveau exilés.

Taddéo de Pépoli reconnaît la souveraineté du pape.

Depuis le départ du cardinal du Poyet, Bologne était en interdit. En 1340, Taddéo de Pépoli la réconcilia avec l'Église. Il reconnut la souveraineté du pape sur cette ville, promit de payer à l'Église un tribut annuel de 8,000 livres de Bologne, et de faire marcher ses troupes toutes les fois qu'il en serait requis par la cour d'Avignon. Benoît XII reconnut la légitimité du pouvoir de Taddéo.

Clément VI envoie Hector de Durfort pour s'emparer de Bologne

A l'exemple de Jean XXII qui avait envoyé en Italie le cardinal du Poyet, Clément VI voulut essayer de rétablir son autorité à Bologne. Il en donna la commission à Hector de Durfort, son parent, qu'il avait créé comte de la Romagne, en apparence pour châtier le seigneur de Frenza; mais, en réalité, pour soumettre Bologne et la Romagne. *Jean* et

[1] Voy. p. 18 de ce vol.

cques de Pépoli qui avaient succédé à Taddéo, ur père, fournirent à Hector le contingent auquel étaient obligés; mais il paraît que le pape, averti leur dessein de se rendre indépendans, avait donné s ordres sévères contre eux. Jean s'étant présenté camp de Durfort, fut arrêté et enfermé dans la rteresse d'Imola. Jacques réclama le secours de Flonce, l'alliée naturelle de Bologne; les Florentins ui ne voulaient ni se brouiller avec le pape, ni proger un tyran, exigèrent que les Bolonais rentrassent us la protection de l'Église, qu'en signe d'obéisnce ils reçussent Henri de Durfort dans leurs murs vec une suite peu nombreuse, et qu'ils rétablissent e régime républicain. Jacques de Pépoli, faisant semblant de vouloir négocier sur ces bases, envoya les citoyens les plus distingués comme ambassadeurs à Florence, et, pendant leur absence il vendit, le 16 octobre 1350, Bologne à Jean, archevêque et seigneur de Milan, pour une somme de 200,000 florins, en se réservant la propriété de trois châteaux de son territoire. Nous avons vu [1] comment *Jean Visconti* obtint de la cour d'Avignon la confirmation de ce marché, mais pour un temps limité seulement.

Jacques de Pépoli vend Bologne à Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, 1350.

A la mort de l'archevêque, en 1354, Bologne échut en partage à Matthieu, l'aîné de ses neveux, qui en laissa d'abord le gouvernement à *Jean Visconti d'Oleggio* auquel son oncle l'avait confié; mais ensuite, craignant son ambition, il voulut le lui ôter. Pour éviter ce coup, Jean d'Oleggio se fit proclamer

Jean Visconti d'Oleggio se rend maître de Bologne, 1355.

[1] Voy. vol. IX, p. 339.

lui-même seigneur de Bologne, le 17 avril.
Ce seigneur qui passait pour un des plus fin
tiques de son temps, s'engagea sur-le-champ d
ligue que les princes lombards avaient formée
les Visconti; mais dès que par la paix conclue en 1
sa domination sur Bologne eût été reconnue
rapprocha de sa famille et lui rendit des services
réussit pourtant pas à se réconcilier avec les sei
de Milan. Résolus de satisfaire leur ressentime
commencèrent par débaucher les troupes qu'O
leur avait prêtées; après quoi ils lui déclarèr
guerre et firent entrer, au mois de décembre
sur son territoire une armée de 16,000 h
commandée par François d'Este, de la br
d'Este [2]. Oleggio attaqué à l'improviste, enta
négociations avec le cardinal Albornos, légat du
Innocent VI, et lui céda sa seigneurie contre c
Fermo. Bologne fut livrée aux troupes pontific
31 mars 1360. Cette acquisition valut au pa
guerre avec les Visconti, qui fut sanglante; m
termina à son avantage: car par la paix du 3
1364 les seigneurs de Milan renoncèrent à leurs
sur Bologne [3].

Oleggio rend Bologne au cardinal Albornoz, 1360.

Gouvernement sage d'Albornoz, 1360–1376.

Albornoz rétablit dans cette ville la tranqu
réprima les factions et rappela tous les exilés. La
titution qu'il donna aux Bolonais est remarquat
souveraineté fut réservée au pape pour être ex
en son nom, par un vicaire: les appels des sen

[1] Voy. vol. IX, p. 344. [2] Voy. p. 6 de ce vol.
[3] Voy. vol. IX, p. 343.

des juges ordinaires devaient être portés devant le tribunal de ce chef. La séparation entre la commune et les arts et métiers, et les prérogatives de ceux-ci furent maintenues. Le capitaine du peuple et les chefs des métiers (*massarii artium*) obtinrent une grande influence dans le gouvernement, et furent déclarés inviolables, excepté pour les cas de crime. Le capitaine fut chargé d'une partie de la juridiction civile, nommément sur les veuves, les orphelins et les étrangers; mais obligé de s'adjoindre un étranger, docteur en droit. En affaires criminelles, il obtint une juridiction concurrente avec le podestà, et l'exerçait, comme celui-ci, sans appel ou recours. L'étendue du pouvoir accordé à ce magistrat, fut bornée par divers réglemens. Il devait être d'une famille appartenant, depuis un demi-siècle, à la haute noblesse, né dans un endroit éloigné de Bologne de cinquante milles d'Italie au moins; depuis cinq ans il devait avoir été absent de Bologne; ni lui-même ni aucun de ses parens jusqu'au quatrième degré ne devait avoir été, dans les derniers trois ans, podestà ou capitaine du peuple à Bologne. Il devait être âgé de quarante ans, n'avoir jamais été exilé de sa patrie; ni lui-même ni aucun de ses parens ne devaient jamais avoir subi une condamnation à Bologne. La durée de ses fonctions fut restreinte à six mois, pendant lesquels tout commerce avec les citoyens des arts et métiers lui était interdit, ainsi qu'à toutes les personnes de sa suite, à leurs femmes, concubines et servantes. Toutes ces personnes, auxquelles appartenaient cinquante hom-

mes armés, demeuraient dans un grand bâtiment où elles étaient comme reléguées.

L'autorité de tous les autres fonctionnaires, savoir du podestà annuel, et de huit anziani tirés des quatre quartiers de la ville et formant le gouvernement sous les ordres du vicaire apostolique, s'étendait sur toute la république, sans distinction de commune et d'arts et métiers. Ces personnes et leurs plus proches parents étaient inviolables. Elles avaient le droit exclusif du port d'armes; leurs fonctions duraient une année, pendant laquelle et l'année suivante elles étaient exemptes de toute charge publique. Tout les cinq ans on élisait un grand conseil; le nombre de ses membres fut porté, en 1387, à six cent quatre-vingt-trois.

Les Bolonais se trouvèrent heureux sous l'administration du sage Albornoz. Ils n'eurent pas à se plaindre non plus du cardinal *Guillaume de Noellet*, un de ses successeurs [1]; mais la fin de son administration ne fut pas paisible. Par ses entreprises guerrières, ce prélat était devenu redevable au condottiere Jean Hawkwood d'une somme considérable, pour sûreté de laquelle il lui engagea deux châteaux du territoire de Bologne. Cette transaction fit naître le bruit qu'il se proposait de vendre cette ville même au margrave d'Este. Pour détourner ce malheur, *Taddéo des Azzoguidi*, le citoyen le plus considéré de Bologne, réunit les chefs de tous les partis; d'un commun accord on prit les armes, dans la nuit du 19 au 20 mars 1376, et la république de Bologne fut rétablie. On

Taddéo des Azzoguidi de la fustion de l'Kdéspuion ant.dith la république de Bologne, 1376.

[1] Voy. p. 146 de ce vol.

proclama une amnistie générale, dont la seule famille de Pépoli fut exceptée.

Grégoire XI ayant quitté cette même année Avignon pour retourner en Italie, nomma le cardinal *Robert de Genève* (le même qui fut ensuite pape sous le nom de Clément VII) son légat dans la Romagne, en le chargeant de soumettre cette province à l'autorité pontificale. Le cardinal prit à sa solde la dernière bande de soldats anglais et français réunis pour le pillage, qui restât en France; on la nommait la compagnie des Bretons, et elle était commandée par Jean de Malestroit. Cette horde de brigands commit les plus grands excès et attaqua Bologne, qui fut vaillamment défendue par ce même Rodolphe de Varano, seigneur de Camerino, qui, sous Innocent VI, avait été l'aide du cardinal Albornoz [1]. Il commandait un corps de 6,000 cavaliers que les Florentins avaient envoyés au secours de Bologne.

Taddéo des Azzoguidi qui gouvernait Bologne, était de la faction qu'on appelait de l'*Échiquier* [2]. Il fut exilé vers la fin de 1376, avec une partie de sa faction; alors le reste de ses adhérens changea de nom et prit celui de *Raspanti* qu'avait porté une faction de Pise [3]. Les Bentivogli, les Salicetti, les Azzoguidi, les Bianchi, et les Gozzadini entrèrent dans le parti des Raspanti qui gouverna Bologne pendant trois mois: car le mois de mars 1377, donna à la république une seigneurie du parti opposé, qu'on appelait les *Mal-*

Expulsion de la famille de l'Échiquier, 1376.

Les Raspanti sont les maîtres pendant trois mois.

Les Maltraversi concluent un arrangement avec le pape, 1377.

[1] Voy. vol. VII, p. 117. [2] Voy. p. 167 de ce vol.

[3] Voy. p. 92 de ce vol.

triverti. Ce gouvernement conclut, le 21 sept. 1377, à Anagni, la paix avec Grégoire XI. On pr de recevoir dans les murs de Bologne un vicaire apostolique, seulement pour sauver les apparences, car officier ne devait jouir d'aucun pouvoir. Le pape consentit à ce que Bologne se gouvernât librement.

Bologne est déchirée par les factions.

Pendant les dernières années du quatorzième siècle, Bologne fut déchirée par diverses factions sorties de la faction de l'Échiquier ou des Raspanti qui avait fait exiler les Maltraversi. *Charles Zambeccari* qui pendant quelque temps de l'influence, développa grand caractère. Il avait fait exiler Nanne Gozzadini Jean Bentivoglio qui, à l'aide de la compagnie d'aventuriers de Jean comte de Barbiano, avaient essayé de renverser le gouvernement. Ces deux factions tournèrent à Bologne après la mort de Zambeccari, intriguèrent l'une contre l'autre. Enfin, le 27 févr 1401, Jean Bentivoglio et Bento, son fils, prirent armes; Gozzadini et ses amis furent vaincus, et *Jean Bentivoglio* resta le maître. Il usa avec modération sa victoire, rendit la liberté à tous les prisonniers, rappela les exilés, et, après avoir gouverné ainsi pendant un mois, il se fit proclamer seigneur de Bologne le 28 mai 1406, par un conseil général de quatre mille citoyens.

Jean Bentivoglio se fait proclamer seigneur de Bologne, 1401.

Son règne ne dura que quinze mois. Le duc de Milan attaqué par les Florentins et par Robert, roi d'Allemagne [1], après avoir battu celui-ci, crut le moment favorable pour s'emparer de Bologne; il déclara

[1] Voy. vol. IX, p. 94.

uerre à Bentivoglio, au mois de décembre 1401, nvoya contre lui Albéric de Barbiano et Jacques Verme à la tête de deux armées. La république de rence avait vu avec chagrin Bologne soumise à un neur ou tyran; mais sa politique ne permettait que ce seigneur fût le duc de Milan. Elle envoya à tivoglio la plus grande partie des troupes disponi- qu'elle avait : Bernard de Serres les commandait. capitaine expérimenté, voulut s'enfermer dans gne; mais Bentivoglio exigea qu'il acceptât la ba- e. Elle eut lieu, le 26 juin 1402, à Casalacchio. mée florentine fut entièrement défaite, et Bernard Serres fait prisonnier. Bentivoglio eut le même sort ut massacré deux jours après, par ordre d'Albéric Barbiano, son ennemi personnel.

Jean Bentivoglio est dépouillé de sa souveraineté par le duc de Milan, 1402.

e duc de Milan tint sa promesse; il permit que la iblique de Bologne fût rétablie; mais comme il avait pas garanti la durée, le lendemain sa cava- prit possession de la ville et il s'en fit proclamer neur.

ans le mouvement général qui eut lieu après la t de Jean-Galéaz Visconti, Bologne retourna sous ouvernement de l'Église. Cette ville fut cédée à iface IX par le traité que la duchesse Catherine, nte de Milan, conclut avec lui, le 25 août 3 [1]. Le Cardinal *Balthasar Cossa* y résida depuis, me légat, avec un pouvoir si étendu qu'on pouvait ôt le regarder comme souverain de cette ville. Ce dinal ayant été élevé à la papauté, sous le nom de

La régente de Milan cède cette ville au pape, 1403.

Gouvernement de Balthasar Cossa (ensuite de Jean XXIII), 1403–1411.

[1] Voy. vol. IX, p. 352.

Jean XXIII, transféra sa r[illegible]e à Rome où il fit son entrée, le 11 avril 1411. Un mois plus tard, les artisans et le bas peuple de Bologne prirent les armes, rasèrent la forteresse et renoncèrent à l'obéissance du pape, tout en conservant à Jean XXIII l'obédience spirituelle.

Bologne reprend sa liberté, 1411.

Les nobles de Bologne rétablissent l'autorité du pape, 1412.

La nouvelle république subsista quinze mois. Les effets de la révolution du 11 mai 1411 furent détruits par une révolution contraire que firent les nobles de Bologne. Le 14 août 1412, ils se rendirent maîtres du palais et de la place publique; puis ils demandèrent à Jean XXIII un vicaire pour les gouverner. Le pape qui avait été expulsé de Rome par Ladislas, se rendit lui-même à Bologne, en 1413. Ce fut de là qu'il partit pour Constance, après avoir chargé Braccio de Montone de veiller, pendant son absence, à la sûreté de cette ville. Après la déposition du pape, ce condottiere ne réussit pas plus long-temps à maintenir l'autorité pontificale à Bologne. Les Bolonais encouragés par les Bentivogli, prirent encore les armes, le 5 janvier 1416. Braccio s'arrangea avec eux pour une somme d'argent, et pour la seconde fois depuis cinq ans Bologne devint un état libre.

Bologne redevient libre, 1416.

Antoine Galéaz Bentivoglio, seigneur de Bologne pendant quatre mois, 1420.

Braccio de Montone rétablit l'autorité du pape, 1420.

Cette ville jouit pendant quatre ans de son indépendance. Le 26 janvier 1420, *Antoine-Galéaz Bentivoglio*, fils de ce Jean Bentivoglio qui avait usurpé la souveraineté en 1401 [1], profitant d'une sédition, s'en saisit à son tour; mais avant la fin de juin de la même année, Braccio le força d'abdiquer et d'ouvrir les

[1] Voy. p. 174 de ce vol.

ortes de Bologne aux troupes du pape Martin V [1]. ntoine-Galéaz Bentivoglio fut conduit à Rome où le ape le retint en quelque sorte comme otage.

La faction des Canedoli force le légat du pape de partager la souveraineté avec le seigneur, 1429.

Après la chute de Bentivoglio, la faction opposée, elle des *Canedoli*, forma une conspiration pour rétablir la liberté. Elle éclata le 1.er août 1428 : le léat fut chassé, et un gonfalonier avec des anziani furent nommés pour gouverner la république. Le pape nvoya une armée pour la réduire à l'obéissance : près une année de combats, il fut conclu, le 30 oût 1429, une convention par laquelle l'exercice de a souveraineté fut partagé entre le légat du pape et la eigneurie.

Bologne se soumet à la souveraineté du pape, 1431.

Un arrangement si bizarre ne pouvait durer. La guerre recommença en juillet 1430, et fut terminée par un traité conclu avec Eugène IV, le 22 avril 1431. a ville se soumit à la souveraineté de l'Église. L'évêque de Concordia, qu'Eugène IV nomma, en 1435, on légat à Bologne, y commit une action qui rendit e gouvernement pontifical pour long-temps exécrale. Antoine Bentivoglio et Thomas Zambeccari, les eux citoyens les plus considérables de la ville, furent rrêtés et exécutés sans forme de procès. Les habians indignés prirent les armes; dans la nuit du 21 nai 1438 ils ouvrirent les portes à Nicolas Piccinino, qui mit garnison dans la forteresse. Sous la protection lu duc de Milan, on rétablit l'ancien gouvernement républicain. François Piccinino que Nicolas, son père, nomma commandant de la garnison, ne vécut pas

Nicolas Piccinino s'empare de Bologne pour le duc de Milan, 1438.

[1] Voy. vol. VII, p. 219.

long-temps en bonne harmonie avec les chefs de la république. Dans la nuit du 5 juin 1443, il éclata une nouvelle révolution; François Piccinino fut fait prisonnier et *Annibal Bentivoglio* mis à la tête de la république.

Annibal Bentivoglio est à la tête de la république, 1443-1445.

Il s'y maintint, et gouverna avec justice et modération jusqu'au 24 juin 1445. Ce jour il éclata une conjuration qui avait été tramée contre lui par le pape Eugène IV, et par le duc de Milan. La faction des Canedoli, réunie à celle des Ghisilieri, l'assassina dans les rues au moment où il sortait de l'église, où François des Ghisilieri l'avait conduit pour qu'il lui tînt un enfant sur les fonts baptismaux. Avec lui périrent plusieurs de ses amis. Cependant ses partisans s'assemblèrent, tombèrent sur les meurtriers et les exterminèrent, de manière que lorsque les troupes du pape, qui avaient dû prendre possession de la ville, arrivèrent, elles reconnurent que le but du crime n'avait pas été atteint, et se retirèrent.

Santi, prétendu fils d'Hercule Bentivoglio, est mis à la tête du gouvernement, 1445.

Annibal Bentivoglio n'avait laissé qu'un fils de six ans, et il n'existait personne dans la faction régnante qu'on pût mettre à la tête de l'administration. François de Battifolle, ancien comte de Poppi, qui, depuis son malheur [1], vivait à Bologne, mit fin à cet embarras, en avertissant les citoyens qu'il existait à Florence, dans une condition obscure, un fils naturel d'Hercule, cousin d'Annibal Bentivoglio; qu'il s'appelait *Santi*, et passait pour le fils d'un nommé Ange Cascèse; que celui-ci ignorait lui-même qu'il

[1] Voy. p. 162 de ce vol.

ait pas père du jeune homme; mais qu'Hercule avait révélé ce secret, à lui Battifolle. Les députés on envoya à Florence pour prendre des informa-is, soit prévention, soit vérité, furent frappés de ressemblance extraordinaire du jeune Santi avec cule Bentivoglio ; ils n'hésitèrent pas à lui offrir ritage d'Annibal, son cousin. Santi, qui avait gt-deux ans, eut beaucoup de répugnance à accep-des honneurs si dangereux. Cosme de Médicis, mina son irrésolution en lui disant : « Personne ne t ici te donner conseil que toi-même ; c'est d'après ue ton cœur t'inspirera, que tu dois te conduire. 1 es fils d'Hercule Bentivoglio, tu te sentiras en-né vers des entreprises dignes de ton père et de ta son ; si tu es fils d'Ange Cascèse, tu demeureras à rence, consacrant ta vie à tes manufactures de e et à un vil repos. »

anti accepta l'offre des Bolonais et le nom de tivoglio ; on lui fournit un équipage de prince ; e conduisit à Bologne, et on lui confia, le 13 no-bre 1445, le gouvernement de la ville, et la tu-du fils d'Annibal. Il gouverna sagement pendant : ans et mourut en paix.

CHAPITRE XIX.

Basse-Italie.

SECTION I.

Royaume de Naples, 1309 — 1435.

Robert le Bon, 1309-1343.

En 1309[1], Charles II, second roi de Naples de la maison d'Anjou, eut pour successeur *Robert*, surnommé *le Bon* et *le Sage*, qui, à la mort de Charles, se trouvait être son fils aîné, parce que Charles-Martel qui l'avait précédé en âge, était mort depuis treize ans, laissant un fils qui était roi d'Hongrie. Robert n'hérita pas seulement du trône de Naples, qu'on appelait trône de Sicile, avec la prétention sur cette île; mais les comtés de Provence, de Forcalquier et de Piémont, lui échurent également. Il était en Provence quand son père mourut, et fut proclamé à Avignon, le 1.er août 1309. Nommé général des troupes de l'Église, chargées de pacifier la Romagne, il traversa la Lombardie, s'allia étroitement avec la puissante république d'Asti, la clef du Piémont, resserra les liens qui attachaient à lui le parti guelfe de la Lombardie qui était alarmé des préparatifs que faisait Henri VII pour son expédition d'Italie, et se ligua avec les villes guelfes de la Toscane, Florence,

[1] Voy. vol. VI, p. 56.

Sienne, Lucques, ainsi que Pérouse et Bologne. Les Florentins voyant Henri VII arriver en Toscane, donnèrent, en 1313, à Robert, la seigneurie de leur ville pour cinq ans [1]. Cependant le retard de la flotte de Frédéric II, roi de Sicile, allié de l'empereur, et la mort de ce prince qui eut lieu le 24 août 1313, délivrèrent Robert du danger dont il était menacé.

Robert est nommé vicaire général en Italie, 1314.

Une bulle du pape, du 14 mars 1314, institua ce monarque vicaire général de toute l'Italie, pendant la prétendue vacance de l'Empire, résultant du schisme entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche.

Robert est nommé seigneur de Gênes.

Le siège de Gênes entrepris en 1318, par le parti gibelin de cette ville, et par Matteo Visconti [2], procura à Robert, pour dix ans, la souveraineté de cette ville. En 1319, il se rendit dans son comté de Provence et y passa plus de quatre ans, pour intriguer à la cour d'Avignon et affermir son crédit sur le pape. Retournant en Italie au mois d'avril 1324, il relâcha à Gênes, et se fit confirmer la seigneurie de cette ville pour les dix années suivantes. Les Florentins avaient laissé expirer, en 1321, le pouvoir qu'ils lui avaient accordé ; mais pressés à cette époque par la puissance de Castruccio Castracane, seigneur de Lucques et de Pistoïa, ces républicains si jaloux de l'égalité, qu'ils ne pouvaient pas souffrir que les nobles de leur ville eussent seulement part au gouvernement, déférèrent, le 13 janvier 1326, la souveraineté pour dix ans à Charles, duc de Calabre, fils unique de Robert [3]. Ce

Son fils est nommé seigneur de Florence.

[1] Voy. p. 120 de ce vol. [2] Voy. p. 35 et 76 de ce vol.
[3] Voy. p. 124 de ce vol.

prince qui avait déjà acquis une mauvaise réputation par sa conduite en Sicile, où il avait fait la guerre, ne tarda pas à faire sentir aux Florentins la différence qui existe entre un maître et un monarque héréditaire. La mort les délivra, le 9 novembre 1328, d'un prince qui n'avait songé qu'à ses plaisirs.

Robert, sénateur de Rome.

Grâce aux circonstances que nous avons racontées ailleurs [1], Robert échappa au danger dont il était menacé, en 1328, par l'arrivée de Louis de Bavière, comme quinze ans auparavant il avait évité celui d'une guerre avec Henri VII. Le principal soin de sa politique était de maintenir, pendant que les papes résidaient dans la ville d'Avignon, l'influence que lui donnait sa place de sénateur de Rome. Il regardait cette ville comme le vrai centre de sa puissance. Ce ne fut que sous le règne de Benoît XII, que Robert cessa d'être revêtu de la dignité sénatoriale.

Il marie son héritière à André, prince d'Hongrie.

Lorsque Robert eut perdu son fils unique, le duc de Calabre, il s'écria : « La couronne est tombée de ma tête; malheur à vous! malheur à moi! » Ces paroles furent prophétiques. Le duc de Calabre n'avait laissé qu'une fille unique, Jeanne, âgée de deux ans; Marie, de Valois, son épouse ne lui survécut que de vingt-cinq jours; elle mourut, après avoir mis au monde une seconde princesse, qu'on nomma Marie. Le destin avait réservé ces deux princesses à des malheurs peu communs. Jeanne était, d'après les lois du royaume, héritière du trône. Quand cette princesse, l'unique consolation de son aïeul, parvint

[1] Voy. vol. VIII, p. 17.

à l'âge nubile, et qu'il fut question de lui donner un époux, Robert ne choisit pas un des fils de Philippe, prince de Tarente, ses neveux [1]. Soit qu'il fût mécontent du caractère de ces princes, soit que sa conscience le pressât de réparer le tort qu'il avait fait à la branche aînée de sa maison, en la privant du trône de Naples, il choisit, en 1333, pour gendre et successeur le fils cadet d'un autre neveu, de Charles-Robert [2], roi d'Hongrie, le prince André, âgé alors de sept ans. Le père l'amena lui-même à Naples, où ce prince, qui avait quelques mois de moins que sa future épouse, fut élevé, après avoir été décoré du titre de duc de Calabre. Son éducation réussit fort mal, et Robert vécut assez long-temps pour s'apercevoir qu'il s'était trompé dans son choix. Le jeune prince prétendait succéder, non comme l'époux de l'héritière du trône, mais en vertu des droits de son père, comme le roi légitime qui avait été supplanté par un usurpateur. Robert voyant que son gendre intriguait pour se former un parti à la cour, fit prêter serment de fidélité à Jeanne, et ordonna que le couronnement d'An-

[1] Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous nommerons ici les fils de Philippe prince de Tarente, frère cadet du roi Robert : 1° *Robert*, prince de Tarente, qui, en 1332, avait obtenu le duché d'Achaïe (Voy. vol. VI, p. 409) et des droits de sa mère, Catherine de Valois, fille et héritière de Catherine de Courtenai, portait le titre d'empereur de Constantinople ; 2° *Louis* de Tarente ; 3° *Philippe II*, prince de Tarente qui, par la suite, s'arrogea aussi le titre d'empereur.

[2] C'est-à-dire un des petits-fils de Charles-Martel, frère aîné de Robert.

dré fût différé jusqu'à sa vingt-deuxième année.

Robert mourut à Naples, le 19 janvier 1343, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant une grande réputation de sagesse et de vertu. Il aimait les lettres; la protection qu'il accorda à Pétrarque en fait foi. Lui-même, prenant pour modèles Salomon, Marc-Aurèle, Basile le Macédonien, et d'autres empereurs de Constantinople, a écrit en vers italiens ou toscans, un traité sur les vertus morales; sur le titre, il s'est nommé Robert, roi de Jérusalem, parce que son ambition lui faisait désirer d'être comparé à Salomon [1]. Avec lui s'éteignit le lustre de la maison d'Anjou à Naples.

Robert a rendu plusieurs lois dont nous devons parler ici, parce qu'elles ont fait époque dans la législation napolitaine.

Conservatoires de Robert.

Sous les règnes de Charles I.er et de Charles II, le clergé avait donné une grande extension à ses droits et privilèges. Il avait obtenu une exemption parfaite des tribunaux du royaume pour toutes les causes civiles et criminelles; il ne reconnaissait plus la juridiction royale que pour les causes purement féodales. L'impunité avait produit les plus grands excès, et la nation était continuellement en butte aux exactions et aux violences de gens qui savaient se soustraire à l'autorité du roi. Pour remédier à ces désordres, Robert ordonna que dans toute affaire d'injure et de violence, les magistrats, sans distinction de personne, procéderaient sommairement et sur l'évidence et la notoriété

[1] Le traité de Robert a été publié sous ce titre à Rome, en 1642, par le comte *Frédéric Ubaldini*.

des faits. Néanmoins il ne publia pas cette ordonnance en forme d'un édit général; il lui donna celle d'une lettre patente qui n'autorisait la procédure sommaire que dans des cas particuliers et par privilège spécial, ou en guise de conservatoire que les juges recevaient par autorisation ou commission spéciale du monarque. Telle est l'origine de ce que dans le royaume de Naples on a appelé les *conservatoires*; parce que ces commissions étaient accordées en faveur de ceux qui réclamaient la protection royale contre quelque vexation qu'ils éprouvaient.

Les quatre lettres arbitraires.

Les *quatre lettres arbitraires* publiées par le roi Robert, ne sont pas moins célèbres que ses conservatoires. Ce sont des rescrits adressés aux juges du royaume, par lesquels le roi leur accorde certains pouvoirs extraordinaires pour un temps qu'il dépendait de sa pleine volonté de limiter. La première lettre leur attribuait le droit de procéder d'office et sans accusation préalable, dans les crimes pour lesquels la loi a prescrit la peine de mort ou de mutilation, ainsi que dans les causes d'injures faites aux personnes ecclésiastiques, aux veuves et aux orphelins, aussi bien que dans les cas d'assassinats où il ne se présentait pas de partie plaignante. La seconde lettre donnait le droit de procéder arbitrairement, sommairement et sans s'astreindre aux formes ordinaires, contre les bandes de voleurs et d'assassins qui infestaient les rues et les banlieues de Naples et de Puzzuoli; la troisième investissait les juges du droit de procéder de la même manière, par torture et tous les jours, sans excepter

le dimanche de Pâques, contre des bandits notoire qu'ils eussent exercé leur industrie sur les grandes rout ou dans les rues, ou dans les maisons. La quatrièn de ces lettres autorise les juges en certains cas, à co muer en amendes au bénéfice du fisc royal, les pein afflictives, et en emprisonnemens, les amendes pécu niaires.

A l'époque de Robert, les barons du royaume n jouissaient pas encore de la juridiction criminelle; il n'obtinrent cette prérogative éminente que dans la se conde moitié du quinzième siècle; toutefois quand l roi le jugeait à propos, il les investissait des quatr lettres arbitraires; cette formalité leur accordait l'au torité nécessaire pour maintenir la tranquillité publi que dans leurs fiefs, sans avoir besoin de recourir l'intervention des juges ordinaires. Ce privilège leu donnait même un pouvoir plus grand que celui de juges, puisqu'ils l'obtenaient non à temps, mais d'un manière irrévocable.

Recueil d'André d'Isernia

Sous Robert, un célèbre jurisconsulte, du nor d'André d'Isernia, recueillit, sous le titre de *droi impériaux*, toutes les ordonnances concernant les fi nances du royaume de Naples, pour servir de base au jugemens du tribunal de la *chambre sommaire*, com posé du lieutenant, du grand chambellan et de quel ques assesseurs (*magistri rationales*, maîtres de comptes). André fut lui-même un de ces juges, et pa la suite président du tribunal. Son recueil, quoiqu rédigé d'autorité privée, est une des sources de la ju risprudence napolitaine : les diverses contributio

publiques usitées dans le royaume de Naples y sont rapportées sous les dénominations suivantes : *Jus fundici, ferri, azarii, salis, picis, staterœ s. ponderaturœ, mensuraturœ, riœ de novo, setœ, cambii, tinturœ, tinctoriœ et celandrœ, bucceriœ, imbarcaturœ, sepi, portus et piscariœ, decini, balistarum, jus resinœ s. reficœ* [1], *marium, saponis, molendini et gallœ* (ces quatre dans la Pouille seulement), *gabellœ auripullis, lignaminum* (ces deux derniers dans certaines provinces seulement).

L'auteur de ce recueil, mort en 1353, a laissé quelques autres ouvrages fort importans, tels que des commentaires sur les fiefs, que l'historien Giannone, jurisconsulte lui-même, qualifie d'incomparables; et des remarques sur les constitutions du royaume. Il porte les surnoms de Prince des Feudistes, d'Évangéliste féodal, d'*excelsus juris doctor, utriusque juris monarcha*.

Jeanne Ire qui succéda à Robert, son père, n'avait que seize ans, et son époux *André* était plus jeune de quelques mois. Il n'existait pas en Europe à cette époque de cour plus élégante que celle de Naples. Le jeune couple était entouré de princes et de princesses brillantes de jeunesse et de beauté. On y voyait outre Jeanne, trois autres reines ou impératrices : la reine-mère Sancie de Majorque qui, d'après les intentions de Robert, devait maintenir l'ordre et la décence Jeanne I et André, 1343 - 1382.

[1] André observe que cet impôt ne se paie qu'à Naples, et point dans les autres provinces.

parmi cette jeunesse; Catherine [1], impératrice de Constantinople, veuve de Philippe, prince de Tarente et d'Achaïe [2]; Marguerite de Tarente, fille de Philippe et de Catherine, reine douairière d'Écosse [3]. Mais il y avait une autre princesse qui les surpassait toutes en beauté; c'était Marie, sœur de Jeanne, secrètement mariée à son cousin Charles, duc de Duras [4]. Enfin on y voyait une sixième princesse, Agnès de Périgord, douairière de Duras et mère de Charles. Les princes de Naples étaient les trois fils de Philippe de Tarente [5], savoir Robert, prince de Tarente et d'Achaïe, se disant empereur de Constantinople, Louis et Philippe II; et trois fils de Jean duc de Duras, Charles, Louis, comte de Gravina, et Robert qu'on nommait prince de la Morée. Au milieu de cette jeunesse voluptueuse et livrée à l'intrigue, il aurait fallu un monarque respectable par son âge et son caractère; mais il n'y avait qu'une jeune princesse belle et avide de plaisir, dont le cœur était ouvert à la séduction. Trop légère pour se laisser guider par les avis de personnes expérimentées, Jeanne dégoûta promptement

Caractère de ces deux princes.

[1] Fille de Charles de Valois.

[2] Frère du roi Robert.

[3] Veuve de Robert Bailleul.

[4] Charles, duc de Duras, étoit fils de Jean, un des fils du roi Charles II. Ce Jean portait d'abord le titre de comte de Gravina; c'est le même qui, ayant épousé Mathilde de Hainaut, héritière d'Achaïe, troqua, en 1332, cette principauté contre le duché de Duras (Voy. vol. VI, p. 409). Agnès de Périgord avait été la seconde épouse de Jean.

[5] Voy. p. 183 de ce vol.

a aïeule qui, avant l'expiration de l'année, alla renmer dans un couvent ses chagrins et ses pressentims. Au milieu de cette cour polie et corrompue, ıdré avait conservé la rudesse de sa nation; il méisait les mœurs et les usages des Napolitains. Oreilleux et emporté, il ne supportait aucune contraté. Ce qui l'indignait au dernier point, c'était l'époux d'une reine, il fût condamné à ne porter, ndant quelques années encore, que le titre de duc : Calabre. Il négociait secrètement avec la cour de ome une autorisation d'être couronné avant le temps té par le feu roi, et plus d'une fois, dans sa mauise humeur, on lui entendit proférer des menaces ntre ceux qui s'opposaient à ses vues.

La cour de Naples se partageait entre deux partis : m nommé hongrais et le parti des princes du sang. omme la reine, livrée à des amusemens frivoles, avait rreur des affaires, le parti hongrais prit le dessus, s'emparant du gouvernement. Il était dirigé par un auvais moine, le frère Robert; l'impératrice Catheıe était à la tête du parti des princes. Pétrarque, ıvoyé à cette époque à Naples par le pape Clément VI, it la description suivante de cette cour : « Il ne règne i ni foi, ni vérité, ni conscience. Une bête qui ıarche nu-pieds et nu-tête, qui est couverte de aillons à travers desquels on voit sa peau, rejette avec lédain toutes les requêtes des sujets : un envoyé du ape ne paraît rien à cet hypocrite. Son orgueil s'appuie sur les trésors qu'il a ramassés, et son avidité se couvre de vêtemens déchirés. On l'appelle Robert. Je

Factions du frère Robert et de l'impératrice Catherine.

suis tenté de croire que la moelle des cadavres humains peut produire des serpens, puisque ce basilic est sorti du tombeau du roi Robert. Cet impie Denys, cet Agathocle, ce Phalaris gouverne la cour de Naples; mais ce nouveau tyran ne porte ni couronne, ni pourpre, ni soie; il se couvre à peine d'un manteau sale et déguenillé. S'il marche courbé, c'est par hypocrisie et non par faiblesse d'âge; mais son orgueil commande à la cour de deux reines, il opprime les pauvres, il foule aux pieds la justice, il ne respecte aucune loi divine ni humaine. Nouveau Palinure, il est assis au gouvernail d'un grand vaisseau, qui ne tardera pas de périr, parce que les matelots ne valent pas mieux que le pilote [1]. »

L'impératrice Catherine, à la tête de la faction opposée, remplit la cour et la famille royale d'intrigues et de discorde. Pour brouiller André avec son épouse, on lui inspira de la jalousie; il soupçonnait Jeanne d'une intrigue criminelle avec son cousin, Louis de Tarente. Ce soupçon n'était pas sans fondement, et l'impératrice, mère de Louis, qui donnait l'exemple de la galanterie, favorisait l'intrigue de son fils. Craignant l'influence d'Agnès de Périgord sur la princesse Marie, sa bru, et, par cette sœur de la reine, sur Jeanne elle-même, Catherine la fit empoisonner. Élisabeth de Pologne, reine douairière d'Hongrie, mère d'André, vint à Naples pour mettre la paix dans la

[1] Ce passage peut en même temps servir d'exemple de ce style affecté que, du temps de Pétrarque, on admirait comme gracieux et élégant.

famille royale. Sa présence retint les factions ; la jeune reine se conduisit avec retenue et décence, et appuya à Avignon les sollicitations de son époux pour obtenir la permission d'être couronné. Cependant ses déréglemens ne purent échapper à l'œil pénétrant d'une bellemère ; Élisabeth, qui ne s'aveuglait pas non plus sur les défauts de son fils, et qui peut-être présageait son malheureux sort, voulait l'emmener en Hongrie. Les feintes larmes de Jeanne la décidèrent enfin à repartir seule, après avoir confié André à la direction d'un vieillard estimable, le comte de Montescaglioso.

Clément VI donna, en 1344, son consentement au couronnement d'André, pourvu que ce prince ne prétendît pas ensuite avoir reçu par cette cérémonie quelque droit à la couronne. Il cassa en même temps le testament du roi Robert et établit pour la couronne napolitaine l'ordre de succession mixte, d'après lequel les femmes sont exclues par les mâles du même degré, et les collatéraux éloignés par ceux d'un degré rapproché. La reine Jeanne ayant juré toutes les conditions exigées par le pape, celui-ci l'autorisa à prendre les rênes du gouvernement d'une manière indépendante du conseil de régence que son père lui avait adjoint.

Une imprudence d'André, pour ne pas nous servir d'un terme plus fort, accéléra la catastrophe qui forme le premier acte de la tragédie dont Naples fut le théâtre. Sur la bannière destinée à la cérémonie de son couronnement, André fit peindre au-dessus de ses armoiries, le billot et la hache, instrumens du

Assassinat d'André, 1345.

supplice qu'il préparait à ses adversaires [1]. Une c
juration se forma contre ce prince ; le comte d'A
sio, fils naturel du roi Robert, et Philippine la C
naise, confidente de la reine, en étaient les cl
Jeanne, entraînée par sa passion pour Louis de Tar
cédant aux suggestions de ses alentours, consenti
crime affreux qu'on lui proposait. Elle conduisit
mari dans un lieu solitaire, au couvent de St.-P
de Morone proche d'Averse. Dans la nuit du 18
tembre 1345, André étant au lit auprès de la re
fut appelé dans une pièce voisine sous le prétexte
courrier arrivé de Naples, porteur d'une lettr
moine Robert. Jeanne eut un moment de remo
elle essaya de retenir son époux, mais il s'arrach
ses bras pour tomber entre les mains des assa
apostés. Comme on croyait qu'un anneau qu'il te
de sa mère était une amulette qui le préservait d
mort par le fer ou le poison, on lui passa une c
autour du cou, et on le poussa hors d'une fenêtre.
complices des assassins qui attendaient dans le jar
le tirèrent par les pieds et achevèrent de l'étrangl

[1] L'auteur, devenu sceptique tant par les mensonges que, des temps de troubles, il a vu débiter à l'esprit de parti, et que l dulité a toujours accueillis, que par les fausses interprétations c méchanceté et la prévention donnent à des actions innocente peut s'empêcher de douter de l'exactitude de mille faits que le toriens rapportent. Qui sait, par exemple, si ce qu'on a pris po billot et une hache, n'était pas quelque emblème héraldique? André a-t-il donné l'explication de ces emblèmes? Est-il pro qu'il ait divulgué ainsi ses intentions secrètes?

On peut se représenter l'horreur que cet attentat inspira à tous ceux qui n'y avaient pas eu de part. D'un côté, Robert de Tarente, oncle de la reine, et de l'autre, Charles de Duras, son beau-frère, ainsi que Jeanne et son amant, se préparèrent à la guerre civile. Le pape chargea Bertrand de Baux (Balzo), grand justicier du royaume [1], de faire le procès aux coupables et de les punir, sans respect pour les dignités humaines. Jeanne ne put les sauver des mains de la justice; elle fut obligée de voir sa confidente, ses amis, appliqués à la torture, et menés au supplice[2]. Charles de Duras avait déclaré que le grand justicier pourrait compter sur sa protection dans l'exercice de sa charge.

La coupable reine écrivit à Louis le Grand, roi d'Hongrie, frère de son mari, pour se justifier du crime dont la voix publique l'accusait. Voici la réponse qu'elle reçut : « Jeanne! les désordres de ta vie passée, l'ambition qui t'a fait usurper le pouvoir royal, ta négligence à punir, et tes excuses subséquentes, prouvent que tu as été complice de la mort de ton époux. Personne n'échappera à la vindicte divine et humaine pour un crime si affreux. » Le roi d'Hongrie demanda que le pape le mît en possession du royaume de Naples, dont Jeanne s'était rendue indigne. Il exigea aussi que le prince Charles-Martel dont elle était accouchée quelques mois après la mort d'André,

[1] Nommé par la suite duc d'Andria.

[2] Gasso de Dinissiaco, comte de Terlitzi; Robert de Caano, comte d'Evoli et grand sénéchal, et plusieurs autres.

fût remis à son aïeule Elisabeth, pour être élevé à la cour d'Hongrie. Louis le Grand ne se borna pas à ces démarches pacifiques; il se prépara à venger, les armes à la main, un crime inouï dans les fastes européens.

reine e Louis de ite, 1346.

Le pape qui craignait l'intervention du roi d'Hongrie, employa inutilement toutes sortes de moyens pour le faire rester en Hongrie. Des occupations, dont nous parlerons ailleurs, retinrent effectivement ce prince jusqu'en novembre 1347. En attendant, la reine Jeanne, ne pouvant plus maîtriser sa passion pour le plus beau prince de sa cour, avait épousé, le 20 août 1346, son cousin, Louis de Tarente, avouant ainsi publiquement sa complicité du meurtre d'André.

pédition de s le Grand ples, 1347.

Louis le Grand arriva par Udine, Padoue, Vérone et Bologne. A Fuligno, un légat du pape se présenta pour lui défendre de continuer sa route, parce que les coupables avaient déjà reçu leur punition, et que les droits qu'il pourrait prétendre au royaume de Naples, devaient être discutés au tribunal du seigneur suzerain, le pape. « Allez dire à notre saint père, répondit Louis, que plus de deux cents coupables demeurent encore impunis dans ce royaume qui m'appartient par droit de succession. Avec l'aide de Dieu, je compte bientôt y faire meilleure justice. Lorsque j'aurai mis la couronne sur ma tête, je ne refuserai point à l'Église l'hommage et le tribut que je lui dois. Si vous m'excommuniez cependant, j'en appellerai à Dieu de votre sentence; il est plus grand que le pape, et il connaît la justice de ma cause. »

Louis le Grand arriva, le 11 janvier 1348, à Bénévent, et le 15 la reine Jeanne, âgée alors de vingt-deux ans, se voyant abandonnée par les barons, s'embarqua pour la Provence. Les princes de Tarente, à l'exception de Louis, qui avait suivi son épouse [1], et les princes de la branche de Duras [2], allèrent au-devant du roi d'Hongrie, jusqu'à Averse, conduisant avec eux le petit Charles-Martel. Louis fit, sans aucune forme de procès, trancher la tête à Charles de Duras, à la même place où André avait péri par son ordre, car la complicité de ce prince était prouvée par sa propre écriture. Ayant ensuite fait son entrée à Naples, le 24 janvier, le roi d'Hongrie fit condamner à mort beaucoup de personnes accusées d'avoir eu part à la conspiration contre son frère, et envoya Charles-Martel et les autres princes en Hongrie. Après avoir pris tranquillement possession de tout le royaume, il entama des négociations avec la cour d'Avignon, pour être reconnu roi de Naples; mais le pape rejeta sa demande. Comme il avait congédié une partie des troupes mercenaires avec lesquelles il était arrivé en Italie, que la grande peste qui désolait à cette époque toute l'Europe, avait fait périr beaucoup de Hongrais, et que les survivans désiraient retourner dans leur pays, il confia la régence à Etienne Laszk, fils du vayvod de Transilvanie, et le commandement des châteaux de Naples à un baron allemand,

Louis le Grand fait couper la tête à Charles de Duras.

Son retour en Hongrie, 1348.

[1] Ainsi l'empereur Robert et Philippe, son frère.

[2] Charles, Louis et Robert, les trois fils de Jean.

Conrad Wolf ou Wolfart [1] (nom que les Italiens ont traduit par Lupo, et les Français estropié en Guilford), s'embarqua vers la fin de mai 1348, à Barlette, et retourna en Hongrie.

Vente d'Avignon au pape, 1348.

La reine Jeanne, débarquée à Nice, avait continué sa route jusqu'à Aix, où les États de Provence, alarmés d'un bruit qui accusait cette princesse de vouloir vendre le comté à Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, la tinrent dans une espèce de captivité, jusqu'à ce qu'à la demande du pape, elle obtint la permission de se rendre à Avignon, où Louis de Tarente était arrivé par une autre route. Les preuves par lesquelles, devant le pape et les cardinaux réunis en consistoire, elle se justifia du crime qui lui était imputé, parurent si complètes, que son innocence fut reconnue. Le besoin d'argent qu'elle éprouvait, l'engagea à vendre, le 9 juin 1348, au pape, la ville d'Avignon, pour une somme de 80,000 florins d'or. Cette ville, traversée par la Durance, avait anciennement appartenu par moitié aux comtes de Forcalquier et aux comtes de Toulouse [2]. La moitié des comtes de Forcalquier avait passé aux comtes de Provence, à l'extinction des premiers, en 1206 [3]; l'autre moitié avait été réunie à la France, en 1273, avec le comté de Toulouse [4], et cédée à Charles II, roi de Naples, comte de Provence, en 1290 [5], pour faire partie de l'indemnité qu'il reçut pour le

[1] Voy. p. 66. [2] Voy. vol. IV, pag. 73; V, p. 585.
[3] Voy. vol. IV, p. 258, où le millésime est faux; vol. V, p. 388.
[4] Voy. vol. V, p. 151. [5] Voy. vol. V, p. 158.

Maine et le Poitou. Les papes étaient, depuis 1273, maîtres du comtat Venaissin [1]; ils résidaient depuis 1309 à Avignon[2] : on sent combien ils devaient désirer la souveraineté d'une ville qui était devenue leur demeure habituelle. Mais le droit d'aliéner Avignon fut contesté à la reine Jeanne, et pendant neuf ans, les habitans de cette ville, qui avait un régime municipal, refusèrent de reconnaître le pape comme leur souverain.

Avec l'argent que lui valut la vente d'Avignon, Jeanne loua des galères génoises, s'embarqua avec son époux, Louis de Tarente, et retourna dans son royaume, où elle fut reçue aux acclamations générales. Les Hongrais se maintinrent dans quelques villes seulement. Cependant la guerre continua entre les deux parties, et, en 1350, le roi d'Hongrie passa la mer Adriatique, avec 10,000 hommes de cavalerie, que la reine Jeanne ne put empêcher de débarquer. Ils s'emparèrent de tout le royaume, excepté Gaëte, où se retirèrent Jeanne et son époux; mais comme c'était des troupes féodales qui servaient sans solde, elles demandèrent à pouvoir s'en retourner aussitôt que le temps de leur service serait expiré. A la demande du pape, Louis le Grand consentit à une trève qui devait durer jusqu'au mois d'avril 1351, aux conditions suivantes : chaque partie restera en possession de ce qu'elle a; le roi d'Hongrie aussi bien que la reine Jeanne et Louis de Tarente, sortiront du royaume; les cardinaux délégués pour prononcer sur la culpa-

Jeanne I retourne à Naples.

[1] Voy. vol. V, p 151 [2] Voy. vol. VII, p. 73.

bilité de Jeanne, parachèveront le procès; si elle est trouvée coupable, le pape confèrera le royaume au roi d'Hongrie; si elle est acquittée, le roi d'Hongrie lui remettra toutes les places qu'il tient, et recevra 300,000 florins d'or, pour indemnité des frais de la guerre. Après la signature de ce traité, Louis le Grand s'en retourna en Hongrie et donna la liberté aux princes captifs. Le fils de la reine Jeanne y était mort.

Sentence qui prononce que le meurtre d'André ne peut être imputé à Jeanne.

Il était très-difficile pour le pape de prononcer dans l'affaire de la reine. La politique de la cour de Rome ne permettait pas d'accepter pour voisin et de reconnaître pour roi des Deux-Siciles un monarque aussi puissant que le roi d'Hongrie, et le souverain pontife ne pouvait, sans faire tort à son caractère, déclarer l'innocence de Jeanne, par une sentence précédée d'une enquête régulière. Dans cet embarras on imagina un expédient. La reine prouva par témoins qu'un sortilège avait détruit en elle l'attachement qu'elle avait eu pour son mari, et effacé le sentiment de son devoir. Sur ce fondement les cardinaux prononcèrent que le fait du meurtre ne pouvait point lui être imputé et l'acquittèrent solennellement. Après une sentence si singulière, Louis le Grand, dégoûté des affaires de Naples, consentit, en 1352, à conclure la paix. Il renonça même à l'indemnité de guerre que la reine lui devait, déclarant qu'il n'était pas venu à Naples dans des vues intéressées.

Paix de 1352 avec Louis le Grand.

Louis de Tarente corégent de Jeanne I, 1349-1362.

Le 27 mai 1351, la reine Jeanne fit son entrée à Naples, et son époux *Louis de Tarente*, fut couronné, à condition toutefois qu'il ne prétendrait pas avoir obtenu

par cette formalité un droit au royaume. En commémoration de cet heureux retour, Louis de Tarente fonda, en 1352, *l'ordre militaire du S. Esprit au juste désir*, dont les membres juraient un parfait dévouement pour la personne du roi. Ils n'avaient pas de costume particulier, seulement tous les vendredis ils portaient une toque de soie blanche sans or, ni argent, ni perles; mais ornée d'un double nœud d'une couleur quelconque avec ces mots : Se Dieu plaist. Ils portaient tous les jours ce nœud sur une partie quelconque de leurs habits. Lorsqu'un des chevaliers, se trouvant dans une bataille, avait blessé un ennemi ou reçu lui-même une blessure, il portait ce nœud dénoué jusqu'à ce qu'il eût été au S. Sépulcre; alors il le nouait de nouveau et y ajoutait une petite flamme pour signifier la venue du S. Esprit avec ces mots : Il a pleu à Dieu. Cet ordre tomba bientôt en désuétude; mais il en est question sur plusieurs tombeaux de Naples où il est simplement nommé *Ordre du Nœud*.

Louis ne put rétablir la tranquillité dans le pays, ni réduire les barons à l'obéissance, ni réprimer les factions qui déchiraient le royaume. La princesse Marie, sœur de la reine, osa imiter l'horrible exemple que son aînée lui avait donné. Après l'exécution de Charles Duras, son époux, le grand amiral Renauld de Baux l'avait enlevée du château de l'Œuf et forcée de donner sa main à Robert, son fils; mais ce dernier était tombé au pouvoir de Louis de Tarente, pendant son séjour à Gaëte; on l'avait de là transporté à Naples; on l'y tenait renfermé dans une pièce du château

où résidait la reine et le roi. Profitant d'une absence des souverains, Marie fit couper, en sa présence, la tête à Robert de Baux et jeter son cadavre dans la mer. Elle épousa quelque temps après Philippe de Tarente, frère cadet du roi.

Quelques barons mécontens appelèrent, en 1354, dans le royaume une de ces bandes ou compagnies d'aventuriers et de gens faisant de la guerre un métier, et vendant leurs bras à qui voulait les payer, qui, depuis l'année 1354 environ, s'étaient formées en Italie. Celle qui arriva dans le royaume de Naples était la compagnie du comte de Lando [1]. Elle y commit les plus grands excès sans que le roi pût réprimer son insolence; il fut obligé finalement d'acheter sa retraite par une grande somme d'argent.

Louis de Tarente mourut, le 26 mai 1362, à l'âge de quarante-deux ans, ne laissant pas d'enfans légitimes. C'était un prince sans moyens, sans caractère, léger, inconstant et excessivement vaniteux.

Jeanne I se remarie à Jacques III, roi titulaire de Majorque, 1362-1375.

Le jour même où Louis de Tarente, roi titulaire de Naples, mourut, Jayme d'Aragon, roi titulaire de Majorque, échappa de la prison de Barcelonne où Pierre IV, roi d'Aragon, le tenait depuis 1349[2]. Ce fut à ce prince fugitif que Jeanne, âgée alors de trente-six ans, donna sa main, le 14 décembre 1362, à condition qu'il ne prendrait pas le titre de roi de Sicile, et ne se mêlerait d'aucune manière dans les affaires du gouvernement; mais cette dépendance ne plut pas à Jacques; il quitta bientôt son épouse, pour essayer de

[1] Voy. vol. IX, p. 331, 340, X, 111. [2] Voy. vol. IX, p. 235.

onquérir son royaume de Majorque. Servant dans
ırmées de Pierre le Cruel, roi de Castille, il fut
prisonnier en 1367, par Henri de Trastamare,
ıeté par la reine son épouse, et rappelé à Naples.
'y fit qu'un court séjour et mourut, en 1375, sans
er d'enfans.

ependant Jeanne approchait de sa cinquantième
ẽe, et l'incertitude qui régnait sur la succession,
ıa un nouvel aliment aux factions. Marie, sa sœur,
s avoir épousé en troisièmes noces Philippe de Ta-
e, était morte, en 1366, sans postérité. Toute la
che de Tarente qui avait été si nombreuse et si
ante au moment de la mort du roi Robert, s'était
ıte : le seul individu qui restait de la postérité de
ippe I.er, prince d'Achaïe et de Tarente et em-
ur titulaire de Constantinople, était Jacques de
ε, fils de Marguerite de Tarente et de Fran-
de Baux, duc d'Andria, que cette douairière d'É-
e avait épousé en secondes noces [1]. De la branche
)uras il n'existait que trois filles de Charles de
as décapité en 1348 [2], et un fils de Louis, comte de
ina, son frère. Ce fils, nommé Charles, avait
, en 1362, le titre de duc de Duras. La succession

[1] Jacques de Baux succéda à Philippe II, son oncle, dans la prin-
té de Tarente et le vain titre d'empereur de Constantinople.

[2] Savoir Jeanne, épouse d'un comte de Beaumont-le-Roger, et
ite du comte d'Eu, fils de Jean sans Terre, comte d'Artois;
es, épouse de Cane della Scala, prince de Vérone, et ensuite de
pereur Jacques de Baux, dont il vient d'être question; et Mar-
ite.

devait par conséquent passer à la branche de Duras, en supposant toutefois que la branche d'Hongrie, l'aînée de toutes, y renonçât : ce qui n'était pas vraisemblable. La reine Jeanne destinait le trône à Marguerite, la plus jeune des trois filles du premier duc de Duras, qu'elle déclara son héritière, et qu'elle maria au jeune Charles duc de Duras, le seul prince descendant de Charles I.er d'Anjou, qui existât encore outre Louis le Grand, roi d'Hongrie. Le duc de Duras, qui, quoiqu'élevé dans le pays, était entré au service du roi d'Hongrie, y retourna encore après son mariage. Il avait quelque espérance de monter un jour sur le trône de S. Étienne et de réunir sur sa tête la couronne angélique et celle de Naples.

Marguerite de Duras et Charles de Duras sont [illegible] présomptifs.

Cependant, après la mort de Jacques de Majorque, la reine Jeanne se laissa persuader qu'elle pourrait encore avoir des héritiers. Elle choisit en conséquence un quatrième époux dans la personne d'Otton, duc de Brunswick-Grubenhagen, qui s'était fait une réputation de valeur et d'expérience dans les guerres de France et d'Italie [1]. Le mariage eut lieu en 1376. Ot-

La reine Jeanne épouse Otton, duc de Brunswick Grubenhagen, 1376.

[1] En lisant les chroniques des Frisons de cette époque, on est tenté de croire qu'un *Hœuptling* de cette nation balança dans le cœur de la reine l'attachement qu'elle avait pour le duc de Brunswick. Occothem Brœk, fils aîné de Keno, chef du Brockmerland en Ostfrise, était au service de Jeanne, lorsque la mort de son père le rappela au château d'Oldeborg. La reine ne le laissa pas partir; mais ses sœurs, Elbrig et Doda, se mirent en route pour le chercher, et se présentèrent devant Jeanne dans la plus belle parure frisonne. Elle leur dit qu'elle ne pouvait laisser partir leur frère; mais quand elles

ton renonça au titre de roi, se contentant de porter celui de la principauté de Tarente que la reine lui conféra. Il rendit d'utiles services à son épouse, sans pouvoir la préserver des désastres par lesquels elle dut expier les fautes de sa jeunesse.

Un prélat napolitain avait été élu pape, en 1378, sous le nom d'Urbain VI [1]. Les dispositions très-haineuses que, par des raisons qui sont inconnues, ce pontife montra envers Jeanne et son époux, engagèrent la reine à se déclarer pour Clément VII, qu'une partie des cardinaux opposa à Urbain. Ce fut là l'origine du grand schisme d'Occident, dont nous avons parlé, et de troubles très-sérieux dans le royaume de Naples. Une émeute du peuple de la capitale qui tenait pour Urbain VI, força, en 1379, Clément VII, qui y avait établi sa résidence, à s'embarquer pour aller à Avignon. Urbain VI s'abandonna alors à son ressentiment contre Jeanne, qu'il excommunia en 1380. Il était stimulé à cette démar- Démarches hostiles du pape Urbain VI contre Jeanne.

lui annoncèrent qu'Occo était fiancé à une jeune Frisonne, elle fut émue et pâlit (*als de Königinne dat horede, is se seer drœfstig geworden, und heft sick ihre gelœt vorandert*, dit BENINGA). Occo obtint son congé, fut fait chevalier et reçut de riches présens. La reine demanda aux deux dames comment leur frère se nommait dans son pays; elles répondirent qu'on le nommait *Boyng*, c'est-à-dire jeune seigneur, damoiseau. La reine fit frapper une monnaie d'or en son honneur qui circula sous le nom de *Boyn Occo* (*bajocho*). Aucun historien italien, que nous sachions, ne rapporte cette anecdote; mais nul motif ne peut engager à la révoquer en doute. Ce qui est dit de la monnaie peut provenir d'un malentendu.

[1] Voy. vol. VI, p. 129, et vol. VII, p. 128.

che par Jacques de Baux, duc d'Andria, et empereur titulaire de Constantinople, qui, comme petit-fils de Philippe I.er, formait des prétentions sur la principauté de Tarente, que Jeanne avait réunie à la couronne. La reine avait même confisqué son duché d'Andria, pour le punir d'avoir pris part à une rébellion. En vertu de sa naissance, Jacques de Baux avait des droits fondés à la couronne; il avait au surplus épousé la princesse Agnès de Duras, sœur aînée de Marguerite, à laquelle Jeanne destinait la succession. Ce ne fut cependant pas ce prince, manquant de puissance et de soutien, qu'Urbain VI appela au trône de Naples. Ce fut Charles, duc de Duras, celui même auquel Jeanne avait donné la main de Marguerite, et qu'elle avait reconnu pour son successeur éventuel. Charles de Duras était toujours en Hongrie, où il avait mérité le surnom de la Paix, par la conclusion d'un traité de paix entre Louis le Grand et les Vénitiens. Urbain VI s'adressa au roi d'Hongrie pour l'engager à fournir à Charles les moyens de conquérir le royaume devenu vacant par l'excommunication et la déposition de Jeanne. Louis le Grand, lui-même, n'avait pas renoncé à l'espoir de récupérer ce royaume; cependant se voyant parvenu à l'âge de cinquante-quatre ans, sans avoir de fils, il ne pensa plus qu'à assurer à ses deux filles les couronnes d'Hongrie et de Pologne, qu'il avait portées avec tant de gloire. Il ne fut donc pas fâché de pouvoir éloigner le seul prince de la maison d'Anjou, qui, issu de mâle en mâle de Charles II le Boiteux, pouvait disputer à sa fille

aînée le trône d'Hongrie. Il lui fit jurer qu'il ne ferait aucune tentative pour devenir roi d'Hongrie ou de Pologne, et lui donna un corps de troupes pour entreprendre son expédition.

Invasion du royaume de Naples par Charles de Duras.

Une chose aurait pu retenir Charles de Duras. Marguerite, son épouse, à laquelle il était tendrement attaché, et Ladislas et Jeanne, ses deux enfans, étaient au pouvoir de la reine Jeanne. Il est probable qu'il comptait sur la magnanimité de cette princesse qui, depuis que l'âge avait calmé ses passions, et que l'expérience avait corrigé ses défauts, se montrait douce, bienveillante et généreuse. Il ne se trompa pas : la reine Jeanne permit à Marguerite de se retirer, avec ses enfans, au château d'Isernia, dans le comté de Molise, pour y attendre les évènemens.

En passant par la Marche de Trévise, Charles prit à sa solde un corps de 8 à 10,000 hommes que les Vénitiens venaient de congédier, et se rendit à Arezzo, ville qui venait de lui conférer la souveraineté. Clément VII aimait beaucoup le duc d'Anjou, Louis, ce fils de Jean II, roi de France, que nous avons vu jouer un rôle dans les guerres de Charles V, son frère[1]. Il avait même érigé pour ce prince un nouveau royaume, celui d'Adria, qui devait se composer de l'Etat ecclésiastique, à l'exception des provinces nommées Patrimoine de St.-Pierre et Campagne de Rome[2]. Il avait attaché à cette couronne la condition qu'elle ne pourrait jamais être portée par la même tête avec celle de Naples. Lorsque la reine

Erection du royaume d'Adria en faveur de Louis d'Anjou.

[1] Voy. vol. VIII, p. 307 et suiv. [2] Voy. vol. VII, p. 131.

Jeanne chercha un protecteur, qui pût la garantir contre le danger qui la menaçait, le pape lui conseilla d'appeler le duc d'Anjou qui serait certainement soutenu par le roi de France, son frère. Pour s'assurer de l'assistance du duc d'Anjou, Jeanne l'adopta le 29 juin 1380, le nomma duc de Calabre, et héritier du royaume de Naples et de tous ses autres états. Le fils du roi de France accepta un si beau don, mais la mort de son père, qui arriva le 3 septembre, et les affaires de la régence dont il se chargea [1], l'empêchèrent de venir à temps au secours de sa mère adoptive.

Adoption de Louis d'Anjou par la reine Jeanne.

Le choix de la reine déplut généralement à la nation dont tous les vœux étaient pour Charles de Duras. Celui-ci étant arrivé à Rome fut couronné, le 2 juin 1381, par Urbain VI, qui enleva beaucoup de vases sacrés des églises pour donner de l'argent à son protégé. Charles entra sans résistance dans le royaume, et arriva, le 16 juillet, aux portes de Naples, qui lui furent ouvertes par le peuple. Il assiégea le château Neuf où la reine s'était sauvée. Otton de Brunswick fit des efforts de bravoure pour délivrer son épouse, mais le 25 août il fut défait et obligé de se rendre prisonnier. Le lendemain la reine manquant absolument de vivres, se rendit également au vainqueur qui la relégua au château de Muro dans la Basilicate. Dix galères provençales qu'elle avait attendues, pour se faire transporter en Provence, arrivèrent six jours trop tard.

Louis, duc d'Anjou, se mit en route au commen-

[1] Voy. vol. VIII, p. 334.

cement de l'année 1382, pour délivrer la reine, sa bienfaitrice. Le 22 février il reçut à Avignon, par le pape Clément VII, l'investiture du royaume de Naples. Il prit possession de la Provence, et s'allia à Amédée VI, dit le comte Verd, duc de Savoie, auquel il céda les villes que les rois de Naples possédaient en Piémont [1]. Ce fut probablement la marche de Louis d'Anjou, qui engagea le duc de Duras à faire étrangler, le 22 mai 1382, la reine Jeanne, sa prisonnière, pour laquelle jusqu'alors il avait montré beaucoup d'égards. Cette exécution fut faite par quatre Hongrais dans la chapelle du château de Muro, où Jeanne était entrée pour faire sa prière. Marie, fille naturelle du roi Robert, qu'on accusait d'avoir eu part au meurtre d'André, fut décapitée à la même époque. Jeanne I est étranglée, 1382

Charles III, surnommé *de la Paix* et *le Petit*, eut un compétiteur redoutable en *Louis I.er*, d'Anjou, qui, ignorant encore la mort de la reine Jeanne, partit de Carpentras, le 13 juin 1382, à la tête d'une armée de 12,000 cavaliers qui en route grossit jusqu'au nombre de 35,000 hommes, et, après avoir traversé la Lombardie, la Toscane et l'Etat ecclésiastique, arriva à Aquila, seule ville du royaume de Naples qui fût restée fidèle à Jeanne. Pendant deux ans les deux compétiteurs se firent la guerre, mais par le conseil d'Otton de Brunswick, son prisonnier, auquel il donna la liberté, et de Jean Hackwood qu'il avait pris à son service, Charles III évita toujours de livrer Charles III de la Paix, 1382-1386, et Louis d'Anjou se disputent le trône, 1382-1384.

[1] Voy. vol IX, p. 320.

bataille à son rival, se contentant de l'amuser par des défis qu'il ne remplit jamais, et de laisser l'armée française se détruire par la disette et les maladies. Louis, lui-même, tomba malade et mourut le 10 octobre 1384, au château de Telisine [1], près Bari, et son armée se dispersa. Louis, disent les auteurs de l'Art de vérifier les dates, mourut dans les horreurs de la pauvreté, n'ayant jamais cessé d'accumuler des richesses et ne possédant à sa dernière heure qu'une cotte d'armes de toile peinte pour toute marque de dignité royale, avec un seul gobelet d'argent. *Louis II*, son fils mineur, lui succéda sous la régence de Marie de Bretagne, sa mère, dans le duché d'Anjou et le comté de Provence; la cour de France le reconnut aussi comme roi de Naples, et le pape Clément VII le couronna, le 1.er novembre 1389.

Louis II, 1384-1417. La Provence est séparée du royaume de Naples.

Charles III n'avait pas tardé à se brouiller avec Urbain VI, par le refus qu'il fit d'abandonner à François Prignano, neveu du pape, la principauté de Capoue, le duché d'Amalfi, les comtés de Fondi et Caserta, Aversa, Gaëte, Nocera, le comté Palatin d'Altamara et d'autres terres qu'Urbain VI avait stipulées pour son neveu, lors du couronnement de Charles. Ces brouilleries dégénérèrent en une guerre ouverte, et attirèrent à Charles l'excommunication. Une faction hongraise ayant appelé ce prince pour l'opposer à la reine Marie, il partit pour ce pays, et fut couronné roi d'Hongrie, à Albe Royale, le 3 décembre 1385; mais ayant été blessé le 7 févrie

[1] D'autres disent à Biselia.

1386, par un assassin, il mourut le 22 du même mois.

Ladislas, son fils, âgé de douze ans, qui était resté à Naples, lui succéda dans ce royaume, sous la régence de Marguerite de Duras, sa mère. Ainsi deux rois mineurs, l'un et l'autre sous la tutèle d'une femme, se disputèrent le trône. Le pape Urbain VI punissant sur Ladislas les torts qu'il avait à reprocher à son père, refusa de lui accorder l'investiture, tandis que Clément VII s'intéressa vivement pour Louis II. Il engagea la régente Marie à confier le commandement de l'armée destinée à conquérir Naples, à Otton de Brunswick, veuf de la reine Jeanne, qui se trouvait à la cour d'Avignon : elle promit à ce prince de le rétablir dans la possession de la principauté de Tarente. Ladislas, 1386-1414.

En attendant, la mauvaise administration de la régente Marguerite causa une révolution à Naples. La noblesse, ou ce qu'on appelait les *cinq Seggi*, créa, sous le titre des *Huit du bon gouvernement*, une magistrature indépendante, composée d'individus des premières familles du royaume, qui bientôt disputa à la reine son autorité. Le grand connétable Thomas de San Severino, chef du parti d'Anjou, prit le titre de vice-roi; réuni à Otton de Brunswick, il se rendit, au mois de juillet 1387, maître de Naples. Marguerite et ses enfans se sauvèrent à Gaëte. Troubles de la régence; le parti d'Anjou prend le dessus.

Les affaires de Louis II étaient sur un très-bon pied, lorsque la méfiance que la régente Marie, sa mère, avait conçue contre Otton de Brunswick et contre Anarchie.

San Severino, faillit les ruiner de fond en comble. Marie, qui était restée en Provence, envoya Montjoie, qui était maréchal de Clément VII, pour remplacer Otton et San Severino dans les qualités de vice-roi et de capitaine-général. Otton fut si sensible à cet outrage, qu'il abandonna le parti de Louis d'Anjou. Il en résulta une grande confusion; à l'exception de Naples, que gouvernait Montjoie, presqu'aucune autre ville ne reconnaissait bien l'autorité soit de Louis, soit de Ladislas; tous les barons étaient en armes; les paysans étaient rançonnés tantôt par un parti, tantôt par l'autre.

Louis II arrive dans le royaume.

Enfin Louis II, étant parvenu à l'âge de treize ans, et ayant été couronné à Avignon, le 1.er novembre 1390, s'embarqua à Marseille, et arriva le 14 août 1391 à Naples, où il fut reçu aux acclamations du peuple et des grands, et se fit prêter serment par les principales villes du royaume : Ladislas ne se maintint qu'à Gaëte et dans quelques autres districts. Les deux compétiteurs se firent la guerre avec un succès varié jusqu'en 1399, que la ville de Naples assiégée par Ladislas pendant que Louis II était à Tarente, se soumit au premier. Louis II retourna en 1400 en Provence, ne conservant, dans le royaume de Naples, que la seule ville de Tarente.

En 1403, Ladislas obtint aussi la couronne d'Hongrie; elle ne suffisait pas à son ambition. Il conçut un projet qui devait illustrer son nom, en le plaçant à côté de ceux de Charlemagne et d'Otton le Grand. Enlevant aux rois d'Allemagne la couronne impériale,

leur laissant peut-être comme un vain simulacre, ulait renouveler de fait l'empire romain, qui de-lorénavant être réuni au royaume de Naples. Le me de l'Église devait lui faciliter l'exécution de an, qui peut-être aurait réussi sans l'interven- de Florence, cette vigilante modératrice du sys- politique de l'Italie. En 1408, Ladislas se ren- maître de Rome et du Patrimoine de S. Pierre, et le titre de roi de Rome [1]; mais bientôt la néces- le défendre le trône de Naples suspendit l'exécu- de son plan. Louis II d'Anjou, rappelé par les litains et reconnu, en 1409, roi de Naples par le le de Pise et par le pape Alexandre V, vint en de Provence avec le pape Jean XXIII, et battit, mai 1411, Ladislas, à Roccasecca ou Pontecorvo. eusement pour Ladislas, le manque de discipline i les troupes françaises empêcha Louis, dans le ier moment, de tirer parti de sa victoire : plus ce prince trouva tous les défilés fermés, et ne énétrer dans le pays. Il retourna alors en France. s son départ, les Florentins parurent comme ateurs, et exigèrent que le roi d'Hongrie se ré-liât avec le pape : la paix fut effectivement signée, juin 1412, à des conditions avantageuses pour i de Naples, qui toutefois dut renoncer à l'exé- n de ses projets sur Rome; mais il les ajourna nent; car l'année suivante il s'empara de nou- de cette ville. Les Florentins, dont la politique it sans cesse à tenir la balance entre les états

Ladislas se rend maître de Rome.

Bataille de Roccasecca, 1411.

Retour de Louis II en France.

Ladislas s'empare pour la seconde fois de Rome, 1413.

[1] ucun prince avant Ladislas n'avait porté ce titre.

faibles, et ceux qui voulaient profiter de leur puissance pour les écraser, forcèrent Ladislas à abandonner une conquête qui ne discontinua pas d'être l'objet constant de son ambition jusqu'à sa mort prématurée.

Changement du caractère de Ladislas, par suite d'une maladie, 1393.

En 1393, Ladislas avait fait une maladie grave qu'on attribuait à du poison. Elle opéra un triste changement dans son caractère, qui devint violent et irascible. Il eut depuis ce temps des accès de colère qui allaient jusqu'à la rage, et pendant lesquels il commettait des cruautés atroces. Il venait de signer, le 22 juin 1414, dans son camp, près d'Assise, un traité de paix avec Florence, lorsque son état dégénéra en une véritable frénésie. Il se fit d'abord transporter en litière à Rome, s'embarqua à Ostie, et arriva à Naples où il expira, le 3 août, à l'âge de quarante ans. Sa mort fut regardée par ses sujets comme un bienfait du ciel. En 1390, il avait été marié par les intrigues de sa mère, à Constance, fille de Mainfroy de Chiaramonte, comte de Modica, qui possédait les deux tiers de la Sicile : ce mariage conclu dans des vues intéressées, fut rompu avant d'avoir été consommé. Ladislas épousa, en 1403, Marie de Lusignan, fille de Jacques I.er, roi de Chypre, et après la mort de cette princesse, Marie, fille de Jean d'Enguyen, comte de Lecce. Aucune des deux ne le rendit père.

Jeanne II, 1414.

Jeanne II, sa sœur, âgée de quarante-trois ans, veuve depuis 1406 de Guillaume l'Ambitieux, duc d'Autriche, dont elle n'avait pas eu d'enfant, succéda

à Ladislas. Cette princesse voluptueuse, dépourvue des grâces de la figure et des agrémens de l'esprit, continua sur le trône la vie dissolue qu'elle avait menée pendant son veuvage. Sa cour fut le théâtre des intrigues les plus méprisables jouées par ses favoris, et particulièrement par le grand chambellan Pandolfello Alopo, qu'elle avait tiré d'une condition obscure. Les barons ayant sollicité la reine de se marier, pour donner des héritiers au royaume, elle épousa, en 1415, Jacques II de Bourbon, comte de la Marche, prince renommé pour sa vaillance et sa bonne mine [1]. Quoique par le contrat de mariage il eût renoncé au titre de roi, Jeanne fut si satisfaite de la première entrevue qu'elle eut avec lui, qu'elle le nomma roi. Mais Jacques qui avait été prévenu de la vie licencieuse de son épouse, éloigna d'elle ses amans et confidens, et la surveilla avec tant de sévérité, qu'elle se trouvait dans une espèce de prison. Jeanne, à laquelle cette contrainte fut insupportable, trouva moyen de se faire enlever, le 13 septembre 1416, par le peuple émeuté, et conduire dans un autre palais que celui du roi. Le roi qui craignait pour sa personne, se sauva au château de l'OEuf, où la reine l'assiégea. On fit avec lui un accommodement, et on lui imposa des conditions dures. Il conserva les honneurs

La reine épouse Jacques II, comte de la Marche, 1415.

[1] Dernier mâle de la branche aînée de la ligne cadette de la maison de Bourbon. Son frère cadet, Louis, fut la tige de la branche cadette ou de Vendôme.

[2] Le 8 septembre 1415 il fit arrêter Alopo, qui eut la tête tranchée le 10 octobre, comme coupable de plusieurs malversations.

de la royauté, mais il devait se contenter de la principauté de Tarente, porter le titre de roi, mais n'exercer aucune autorité; il promit aussi de renvoyer tous les Français. Après cette réconciliation, le peuple ramena le couple royal au château pour y résider ensemble. La reine se forma alors une cour composée de ses favoris; les rôles changèrent, et Jacques eut des gardes qui ne lui permirent pas de quitter ses appartemens. Il resta dans cette prison jusqu'au 15 février 1419. Pendant ce temps Jean Caraccioli [1], nommé grand sénéchal, et le fameux Mucio Attendolo, se partageaient alternativement les faveurs de la reine. Nous avons déjà eu plusieurs occasions de parler de Mucio; mais comme le royaume de Naples a été le théâtre de sa plus grande gloire, comme de sa mort, c'est ici le lieu d'en faire connaître l'origine. Ce fils d'un paysan de Cotignola prit service, dans sa jeunesse, dans une de ces bandes de soldats et de brigands qui vendaient alors leurs bras, mais non leur fidélité, au plus offrant. Son audace et sa force corporelle l'y firent distinguer, et lui valurent le surnom de Sforce. Mais avec le courage, la nature lui avait départi un véritable génie militaire. Il résolut de se mettre lui-même à la tête d'une bande qu'il organisa et disciplina d'une manière qui bientôt la mit au-dessus de toutes les autres bandes, à l'exception de celle de Braccio de Montone, dont elle devint la rivale. Sforce (c'est ainsi que nous le nommerons par la suite), et Braccio, étaient re-

Factions de la cour de Jeanne II. Caraccioli et Sforce.

[1] Nommé ordinairement San Gianni.

gardés comme les deux plus grands capitaines de l'Italie de leur temps, et nous avons déjà vu qu'à leur mort ils transmirent cette réputation à ceux qui commandèrent les deux bandes après eux. Engagé au service du roi Ladislas, Sforce développa aussi des talens politiques. Sous Jeanne II, il devint chef de parti, et obtint un si grand pouvoir, qu'il aurait gouverné le royaume sans la part que Carraccioli avait à la faveur de la reine. Ces deux ambitieux remplirent la cour de factions et d'intrigues. Le roi fut délivré par l'intervention du pape Martin V, qui, après avoir donné la paix à l'Église, refusa de couronner Jeanne, tant qu'elle tiendrait son époux en captivité. Jacques profita des premiers momens de sa liberté, pour s'embarquer à l'insçu de son épouse; il retourna en France et termina sa vie dans la retraite d'un couvent. Jeanne II fut couronnée, le 28 octobre 1419, par un légat du pape; mais le pape déclara, le 4 décembre, par une bulle datée de Florence, que ce couronnement ne préjudicierait pas aux droits de la maison d'Anjou, et que si Jeanne II mourait sans héritiers, ce qui, vu son âge, était indubitable, il conférerait le royaume à *Louis III* et à ses héritiers. Ce prince avait succédé, en 1417, à son père Louis II dans le comté de Provence, ainsi que dans les prétentions au royaume de Naples. Louis III d'Anjou, 1-1434.

Sforce, voyant son crédit supplanté par celui du sénéchal Caraccioli qui exerçait un pouvoir absolu sur la reine, invita Louis III à venir revendiquer ses droits. Ce prince nomma Sforce vice-roi et connétable, et lui Sforce se clare pour l III.

envoya de l'argent pour mettre son armée en bon état, annonçant qu'il allait s'embarquer lui-même pour Naples. Sforce s'approcha de la capitale, dans la persuasion que son arrivée causerait un soulèvement du peuple contre le favori. Jeanne II implora l'assistance du pape; mais celui-ci lui reprocha sa mauvaise conduite, et se prononça en faveur de Louis d'Anjou. Elle s'adressa alors à Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, qui se trouvait en Sardaigne, occupé d'une expédition en Corse, et offrit de l'adopter. Alphonse consulta ses ministres; ceux-ci l'ayant dissuadé d'accepter une alliance qui l'impliquerait dans une guerre lointaine et difficile, il dit ce mot devenu fameux: « Les conseils des rois devraient être des rois ou avoir au moins des sentimens royaux »; et ordonna à son amiral Raimond Periglios de partir pour Naples.

Louis III arrive dans le royaume, 1420.

Louis III, instruit de cette négociation, s'embarqua sur-le-champ, arriva en 1420 dans les parages de Naples et réunit ses troupes à celles de Sforce. L'arrivée de la flotte aragonaise plus forte que la sienne, l'engagea à renvoyer celle-ci pour chercher des renforts. Periglios entra dans le port et la ville de Naples; Louis et Sforce se retirèrent à Averse. La reine Jeanne, pour avoir quelqu'un à opposer à Sforce, prit à son service Braccio de Montone, rival du paysan de Cotignola, et le nomma duc de Capoue et d'Aquila. Le pape envoya à Louis III un secours de mille hommes, commandés par Tartaglia, fameux condottiere. Alphonse, après avoir visité son royaume de Sicile, se rendit à Naples où il fit son entrée le 7 juillet 1421.

Braccio de Montone entre au service de Jeanne II.

Jeanne II adopte Alphonse V, roi d'Aragon.

e lendemain Jeanne II signa l'acte par lequel elle adopta.

Le parti d'Aragon prit dès-lors le dessus; Louis III perdit presque toutes les villes qu'il avait occupées et se retira à Rome. Braccio s'étant réconcilié avec Sforce, engagea la reine à rappeler celui-ci à son service et à celui d'Alphonse, son fils adoptif. Cependant Alphonse qui se conduisit dans le royaume comme maître, ne tarda pas à se brouiller avec le grand sénéchal Caraccioli, favori de la reine, et le fit arrêter le 22 mai 1423. La reine, alarmée pour sa propre liberté, alla s'enfermer dans le château Capouan (à Naples), où Alphonse la bloqua; elle appela à son secours Sforce qui était à Bénévent : ce condottiere s'empressa d'arriver, battit, le 28 mai 1423, dans un lieu dit des Fornuelles, les troupes du roi d'Aragon, délivra la reine et bloqua le château Neuf où résidait Alphonse. Le 2 juin 1423, Jeanne conclut avec Sforce, muni des pouvoirs de Louis III, un traité, par lequel l'adoption d'Alphonse fut révoquée; la reine adopta Louis III, lui donna le duché de Calabre et le nomma son successeur, le tout sans préjudice des droits antérieurs que ce prince avait sur le royaume de Naples. Louis promit de quitter le royaume aussitôt que les Aragonais en auraient été chassés et d'attendre tranquillement que la succession lui fût échue. Sforce fut récompensé par le don de Trani et de Barletta.

Sforce se réconcilie avec Jeanne II.

Jeanne se brouille avec Alphonse.

Jeanne II adopte Louis III, 1423.

Bientôt la face des affaires changea encore une fois. Une flotte aragonaise portant le capitaine général Jean de Cardone, vint délivrer le roi, et débarqua, le 11

Alphonse se rend maître de Naples.

juin 1423, des troupes à Naples, qui est sans défense du côté de la mer. Un combat sanglant eut lieu dans les rues de la ville dont une grande partie fut brûlée. Sforce qui était à Averse, vola au secours de la reine qu'il tira du péril de tomber entre les mains de ses ennemis, sans pouvoir empêcher Alphonse de se rendre maître de Naples. Sforce conduisit la reine à Averse, d'où elle appela Louis III; ce prince était toujours à Rome où le pape venait de lui accorder l'investiture éventuelle du royaume de Naples.

Les affaires d'Aragon exigeant la présence d'Alphonse, il nomma le plus jeune de ses frères, Pierre d'Albuquerque, vice-roi de Naples, confia le commandement de la capitale à Jacques Caldora, s'embarqua le 15 octobre 1423, surprit, le 9 novembre, Marseille, pilla cette ville et alla à Valence, emportant avec lui le corps de S. Louis de Toulouse, fils de Charles II le Boiteux[1].

Mort de Sforce, 1424.

Bientôt après, Jeanne perdit son principal appui, le plus grand capitaine de cette époque, Mucio Sforce. Dans la désunion qui s'était mise entre Jeanne II et Alphonse, Braccio de Montone était resté fidèle à Alphonse, et ainsi l'ancienne rivalité entre ces deux capitaines, chefs de deux écoles célèbres, se réveilla. Braccio assiégeait Aquila; Sforce se mit en route pour délivrer cette ville, mais il se noya, le 4 janvier 1424, en traversant la rivière de Pescara. Braccio qui, malgré la rudesse de son métier, était susceptible de sentimens généreux, pleura la mort de son rival. Jeanne II en

[1] Voy. vol. VI, p. 55.



fut consolée par un secours qui lui arriva bientôt après. Elle s'était alliée à Philippe-Marie Visconti, duc de Milan et seigneur de Gênes : ce prince lui envoya une flotte commandée par Guido Torello et portant 10,000 hommes de troupes de débarquement. La ville de Naples assiégée par mer par Torello, et par terre par François Sforce qui s'était mis à la tête de l'armée de son père Mucio, fut livrée par trahison, le 11 avril 1424, à Louis III par Jacques Caldora, le lieutenant d'Alphonse : l'infant Pierre se jeta dans le château Neuf qui resta constamment au pouvoir des Aragonais. Caldora nommé grand connétable, fut envoyé contre Braccio qui assiégeait toujours Aquila. Le 2 juin il lui livra bataille près des murs de cette ville : Braccio qui n'avait plus d'égal depuis la mort de Sforce, fut défait par la faute du meilleur de ses lieutenans, de Nicolas Piccinino, auquel il avait confié la garde de la porte d'Aquila. Piccinino ayant un instant abandonné son poste, les habitans d'Aquila, au nombre de 6,000, en sortirent et prirent l'armée de Braccio à dos. Blessé à mort, Braccio fut transporté par le vainqueur dans la ville où il expira le 5 juin 1424, à l'âge de cinquante-six ans.

Louis III se rend maître de Naples, 1424.

Mort de Braccio, 1424.

A peine la reine Jeanne fut-elle de nouveau en possession de sa capitale (car il s'en fallait de beaucoup qu'elle le fût du royaume) que les intrigues de cour recommencèrent. Le grand sénéchal Caraccioli abusa de sa faveur d'une manière scandaleuse. Son avidité insatiable, son arrogance finirent par dégoûter la reine elle-même. Une dame de la cour, très-intrigante,

Assassinat de Caraccioli.

Covella Ruffa, duchesse de Sessa, qui avait des motifs particuliers de haine contre Caraccioli, le supplanta dans le cœur de la reine : elle forma contre le favori une conspiration dans laquelle entra Ottino Caraccioli, un des plus proches parens du grand sénéchal. On assura à la reine qu'il avait formé le projet de se partager le royaume avec Jacques Caldora, et, sous ce prétexte, on lui demanda un ordre pour le tuer. « Je veux bien l'humilier, répondit la reine, que son favori venait d'outrager de la manière la plus insolente, mais non le faire mourir; je suis vieille, et le moment approche où il faudrait rendre compte à Dieu de ce meurtre. » Elle donna l'ordre de s'emparer seulement de la personne de Caraccioli; mais les conjurés se proposèrent bien de ne pas s'arrêter à moitié chemin. Pour exécuter leur complot, ils choisirent le jour où Caraccioli célébrait la noce de son fils avec une fille de Caldora; c'était le 17 août 1424. Après avoir passé une partie de la nuit au festin, le grand sénéchal s'était retiré dans sa chambre à coucher. Ce fut là que les assassins le surprirent et le massacrèrent. La reine fondit en larmes lorsqu'elle reçut cette nouvelle, et déclara publiquement qu'on avait outrepassé ses ordres; mais, accoutumée à être gouvernée, elle tomba sous la férule de la duchesse de Sessa, qui lui arracha un acte par lequel elle condamna la mémoire de son favori qu'elle déclara criminel de lèse-majesté, confisqua ses biens immenses et pardonna à ses assassins.

Le favori avait trouvé moyen d'éloigner de la cour

le fils adoptif de la reine, sous prétexte que sa présence était nécessaire dans le duché de Calabre, son apanage. La duchesse de Sessa et ses créatures ne permirent pas qu'il revînt à Naples. La principauté de Tarente avait été donnée, en 1398, à un seigneur de la maison des Ursins qui avait rendu d'utiles services au roi Ladislas. Jean-Antoine, son fils, tenait avec le roi d'Aragon : Jeanne ordonna à Louis III de marcher contre lui. Cette campagne coûta la vie à ce prince. Les chaleurs de la saison lui attirèrent une maladie dont il mourut à Cosenza, le 24 novembre 1434, âgé de trente-un ans. Marié depuis trois ans à Marguerite de Savoie, il ne laissa pas d'enfant. Ses états et ses prétentions passèrent à *René*, son frère, qui, depuis 1430, était duc de Bar et marquis de Pont-à-Mousson, par cession du dernier possesseur mâle, le cardinal Louis de Bar, son oncle maternel; et depuis 1431 duc de Lorraine des droits de son épouse [1]. La reine Jeanne transféra par testament sur ce prince les droits de son frère, et mourut, le 2 février 1435, à l'âge de soixante-quatre ans. Avec elle s'éteignit la première maison d'Anjou [2] fondée par Charles, fils de Louis VIII, roi de France, après avoir régné cent soixante-dix ans à Naples. Ce royaume resta dès-lors réuni à la monarchie aragonaise, et la seconde maison d'Anjou, descendue de Louis I.er, fils de Jean II, roi de France, ne

Mort de Louis III, 1434.

Extinction de la première maison d'Anjou, 1435.

René est nommé roi de Naples, 1435.

[1] Voy. vol. VIII, p. 117, 118.

[2] C'est la première maison capétienne d'Anjou; car nous avons vu qu'il a existé une plus ancienne maison de ce nom qui, depuis 1154, régnait en Angleterre. (Voy. vol. V, p. 92 et 232.)

put pas faire valoir les droits qu'elle dérivait de l'a-
doption de Louis I.er par la reine Jeanne I.re et de cel
de Louis III par Jeanne II, ainsi que du testament d
cette princesse en faveur de René. Nous avons parlé[1] d
efforts infructueux que fit René pour donner suite à
disposition testamentaire de la reine Jeanne II; ils
terminèrent par la prise de Naples dont Alphon
s'empara le 2 juin 1442, et par la retraite de Ren
Le titre de roi de Naples passa, en 1480, à son nev
Charles du Maine, qui, l'année suivante, le transn
avec toutes ses prétentions, à la maison de Franc
Nous verrons dans le sixième livre quel usage les ro
de France firent du testament de Charles du Maine

Alphonse V se rend maître de Naples, 1442.

[1] Voy. vol. IX, p. 241.

SECTION II.

Royaume de Sicile depuis 1282 jusqu'en 1409.

Nous avons vu au livre précédent [1], par quelle suite de révolutions sanglantes *Pierre I.er*, roi d'Aragon, parvint, en 1282, à la possession du royaume de Sicile. Malgré l'excommunication dont le frappa le pape Martin IV, il s'y maintint, grâce aux victoires que Roger Loria, amiral d'Aragon, remporta sur les flottes des rois de France et de Naples. Pierre et Charles d'Anjou se donnèrent rendez-vous pour le 1.er juin 1283, à Bordeaux, où leur différend devait être terminé par un combat singulier; mais Pierre trouva des prétextes pour ne pas s'y rendre. Pierre I, 1282-1286.

Jacques, second fils de Pierre, reconnu successeur du vivant de son père, fut proclamé roi de Sicile et couronné à Palerme le 2 février 1286. Il continua à faire avec vigueur la guerre au roi de Naples; mais la mort de son frère aîné l'ayant appelé, en 1291, au trône d'Aragon, il renonça, en 1295, à celui de Sicile en faveur de Charles de Valois [2]. Jacques, 1286-1295.

Ce fut alors que les Siciliens, indignés de ce traité, élurent *Frédéric II*, frère puîné de Jacques, dans un parlement tenu à Catana, le 16 janvier 1296; il fut couronné, le 25 mars suivant, à Palerme. Le roi d'Aragon, son propre frère, nommé gonfalonier de l'É- Frédéric II, 1295-1336.

[1] Voy. vol. VI, p. 49 et suiv.

[2] Voy. vol. V, p. 400; Voy. vol. IX, p. 232.

glise, et Charles II, roi de Naples, devenu le beau-père de Jacques, se réunirent contre Frédéric. Les Siciliens se défendirent vaillamment; mais Frédéric qui commandait lui-même sa flotte, ayant rencontré près du cap d'Orlando celle d'Aragon, qui, portant Jacques lui-même, était néanmoins sous les ordres de l'amiral Roger de Loria et de Robert, fils de Charles II, essuya, le 4 juillet 1299, une entière défaite et perdit 16,000 hommes avec vingt-deux galères. Le 1.er décembre de la même année, il remporta, à la tête de ses troupes de terre, près de Falconara, une victoire brillante sur Philippe, prince de Tarente, fils cadet du roi de Naples, qui tomba entre les mains du vainqueur. C'est à ce succès qu'il dut la couronne. Elle ne put lui être arrachée par la victoire navale que Roger de Loria remporta, le 14 juin 1300, près de l'île de Ponza, sur la flotte sicilienne commandée par le Génois Conrad Doria.

Paix de Castronuovo, de 1302.

Ce fut alors que Boniface VIII appela Charles de Valois pour être le pacificateur de l'Italie[1]. Ce prince passa en Sicile, espérant bien mettre fin à la domination de Frédéric; mais le roi de Sicile évitant toute affaire décisive, se borna à faire à son adversaire une petite guerre, et, en le harcelant sans cesse, le réduisit finalement à demander lui-même la paix. Elle fut signée, en 1302, à Castronuovo, dans une entrevue de Frédéric II, de Charles de Valois et de Robert, prince de Calabre, fils du roi de Naples. On y convint que Frédéric conserverait la Sicile sa vie durant, qu'il épou-

[1] Voy. vol. VI, p. 90.

serait une fille du roi de Naples, et rendrait toutes les conquêtes qu'il avait faites sur le continent; la Sardaigne devait être abandonnée à Frédéric et à ses héritiers, à charge toutefois d'en faire la conquête; lorsqu'il aurait été mis en possession de cette île et qu'on lui aurait payé 1389 livres d'or [1] comme dot de son épouse, la Sicile devait retourner au roi de Naples. Enfin le roi de Sicile s'obligea à fournir à Charles de Valois vingt galères pour l'expédition qu'il projetait contre l'empire de Byzance.

Boniface VIII fut très-mécontent de cette paix; cependant il la confirma à condition que Frédéric reconnaîtrait que la Sicile était fief du saint-siège, et promettrait d'en payer un cens annuel de quarante-une livres d'or [2], et de fournir au pape, chaque fois qu'il en serait requis, un secours déterminé; enfin, qu'il prendrait le titre de *roi de Trinacrie* [3], celui de roi de Sicile devant être réservé à Charles.

La conclusion de la paix causa une grande joie aux Siciliens. On était, à la vérité, mécontent de quelques articles du traité, principalement de celui qui stipulait le retour de la Sicile à la maison d'Anjou; mais on se tranquillisa bientôt par la considération que des conditions qui ne peuvent être exécutées que par une nouvelle guerre, ne changent rien à l'état des choses et peuvent être regardées comme non avenues. Il en

[1] Environ 2,150,000 fr. de notre monnaie.

[2] 62,000 fr.

[3] C'est un des anciens noms que les poètes surtout donnent à l'île de Sicile, à cause de sa forme triangulaire.

fut de même des modifications exigées par le pape : à la vérité, Frédéric prit pour quelque temps le titre de roi de Trinacrie, mais les circonstances changèrent tellement qu'il ne fut plus question des autres conditions. Il est remarquable que lorsque, par la suite, Boniface VIII fut arrêté par ordre du roi de France[1], Frédéric, roi de Sicile, fut le seul prince qui le secourut effectivement ; il arriva avec une flotte à Ostie.

Roger de Flor, chef des Catalans en Sicile.

Frédéric I.er employa le temps de la paix pour rétablir la tranquillité et l'ordre dans l'île, qui, comme plusieurs contrées de l'Europe à cette époque, était désolée par des bandes de brigands, restes des aventuriers qui allaient de pays en pays offrir leur service, et après la paix devenaient ordinairement les fléaux des nations qui les avaient reçus. La Sicile abondait en anciens soldats de cette espèce dont le plus grand nombre était de la Catalogne, province qui renfermait une population nombreuse, bardie, active et guerrière. Les Catalans de Sicile avaient pour chef le vice-amiral Roger de Flor, chevalier du Temple, qui avait rendu de grands services à Frédéric. Il était fils de Richard de Flor, Allemand et fauconnier de l'empereur Frédéric II, qui avait péri dans la bataille de Scurcola[2], et d'une Napolitaine, native de Brindes. Comme le roi de Trinacrie manquait d'argent pour payer les services des Catalans, ceux-ci faisaient la guerre pour leur compte aux habitans de l'île, et la désolaient par leurs pillages. Pour s'en débarrasser, il les engagea à se réu-

[1] Voy. vol. VII, p. 65. [2] Voy. vol. IV, p. 207.

nir sous Roger de Flor, et à chercher fortune en Grèce. Nous les retrouverons à Constantinople. Après avoir fait trembler sur son trône Andronic II, leur maître, les Catalans entrèrent au service de Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, qui était en guerre avec Andronic et tous ses voisins; mais comme ce petit souverain ne put leur payer la solde qu'ils avaient gagnée, ils le tuèrent en 1312, et s'emparèrent de sa principauté. Quatorze ans plus tard ils l'offrirent à Frédéric pour un de ses fils. Ce monarque fit effectivement prendre possession de ce pays. Il laissa cet établissement à Guillaume, son second fils, et à la mort de celui-ci, à Jean de Randao, le troisième.

Acquisition de la principauté d'Athènes par Roger.

La guerre entre les souverains de Naples et de la Sicile, se renouvela à la mort de Charles II, dont le fils, Robert, n'avait jamais approuvé la paix de Castronuovo. Elle dura, avec quelques interruptions, jusqu'à la mort de ce prince. Frédéric s'allia avec Henri VII de Luxembourg, pendant le séjour que ce monarque fit à Gênes, en 1312 [1], conquit une partie de la Calabre, et refusa, après la mort de son allié, la seigneurie de Pise qui lui fut offerte [2]. Ce fut à cette époque que Frédéric reprit le titre de roi de Sicile. A la fin de 1314, il fut conclu entre les deux parties à San-Giulano, une trêve de quatorze mois, sur le pied de l'*uti possidetis*. Par une convention qui fut conclue, le 20 mai 1317, à Messine, sous la médiation du pape, et à laquelle Frédéric n'accéda qu'à regret, la trêve fut prolongée à trois ans. Le roi

Trêve de Messine, 1317.

[1] Voy. vol. VII, p. 387. [2] Voy. p. 90 de ce vol.

de Sicile rendit Reggio et trois autres places de la Calabre dont il s'était emparé.

Liaisons de Frédéric II avec Henri VII et Louis de Bavière.

Frédéric entra ensuite dans la ligue des Gibelins de Lombardie, et prit part avec sa flotte au siège de Gênes [1]. En 1324, Charles, duc de Calabre, fils du roi Robert, envahit la Sicile et assiégea Palerme. Il ne fut pas plus heureux dans ce siège que Frédéric ne l'avait été dans celui de Gênes. Celui-ci conclut, en 1326, une alliance avec Louis de Bavière qui se préparait alors à son expédition d'Italie; et son ambassadeur assista à la diète que Louis de Bavière, roi des Romains, tint au commencement de 1327, à Trente [2]. En 1328, il envoya au secours de Louis, qui s'arrêtait à Rome [3], sa flotte commandée par Pierre, son fils, qu'en 1322, il avait nommé son co-régent; mais elle arriva trop tard pour empêcher la retraite de l'empereur.

Changement dans la constitution, 1296.

Le règne de Frédéric est une époque importante pour le droit public du royaume de Sicile. Le premier parlement tenu, en 1296, à Catanea, celui-là même qui le proclama roi, fit plusieurs lois fondamentales, principalement sur l'administration de la justice. Il décréta aussi la réunion annuelle du parlement, et prononça l'obligation du clergé de contribuer aux charges publiques pour tous les biens que les ecclésiastiques ne tenaient pas comme spécialement affectés à leurs fonctions. Ce parlement ordonna encore que tous les biens acquis aux églises par testa-

[1] Voy. p. 35 de ce vol. [2] Voy. vol. VIII, p. 14.
[redacted]

ment ou donation, fussent vendus dans un certain terme. Les fiefs furent déclarés aliénables, à condition de payer à titre de relief[1] pour chaque mutation, dix pour cent de leur valeur. A cet effet il fut dressé un cadastre de tous les fiefs existant dans le royaume.

Avant de mourir, Frédéric fit une nouvelle loi fondamentale, relative à l'ordre de la succession au trône, par laquelle il introduisit la succession linéale agnatique[2], excluant ainsi les femmes à perpétuité, et substituant à ses fils et à leurs descendans mâles, la branche aînée de sa maison régnant en Aragon.

Frédéric mourut, le 24 juin 1336, âgé de soixante-six ans, laissant la réputation d'un prince accompli qui, avec de faibles ressources, avait su résister à de grandes puissances, sans fouler ses sujets; prince dont la justice et la fermeté avaient rendu la tranquillité à son pays, et dont le goût pour l'instruction avait fait fleurir les sciences au milieu des agitations de la guerre. D'Eléonore d'Anjou ou de Naples, son épouse, il laissa, outre Pierre, son successeur, deux fils, Guillaume et Jean de Randao, qui portèrent successivement le titre de ducs d'Athènes.

Pierre II, âgé de trente-un ans, qui, depuis 1322, portait le titre de roi, succéda à son père, sans héritier de ses talens. A la place de la faction de Ventimiglia dont le chef avait joui de la confiance de Frédéric, celle des Palizzi gouverna le nouveau roi, et se vengea sur ses ennemis, déchus du pouvoir. Il ré-

Pierre II, 1336-1342. Faction des Palizzi.

[1] Ce terme est expliqué au vol. V, p. 223.

[2] Ou, comme on dit quelquefois, la loi salique.

sulta, de cette di[illegible] [illegible] urent favorables à Robert pour r[illegible]uv[illegible]er ses prétentions. Il somma Pierre d'exécuter le traité de Castronuovo [1], et, pour l'y forcer, réclama l'appui du pape. Benoît XII, excommunia le roi de Sicile, le 5 décembre 1338, et prononça, le 9 janvier 1339, l'interdit du royaume. La flotte napolitaine commandée par Godefroi de Marzano, comte de Squillace, défit en 1339, près des îles de Lipari, celle de Pierre II, qui était sous les ordres d'Orland ou Roland d'Aragon, frère naturel du roi, jeune imprudent qui fut fait prisonnier. Malgré cette défaite, Robert ne parvint pas à soumettre la Sicile, parce que les affaires de Naples exigeaient alors toute son attention.

[illegible], 1342. Pierre II mourut, le 8 août 1342, âgé de trente-sept ans seulement, laissant de son épouse, Elisabeth, fille d'Otton, duc de Carinthie, trois fils en bas âge, dont l'aîné, *Louis*, âgé de cinq ans, lui succéda sous la régence de Jean de Randao, son oncle. Le régent profita des troubles qui agitèrent Naples après la mort de Robert, pour conclure, le 4 novembre 1347, une paix solide avec la reine Jeanne I[re]. Cette souveraine renonça à la Sicile et aux îles qui en dépendaient (Lipari, Malte, Gozzo) à condition que Louis et ses successeurs paieraient annuellement au pape un tribut de 13,000 onces d'or [2], à valoir sur celui qui était dû par les rois de Naples, et que dans toutes les guerres ils assisteraient ceux-ci de quinze galères. Le régent étant mort en 1348, et son fils Frédéric, duc d'Athè-

Paix de 1347 avec la reine de Naples.

[1] Voy. p. 224 de ce vol.

[2] 296,000 fr.

nes, étant trop jeune pour le remplacer, Blasio d'Alagona fut nommé régent; mais la cour et le pays furent troublés par les intrigues de la reine-mère, qui fit revenir les Chiaramonti et les Palizzi de l'exil, où, pour les punir du long abus qu'ils avaient fait de leur pouvoir, Pierre II les avait envoyés. Mathieu Palizzi fut nommé régent à Messine, tandis qu'Alagona et les amis de Jean de Randao, étaient maîtres de Catanea. Toute l'île fut désolée par la guerre civile. Louis de Tarente qui régnait alors à Naples, profita des troubles de la Sicile pour rompre, en 1354, la paix de 1347, et s'empara de Syracuse, Girgenti, et de plus de cent villes de l'île. Au milieu de ces désastres, le jeune roi Louis mourut, à Acci, à l'âge de dix-sept ans, le 16 octobre 1355.

Frédéric III, surnommé *le Simple*, son frère, lui succéda. Il avait treize ans, et le parlement de Messine conféra la régence à Euphémie, sa sœur, qui avait quelques années de plus. Cette princesse ne fut pas en état de réprimer les factions, à la faveur desquelles la reine Jeanne et Louis de Tarente, son époux, firent, le 24 décembre 1356, leur entrée à Messine, qui leur avait été livrée par trahison. Mais le jeune roi, s'étant assuré de la protection de Pierre IV, roi d'Aragon, en contractant, le 28 février 1360, un mariage avec l'infante Constance, sa fille, reprit insensiblement le dessus, et s'empara de Messine et des autres places occupées par les Napolitains. Par l'entremise des confesseurs réciproques, la paix fut conclue en 1372, entre Frédéric III et Jeanne I.re,

Frédéric III. 1355–1377.

Paix de 1372 avec la reine de Naples.

reine de Naples, alors mariée à Jacques, infant de Majorque. Frédéric III se reconnut vassal de la reine de Naples, pour son royaume de Trinacrie, et promit de payer annuellement 3,000 onces d'or ou 15,000 florins d'or, à valoir sur les 8,000 onces d'or que Jeanne avait à payer au pape pour les deux royaumes.

Le pape Grégoire XI confirma cette paix par une bulle du 27 août 1372, en y ajoutant diverses conditions. Renversant la loi sur la succession établie par Frédéric II, il ordonna que si Frédéric III décédait sans postérité masculine, le trône de Trinacrie appartiendrait à Marie, sa fille unique, à condition d'épouser un prince qui serait agréable au saint-siége, et que, si cette princesse mourait sans postérité, le royaume écherrait au siége apostolique. En contravention de la prérogative connue sous le nom de Monarchie Sicilienne, en vertu de laquelle les rois étaient légats nés du pape, Grégoire XI se réserva le jugement des appels en matières ecclésiastiques. L'interdit et l'excommunication furent levés.

Frédéric, qui de son mariage avec Constance d'Aragon n'avait eu que la princesse Marie, se remaria, le 17 janvier 1374, à Antoinette de Baux; mais cette princesse mourut d'un accident au bout de six jours. Frédéric, lui-même, la suivit au tombeau le 27 juillet 1377, le dernier descendant mâle de Frédéric II d'Aragon. Par son testament il laissa le trône à Marie, sa fille, âgée de quatorze ans; au défaut de cette princesse, à Guillaume, son fils naturel, qui était comte de Malte et de Gozzo; au défaut de celui-ci à Guil-

laume Peralta, comte de Calatabellota, mari d'Éléonore, fille de ce Jean de Randao, duc d'Athènes, qui avait été régent; enfin à la descendance de Pierre IV, roi d'Aragon.

Marie fut proclamée reine de Trinacrie, sous la régence d'Artalo d'Alagona, nommé à ces fonctions par le testament de Frédéric II. Elle eut un compétiteur en la personne de son propre aïeul, Pierre IV d'Aragon, qui réclama la succession en vertu de la loi (salique) introduite par Frédéric II. Les factions continuèrent à déchirer la Sicile. La jeune reine fut enlevée et conduite à Barcelonne. Comme Pierre IV avait deux fils, Jean et Martin, duc de Malblanc, il destinait la Sicile au cadet. Ce plan fut changé en 1387. Jean étant monté sur le trône d'Aragon, maria le fils de Martin, également nommé Martin, à la jeune reine de Sicile, et engagea Martin père à transporter sur ce couple, toutes les prétentions qu'il pouvait former lui-même sur la Sicile. Marie et Martin I. 1377–1409.

Une flotte aragonaise conduisit *Marie* et *Martin I.*er dans l'île où ils débarquèrent, le 25 mars 1392, accompagnés du duc de Malblanc, leur père. L'arrivée de ces princes, au lieu d'apaiser les troubles et de réprimer les factions, ne fit que les augmenter, et la Sicile continua à être aussi malheureuse qu'elle l'était depuis la mort de Frédéric II, c'est-à-dire depuis plus de cinquante ans. Ladislas, roi de Naples, et le pape fomentèrent les dissensions.

Martin père quitta la Sicile, en 1394, pour prendre possession du trône d'Aragon qui lui était dévolu par

la mort de Jean I.er son frère[1]. Marie donna, en 1398, à son époux un héritier qui fut nommé Frédéric. Cet enfant étant mort, elle s'en affligea au point qu'elle mourut de chagrin, le 25 mai 1402. Martin I.er conserva le trône d'après le testament de son épouse. Il se remaria à Blanche de Navarre, qu'il nomma régente, lorsque, par ordre de son père, il se rendit en Sardaigne pour réduire à l'obéissance cette île rebelle. Dans cette expédition il mourut à Cagliari, le 25 juillet 1409, âgé de trente-cinq ans.

Réunion de la Sicile au royaume d'Aragon.

Son père, *Martin II*, roi d'Aragon, lui succéda comme roi de Sicile, et depuis ce moment cette île a eu constamment, pendant trois siècles, les mêmes souverains que l'Aragon, et son histoire s'est confondue avec celle de cette monarchie.

[1] Voy. vol. IX, p. 238.

CHAPITRE XX.

Commencement de la littérature italienne, et aurore de la littérature classique et des beaux-arts.

La corruption que le latin rustique parlé par le bas peuple d'Italie, éprouva par l'influence des peuples étrangers qui, depuis le cinquième siècle, se fixèrent dans la péninsule, donna naissance à divers dialectes qui, quoique très-différens les uns des autres sous plusieurs rapports, avaient encore assez d'analogie entre eux pour que les habitans de l'Italie, depuis le pied des Alpes jusqu'en Sicile, s'entendissent. Avant le quatorzième ou le quinzième siècle, il ne fut pas question d'une langue italienne; il paraît que le peuple croyait toujours parler latin, et Dante qui a écrit sur le langage des habitans de l'Italie, l'appelle le latin, quoiqu'il ne le confonde pas avec le latin des gens de lettres, ou la langue des anciens maîtres du monde. Origine de la langue italienne

Dante distingue le *roman italien*, des deux langues romanes qui s'étaient formées en France, ou des langues d'*oil* et d'*oc*: il nomme celui de l'Italie langue de *si*. Divisant la presqu'île dans sa longueur en deux parties séparées par l'Apennin, savoir la droite entre cette chaîne et la mer Tyrrhénienne, et la gauche entre le penchant oriental de cette montagne et la mer Adriatique, il y compte quatorze idiomes ou

dialectes différens, six dans la partie droite savoir: 1.° les dialectes de la Sicile et de la Pouille; 2.° de Rome ; 3.° du duché de Spolète; 4.° de la Toscane; 5.° de Gênes; 6.° de la Sardaigne : et huit dans la partie gauche, savoir : 1.° le dialecte de la Calabre; 2.° d'Ancône ; 3.° de la Romagne ; 4.° de la Lombardie ; 5.° de Trévise ; 6.° de Venise ; 7.° de Frioul ; 8.° de l'Istrie. Plusieurs de ces idiomes sont encore subdivisés en dialectes secondaires. Dante fait voir qu'entre tous les seizes idiomes qu'il appelle *idiomes vulgaires*, parce qu'ils appartenaient tous au roman sorti du latin ou de la langue classique, il y avait des différences essentielles, et que cependant aucun des seize ne pouvait être regardé comme une langue particulière et cultivée. Mais lorsque l'idiome provençal traversant les Alpes, fut connu dans la presqu'île où il plut beaucoup, le mélange de cette langue qui avait déjà une littérature, avec l'idiome vulgaire, fit naître une manière de parler épurée et recherchée qui devint celle des cours et des hautes classes de la société. C'est ce que Dante appelle *le vulgaire illustre*, différant à la fois de la langue originaire du pays ou du latin, et des seize idiomes romans. C'est en un mot ce qui, postérieurement à Dante, fut nommé langue italienne.

C'est un phénomène qu'aucun philologue à notre connaissance n'a encore expliqué, que la formation des dialectes ou romans italiens sans mélange des idiomes teutoniques. Il est probable que, dans les dialectes méridionaux, il se trouve des traces des langues

grecque et arabe ; mais dans ceux du nord on ne remarque presque pas de mots ou de locutions qu'on puisse dériver des Goths ou des Lombards.

Le dialecte toscan est celui des seize vulgaires de Dante qui a servi de base principale à la langue vulgaire illustre, c'est-à-dire à ce mélange de la langue de *si* avec la langue d'*oc*, qui a produit une nouvelle langue des livres, nommée depuis italienne. Le dialecte toscan n'a probablement supplanté ses rivaux, que parce que les premiers écrivains étaient de Florence, la plus célèbre des républiques du continent de l'Italie et le foyer des lettres et des arts.

Ce n'est pas qu'avant les Florentins, l'Italie n'ait eu quelques poètes, tels que *Guido de' Quinicelli*, de l'illustre famille des Principi de Bologne, auquel Dante, le trouvant au purgatoire, fait la prédiction suivante :

[1] Dans les environs de Vérone il existe treize villages, et dans ceux de Vicence il y en a sept qui, entourés de villages italiens, parlent un dialecte allemand qui n'est guère plus corrompu que celui de quelques cantons suisses. Depuis que le célèbre BÜSCHING a le premier, il y a une soixantaine d'années, fait connaître l'existence de ces Allemands d'Italie, des voyageurs curieux se sont occupés d'eux. D'après une tradition qui est en vogue parmi eux, ils descendent des anciens Cimbres défaits par les Romains dans les environs de Vérone; on a aussi remarqué que des noms comme *Cimberle* et *Cimberline* se rencontrent fréquemment parmi eux. Mais M. HORMAYER (*Gesch. Tirols*, 1301, Ablh. I, p. 134), croit que leur langue est identique avec celle que parlent les Tiroliens de Pergine, Roncogno et Lavarone. Les noms de Cimberle et semblables pourraient provenir de la quantité de charpentiers (*zimmerleute*) qui se trouvent parmi eux. Cette explication nous paraît forcée.

Li dolci detti vostri
Che, quando durerà l'uso moderno,
Faranno cari ancora i lori inchiostri;

ainsi que *Guido Ghido Ghislieri*, *Fabrizio*, *Onesto* et d'autres dont Dante loue le mérite; mais il paraît qu'ils ne s'élevèrent pas au-dessus de la langue vulgaire; et malgré la prophétie de l'auteur de la Divine Comédie, leurs noms ne seraient probablement pas parvenus à la postérité, s'ils ne se trouvaient attachés au sien.

Poésie toscane. On fait remonter l'origine de la littérature italienne, à deux poètes toscans du treizième siècle, *Guittone d'Arezzo*, général des Florentins et chevalier de l'ordre des Cavalieri ou Frati Gaudenti, ou de l'ordre *Militiæ gloriosæ Virginis Mariæ* [1], mort en 1295, auteur de canzoni et sonnets dans une forme nouvelle; *Guido Cavalcante de' Cavalcanti* de Florence, zélé Gibelin, mort en 1300, dont un canzone sur la nature de l'amour a eu une telle réputation, que des hommes célèbres n'ont pas cru déroger en l'interprétant par des commentaires. Toutefois la lumière que ces deux écrivains, *testi di lingua*, comme les Italiens nomment ceux qui marquent les progrès de la langue, ont fait jaillir dans les ténèbres, n'était qu'une aurore; l'éclat de la littérature italienne commence avec Dante, Pétrarque et Boccace.

Dante [2], ou Durante, de la maison guelfe des

[1] C'était une espèce d'ordre militaire fondé par un particulier, Loderingo d'Andolò, Bolonais.

[2] Il est faux de l'appeler *le* Dante, parce que ce mot n'est pas patronymique.

hieri, ou plutôt de celle des Elisei, dont une
:he, à la suite d'une union de famille, avait pris
ım d'Alighieri, naquit en 1265, à Florence,
e de la politique italienne et champ de bataille
actions. Au milieu de ces troubles, le goût des
ε arts se réveilla, quand le reste de l'Europe était
:e plongé dans la barbarie : les orages de la liberté
ɔurmentaient sans cesse cette république, furent
ables au développement de cet esprit. Le jeune
ıieri reçut une éducation soignée, qui devait le
ırer à parcourir avec honneur la carrière poli-
que la considération dont jouissait sa famille
ʳait ouverte. Brunetto Latini, qui fut greffier de
ɔublique de Florence, fut un de ses maîtres. La
ırique, l'astrologie et la philosophie scolastique
ɔèrent ses jeunes ans, et lui devinrent familières;
ces études sérieuses lui laissèrent encore du loisir
se livrer à la passion que Béatrix Portinari lui
ra, avant même qu'il fut parvenu à l'âge de pu-
. Quoiqu'il perdît cette maîtresse quand il par-
à l'âge de vingt-cinq ans, Béatrix resta l'arché-
de cette perfection idéale dont son âme était
lie, et l'objet qu'il ne cessa de célébrer dans ses
ıges : ils ont porté à l'immortalité le nom de cette
: beauté.

ınte servit sa patrie comme soldat dans ses guerres
Arezzo et Pise; il lui consacra ensuite ses talens,
onnaissances et son expérience. Quatorze fois il
mployé à des ambassades, et finalement nommé
.es prieurs des arts sous l'administration gibeline

il s' pour ce parti, i fût inairement guelfe. Victime la c sa l'arrivée de Charles de Valois à orence [1], fut exilé avec tous ses amis, et sa ison détruite. Les tentatives des Gibelins de rentrer dans leur pat ayant échoué, Dante se vit forcé à chercher un a chez les étrangers ; ce fut alors qu'il éprouva « c en il est dur de monter et de descendre les s d'autrui. » Toutefois il trouva un accueil disting à Vérone auprès des seigneurs de la Scala, qui, dig sous ce rapport du rang élevé où la fortune les avait po tés, aimaient à s'entourer d'hommes de lettres et d'artistes, pour lesquels ils avaient arrangé dans leur palais une suite d'appartemens magnifiquement meublés et garnis de livres et d'instrumens.

Dante espérait que l'arrivée de l'empereur en Italie rétablirait les affaires des Gibelins de la Toscane ; au nom de ce parti il écrivit à Henri VII, pour le prier de ne point s'arrêter long-temps en Lombardie, mais de venir punir les rebelles de Florence, et ramener en Toscane l'âge de Saturne. Nous avons vu que Henri VII répondit mal à l'attente de ses partisans. Dante ne revit pas ses foyers ; après un exil de vingt ans, il mourut en 1321, auprès des Polentini, seigneurs de Ravenne. On lui fit des obsèques magnifiques.

Dante balança pendant quelque temps s'il écrirait son poëme immortel en latin ou dans le langage moderne. S'il s'était décidé au premier parti, cette pro-

[1] Voy. vol. VI, p. 90.

duction sublime serait probablement oubliée aujourd'hui, ou connue tout au plus de quelques littérateurs ou philologues; son heureux génie lui fit pressentir l'immortalité à laquelle il devait aller en choisissant la langue vulgaire illustre : et il s'y décida. Il était nécessaire, en effet, que cet ouvrage, miroir fidèle du siècle qui l'a vu naître, y appartînt aussi par la langue. Ce poème nous fait voir, dans une réunion constante et dans une harmonie parfaite, la poésie romantique et la philosophie scolastique, la puissance séculière et celle de l'Église, le souvenir de l'antiquité payenne et les mystères sublimes de la religion chrétienne; mais quoique tout y porte l'empreinte du treizième siècle, tout appartient par sa vérité à l'humanité entière. Faisant allusion à la profonde allégorie dont le poème est pénétré, Boccace dit qu'il ressemble à un ruisseau dans lequel un lion pourrait marcher et un agneau nager. En effet, si tout est allégorique dans le poème, tout est aussi historique, et l'histoire et l'allégorie forment un ensemble parfait.

La Divine Comédie (car tel est le titre du poème de Dante), est le récit d'un voyage que dans la semaine sainte de l'année 1300, le poète, accompagné de Virgile et de sa défunte amie, Béatrix, a entrepris pour parcourir l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis, les trois demeures de tous les trépassés : trente-trois chants sont consacrés à chacune; avec l'introduction ils forment un tout composé de cent chants. L'idée d'un tel voyage n'était pas nouvelle; Dante peut l'avoir

prise dans une Vision d'Alberic, moine du Mont-Cassin, qui n'a pas été imprimée. Elle paraît même avoir été familière au peuple, puisque d'après le récit de l'historien Villani, à l'occasion de certaines solennités, on avait coutume de représenter sur des barques flottant dans l'Arno, les divers tourmens de l'Enfer; des trompettes invitaient à ce spectacle, et des crieurs annonçaient publiquement que quiconque voulait savoir ce qu'était l'autre monde, n'avait qu'à venir sur le pont. Le titre de Comédie n'a absolument rien de commun avec les pièces de théâtre que nous nommons ainsi. On ne connaissait alors le drame que par les anciens, et Dante a nommé ainsi son poème, parce que, d'après sa théorie des beaux arts, il n'y a que trois genres de compositions poétiques, le tragique, le comique et l'élégiaque. Comment d'ailleurs nommer un poème qui n'appartient à aucune catégorie de la poésie ancienne ou moderne? On ignore au reste si l'épithète de Divine que porte la Comédie de Dante, lui a été donnée par le poète à cause de son contenu intimement lié à la religion, ou si elle provient de l'admiration qu'en inspira la lecture à ses contemporains.

Si le poète a choisi l'année 1300 pour l'époque de son voyage, c'est que Boniface VIII avait ordonné pour cette année le premier jubilé, pendant lequel toute la chrétienté porta en foule à Rome le repentir de ses péchés, et des trésors pour en acheter la rémission. A une époque si solennelle, Dante se soustrait à l'illusion des passions, et, après avoir déchiré le ban-

deau de l'erreur qui couvre ses yeux, il entreprend un voyage qui lui révèle des choses dont le souvenir doit servir à lui-même, et le récit aux autres, d'aiguillon pour travailler à leur conversion.

C'est Béatrix, dont la beauté qui n'a plus rien de terrestre, et l'amitié épurée par le séjour dans les régions de la béatitude éternelle, ont créé pour le poète une vie toute nouvelle, qui l'arrache à ses erreurs et l'engage à entreprendre ce voyage : symbole de la sagesse chrétienne, elle devient le guide de son amant, et lui donne pour compagnon de voyage le poète Virgile, symbole de la raison humaine, quand elle n'est pas éclairée par la théologie : aussi le poète romain ne peut-il mener son disciple qu'au Paradis terrestre; de là Béatrix elle-même le conduit par le Paradis céleste qui n'est accessible qu'aux chrétiens.

Le rôle important assigné à Virgile montre l'enthousiasme de Dante et de ses contemporains pour l'antiquité classique, dont le chantre de Mantoue est le plus pur et le plus digne représentant. Le poète fait voir le même amour pour l'antiquité, en plaçant à l'entrée du Purgatoire Caton d'Utique, comme symbole de la liberté. Cette admiration est la source de la peine que Dante éprouva à ne pas trouver, dans les raisonnemens de sa philosophie, des motifs suffisans pour expliquer l'exclusion des hommes vertueux de l'antiquité, du Paradis réservé aux croyans.

Ce n'est pas ici la place d'analyser ce poème merveilleux et de suivre l'auteur dans son voyage; mais nous dirons quelques mots sur le point de vue sous

lequel il a envisagé la période de l'histoire de l'Italie dont nous venons de tracer le précis.

Quoique Gibelin par principe, Dante se place dans une situation bien élevée au-dessus des partis qui luttaient l'un contre l'autre; de manière que dans ces ambitieux il ne voit plus que des égoïstes sacrifiant le bien de toute l'humanité à leurs intérêts personnels. Comme l'équilibre des forces physiques et intellectuelles fait le bonheur de l'individu, de même Dante voit le salut de l'univers dans la conservation des partis opposés dont nous avons fait connaître la longue lutte : la puissance ecclésiastique et la séculière doivent coexister dans un équilibre parfait, garant de leur union.

Ainsi la Divine Comédie nous montre dans toute sa grandeur la puissance de l'Église, descendant du vicaire de Jésus-Christ, par toutes les gradations hiérarchiques, jusqu'à son dernier serviteur; escortée des deux principaux ordres monastiques, celui des Frères Mineurs et celui des Jacobins, qui sont « comme les roues du char de guerre sur lequel l'Église combat, » ainsi que de la philosophie scolastique dont les maîtres habitent le soleil; allégorie qui doit indiquer la lumière que cette science répand. Le poète reproche à ceux auxquels la puissance ecclésiastique a été confiée, de s'être écartés de l'esprit de leur état, et il s'indigne de ce que les censures ecclésiastiques ont quelquefois été employées comme armes dans des querelles mondaines. Il ne craint pas de placer le pape Nicolas III dans l'Enfer, pour s'être rendu coupable de simonie.

A côté de cette puissance ecclésiastique, le poète place la majesté séculière, représentée par l'empire romain, qui, d'après le récit mis dans la bouche de Justinien, a été transféré des Romains sur la nation germanique. L'empereur est le premier monarque de la terre; tous les potentats doivent, sous sa surveillance, travailler à procurer à leurs sujets la paix et le bonheur. Frédéric II est livré aux feux de l'Enfer, parce qu'il a tâché de renverser l'équilibre des deux puissances; et Rodolphe de Habsbourg expie par ses remords l'indifférence qu'il a montrée pour la couronne impériale. Le poète regrette que Henri VII et Cane della Scala n'aient pas profité de l'occasion que la Providence leur avait fournie, pour rétablir l'Europe dans toute la plénitude de sa force; il blâme avec force les rois de France, pour s'être montrés les éternels ennemis de l'Empire; Florence, patrie du poète, n'échappe pas au reproche de s'être unie au lis jaune (au parti d'Anjou), et opposée à la bannière impériale.

On conçoit que les contemporains de Dante aient regardé son poème comme un *extrait de l'univers*, comme un *monde en abrégé*, et qu'il ait excité parmi eux le plus vif enthousiasme. En 1313 la république de Florence ordonna que ce chef-d'œuvre devînt l'objet d'un cours particulier à l'université, et y fût expliqué. Le premier professeur qui ait rempli cette fonction est Boccace, le troisième en rang parmi les créateurs de la littérature italienne. Il commenta toute la partie historique et allégorique du poème avec cette

érudition variée et cet esprit qui lui appartenaient.

Voici le jugement que l'historien français de la poésie italienne porte de Dante : « La structure imposante de cette triple machine (l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis), la communication extraordinaire de l'une à l'autre des trois parties qui la composent, leurs subdivisions créées par le poète, conformes à son but et favorables à son talent d'imaginer et de peindre; la variété prodigieuse des tableaux qu'il y place, et des couleurs dont il les peint; l'inimitable énergie des uns, la douceur, la grâce des autres, leur précieuse simplicité, leur teinte originale et primitive; enfin la création continuelle d'une langue qui n'existait pas avant lui, et qui depuis lui n'a presque plus changé qu'à sa perte : voilà ce qui assure au poème de Dante une place que ni les défauts dont il est rempli, ni les variations du goût, ni les caprices de la mode ne peuvent lui ôter. Au milieu de la nuit qui couvrait l'Europe à la fin du treizième siècle, c'est une apparition prodigieuse qui, même dans la lumière des siècles suivans, a conservé son éclat, et tient encore du prodige. Il ne faut point le juger d'après les données communes; aucun poète ancien n'en fut le modèle; aucune poétique ne lui convient; la conception en est unique, et ne peut plus s'adapter à rien; mais l'exécution est presque partout admirable[1]. »

Nous passons sous silence les petites poésies, les Rime, les Canzoni de Dante, quoiqu'elles ne soient pas indignes de lui; mais nous dirons qu'avec ce grand

[1] Biographie universelle, tome X.

poète commence aussi la bonne prose italienne. Parmi ses ouvrages il y en a deux surtout dont le style approche de la prose classique des anciens; ils sont intitulés, l'un : *La Vita nuova,* et l'autre *Il Convivio*; l'un est l'histoire des premières années de sa jeunesse et de son amour pour Béatrix, mélange de vérité et d'imagination ; l'autre est un commentaire sur trois de ses canzoni, où l'auteur a étalé dans une belle prose toute la richesse de ses connaissances. Enfin il existe de Dante deux ouvrages latins, l'un *De Monarchia,* ou défense de l'empereur Henri VII contre les prétentions du pape ; la mort l'a empêché d'achever l'autre, qui est intitulé : *De vulgari Eloquentia.*

François Pétrarque naquit, le 20 juillet 1304, à Arezzo. Ses parens qui appartenaient au parti des Blancs, avaient été obligés de quitter Florence en 1300. Lorsque Pétrarque eut huit ans, son père alla se fixer à Avignon. De là il envoya son fils à l'école de Carpentras, ensuite aux universités de Montpellier et de Bologne, pour étudier le droit. Bologne avait un célèbre professeur, Cino de Pistoïa, qui passait pour bon poète. A son exemple Pétrarque voulait réunir la poésie à l'étude de la jurisprudence qui alors était traitée d'après la méthode de la scolastique : mais la lecture des auteurs romains eut tant de charmes pour lui que l'étude du droit le dégoûta. Le vieux Pétrarque se hâta de se rendre à Bologne pour enlever au fils ses livres qui furent impitoyablement condamnés au feu. Les larmes du jeune poète ne purent sauver que les poésies de Virgile et la rhétorique de Cicéron. Pétrarque.

Après avoir passé sept ans à Bologne, Pétrarque retourna à Avignon, où il fit connaissance, en 1327, avec l'épouse de Hugues de Sades, de la maison de Noves. Depuis ce moment, qui fut pour lui l'époque d'une nouvelle vie, il ne cessa de chanter les charmes de Laura ; car c'est sous ce nom qu'il a immortalisé la dame de ses pensées. Long-temps après qu'il l'eut perdue par la mort, elle fut encore la source intarissable de ses pleurs, le sujet inépuisable de ses poésies. Sa passion pour Laura était cependant combattue par l'amour pour l'antiquité ; l'une l'attachait à Avignon, l'autre le rappelait sans cesse à la belle Italie, à laquelle aucun autre pays n'était comparable. Si cette prédilection pour les temps anciens le portait à écrire en latin une Histoire de Rome, afin de combiner le passé avec le monde au milieu duquel il vivait, ou à célébrer dans un poème épique, intitulé l'Afrique, les exploits et les vertus de Scipion, la force des sentimens que lui inspirait Laura, s'épanchait en langue vulgaire dans des vers tendres et mélodieux. Mais, quelque enthousiasme que ses chants excitassent parmi ses contemporains, ils avaient moins de mérite à ses propres yeux que ses ouvrages d'érudition ; c'était sur ces derniers qu'il fondait l'espoir de sa gloire et de son immortalité. Tout occupé de la littérature romaine, il resta indifférent aux productions de celle de son pays. Quoique lié d'amitié depuis long-temps avec le Boccace, il ne connut que dans les derniers temps de sa vie le Décaméron de cet écrivain, dont la lecture ne lui inspira pas un très-grand intérêt. Il était parvenu

à l'âge viril quand il lut l'ouvrage immortel de Dante, et à travers les éloges qu'il lui donne dans une de ses lettres, perce le mépris pour un poème écrit en langue vulgaire et dans l'esprit de son temps et du peuple au milieu duquel il vivait. La postérité n'a ni confirmé ses jugemens, ni répondu à ses espérances. Ses chansons italiennes font encore le délice de ses compatriotes et de beaucoup d'étrangers; ses ouvrages latins sont quelquefois parcourus par un savant; cependant ses Lettres sont un document précieux pour l'histoire politique et littéraire du temps, et pour la connaissance des mœurs, des folies et des préjugés de cette époque où finit le moyen âge et commencent les temps modernes.

Toutefois la réunion d'une poésie toute moderne avec l'érudition antique, si conforme au génie du quatorzième siècle, fonda la grande réputation de Pétrarque. Il s'était retiré dans la vallée de Sorgue, près de la fontaine de Vaucluse, à quatre lieues d'Avignon, où, avec quelques interruptions, il passa seize années de sa vie, et il travaillait à achever son Afrique, lorsque l'université de Paris et le sénat romain lui offrirent simultanément la couronne poétique, et l'invitèrent « pendant qu'il portait *Laure* dans son cœur, à venir recevoir le *laurier* qui devait ombrager son front. » Ce ne fut pas à l'invitation qu'il reçut du premier corps savant du monde qu'il donna la préférence; il fut plus flatté de celle d'un peuple qui, sous des noms antiques, cachait la honte de son abaissement. Toutefois il douta ou affecta de douter si l'o-

pinion du peuple et du sénat de Rome, qui le croyaient digne d'un si grand honneur, obtiendrait l'approbation du monde savant ; pour s'en assurer, il se rendit auprès de Robert, roi de Naples, prince « qui, comme il dit, aurait préféré les sciences sans diadème, au diadème sans science », et le pria de le soumettre à des épreuves. Un examen singulier eut lieu alors dans une assemblée publique, où Pétrarque, interrogé pendant trois jours sur toutes les branches des connaissances humaines, fut proclamé digne du laurier. L'âge avancé du roi l'empêcha d'aller lui-même à Rome pour poser la couronne sur la tête du poète.

Ce fut le sénateur de Rome qui fit cette cérémonie le jour de Pâques 1341. Revêtu d'une toge de pourpre, présent du roi Robert, Pétrarque monta les degrés du Capitole au milieu d'une pompe solennelle ornée de décorations allégoriques. Toute la jeune noblesse de Rome lui servait d'escorte. Les trompettes annonçaient ce moment auguste. Arrivé sur la place du Capitole, cette terre classique où tant de souvenirs élèvent le cœur de l'homme instruit, l'heureux Pétrarque s'arrêta, et, se tournant vers la foule : Que Dieu conserve, s'écria-t-il, le peuple romain, le sénat et la liberté ! Le peuple, dont la vanité n'était pas moins flattée par cette solennité que celle du poète, poussa des cris de joie et d'acclamation, lorsque Orso Colonna, sénateur de Rome, posa la couronne sur le front du poète agenouillé.

Pétrarque montra sa reconnaissance pour l'accueil

flatteur qu'il avait reçu à Rome, par les éloges qu'il fit de Colas de Rienzo, alors l'idole du peuple. Quoique lié d'amitié avec les Colonne, et malgré la défaveur attachée au nom du réformateur de Rome, Pétrarque, revenu à Avignon, se constitua son défenseur [1]. Tel est l'aveuglement de l'enthousiasme que le grand Pétrarque, ayant passé l'âge de la jeunesse, se flattait qu'au quatorzième siècle, au milieu d'une génération qui n'avait plus de l'antiquité qu'un nom jadis célèbre, un Colas de Rienzo ferait revivre Rome de ses cendres. Aussi quelles furent sa douleur et sa honte, quand il apprit la catastrophe de cette comédie burlesque!

Après le tribun de Rome, ce fut sur l'empereur Charles IV que, douze ans plus tard, Pétrarque fonda ses espérances illusoires. Plus d'une fois il avait invité ce prince par des lettres à venir restaurer l'empire romain; il arriva enfin, le successeur d'Auguste; il fit dire à Pétrarque de venir le trouver à Mantoue. Le poète couronné s'approcha du monarque, avec le respect qu'il portait à tout ce qu'il croyait appelé à donner de la réalité à ses projets philanthropiques; mais aussi avec cette franchise qu'inspire un noble enthousiasme. Charles IV ayant témoigné le désir de voir paraître sous ses auspices l'ouvrage sur les hommes illustres, auquel Pétrarque travaillait alors, celui-ci répondit: « Il faut pour cela du loisir de ma part, des actions de la vôtre. » Pour provoquer le monarque à mériter un tel hommage, Pétrarque lui montra les

[1] Voy. vol. VII, p. 113.

médailles des empereurs, lui raconta d_s traits de leur vie en l'invitant à les imiter. Charles IV l'écouta avec intérêt, ne s'offensa pas de sa hardiesse, mais ne fit rien de tout ce que Pétrarque en avait attendu. « Partez donc, lui écrivit le poëte indigné, puisque rien ne peut vous retenir; mais souvenez-vous que jamais prince avant vous n'a renoncé à des espérances si belles et si certaines; ce n'est pas ainsi que pensaient votre père et votre aïeul; mais je sais que les vertus ne sont pas héréditaires. »

Ce fut avec la même franchise et avec la même énergie qu'il parlait aux papes, en les invitant à quitter Avignon, « cette maîtresse coquette, pour retourner dans les bras d'une épouse délaissée, Rome. » Il dit dans une lettre adressée en 1366 à Urbain V: « Vous êtes pape partout; mais à Rome vous êtes évêque : venez prouver que vous êtes un pasteur, et non un mercenaire. »

Pétrarque ne retourna pas à Vaucluse dans les derniers vingt ans de sa vie; il les passa à Parme, Padoue, Ferrare et Venise. Ce fut pendant son séjour à Venise qu'il se remit à l'étude du grec, dont le moine Barlaam lui avait anciennement appris les premiers élémens à Avignon. Boccace qui, à cause de la peste, s'était retiré à Venise, lui présenta Léonce Pilate de Thessalonique, dont le vieillard sexagénaire devint l'écolier. Pétrarque vécut aussi pendant quelque temps à la cour de Jean-Galéaz Visconti ou à sa maison de campagne, Garignano, près de Milan. Ce fut par ses conseils que le duc fonda l'université de Pavie. Pé-

e lui-même prenait plaisir à diriger les études omme qui fut célèbre ensuite parmi les restaus des lettres : c'est Jean de Ravenne. Par amour l'indépendance, Pétrarque ne se maria pas et pta aucun emploi ; il vivait du modeste patriqu'il avait hérité de son père, et des revenus elques bénéfices. Cependant il se chargea de urs missions temporaires. Il mourut à Arqua, 1 de campagne de François de Carrare, seigneur loue. Le 8 juillet 1374, on le trouva sans vie a bibliothèque, la tête couchée sur un livre.

rarque est le plus ancien poète classique de l'Iet de toute l'Europe moderne. Il fit revivre la provençale, et lui donna de la grâce et de la se. On peut ranger ses poèmes dans deux classes a première comprend ses sonnets, canzoni et auorceaux lyriques, au nombre de trois cent soixantetous dans le goût provençal. Les meilleurs sont ui chantent l'amour : la délicatesse des sentimens, plicité des formes, et la vérité des expressions les nt inimitables. L'amour de Pétrarque n'a rien de un avec les désirs matériels que les anciens conient avec le sentiment exalté d'un cœur pas; l'amour de Pétrarque n'est pas non plus l'udes âmes rêvée par Platon ; c'est quelque chose us sublime ; c'est la passion ennoblie par des chevaleresques, exaltée par le christianisme, rebien plus poétique que la mythologie des an-, parce qu'elle occupe plus le cœur que l'imagin.

La seconde classe des poésies de Pétrarque se compose d'une suite de six morceaux réunis en un ensemble sous le titre de Triomphes ; ils forment un poëme allégorique, une Vision. Les triomphateurs sont successivement 1.° l'Amour qui est vainqueur des hommes et des femmes les plus célèbres des temps anciens et modernes ; 2.° la Chasteté qui triomphe de l'Amour ; 3.° la Mort ; 4.° la Renommée ; 5.° le Temps, et enfin 6.° la Divinité. Quoiqu'en général ce poëme soit très-inférieur aux autres ouvrages de Pétrarque, il n'en renferme pas moins de très-belles parties, telles que la Mort de Laura.

Boccace. Ainsi l'Italie possédait deux poëtes qu'elle pouvait placer à côté de ce qu'il y a eu de plus parfait. À la même époque un littérateur, qui, comme poëte, est très-inférieur à tous les deux, donna à la prose une forme que les Italiens estiment encore aujourd'hui classique. *Jean Boccacio de Certaldo*, fils d'un Florentin, naquit en 1313, fruit d'une union illégale, probablement à Paris. Son père l'avait destiné au commerce, et pendant quelque temps à l'étude du droit canon. Il paraît évident que lors de son séjour en France, il se familiarisa avec les fabliaux et romans de chevalerie wallons-français. Comme il ne fit que de faibles progrès dans la jurisprudence qui pouvait paraître aride à un jeune homme entraîné par le goût des belles-lettres et par la passion des vers, il retourna au commerce et dirigea la maison de son père jusqu'à l'âge de vingt-huit ans. Devenu libre par la mort de ce père, il renonça à un état auquel il répugnait, et

résolut de devenir un poète et un savant : car d'après sa manière de voir, le chemin de la poésie est frayé par l'érudition. Il apprit le latin, probablement par le conseil de Pétrarque, son ami ; et ensuite le grec que celui-ci regretta toujours de ne pas savoir. Il donna les premières preuves de ses progrès par la composition de quatre ouvrages latins, l'un : De la généalogie des Dieux ; le second : Des montagnes, forêts, fontaines, lacs, fleuves, marais et des noms de mers ; le troisième : *De casibus Virorum et Fœminarum illustrium* ; le quatrième : *De claris Mulieribus.* Lorsque la seigneurie de Florence établit une chaire publique pour l'interprétation de Dante [1], ce fut Boccace qui l'obtint avec des appointemens de cent florins d'or. Dégoûté du monde, des plaisirs duquel il avait joui avec peu de modération, il se voua, en 1361, à l'état monacal et mourut en 1375.

Ce n'est pas par ses poésies que le Boccace est parvenu à sa grande célébrité ; et cependant l'Italie lui doit peut-être l'invention des *ottave rime* : au moins s'est-il, le premier, servi de cette espèce de vers pour la poésie historique à laquelle elle paraît aux Italiens aussi nécessaire que l'hexamètre le paraissait aux Grecs, et que le vers alexandrin est essentiel à la haute poésie française. Boccace est l'auteur des premières épopées que sa langue ait possédées, d'une Thébaïde ou Amazonide, ouvrage de sa première jeunesse, et d'un Philostrate. Ces deux poèmes sont des compositions mal ordonnées et de mauvais goût ; mais la chaleur

[1] Voy. p. 245 de ce vol.

répandue dans le Philostrate y attache le lecteur.

Le premier ouvrage de Boccace, en prose, a été probablement son Filocope, roman de chevalerie dont l'invention est bizarre, l'exécution fantasque. Son second roman, l'Amoureuse Fiametta, pouvait être nommé le manuel de l'amour dans le quatorzième siècle : cet ouvrage présente un tableau psychologique plein de vérité et de sentiment. Le Labyrinthe de l'amour ou le *Corbaccio*, vision allégorique et satirique contre les femmes, est très-inférieur à la Fiametta.

Le chef-d'œuvre de Boccace, qui lui a assuré l'immortalité, est le Décaméron ou les Dix journées. L'introduction de cet ouvrage renferme une description de la peste de 1349, hideuse par sa vérité et par ses détails dégoûtans, et bien inférieure, sous le rapport de l'art, à la fameuse Peste d'Athènes de Thucydide. Cette épidémie avait chassé de Florence un grand nombre d'habitans. Sept jeunes dames et trois cavaliers se sont réfugiés dans une maison de campagne située loin de la contagion. Pour tuer le temps, la société a recours au divertissement des contes. Chaque membre raconte tous les jours une histoire, et comme on est réuni pendant dix jours, il en résulte cent nouvelles. Tel est le cadre choisi par Boccace.

Ce cadre aurait été excellent, si l'auteur en avait su tirer parti. Il fallait donner à chaque interlocuteur un caractère particulier bien déterminé, et lui mettre à la bouche un récit analogue à ce caractère : il en serait résulté une grande variété de manières et de style, et un intérêt dramatique. Mais Boccace ne s'est pas avisé

de cet artifice; tous ses interlocuteurs racontent de la même manière, ou plutôt on n'entend jamais que l'auteur qui parle par la bouche de dix personnes n'ayant qu'une seule âme, un seul cœur. L'unique différence qui se trouve entre les cent nouvelles, c'est que les dames, qui ne sont pas extrêmement scrupuleuses sur la décence des histoires dont on les régale, sont très-retenues quand elles racontent elles-mêmes.

Le Décaméron fut dévoré par le siècle qui le vit paraître, siècle avide de contes et de fables; et il jouit encore aujourd'hui d'une réputation bien méritée, comme une composition très-heureuse en prose, ainsi que par l'art avec lequel sont tracés les caractères des héros de ces aventures. Mais le défaut de goût dans le choix des sujets, la prolixité du style, la surcharge d'ornemens, la monotonie de la manière, la faiblesse des pensées ne permettent pas d'assigner au Décaméron le rang élevé où les Italiens l'ont placé : car ils le regardent comme la perfection idéale du style prosaïque. Par cette méprise, Boccace est devenu, innocemment sans doute, la cause de cette loquacité, de cette diffusion et de cette lâcheté qui caractérisent la plupart des prosateurs italiens.

Nous avons déjà parlé du Commentaire de Boccace sur la Divine Comédie de Dante, qui ne s'étend que jusqu'au dix-septième chant de l'Enfer. Nous ajouterons qu'il est aussi auteur d'une Vie très-intéressante de ce grand poète.

Quoique inférieur en génie à Boccace, *Franco* Frauco Sacchetti.
Sacchetti, né à Florence, en 1335, mort en 1400,

[illegible] après lui, a cessé de la [illegible] té de [illegible] toscane. Ses Nouvelles [illegible] da [illegible] ple et facile sont moins [illegible] de [illegible] ginati [illegible] n qu'un recueil d'anec- [illegible] et [illegible] oire lui a rappelés.

Ser Giovanni. [illegible] et [illegible] u un imitateur dans un écrivain qui n'est [illegible] e sous le nom de *Ser Giovan[illegible]i*, ou sire [illegible], et qui sous le titre baroque d'*Il P[illegible]rone*, le Pécore, a réuni cinquante nouvel[illegible] Avec lui la prose italienne cessa pour quelque te[illegible] d'être cultivée avec succès.

Giusti de' Conti de Valmontone. Parmi les principaux imitateurs de Pétrarque dans le quinzième siècle, on compte *Giusti de' Conti de Valmontone*, Romain, mort vers 1452. En l'honneur de la belle main de sa maîtresse, il donna à ses poésies le titre de *La bella Mano*. Il est inférieur sous tous les rapports, à son modèle.

Il Burchiello. Florence possédait, vers le milieu du quinzième siècle, un barbier fameux pour ses satires burlesques. On ignore son nom de famille; il s'appelait Dominique, mais on ne le connaît que sous le sobriquet : *il Burchiello*, dont la signification est douteuse. Le barbier était un farceur, et les premiers hommes de l'état visitaient sa boutique où il débitait ses vers, mélange bizarre de lazzi, de proverbes et de bons mots, remplis d'allusions à des personnes et à des localités qu'on ne comprend plus.

Aurore de la littérature classique. Le quatorzième siècle est aussi l'époque où l'étude de la littérature ancienne, cette unique base d'une littérature classique, commença à renaître. Nous avons

réservé au sixième livre l'histoire de cette révolution importante; mais nous n'aurions donné qu'un tableau imparfait de l'Italie dans le quatorzième siècle et la première moitié du quinzième, si nous ne parlions pas des efforts par lesquels quelques-uns des écrivains dont il a été question dans ce livre, sont devenus les précurseurs de cette révolution. D'ailleurs la renaissance des beaux-arts qui a précédé celle des belles-lettres, réclame ici sa place.

Le premier rang parmi ceux qui ont préparé la restauration de la littérature ancienne, appartient à *Pétrarque*. Il copia lui-même un grand nombre de livres latins de la meilleure époque, et il possédait des manuscrits de quelques ouvrages anciens qui se sont perdus depuis. Il achetait des livres partout où il pouvait en trouver, et n'épargnait pas de frais pour s'en procurer. On lui envoya de Grèce un manuscrit d'Homère, peut-être le premier qui ait existé en Italie; comme il ne savait pas la langue de ce poète, il en fit faire à son usage une traduction latine. Un de ses élèves immédiats, *Jean de Ravenne*, enseigna avec un grand succès la grammaire et la rhétorique latine à Venise, à Padoue, et depuis 1397, à Florence. De son école et de celles de quelques-uns de ses disciples (car toutes les villes d'Italie s'efforcèrent à l'envi d'attirer dans leurs murs les maîtres les plus distingués par leurs talens), sont sortis beaucoup de ces hommes que nous nommerons parmi les restaurateurs des bonnes lettres.

Pétrarque, précurseur de la restauration des belles-lettres.

Jean de Ravenne.

La connaissance de la littérature romaine éveilla la

curiosité pour celle des Grecs, qui est la source et le modèle de l'autre; mais peu de personnes en Orient savaient leur langue comme un homme de lettres doit savoir la sienne, et il était difficile de l'étudier, faute de maîtres et de livres. Aussi, lorsqu'en 1393, deux savans grecs, *Demetrius Cydonius* et *Manuel Chrysoloras*, fuyant les dangers dont Constantinople était menacée, arrivèrent à Venise, quelques nobles Florentins, disciples de Jean de Ravenne, allèrent dans cette ville pour apprendre le grec, et engagèrent ensuite le sénat de la république à appeler à Florence Chrysoloras qui s'en était retourné dans sa patrie. Il devint ainsi, en 1397, le premier professeur de grec en Italie. Toutes les villes de la presqu'île envièrent le bonheur de Florence, de posséder un tel homme; elles s'efforcèrent de le débaucher, et effectivement Chrysoloras a successivement professé à Pavie, à Venise et à Rome. Dans toutes ces villes il forma des élèves qui, à leur tour, devinrent des hommes célèbres. Ainsi l'amour des lettres grecques devint, au commencement du quinzième siècle, général en Italie, et une affaire de mode avant la prise de Constantinople; mais cet évènement a beaucoup facilité l'étude de la langue grecque, et l'a fait connaître au-delà des Alpes, en France d'abord, et ensuite dans les autres contrées.

Demetrius Cydonius.

Manuel Chrysoloras.

Protecteurs de la littérature classique.

Il y avait dans la première moitié du quinzième siècle peu de princes ou d'hommes marquans en Italie, qui n'aient pris à tâche de protéger les lettres. Cosme de Médicis, le pape Nicolas V, et Alphonse

d'Aragon, roi des Deux-Siciles, étaient les plus célèbres de ces protecteurs. Alphonse était un si grand admirateur des anciens, que l'envoi d'un Tite-Live le réconcilia avec Cosme de Médicis avec lequel il était brouillé depuis long-temps; l'avertissement de son médecin, qui craignait que les feuilles de ce livre ne fussent enduites de poison, ne put empêcher le roi de le lire sur-le-champ.

Renaissance des arts. Architecture et arts plastiques.

Avec le goût de la littérature classique se forma aussi celui des beaux-arts. De même qu'on fouillait les bibliothèques poudreuses des couvens pour y trouver quelque manuscrit d'un ouvrage latin; de même, dans l'espoir de découvrir des statues de marbre ou d'airain, des bas-reliefs, des vases, des monnaies, des pierres gravées, on remuait les monceaux de décombres des anciens édifices de Rome, qui ont formé un nouveau sol sur la terre classique; et c'est à cette activité qu'on doit la plupart des trésors que Rome et les musées renferment. C'est cependant avant cette époque qu'on aperçoit des traces de la renaissance des arts, et ce furent, comme toujours, les arts plastiques qui précédèrent ceux du dessin.

Nicolas de Pise.

Nicolas de Pise, mort en 1270, est le premier architecte et sculpteur connu. Pise, Florence, Sienne, Padoue, Venise et Naples, possèdent des édifices et des sculptures qui ont immortalisé son nom. Ses constructions appartiennent pour la plupart à l'architecture vulgairement appelée gothique, dont on peut le regarder comme le premier ou comme un des premiers promoteurs, quoique les détails prouvent qu'en même

temps il imitait l'antique. Cette imitation est encore plus manifeste dans ses œuvres de sculpture.

Jean et *André de Pise*, le premier, fils, l'autre, élève de Nicolas, marchèrent sur les traces d'un maître si illustre. *Agostino* et *Angelo de Sienne*, et le célèbre *Giotto*, dont il va être question, continuèrent à perfectionner la sculpture. Cet art et l'architecture eurent, dès leur régénération, une grande avance sur leur sœur, la peinture : c'est que les hommes de génie qui s'y appliquèrent, eurent sous les yeux les plus beaux modèles à imiter, tandis que ceux qui se consacrèrent aux arts du dessin, durent passer par le *medium* d'une école dégénérée, qui n'avait su conserver que quelques élémens des bons temps.

Peinture. *Jean Cimabue* passe pour le père de la peinture moderne; il est en possession de cette réputation, et une prescription de trois siècles semble devoir lui tenir lieu de titre; car il n'en a d'autre que le témoignage de l'historien Vasari, Florentin comme lui, auquel sous d'autres rapports nous avons tant d'obligations, que nous n'osons lui reprocher trop sévèrement ce manque de critique qui l'égare fort souvent. Le témoignage de Vasari, en faveur de Cimabue, se fonde sur une supposition d'après laquelle la barbarie et les troubles du moyen âge auraient détruit toute tradition de l'art plastique et des arts du dessin : après avoir reçu quelques instructions par les Byzantins, Cimabue serait venu subitement comme un météore restaurer l'art de la peinture en Italie. Mais il a été prouvé,

d'une manière qui ne laisse pas de doute, que Vasari a été dans l'erreur et qu'avant Cimabue, la presqu'île n'a jamais manqué de peintres; en effet il reste des peintures en détrempe ou en mosaïque de tous les siècles du moyen âge.

On peut diviser en trois périodes l'histoire des beaux arts, antérieurement à la régénération de cet art dans le treizième siècle. La *première* comprend le temps des premiers chrétiens, jusqu'au milieu du sixième siècle; la *seconde* qui va jusqu'au douzième siècle, peut être nommée lombarde; la *troisième* qui se termine à la régénération qui est du milieu du treizième siècle, est l'époque byzantine.

Le passage de la mythologie romaine au christianisme, sépare les arts anciens des arts modernes, puisque dans les premiers temps du christianisme, les idées religieuses pouvaient seules fournir des sujets à la sculpture et à la peinture. Cependant avant Constantin le Grand, qui autorisa l'exercice de leur religion, il n'était permis aux artistes chrétiens de retracer les objets de leur vénération, qu'autant que ces objets admettaient l'usage de symboles ou d'allégories; insignifiantes aux yeux des profanes, leurs productions devaient avoir un sens mystique, intelligible aux seuls initiés. Dans les monumens qu'on trouve aux cimetières (*cœmeteria*) des premiers siècles du christianisme, on voit une foule de symboles; le bon Pasteur, p. e. signifie le Sauveur; la Piété[1] rappelle la Sainte-Vierge;

[1] *Pietas*, dans le sens des anciens, n'est la *piété* qu'autant que celle-ci appartient aux sentimens nobles du cœur.

Noé ou Deucalion est le symbole de l'Espérance, le Cerf altéré celui de la Ferveur, etc. Cette manière allégorique de représenter des objets religieux, se maintint long-temps après l'époque où la religion ne fut plus obligée de se cacher sous l'ombre du mystère. Ces monumens des premiers temps du christianisme portent encore quelques traces de l'antiquité classique. On en remarquait sous le rapport de l'ordonnance et de l'emploi de la mythologie à des choses chrétiennes, dans les peintures qui se trouvaient sur les murs des catacombes de St. Calliste, du commencement du troisième siècle, déblayées du temps de Bosio (vers 1600). Cet auteur les a décrites et fait représenter sur des planches, dans sa *Rome souterraine*. On trouve aussi quelques traces de l'antiquité classique dans la statue du bon Pasteur qui se voit au Musée chrétien faisant suite à la bibliothèque du Vatican, et qui est peut-être le plus ancien monument chrétien qui nous reste, et dans le sarcophage de Junius Bassus, qu'on a placé dans l'église souterraine de St. Pierre. L'inscription qu'il porte, indique le milieu du quatrième siècle.

La construction des églises de Rome, sur le plan des anciennes basiliques [1], fut favorable aux arts du dessin : les grandes surfaces que présentaient les arcs des nefs en colonnades, furent dans la règle couvertes de peintures et de mosaïques. Telle était la suite de mosaïques et de portraits de papes qu'on voyait naguère encore au-dessus des colonnes de la grande nef

[1] Voy. vol. II, p. 171.

de la basilique de St. Paul-hors-des-murs, construite en 386 par Théodose le Grand, et que le feu a consumée en 1823. Les portraits des papes furent commencés par ordre de St. Léon le Grand en 440, et continués en 498 par celui de St. Symmaque. Sur le maître-autel on voyait une mosaïque également faite sous St. Léon le Grand, représentant Jésus-Christ et vingt-six apôtres et autres personnes. En exécutant des travaux de ce genre, les artistes purent se soustraire au joug de l'ancienne manière allégorique. Dans les ouvrages du cinquième siècle et des temps immédiatement suivans, Jésus-Christ, les apôtres et les prophètes, sont toujours vêtus à l'antique, d'une longue tunique avec le pallium; leurs pieds n'ont d'autre chaussure que des sandales. Les saints modernes s'en distinguent par un costume riche et barbare; leurs pieds ne présentent aucune nudité : la S.te Vierge porte le costume d'une matrone romaine; et en général tout ce qui, dans ces tableaux, a quelque chose d'antique, est romain et non grec. Une chose a frappé les observateurs, c'est que, dans ces monumens des premiers temps du christianisme, on ne voit jamais l'histoire de la passion de Jésus-Christ, quoique tout ce qui la précède, comme l'arrestation du Sauveur et sa comparution devant Pilate, soit fréquemment représenté. Peut-être la prudence leur interdisait-elle de produire devant des yeux profanes le supplice de la croix, réservé aux esclaves.

Les arts, tels qu'ils étaient au cinquième siècle, restèrent stationnaires sous le gouvernement des Os-

ti ri t ni reproc que les Ita-
ur t q j fait d'avoir été les des-
t d , ni l'honneur d'être regardés
c les e rs d'un nouveau genre, à la vé-
rité, corr , It ens ont nommé gothique.
Théodoric le Gr co va tous les monumens qu'il
trouva ; il fit ér oup de palais et d'églises
ornés de sculptures et de mosaïques, qui sont entiè-
rement dans le goût ce qui existait alors en Italie.
Son tombeau à Ra admirable pour la partie
technique[1] ; m n e qui était placée sur le
fronton d'un portiq du lais de Théodoric, comme
représentant ce prince, était plutôt, à ce qu'on croit
au moins, celle de l ur Zénon métamorphosé
en Théodoric : t eut-être plus ancienne.
Dans tous les cas, éut admettre la possibi-
lité que, dans le cin ou le sixième siècle, on
ait connu en Italie le cédé difficile qu'il faut suivre
pour couler une stat en bronze. En revanche, un
tableau dont parle Procope, comme ayant disparu
(ἐξίτηλος γέγονεν) de dessus le mur sur lequel il était
ou peint ou incrusté (car les paroles dont l'historien
se sert nous laissent dans l'incertitude à cet égard), était
nécessairement de cette époque[2].

Il existe peu de peintures et d'autres monumens
construits par les Lombards ; on n'en manque pour-
tant pas absolument. L'église de St. Michel à Pavie
et le palais de Monza, décorés de peintures à détrempe,

[1] Voy. vol. I, p. 120.

[2] PROCOP., *De bello Goth.* I, c. 24.

représentant des évènemens de leur histoire, peuvent servir d'exemple. Les peintures du vestibule de l'église de St. Côme et St. Damien *in Campo vaccino*, lequel n'est autre chose que la partie supérieure de l'ancien temple de Rémus, sont du même temps ou du sixième siècle, ainsi que les peintures de la partie souterraine de la même église. Dans l'église de Sainte Agnès-hors-des-murs, on voit une mosaïque du temps d'Honorius I.er, ainsi de la première moitié du septième siècle.

Pendant toute cette époque et jusqu'au milieu du douzième siècle, c'est-à-dire pendant ce que nous avons nommé l'époque lombarde, les arts ne firent que déchoir de plus en plus en Italie. Après la chute du royaume des Lombards, Adrien I.er mit à profit la tranquillité dont jouit l'Italie, sous la domination des Francs, pour restaurer les églises et les autres édifices publics qui avaient été long-temps négligés. St. Léon III, au commencement du neuvième siècle, fit construire, dans le palais du Latran, une salle ornée de mosaïques, dont une partie s'est conservée. Le même pape fit rebâtir le baptistère de Constantin le Grand, ouvrage qui prouve que les principes de la bonne architecture n'étaient pas tout-à-fait oubliés. Ce fut Léon III qui y fit placer les colonnes de porphyre et qui lui donna sa forme octogone. Quelques années après, en 822, St. Pascal Ier. fit exécuter les mosaïques de l'église de Sainte Praxède, ainsi que celles de Sainte Cécile au Trastevère et de Sainte Marie *in Navicella*, sur le mont Cœlius; et vers 880, St.

Léon IV, celle de l'église de Sainte Françoise-Romaine, près de l'arc de Titus, qui prouvent par le costume des figures qu'à cette époque l'art n'avait encore rien emprunté des Byzantins. Les fresques de cette église sont plus modernes : celles de l'ancien temple des Camènes, placé au-dessus de la grotte d'Egérie, lequel est aujourd'hui l'église de St. Urbain, sont du onzième siècle. A mesure qu'on avance, la décadence et la barbarie augmentent.

L'église de St. Marc à Venise, dont la construction fut commencée à la fin du dixième siècle, n'appartient pas à l'époque de barbarie que nous venons de parcourir, ni même à l'Italie. Nous l'avons remarqué plus d'une fois dans cet ouvrage : avant le milieu du quatorzième siècle, Venise était étrangère à la presqu'île. Imitation de Sainte Sophie de Constantinople, l'église de St. Marc est l'ouvrage d'artistes grecs, et nous rappelle le goût byzantin de cette époque. Les mosaïques qui ornent l'intérieur du portique sont remarquables dans l'histoire de l'art, parce qu'elles ont eu une grande part à la renaissance du bon goût en Italie ; car elles sont d'un style plus pur que tout ce qu'on a fait dans cette presqu'île avant le douzième siècle [1].

[1] Un auteur allemand très-judicieux et excellent connaisseur, M. DE RUMOHR, avance une hypothèse qu'on ne peut admettre sans preuve. Il croit que le portique est antérieur à l'église, et qu'il appartient à une église de la plus haute antiquité qu'on aurait démolie au dixième siècle. Au reste M. DE RUMOHR, M. HIRT, M. MÜNTER et M. le chevalier ARTAUD sont les écrivains modernes que l'auteur a eu

Les premiers efforts des Italiens pour relever les arts de leur décadence absolue, se remarquent au douzième siècle, et ce furent encore les arts plastiques qui prirent les devans. Ces améliorations s'aperçoivent surtout dans plusieurs reliefs faisant partie des décorations d'architecture, de chaires, colonnes, portes, baptistères, etc., que, vu le peu d'importance qu'ils ont en comparaison des ouvrages des temps suivans, nous n'indiquerons pas en détail. L'usage des artistes de se nommer sur leurs productions, qui s'était entièrement perdu, recommence dans le douzième siècle : il prouve qu'à cette époque l'ambition et le zèle n'étaient plus des sentimens inconnus aux artistes. Un de ces sculpteurs, et le plus ancien peut-être, est *Gruamonte* (*Gruamons*) de Pistoïa, qui se donne la qualité de *magister bonus :* après lui, on trouve les noms de *Deodatus*, *Enricus*, *Biduono*, *Robertus*, *Bonanno*, tous dans la Toscane septen-

devant les yeux en rédigeant ce morceau dont les matériaux se trouvent dans les journaux des deux voyages qu'il a faits en Italie en 1788 et 1821. Dans ses courses à Rome, en 1788, il a été constamment dans la société de M. HIRT, aujourd'hui académicien de Berlin, et dans le second, feu le prince de Hardenberg, avec lequel il revoyait Rome, ne cessa de consulter son journal de 1788. Aussi, à son retour à Berlin, remercia-t-il M. Hirt d'avoir été, quoique absent, son guide et son cicerone. Les principaux ouvrages de ce vieillard septuagénaire sont : 1° Théorie de l'Architecture des anciens ; 1 vol. in-fol., et Histoire de l'Architecture chez les anciens, 3 vol. in-4° avec atlas; tous les deux en allemand. On attend le résultat d'un second voyage en Italie que M. DE RUMOHR (le BRILLAT-SAVARIN des Allemands) a entrepris.

trionale, à Pistoïa, Pisé et Lucques, et tous rieurs à l'école byzantine. Il faut y joindre pe *Guido de Como*; mais son nom est tellement et les inscriptions qui l'accompagnent sont a guës, qu'on ne sait s'il a été architecte ou scul En Lombardie on trouve *Benoît de Antelamo*, l et son frère *Pierre*, de Plaisance ; à Rome, *A* et son frère *Jacques*, père de *Cosmas*, qui e venu plus célèbre.

Peinture byzantine. Le petit nombre de faits que nous venons de ler suffit pour prouver que c'est par erreur que a supposé que dans les siècles qui ont immédiat précédé Cimabue toute trace de sculpture et de pe avait disparu, et que son héros a créé l'école ital Léon d'Ostie, l'historien de Monte Cassino qui en 1100, est l'auteur de cette fable ou celui c propagée. Il nous apprend que Didier, de la m des ducs de Capoue que nous avons vu monter Grégoire VII sur le trône pontifical[1], fit venir, en de Constantinople à Monte Cassino, dont il étai abbé, des artistes en mosaïque pour décorer la qui couvrait le maître-autel de sa nouvelle égli pour enseigner leur art à de jeunes moines, « parc dit Léon, depuis cinq cents ans, on avait cessé de l cer en Italie. » Il ajoute que ces artistes grecs tı laient avec un grande perfection, et cette circon: prouve que cet écrivain n'est pas la source où ' a puisé; puisque celui-ci dédaigne absolument le des Byzantins. L'auteur par lequel Vasari s'est

[1] Voy. vol. IV, p. 141.

;arer est le célèbre Laurent Ghiberti, dont nous aurons occasion de parler. Ghiberti, grand sculpteur et médiocre écrivain, dans une Histoire des arts qui existe en manuscrit à la bibliothèque de Magliabechi à Florence, (car on ne l'a pas jugée digne de l'impression), dit [1] : « Du temps de l'empereur Constantin et du pape Sylvestre, la foi chrétienne triompha. L'idolâtrie fut persécutée avec tant d'ardeur qu'on détruisit toutes les statues et toutes les peintures, et que l'art fut dégradé. Avec les monumens et les livres périrent les principes et les règles qui conduisent à l'art. Pour éviter toute apparence d'un culte des images, il fut ordonné que toutes les églises fussent blanchies. Quiconque s'avisait de faire des statues ou des tableaux, était gravement puni, et ainsi la peinture et la sculpture périrent sans qu'il en restât seulement une trace. Dès-lors et pendant six siècles, les églises manquèrent de peintures. Quand les Grecs recommencèrent à exercer l'art, ils s'y prirent avec beaucoup de maladresse. Ils se montrèrent alors aussi rudes et aussi barbares que leurs ancêtres avaient été parfaits. »

On sait que le zèle des Iconoclastes n'a pas pu détruire tous les monumens des arts, même en Orient, et que cette fureur passagère n'a pas pénétré en Occident. Ce que dit Ghiberti de l'infériorité de l'art chez les Grecs dans le moyen âge, comparativement à l'antiquité, est incontestable; mais pour comparer les deux

[1] Passage dont nous devons la connaissance à M. DE RUMOHR, qui l'a copié du manuscrit original.

époques, il fallait qu'elles existassent, et Vasari a exagéré le jugement porté par son original; car Ghiberti parlant plus tard de Duccia de Sienne l'appelle un excellent et savant peintre qui retint la manière grecque.

Toutes les fois qu'on trouve un monument des arts du moyen âge, bien mauvais, bien barbare, les Italiens le nomment grec ou byzantin; il faut au contraire toujours le supposer italien. La posture toujours droite et roide du Sauveur, des contours durs, larges et grossièrement faits, des figures courtes et trapues, l'ignorance absolue du clair-obscur, des costumes barbares; tels sont les caractères de la peinture italienne avant l'influence des Byzantins. Ils se trouvent tous dans un tableau de l'année 1215, (car il porte cette date), qui se voit dans une église de Sienne. On peut lui opposer, comme représentant de la peinture byzantine de la même époque, les miniatures d'un manuscrit d'un psaume de David, de l'année 1177, faisant partie des manuscrits grecs de la bibliothèque de Barberini à Rome[1] où se remarque une certaine étude du beau antique. On ne peut pas juger du mérite des statues du moyen âge, parce qu'il n'en existe pas; les ouvrages gravés en métal avec des figures dont les contours sont incrustés d'argent [2], sont très-inférieurs aux peintures; mais dans tous les ornemens en relief sur les autels, les couvertures de livres, les diptyques, il se montre une grande netteté et une élégance

[1] Au n° 202.

[2] Manière que les Italiens nomment *niello*.

qui prouvent que la sculpture était chez les Grecs à un degré de perfection beaucoup plus élevé que celui que les Latins ont atteint à la même époque. Des adorations des mages et des pasteurs, des madonnes tenant sur les genoux l'enfant Jésus qui de la main droite donne la bénédiction à la manière des Grecs, et de la gauche tient le globe du monde fascé d'un zodiaque et surmonté d'une croix d'or; enfin différens saints personnages ; tels sont les sujets ordinaires des peintures byzantines. Presque tous ces tableaux se ressemblent et paraissent être des copies d'un même original. Leur uniformité tient aux bornes que l'Église grecque mettait à l'imagination des peintres auxquels il n'était pas permis de s'écarter d'un type reçu. Il en résulte que chaque apôtre, chaque saint conservait sa figure primitive ; dans un siècle comme dans l'autre, on distinguait chacun par son portrait toujours répété et par son nom placé en haut ou au bas du tableau. Le costume des saints est riche, lourd et surchargé d'ornemens ; sur le dernier plan on voit quelquefois des fabriques sans aucune perspective ; mais le plus souvent des fonds en or remplacent l'air. Aucune idée de proportion; des figures longues et maigres ; des têtes mieux achevées que le reste, et ne manquant pas d'expression ; des couleurs solides réunies par un *gluten* dont les ingrédiens sont inconnus (peut-être la colle et des jaunes d'œufs) ; sur le tout un vernis d'huile mêlé de cire; peu de fresques, mais de la peinture sur le mur sec avec des couleurs délayées dans la colle ; des demi-teintes verdâtres; des jours

souvent rehaussés par de l'or; dans l'ensemble une sécheresse adoucie par le fond d'or.

Peinture byzantine-toscane. Ce fut au commencement du treizième siècle que la peinture byzantine passa en Italie. Le dernier monument de la peinture purement italienne, est probablement le tableau de Sienne, dont nous avons parlé ci-dessus, et qui porte le millésime de 1215 [1]. Il existait autrefois un tableau de la même année; c'était un portrait de S. François d'Assise, peint d'après nature par *Tullio di Perugia*, monument de reconnaissance du peintre que le saint avait guéri des suites d'une apoplexie. Ce tableau a été détruit; on le connaît par une estampe gravée par Parini, autre Pérousin. Le plus ancien monument italico-byzantin, avec date certaine, est une mosaïque colossale qu'on voit à la cathédrale de Spoleto; l'inscription nomme l'auteur *Solsernus*, et donne la date de 1207.

Le second tableau de l'école byzantine transplantée en Italie, est celui de *Guido de Sienne*, qui se trouve dans la chapelle des Malvolti à l'église de San Spirito à Sienne. Le nom du peintre et l'année 1221 y sont marqués [2].

Le troisième monument de cette école est la mosaïque de 1225, qui décore la grande niche du bap-

[1] Voy. p. 272.

[2] Me Guido de Senis
Diebus depinxit amœnis;
Quem Christus lenis
Nullis nolit agere pœnis.
Anno MCCXXI.

tistère de Florence; elle est du *Frère Jacques* de Florence, de l'ordre de S. François; après cela viennent les ouvrages de *Giunta de Pise*, dont l'un qui n'existe plus, portait la date de 1236. Tous ces ouvrages sont antérieurs à Cimabue, qui est né en 1240.

Comme la transplantation des arts de Constantinople en Occident est postérieure de peu d'années à la prise de cette ville par les Vénitiens, il est naturel de regarder l'une comme une suite de l'autre, quoique cette liaison ne puisse être prouvée par aucun document historique. On remarque l'influence de l'école byzantine sur les productions des artistes, dans la tenue penchée de la tête et du corps, qu'ils commencent à donner à leurs Sauveurs crucifiés, ainsi que dans la taille des figures qui devient en même temps et plus svelte et mieux remplie. Les saints des tableaux grecs perdent le caractère de portraits qui leur appartenait; ce ne sont plus les traits de leurs physionomies qui les distinguent; on les reconnaît aux attributs qui les accompagnent; S. Pierre, aux clefs; S. Jean-Baptiste, à la croix qu'il porte; S. Paul, à son épée, etc.

Le premier peintre italico-byzantin qui se soit efforcé de donner de la noblesse aux caractères, de la dignité à l'action et aux mouvemens des personnes, fut encore un Siennois, *Duccio di Boninsegna*. Tous les écrivains, depuis Vasari jusqu'à l'année 1827, attribuent à ce peintre le célèbre parquet de la cathédrale de Sienne, représentant en pièces de marbre blanc, gris et noir, au moyen desquelles les ombres et le

clair-obscur sont imités, des histoires de l'ancien Testament. M. de Rumohr a prouvé [1], par des documens tirés des archives de Sienne, que le parquet en question n'a été fait qu'en 1445, à une époque où l'on avait sur la nature de l'ombre et du clair-obscur, des idées encore très-incomplètes, mais qui manquaient absolument vers la fin du treizième siècle, où Duccio a fleuri. L'erreur de Vasari, que les autres ont copié, provient d'un ordre donné en 1310 par la seigneurie des Neuf, qui gouvernait à cette époque [2], pour l'achèvement des mosaïques du dôme. Duccio faisait alors la grande mosaïque représentant Josué ordonnant de pendre les cinq rois des Amalécites, une des productions les plus remarquables de l'école byzantine-toscane. Elle a été achevée en 1311, et l'auteur qui peignait depuis une trentaine d'années, y a attaché son nom.

Régénération de la peinture. École toscane. Jean Cimabue.

Jean Cimabue qui suit immédiatement Duccio, naquit à Florence en 1240, et mourut en 1300. Il doit sa grande réputation à Dante, qui dans son Purgatoire dit :

> Credette Cimabue nella pittura
> Tener lo campo, ed ora ho Giotto il guido
> Sicchè la fama di colui oscura ;

et peut-être à la circonstance que Vasari qui, pendant long-temps, a été l'unique oracle de l'histoire des arts, était Florentin comme Cimabue, et non Sien-

[1] *Italiænische Forschungen.* Berlin, 1827, 2 vol. in-8o.

[2] Voy. p. 109 de ce vol.

nois comme Duccio. Le manuscrit de Ghiberti, cité plus haut [1], qui loue beaucoup Giotto, ne parle de Cimabue que pour dire qu'il a été le maître de Giotto. Nous croyons avoir prouvé qu'on ne peut plus regarder Cimabue comme le plus ancien peintre italien. Il ne fut pas même tellement supérieur aux peintres antérieurs et contemporains, qu'on puisse lui supposer une influence très-grande sur leur manière; mais il paraît qu'il a changé la partie technique des Grecs, et qu'à la liaison un peu tenace par laquelle ils fixaient leurs couleurs, il a essayé d'en substituer une plus liquide, qui n'eût pas le défaut de donner aux couleurs une teinte noirâtre. Il a été le premier d'ailleurs qui ait entrepris des tableaux à grande dimension; il a mieux observé les proportions que ses devanciers, et animé les figures mortes des Byzantins. Ses deux plus fameux tableaux sont les Prophètes à l'Académie des beaux-arts de Florence, et la Madonne avec l'Enfant, adoré par des anges, à Santa Maria Novella.

Giotto di Bondone [2], disciple de Cimabue, est mort en 1336 : l'année de sa naissance est incertaine; mais on sait qu'il était à peu près du même âge que Dante, son ami. Il a obscurci la gloire de son maître. Giotto.

[1] Voy. p. 262 de ce vol.

[2] Giotto est le diminutif d'Angiolo. Bondone est le nom de famille de ce peintre. On le nomme aussi da Vespignano, d'après le lieu de sa naissance. Il est assez singulier que le Florentin Giotto Bondone ait eu un contemporain du même nom à Sienne, qui servit sa patrie comme ambassadeur. (Notice trouvée par M. DE RUMOHR dans les archives de Sienne.)

Ghiberti dit : « Giotto devint un grand peintre; il éleva (*arrechò*) le nouvel art, abandonnant la rudesse (*rozeza*) des Grecs. Plusieurs de ses disciples furent doctes comme les *anciens* Grecs. Giotto ramena le naturel et la gentillesse, sans les outrer. »

Giotto s'écarta de la manière des Byzantins, non-seulement dans la partie technique et dans le coloris, mais dans les parties essentielles, dans le choix de ses sujets, dans la manière de les traiter. Il renonça aux types grecs auxquels Duccio et Cimabue se conformaient encore. Doué d'un excellent jugement et d'une imagination féconde, deux dons du ciel qui sont rarement réunis, Giotto manquait de cette profondeur du sentiment et de cette dévotion intime qui sont nécessaires au peintre religieux. Giotto voulait être le régénérateur des arts, il voulait créer un art nouveau. Génie original, il renversa les barrières que l'école byzantine mettait à ses efforts. Comme Raphael, il travaillait avec une facilité extraordinaire; comme Raphael, il employait à ses ouvrages les disciples nombreux qui l'entouraient. Le gluten réfractaire des Byzantins ne pouvait convenir à cette manière de travailler. A l'exemple de Cimabue, il employa une liaison plus liquide qui lui permit de porter ses couleurs plus légèrement sur le mur, et de les mieux fondre. Son coloris en prit cette teinte transparente et rougeâtre qui caractérise l'école de Florence sous le rapport du ton et de l'effet que produisent les jours et les ombres; sous celui du caractère et du costume il fut inférieur aux Byzantins.

e seul tableau portant son nom qui existe, se voit chapelle Baroncelli de l'église de S.te Croix à Flo-e; il est divisé en cinq compartimens. Celui du u représente Jésus-Christ et sa mère, assis sur le e trône : le Sauveur pose des deux mains une onne sur la tête de la Vierge. Le caractère et le nent du Sauveur s'écartent absolument de la ma- byzantine.

Élèves de Giotto au quatorzième siècle.

iotto et ses élèves à Florence; *Taddeo di Gaddo* at il existe dans le Musée de Berlin un tableau ant la date de 1334), *Tommaso* dit *Giottino*, *ianni da Melano* (qui florissait vers 1366), *An- di Ciano* dit l'*Arcagnuolo* (mot qu'on a cor-pu en Orcagna) de la même époque; et les peintres ienne qui leur étaient contemporains [1], *Simone Martino* (qui fleurit en 1332), *Lippo di Me-o*, son collaborateur, *Ambruogio* et *Pietro di enzo* ou *Lorenzetto*, deux frères (vers 1342), et *na*, forment la première période de l'histoire de einture en Italie. Les peintures qui décorent le po Santo de Pise, sont un des monumens les plus ms par lesquels les artistes du quatorzième siècle se nt immortalisés.

M. DE RUMOHR divise l'école toscane de cette époque en deux s, celle de Florence et celle de Sienne, et il pense que la der-a plus long-temps conservé les types byzantins. M. HIRT re-cette distinction, et trouve que les peintres de Florence et ceux enne ont eu la même tendance.

CHAPITRE XXI.

Renouvellement de l'Empire des Mongols dans le quatorzième siècle.

Les quatre khanats sortis de l'empire de Djenghiskhan.

Les Mongols qui, dans le treizième siècle, avaient menacé de devenir les maîtres de l'Europe, seraient étrangers, dans le quatorzième, à l'histoire de cette partie du monde, s'ils n'avaient continué de dominer sur la Russie, et si, du sein de ce peuple, n'était sorti un nouveau conquérant qui a eu une influence, à la vérité indirecte, sur le sort des peuples chrétiens.

Des quatre dynasties fondées par les descendans de Djenghiskhan [1], deux, celle de Juen en Chine, et celle d'Iran [2], ne furent en relation qu'avec l'Asie.

Les khans du Kapschak ou de la Horde d'Or résidaient dans la ville de Saraï (ce mot veut dire palais) : comme ceux de Djagataï, ils embrassèrent l'islam dans le quatorzième siècle. Le khan Ouzbek, mort en 1341, se fit tellement aimer par tous ses sujets, qu'en souvenir d'un si bon prince, ils prirent le nom d'Ouzbeks. C'est dans le chap. XXV, destiné à l'histoire de Russie de cette époque, que nous parlerons des rapports qu'Ouzbek et ses descendans eurent avec l'Europe.

La dynastie de Djagataï, dont les souverains, prenant le titre d'Oulougkhan (grand khan), résidaient

[1] Voy. vol. VII, p. 176. [2] Voy. *Ibid.*, p. 182.

à Bischbaligh, tomba promptement en décadence, et fut partagée en une trentaine de petits khanats ou d'états gouvernés par des *novians* ou généraux, qui reconnaissaient pour la forme un grand khan, jouissant d'une faible autorité. Depuis 1339, un de ces petits princes, *Togroul-Timour*, khan de Kaschgar, de la famille de Djenghiskan, essaya de rétablir la puissance des grands khans. Il conquit la Bukharie; mais déjà était né un des plus grands fléaux que le Ciel ait jamais envoyés pour châtier l'humanité, le plus terrible des conquérans dont l'histoire du monde fasse mention, *Cothbeddin-Timour*[1], surnommé *Lenk* ou le Boiteux, connu en Europe sous le nom estropié de *Tamerlan*. Descendant d'un émir al Omra[2] de Djagataï, un des fils de Djenghiskhan, il régnait à titre de novian ou prince à Kesch, près de Samarcande. Dépouillé, à l'âge de trois ans, de sa petite principauté par suite des conquêtes de Togroul, ne possédant pour toute richesse qu'un cheval et un chameau, Timour conçut l'idée de devenir lui-même un conquérant et de rétablir l'empire du Djagataï. A l'abri des forêts et des vastes steps de la Haute-Asie, il forma une armée, et après l'avoir exercée par des courses militaires, il s'allia à Houssaïn, émir de Khorasan et de Mavarannahar ou du pays en-deçà et au-delà de l'Oxus, attaqua, en 1365, le fils de Togroul, le vainquit et le tua. Après la mort de Houssaïn, il s'em-

Tamerlan, fondateur d'un nouvel empire.

[1] Timour veut dire le fer.

[2] Emir al Omra, commandant des commandans, était le titre du chef de l'armée et du conseil.

para du pays de cet ami et fonda un état dont Samarcande fut la capitale. Dans une grande assemblée nationale, tenue en 1374, il fut proclamé souverain de Djagataï, sous le titre de *Saheb-Keran*, ou maître des Cornes, c'est-dire de l'Orient et de l'Occident ou de la terre entière. Il se nommait aussi *Kurkhan*, ce qui veut dire allié (par le sang) des khans. La tête ceinte d'une couronne d'or, Timour se plaça sur le trône de Djinghis, et jura aux émirs agenouillés de soumettre à sa domination tous les princes de la terre. Cachant une ambition effrénée sous les dehors d'une modestie affectée, il laissa le vain titre de khan à un descendant de Djinghis, nommé Kaboul. Le symbole qu'il fit graver sur son sceau, *Rasti rusti*, veut dire : Toujours par le droit chemin, toujours prêt à combattre.

Après avoir soumis à son sceptre la Khowaresmie, le Kaschgar et toutes les contrées situées sur les bords orientaux de la mer Caspienne, il envahit la Perse ou l'ancien khanat d'Iran, qui, depuis 1335, s'était divisé en plusieurs dynasties sorties du sang d'Houlakou [1]. Toutes disparurent devant lui, à l'exception de la dynastie des Ilkhaniens [2], à laquelle il permit de régner à Bagdad sous sa suzeraineté. Ormus lui paya un tribut en or.

En 1380, il envoya Toktamisch, prince de la branche cadette des descendans de Touchi, contre Ourousch, khan du Kaptschak, de la branche aînée. Ourousch ou plutôt Mamaï, qui régnait à sa place, fut

[1] Voy. vol. VI, p. 182. [2] Voy. vol. VI, p. 183.

défait, et Toktamisch s'assit sur son trône. En 1389, après avoir achevé la conquête de la Perse et des provinces situées au nord de ce pays, Timour passa le Sihou, et dévasta tout le pays situé entre l'Ily et l'Irtisch. Il se trouvait, en 1390, à Chiraz en Fars, lorsqu'il apprit que l'ingrat Toktamisch avait envahi la Transoxiane. Tamerlan vola à Samarcande; le bruit de sa marche suffit pour engager le khan du Kaptschak à la retraite. De Samarcande, le maître des Cornes alla, par Teschent et Turkestan, jusqu'au commencement de la grande step des Kirghuises. Tamerlan, placé sur une colline, ayant contemplé cette plaine immense, ordonna d'y ériger une haute pyramide, avec une inscription qui devait faire connaître à la postérité la plus reculée l'année où il avait été à l'entrée du désert. Pendant quatre mois encore, il se dirigea au nord : sa course était une de ces grandes chasses qui sont usitées en Orient. Durant tout ce temps, son armée n'avait d'autre nourriture que du gibier et des œufs d'oiseaux sauvages. Arrivé au cinquantième degré de latitude, Timour fit faire halte à son armée. Vêtu d'une robe magnifique, portant sur sa tête la couronne, et à la main un globe d'or, symbole de sa domination, il fit la revue de tous les corps; et, après avoir loué leur tenue et leur courage, donna ordre de marcher vers l'Oural. Ce fut sur les bords de ce fleuve qu'il rencontra l'armée de Toktamisch, et la défit. Le khan du Kaptschak s'enfuit au-delà du Wolga. Le vainqueur l'y ayant suivi, célébra sa victoire par une fête magnifique. De belles

esclaves servaient les mets dans des vases d'or et d'argent ; Tamerlan, assis sur le trône du Kaptschak, écoutait avec orgueil les chants qu'on exécutait en son honneur [1].

Satisfait d'avoir puni un ingrat, Timour abandonna cette conquête et s'en retourna à Samarcande. Au bout de trois ans, les hostilités se renouvelèrent. Cette fois-ci le théâtre de la guerre fut dans des contrées plus méridionales. Entre le Terek et le Kour les deux antagonistes se livrèrent une bataille sanglante, qui fut une vraie boucherie. Tamerlan ne vainquit qu'avec peine : il poursuivit Toktamisch jusqu'au Wolga, et disposa du Kaptschak en faveur d'un fils d'Ourousch. Toktamisch se sauva en Lithuanie : réuni au grand-duc Witold, il essaya encore deux fois, mais en vain, de se rendre maître de son ancien empire.

[1] CLAVIJO que Henri III, roi de Castille, envoya, en 1403, comme ambassadeur à Timour (Voy. vol. IX, p. 224), a décrit une autre fête que le conquérant donna près de Samarcande, et à laquelle l'ambassadeur fut présent. Les tentes innombrables sous lesquelles la cour et les grands prenaient le repas, étaient de drap d'or parsemé de perles et de rubis. Les tables étaient d'or massif; les plats et les vases, d'or, d'argent et de porcelaine. On servit aux convives de la viande de cheval bouillie et rôtie, du mouton et du riz. Les mets étaient si copieux qu'il fallait dix chameaux pour apporter les chevaux et les moutons préparés pour le banquet. On servit à chaque convive des portions si énormes qu'ils auraient pu en vivre pendant six mois. Les boissons consistaient en vin et en kumis (eau-de-vie de lait). De temps en temps on jetait parmi les convives une pluie de monnaie d'or et d'argent, ainsi que des turquoises.

Tamerlan passa le Wolga, arriva à Ialez et marcha dans la direction de Moscou. Tout-à-coup il s'arrêta, resta immobile pendant quinze jours, tourna ensuite vers le sud et quitta la Russie. Arrivé sur le Don et dans la proximité d'Asoff, il reçut une ambassade composée de riches négocians établis dans cette ville, Vénitiens, Génois et Catalans, qui lui apportaient des présens. Il accueillit bien ces députés ; mais inopinément un de ses généraux entra dans la ville : les magasins remplis de marchandises de l'Orient et de l'Occident furent pillés, tous les chrétiens qui ne purent se sauver sur les vaisseaux, égorgés, et Asoff réduit en un monceau de ruines.

Après avoir conquis les pays des Tcherkasses et des Iasses, et forcé les places de la Grusie, Tamerlan donna, au pied du Caucase, une fête à son armée, et retourna ensuite au cœur de ses états.

Tous les conquérans de l'antiquité, le Bacchus de la mythologie, Sémiramis et Sésostris dont l'existence est aussi entourée de fables, Alexandre le Grand, les Arabes et Djenghiskhan ont fait des expéditions dans la terre des merveilles, dans l'Inde. Timour qui, en 1397, avait enfin pris le titre de grand Khan, désira aussi faire cette conquête. En 1398, il passa l'Indus avec 92,000 hommes, et s'approcha de Delhi. Dans cette partie de l'Indostan régnait depuis 1205, une dynastie musulmane, qu'on appelle *dynastie des Patanes* ou *Afghanes*, parce que Couttoubal-Dien-Abick qui l'avait fondée, était de cette nation. A l'arrivée de Tamerlan, le trône était occupé par un en-

Ghiberti dit : « Giotto devint un grand peintre; il éleva (*arrechò*) le nouvel art, abandonnant la rudesse (*rozeza*) des Grecs. Plusieurs de ses disciples furent doctes comme les *anciens* Grecs. Giotto ramena le naturel et la gentillesse, sans les outrer. »

Giotto s'écarta de la manière des Byzantins, non-seulement dans la partie technique et dans le coloris, mais dans les parties essentielles, dans le choix de ses sujets, dans la manière de les traiter. Il renonça aux types grecs auxquels Duccio et Cimabue se conformaient encore. Doué d'un excellent jugement et d'une imagination féconde, deux dons du ciel qui sont rarement réunis, Giotto manquait de cette profondeur du sentiment et de cette dévotion intime qui sont nécessaires au peintre religieux. Giotto voulait être le régénérateur des arts, il voulait créer un art nouveau. Génie original, il renversa les barrières que l'école byzantine mettait à ses efforts. Comme Raphael, il travaillait avec une facilité extraordinaire; comme Raphael, il employait à ses ouvrages les disciples nombreux qui l'entouraient. Le gluten réfractaire des Byzantins ne pouvait convenir à cette manière de travailler. A l'exemple de Cimabue, il employa une liaison plus liquide qui lui permit de porter ses couleurs plus légèrement sur le mur, et de les mieux fondre. Son coloris en prit cette teinte transparente et rougeâtre qui caractérise l'école de Florence sous le rapport du ton et de l'effet que produisent les jours et les ombres; sous celui du caractère et du costume il fut inférieur aux Byzantins.

Le seul tableau portant son nom qui existe, se voit à la chapelle Baroncelli de l'église de S.te Croix à Florence ; il est divisé en cinq compartimens. Celui du milieu représente Jésus-Christ et sa mère, assis sur le même trône : le Sauveur pose des deux mains une couronne sur la tête de la Vierge. Le caractère et le vêtement du Sauveur s'écartent absolument de la manière byzantine.

Giotto et ses élèves à Florence; *Taddeo di Gaddo* (dont il existe dans le Musée de Berlin un tableau portant la date de 1334), *Tommaso* dit *Giottino*, *Giovanni da Melano* (qui florissait vers 1366), *Andrea di Ciano* dit l'*Arcagnuolo* (mot qu'on a corrompu en Orcagna) de la même époque; et les peintres de Sienne qui leur étaient contemporains [1], *Simone di Martino* (qui fleurit en 1332), *Lippo di Meramo*, son collaborateur, *Ambruogio* et *Pietro di Lorenzo* ou *Lorenzetto*, deux frères (vers 1342), et *Barna*, forment la première période de l'histoire de la peinture en Italie. Les peintures qui décorent le Campo Santo de Pise, sont un des monumens les plus connus par lesquels les artistes du quatorzième siècle se soient immortalisés. Élèves de Giotto au quatorzième siècle.

[1] M. DE RUMOHR divise l'école toscane de cette époque en deux écoles, celle de Florence et celle de Sienne, et il pense que la dernière a plus long-temps conservé les types byzantins. M. HIRT rejette cette distinction, et trouve que les peintres de Florence et ceux de Sienne ont eu la même tendance.

St. Jean. Le 8 janvier 1403, cette ville fut prise d'assaut. La mer arrêta la course victorieuse de Timour.

Il résolut alors de marcher en Chine, de détruire la dynastie de Ming, qui avait remplacé celle des Mongols, et d'y établir l'islamisme. Avant d'entreprendre cette grande expédition, il voulut encore une fois réunir autour de lui sa nombreuse famille. Il tint une espèce de cour plénière dans un endroit nommé Khanghuil, et y donna une fête magnifique. Assis sur un trône élevé, ayant à ses côtés les ambassadeurs de divers états d'Europe et d'Asie, il fit défiler devant lui, dans une longue procession, les artistes et les artisans qu'il avait introduits dans ses états et établis dans sa résidence, chacun portant les instrumens ou les emblêmes de son art ou métier. Ils étaient suivis d'une foule d'imans ou de savans; car Tamerlan n'était pas étranger aux sciences, et il avait fondé une célèbre école à Kesch. Lui-même il a rédigé sous le titre de *Tufukat*, un réglement sur l'organisation de l'armée, sur l'hiérarchie des fonctionnaires publics et sur l'administration de la justice et des finances, qui a été traduit en français [1]. Après les savans, venaient les juges et les fonctionnaires qui précédaient les fils, les filles et les petits-enfans de Tamerlan; tous ceux qui étaient d'âge à être mariés, le furent solennellement devant le trône du monarque. La cérémonie fut terminée par un banquet somptueux. Les jeux et les divertissemens se prolongèrent pendant trois jours; Ta-

[1] Institutions politiques et militaires de Tamerlan. Paris, 1787 in-12.

merlan y mit fin en publiant diverses lois sur l'administration de la justice et le maintien de la police, et en dernier lieu la déclaration de guerre contre la dynastie chinoise.

Il partit à la tête d'une armée de deux cent mille hommes : c'était au plus fort de l'hiver ; le froid le força à s'arrêter à Otrar, pour y attendre le printemps. Il ne le vit pas ; le 19 mars 1405, il mourut âgé de soixante-neuf ans. D'après son testament, *Pir Mohamed Djihanghir*, un de ses petits-fils, aurait dû lui succéder ; mais la désunion se mit dans la famille, et *Khahl-Sultan*, autre petit-fils du conquérant, fut nommé à sa place. L'empire fondé par Tamerlan fut démembré ; Samarcande resta le siège du principal état qui comprenait la Bukharie (l'ancienne Sogdiane avec le pays des Massagètes) et le Khorasan (la Bactriane et l'Hyrcanie des anciens). Ces divers états disparurent vers la fin du quinzième siècle.

L'expédition de Tamerlan en Inde eut une conséquence dont on ne s'aperçut en Europe que douze ans après sa mort, mais dont les effets subsistent encore de nos jours dans quelques pays. Nous voulons parler de l'émigration d'une peuplade indienne, les Zingani. Quoiqu'il n'existe aucun document historique qui prouve que ce peuple, appelé *Zigeuner* par les Allemands, *Tatars* par les Danois et les Suédois, *Egyptiens* par les Anglais, *Bohémiens* par les Français, et *Gitanos* (rusés) par les Espagnols, soit venu des contrées de l'Indus, cependant sa physionomie,

Émigration des Zingani.

ses mœurs et surt sa gue, ne laissent pas de doute à cet égard. L e de l'arrivée des Zingari en Europe, c'est-à-dire en Moldavie et en Walachie, est l'année 1417, et il est probable qu'ils furent chassés, après 1598, de leurs demeures primitives, et ensuite poussés en avant par les Ottomans [1].

[1] Les premiers Bohémiens qui parurent en France, arrivèrent à Paris, selon le Journal de Charles VI et de Charles VII, le 17 août 1427, au nombre d'environ cent vingt. Ce Journal, copié en partie à la suite de l'histoire de Charles VI, par DENIS GODEFROY, a été rédigé par un théologien a oculaire. ÉTIENNE PASQUIER, d'après cet écrivain, rappo , s le plus grand détail, les circonstances de leur arrivée. Ces v bonds se prétendaient originaires de la Basse-Égypte. Les uns assu ient que Dieu avait frappé leur pays de stérilité, parce que leurs s avaient refusé de donner asile à la vierge Marie et à l'enfant Jé s lors de leur fuite en Égypte; d'autres racontaient que le pape artin V, pour les punir d'avoir renoncé à la religion chréti ur avait ordonné, en pénitence, « d'aller sept ans ensuivant parmi le monde, sans coucher en lit. » En conséquence de ce prétendu o u pape, ils couraient le monde, mendiant et prédisant l'avenir l'inspection de la main. On ne voulut point les recevoir à Paris; mais on leur donna asile à la Chapelle, près S. Denis, où plusieurs personnes allèrent, les unes pour les voir, d'autres pour les consulter. L'évêque de Paris, Jean de la Roche-Taillée, instruit de cet abus, se transporta à la Chapelle, chassa ces aventuriers de son diocèse, et excommunia ceux qui leur avaient montré leurs mains. Les Bohémiens n'en continuèrent pas moins à errer en France. Exclus par François I.er, ils furent de nouveau bannis, en 1560, par un édit des États tenus à Orléans, sous peine de galères et autres punitions corporelles. Ce bannissement fut remis en vigueur dans le courant de l'année 1612, et ensuite par un édit rendu en 1666, dans lequel le roi ordonne que les

Après la retraite de Timour Lenk des environs de Moscou, le khanat du Kaptschak fut rétabli en faveur de la ligne aînée de Touchi, que ce conquérant avait exclue; mais l'ancienne puissance de cet empire était à jamais anéantie. Vers l'an 1441, le Kaptschak fut démembré; outre le khanat principal ou la Horde d'or, il se forma quatre khanats particuliers, savoir : Division du khanat du Kapschak.

1.° Celui *de la Crimée* ou *de Pérékop*, c'est-à-dire de la Porte d'or, fondé par *Hadji-Guéraï* dont le fils, *Mengéli-Gueraï*, se soumit, vers 1470, à la Porte Ottomane : cette dynastie cessa en 1783.

2.° Le *khanat de Kasan* qui devint tributaire des Russes, et subsista jusqu'en 1553.

3.° Le *khanat d'Astracan* qui eut le sort de celui de Kasan.

4.° Celui de *Tourouff* ou *de la Sibérie*, fondé par *Cheïbouni*, descendant de Batou. Djinguidin, et plus

Bohémiens soient arrêtés prisonniers et attachés à la chaîne, sans autre forme ni figure de procès.

Dès l'an 1492, le roi Ferdinand V les avait chassés d'Espagne; mais ces vagabonds parvinrent à se soustraire par la fuite aux peines portées contre eux, et reparurent quelque temps après. Ils furent de nouveau anathématisés et proscrits par le concile de Tarragone, en 1591. Successivement bannis d'Angleterre, en 1531, sous le règne de Henri VIII, et depuis sous celui de la reine Élisabeth; d'Allemagne, en 1540, par l'empereur Charles-Quint; en un mot, de tous les divers états de l'Europe, ils parvinrent toujours à éluder les lois qui les poursuivaient, soit en se réfugiant dans les forêts, soit en passant dans des états où les arrêts rendus contre eux étaient tombés en désuétude. Ils se sont retirés dans la Grèce et le Levant. Voy. POUGENS, Trésor des Origines.

tard Isker ou Sibir sur l'Irtysch était la résidence des khans. Vers la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, la Sibérie (proprement *Sibirie*) devint tributaire des Russes.

CHAPITRE XXII.

Origine de l'Empire ottoman.

Les Turcs ou les Tatars, originaires de la partie de la Haute-Asie qui est située entre la mer Caspienne et le mont Altaï, contrée que nous nommons Tatarie, et où les noms de Turkestan et de Turkomans, ou Truchmènes en ont perpétué le souvenir, sont le même peuple que les livres de l'Ancien Testament et les écrivains arabes appellent Magog. Les Grecs les comprenaient sous la dénomination vague de Scythes. Il paraît que ce peuple n'a jamais porté de nom général. Les Bulgares, les Khazares, les Petchénègues, les Uzes, Polowziens ou Cumans et plusieurs autres tribus qui depuis le cinquième siècle ont envahi l'Europe, étaient Turcs. Depuis l'invasion de la Hongrie par les Mongols, on entendit pour la première fois parler de Tatars : c'étaient des Turcs faisant partie de l'armée mongole. Il paraît cependant qu'ils ne se donnaient pas ce nom et qu'on les appelait ainsi d'un mot chinois qui signifie nomade ; et c'est probablement à cause de cela qu'on a donné une si grande extension au mot de Tatar, en l'appliquant à tous les nomades guerriers de la Moyenne-Asie, même aux Mongols et aux Mantchoux, qui ont une origine bien différente. Origine des Turcs.

Quand les Arabes, poussant leurs conquêtes vers Origine des états turcs.

heureux; mais après leur retraite [1], Orkhan, un des fils d'Osman, prit, en 1326, Bursa ou Brousse en Bithynie, l'ancienne résidence des rois de Pergame, dont les habitans obtinrent la permission de quitter la ville avec leurs effets, en payant 30,000 pièces d'or. Elle devint la capitale du nouvel empire des Turcs, ou de la *Porte d'Osman* (Porte Ottomane). Osman mourut en 1326; sa succession mobiliaire consistait en une cuiller, une salière, une robe de gala, un turban neuf, une écurie remplie de chevaux, plusieurs trains de bœufs, et quelques troupeaux de moutons.

Orkhan, 1326-1360. *Orkhan* succéda à son père en 1326, et prit pour premier ministre le sage Alaeddin, son propre frère, qui se chargea de l'administration intérieure, pendant qu'Orkhan, à la tête de son armée, qui se montait déjà à 25,000 hommes, s'occupait à agrandir son état. Il s'empara, en 1328, de Nicomédie (Ismid); en 1330, de Nicée (Isnik), et du reste de la Bithynie. Le Karasi, l'ancienne Mysie, fut la première des dix principautés établies sur les débris de l'empire Seldjoucide de Roum, qui fut soumise par les Osmanli. Pergame en était la capitale. Après cette conquête, Orkhan paraît avoir ajourné pendant vingt ans ses projets d'agrandissement, si toutefois le silence que les historiens ottomans observent sur les évènemens politiques et militaires de cette époque, ne tient pas à quelque autre cause. Orkhan employa cet intervalle à fonder des établissemens de bienfaisance, de dévotion et d'instruction à Bursa, et, conjointement avec son

[1] Il en sera question au chapitre suivant.

frère et visir, de donner des lois et des institutions au nouvel empire.

Le sage Alaeddin fut l'auteur du premier ou d'un des premiers livres *canoniques* des Turcs. Le mot de canon ou canoun, qui ne signifie autre chose que règle, a été donné à la quatrième classe des lois fondamentales qui forment les constitutions des Osmanli [1]; savoir, aux *Oursi*, mot qui veut dire législation arbitraire, et qu'on pourrait rendre par Constitutions des sultans. Un recueil de canouns est nommé *Kanoun-name*, ou droit des règles. Premiers livres canoniques des Turcs.

Les canouns d'Alaeddin, promulgués par Orkhan, s'occupent de trois objets : de la monnaie, de la forme des turbans et de l'organisation de l'armée. Jusqu'alors les Ottomans s'étaient servis des monnaies émises par les sultans d'Iconium. En 1328, Orkhan en frappa les premières à son nom, et cet évènement était regardé par les Osmanli comme un premier changement introduit par Alaeddin dans la constitution. Les peuples de l'Orient mettent une grande importance à la manière de se couvrir le chef; car c'est à cette marque qu'on reconnaît la différence des nations et des rangs. Pour distinguer les Turcs des Grecs qui portaient sur la tête des étoffes brodées en or, et des Turcomans qui se servaient de bonnets de feutre rouge, envoloppés de turbans en couleur, Orkhan donna à ses guerriers et à ses officiers de toute espèce, des bonnets ronds de feutre blanc, qui, les

[1] Les trois premiers sont le Koran, la Sunna, et les Décisions unanimes des quatre grands imams.

, étaient entourés de turbans de mous-
bla .

Institution des janissaires.

Le s livres canoniques d'A-
d gra à nos yeux que les deux
l rs. C an n'avaient eu d'autres
pes la a , qu'on nommait *Akindji*
ou rs, : levés par forme de ré-
q i , f qu' en avait besoin. A leur
p kl i d'abord une troupe perma-
e, e so , nommée *Piade* ; mais
bientôt l' olence et l'indiscipline toujours croissantes des troupes, convainquirent le sultan et son frère de la nécessité d'un changement. Le juge de l'armée, Khalil-Djendéréli, surnommé Kara ou le Noir, qu'ils consultèrent sur cet objet, imagina alors cette institution fameuse, qui a rendu les Ottomans la terreur des nations. Ce fut une milice qui, après avoir abjuré patrie, parens et religion, concentrât tous ses intérêts, toutes ses affections dans le dévouement pour le chef et dans la passion de la guerre. On forma une troupe (*Tcheri*) composée, soit d'enfans des peuples chrétiens vaincus, qu'on força d'embrasser l'islamisme, soit d'apostats volontaires. Tous les cinq ans des officiers du sultan faisaient une tournée dans les provinces chrétiennes pour choisir les enfans les plus beaux et les plus robustes. Les derniers étaient élevés pour le service militaire, les autres pour différens emplois au sérail. On en choisit d'abord mille, auxquels on en ajouta annuellement autant, jusqu'à ce que leur nombre se

ıontât à 40,000. Ce corps fut appelé *Ieni Tcheri*, 'est-à-dire la nouvelle troupe, mot dont les Français nt fait janissaires. Tous les moyens furent mis en ratique pour inspirer à cette troupe privilégiée l'arleur guerrière et l'esprit de corps. Comme pour inliquer l'intérêt qu'on mettait à leur procurer une xistence agréable, tous les titres de leurs officiers se apportaient à la nourriture. Le commandant d'un régiment était l'inspecteur de la soupe (*Tchor badji*); es officiers supérieurs se décoraient des titres de chef le cuisine (*Aschtchi bachi*), et de porteur d'eau (*Saka bachi*). Le chaudron du régiment était un meuble sacré, autour duquel s'assemblait le conseil.

En guise de solde on assigna à une partie des piade des terres qui furent ensuite changées en fiefs. Ceux qui en jouissaient étaient obligés à entretenir, en temps de guerre, les routes militaires, et à faire le service dont sont chargés ailleurs les pionniers : on dérive même ce nom des piade. Le reste des piade qui ne reçut pas de terres, fut conservé sous le nom d'*Asab*, comme une infanterie irrégulière. Depuis ce moment, il y eut toujours entre eux et les janissaires une jalousie qui a été plus d'une fois funeste aux armes ottomanes.

Une partie de la cavalerie fut régularisée et divisée en quatre corps, dont le plus connu en Europe est celui des *Sipahi*. Une autre partie, correspondant à ce que, parmi les fantassins, étaient les piade, reçut des fiefs. Les akindji, ou la cavalerie irrégulière, furent conservés.

Néfise vint au camp du vainqueur, et réconcilia le beau-père et le gendre. Alaeddin prêta hommage comme sujet de Mourad, et conserva son état. Le prince de Tekke (*Lycia*) remit le sien, en ne se réservant que deux châteaux.

Première bataille de Cassovo, 1389. Pendant que Mourad affermissait sa puissance en Asie, son beau-père, Sisman, roi de Bulgarie, et Bulko Lazare, despote de Servie, prirent les armes. Mourad marcha contre eux avec toutes ses forces et avec celles de ses vassaux, les émirs Seldjoucides de l'Asie-Mineure. Il força Sisman à implorer sa clémence, et livra le 15 juin ou le 27 août (car les dates varient chez les auteurs) 1389, aux princes de Servie et de Bosnie, la fameuse bataille du Champ des Merles ou de Cassovo [1]; elle fut sanglante, et tourna à l'avantage des Ottomans. Mort de Mourad II. Déjà, disent leurs historiens, elle était décidée, lorsqu'un Servien se dévouant à la mort pour venger sa nation, mais en même temps aussi pour prouver qu'on l'avait à tort soupçonné de trahison, tua Mourad. Les circonstances de ce meurtre sont diversement racontées par les Chrétiens et les Musulmans : d'après les derniers, on permit au Servien d'approcher de la personne du sultan, à qui il disait avoir un avis secret à donner; quand il fut près de Mourad, il lui plongea un poignard dans le ventre, échappa trois fois par des sauts très-périlleux à ceux qui le poursuivaient et fut enfin atteint et massa-

[1] Cassovo, *Campus Merulæ*, en hongrais Rigomezo, est une vallée longue de 70,000 pas, et renfermée entre des montagnes. Il y fut livré une seconde bataille, en 1448, par Mourad II.

cré. D'après les historiens grecs, le Servien se rendit au camp de Mourad, se donna pour un transfuge qui demandait à baiser les pieds du sultan. Conduit en sa présence, il prit Mourad par le pied, l'arracha de son trône, et lui plongea le poignard dans le cœur. Ce ne fut, au récit de ces historiens, qu'après ce meurtre que la bataille commença. Le nom du meurtrier de Mourad, Milosch Kobilovich, maudit par les Turcs, comme celui d'un assassin, est en vénération parmi les Serviens, comme celui d'un patriote.

Le despote de Servie, abandonné par 20,000 hommes que le prince de Bosnie lui avait envoyés, fut fait prisonnier et conduit devant le sultan mourant, qui le fit sabrer en sa présence. Le corps de Mourad fut enseveli à Bruse.

Comme preuve de l'ignorance de Mourad, on cite le fait suivant : lorsque le diplôme de 1365, dont il sera question dans l'histoire de Raguse, lui fut présenté, le sultan ne sachant pas écrire, trempa la main dans l'encrier et la posa sur le papier ; c'est l'origine du *toughra* ou du monogramme qui représente la signature des sultans. Il est vrai que les grands officiers ou nichandji baschi, chargés de tracer les contours du toughra sur les diplômes, pour donner à cette signature une autre origine que le hasard, ont prétendu reconnaître dans la marque laissée par les doigts étendus et par la paume de la main, des caractères d'écriture qui présentaient un sens.

Saoudji, fils aîné de Mourad, et le jeune Andronic, fils de Jean Paléologue, avaient conspiré contre la vie de Bajazet I, 1389-1403.

leurs pères : leur trahison fut découverte, et le sultan fit mourir Saoudji ; ce fut donc son second fils qui lui succéda. Les Européens l'appellent *Bajazet I.er*, mais son vrai nom était *Baïesid Ïilderim :* ce dernier mot signifie foudre ; les Grecs l'ont rendu par *Laïlaps*, tourbillon. Le commencement du règne de ce prince célèbre fut souillé par un fratricide. Bajazet fit étrangler Iakoub, son frère, et, depuis ce temps, les meurtres de ce genre sont devenus une maxime politique des Ottomans.

La prise de Philadelphie en Lydie, dernière possession des Grecs en Asie, à laquelle l'empereur Jean Paléologue fut obligé de prendre part, la soumission définitive d'Aïdin, Ssarou, Menteche (*Myndus*), Kermian et Tekke, furent les premiers exploits de Bajazet. Alaeddin, prince de Karaman, fut obligé de lui céder Akcher (*Thymbrium*), Nikde (*Cadyne*) et Akseraï (*Archelais*) ; il ne se maintint pas longtemps dans la possession du reste. En 1392, il fut dépouillé de Konia (*Iconium*), de Larenda et de la Caramanie entière. De toutes les principautés seldjoucides il ne restait plus que celle de Kastemouni, où se trouvaient, outre la capitale, les villes de Ssamssoun (l'ancienne *Amisus*), Djanik et Sinoub (*Sinope*). Kœturum Baïesid ou Bajazet le Boiteux, qui y régnait alors, fut obligé de remettre sa principauté entre les mains du sultan qui lui accorda la possession de Sinope. Amasie, où régnait une dynastie particulière, les Isfendiars, fut également subjuguée.

Après avoir fait construire sur le bord asiatique du Bosphore la forteresse d'Anatoli Hissar, et commencé le blocus septennal de Constantinople, Bajazet entreprit sa grande expédition d'Hongrie, pour marcher au-devant du roi Sigismond, qui, s'étant mis à la tête d'une armée de croisés, se flattait d'expulser les Ottomans d'Europe. Cette guerre se termina par une des batailles les plus célèbres de l'histoire moderne, celle de Nicopoli, du 28 septembre 1396 : l'armée chrétienne fut détruite; mais 60,000 Turcs payèrent la victoire de leur vie. Pour venger la mort de tant de Croyans, le féroce sultan, le lendemain de la bataille, fit massacrer 10,000 prisonniers. Le carnage qui nous a été décrit par un Bavarois auquel sa jeunesse et la compassion d'un fils de Bajazet sauvèrent la vie [1], dura depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir, et ne cessa que parce que les grands de l'empire tombèrent aux pieds du sultan, pour le supplier d'y mettre fin. S'il est vrai, comme on l'a dit, que le meurtre de plusieurs prisonniers de guerre par les chevaliers français avait excité le courroux de Bajazet, il faut s'étonner qu'il ait fait grâce de la vie au comte de Nevers [2] et à vingt-quatre autres prisonniers français. Ils furent rachetés moyennant 200,000 ducats que fournirent les rois de France, d'Hongrie et de Chypre. La prise de Mitroviz sur la Save, et Bataille de Nicopoli, 1396.

[1] C'est SCHILTBERGER, de Munich, qui revint de sa captivité en 1427. Son Voyage en Orient (en allemand) a été imprimé en 1813.

[2] Jean I, fils aîné de Philippe le Hardi, auquel il succéda en 1404.

l'invasion de la Styrie furent les premières suites de la bataille de Nicopolis.

L'année qui suivit cette bataille, Timourtasch porta les armes victorieuses des Ottomans jusqu'à l'Euphrate, pendant que le sultan entreprit la conquête de la Grèce. De Veria (*Berrhœa*) il envahit la Thessalie, passa les Thermopyles, et entra dans la Phocide, conduit par l'évêque de cette province, traître à sa patrie et à sa religion. Argos fut pris d'assaut, en juin 1397, et ses 30,000 habitans, réduits en esclavage, furent conduits en Asie; des colonies turcomanes et tatares furent appelées en Europe pour remplacer les lacunes que le fer causait dans la population.

Corruption des mœurs des Ottomans.

L'empire des Grecs allait se dissoudre, si un événement extraordinaire arrivé en Asie ne l'avait sauvé encore une fois. Cet événement avait été précédé par cinq années de paix que Bajazet passa à Brusa, au milieu de toutes les jouissances de la volupté. C'est du règne de ce sultan qu'on date la corruption des mœurs qui remplaça dès-lors l'antique simplicité des Osmanli. Au mépris des lois du prophète, Bajazet se livra à son penchant pour l'ivrognerie, pendant qu'Ali-Pacha, son visir, s'abandonnait sans aucune réserve et sans mesure à un vice plus honteux encore. Le nombre d'enfans chrétiens qu'on enlevait dans les provinces étant devenu trop considérable pour qu'on pût les employer seulement à recruter les janissaires, les plus beaux et les plus gentils de ces jeunes gens furent réservés pour servir à la cour comme pages (*itsch-oglan*); leur position et leurs occupations leur

fournirent mille moyens de gagner par des complaisances l'affection de leurs chefs, et la condition de page devint la porte de toutes les dignités civiles et militaires. D'Ali-Pacha, le vice dont se souillaient les anciens Grecs se communiqua aux sultans et aux grands, et finalement à toutes les classes de la société; par sa généralité, l'horreur naturelle qu'il doit inspirer s'effaça. C'est une des pestes qui ont dégradé, abruti et énervé le caractère des Osmanli, dans lequel sont réunies d'ailleurs tant de qualités estimables, la bonne foi, le courage et la loyauté.

Guerre avec Tamerlan.

Les princes Seldjoucides dépouillés par Bajazet, nommément ceux de Kermian, Menteche et Aïdin, ayant trouvé moyen d'échapper à la surveillance où ils étaient tenus, se réfugièrent auprès de Tamerlan qui, après la conquête de la Géorgie, passait l'été dans les plaines de Karabagh [1]. Ils réclamèrent sa protection et ils l'obtinrent; mais les ambassadeurs qu'il envoya au sultan, pour intercéder en leur faveur, furent maltraités. Aussitôt le Mongol se mit en route pour venger cette injure : c'était le 1.er jour de l'an 803 de l'hégire, 22 août 1400. Siwas, l'ancienne Sébaste du Pont, fut la première ville ottomane que Tamerlan rencontra; elle fut attaquée avec fureur, et se rendit au bout de dix-huit jours. Les horreurs qui furent commises dans cette ville contre les chrétiens surpassent tout ce qu'on lit ailleurs dans l'histoire. Parmi les prisonniers se trouvaient deux fils de Bajazet que Tamerlan fit tuer.

[1] Voy. p. 286 de ce vol.

Ce fut la nouvelle de cet événement qui mit fin aux divertissemens de Bruse et au siége de Constantinople. Bajazet rassembla ses forces pour marcher à la rencontre de l'ennemi formidable qui se présentait. Des négociations s'ouvrirent cependant, et des ambassades réciproques arrêtèrent pendant près de deux ans la décision de cette grande lutte, mais la rendirent d'autant plus inévitable, que les esprits s'étaient exaspérés, surtout par un défi insultant que Bajazet envoya à Timour [1]. Les plus expérimentés parmi les généraux ottomans conseillèrent à Bajazet de ruiner l'armée de Tamerlan par la petite guerre, et d'éviter une bataille rangée. Bajazet fut sourd à leurs représentations, et se disposa à livrer bataille aux 800,000 Tatars avec lesquels Timour s'approchait d'Angora, l'ancienne Ancyre ; lui-même avait 120,000 hommes, y compris 18,000 Tatars et 10,000 Serviens que commandait Étienne, leur despote [2]. Il régnait le plus grand mécontentement dans cette armée qui était mal payée, non que Bajazet manquât d'argent ; mais il ne put se résoudre d'entamer son trésor. Cinq de ses

[1] Il le somma de comparaître au champ de bataille, sous peine d'être séparé de son harem par un triple divorce. En Orient, parler à quelqu'un de ses femmes, c'est l'insulter ; mais parler de la possibilité d'un divorce, c'est supposer le déshonneur du possesseur du harem ; c'est une offense impardonnable. Le triple divorce ne veut dire que le divorce légal dans les formalités duquel le mot de talak (séparation) est trois fois prononcé.

[2] La plupart des historiens l'appellent à tort Lazare : il était le dernier prince de Servie de la dynastie de Lazarewitsch.

fils, savoir Soliman, Isa, Mousa, Moustapha et Mahomet, avaient des commandemens dans l'armée.

Le 16 juin 1402, fut livré une bataille décisive près d'Ancyre. Bajazet fut entièrement défait malgré la bravoure des Ottomans et des Serviens; mais les Seldjoucides et les Tatars le trahirent en passant du côté de Timour. Le despote de Servie sauva la liberté à Soliman, fils aîné de Bajazet, et couvrit sa retraite; quelques fidèles émirs entraînèrent Mahomet hors du combat, quand ils le virent perdu. Isa se sauva également. Bajazet qui, à la tête de 10,000 janissaires avait pris poste sur une hauteur, s'y maintint inébranlable pendant toute la journée, quoique lui et toute sa troupe souffrissent beaucoup par la soif; à la nuit tombante il voulut se sauver; mais son cheval broncha et il fut fait prisonnier avec plusieurs grands officiers de sa cour. Mousa et Moustapha, fils de Bajazet, avaient disparu; le vainqueur les fit chercher ensuite sur le champ de bataille, couvert, dit-on, de 400,000 cadavres; on y trouva Mousa, mais toute trace de Moustapha était perdue. Bataille d'Ancyre, 1402.

Timour reçut fort bien son prisonnier et le traita d'une manière honorable; mais une tentative de Mahomet, troisième fils de Bajazet, de délivrer son père, en faisant miner le terrain jusqu'à sa tente où le prisonnier était couché, tentative qui fut sur le point de réussir, engagea Timour à faire resserrer son prisonnier, qu'on enchaîna toutes les nuits. De graves historiens ont répété la fable d'une cage de fer dans laquelle Bajazet aurait été enfermé. Cette his- Fable de la cage de fer.

toriette est si généralement accréditée qu'on ose à peine la mettre en doute. Elle est une de celles dont parle Lucien[1] à l'égard desquelles la vérité est mal accueillie par la prévention. Cependant ni le Bavarois Schiltberger qui raconte avec beaucoup de candeur tout ce qui se passa sous ses yeux, ni le sensé Jean Ducas, ni le crédule Laonicus Chalcondylas n'en disent rien. Phranzès qui a écrit peu de temps après eux, est le premier qui parle, non d'une cage, mais d'une chambre à coucher en fer. Les historiens persans et arabes du temps, l'ignoraient également. Qu'on ne dise pas que Cherefeddin, l'historiographe de Timour, a supprimé le fait, parce qu'il n'était pas honorable pour son héros; il était dans le caractère de cet historien d'admirer plutôt que de blâmer un tel excès d'orgueil. Cette fable a été inventée par le Syrien Abrabchah de Damas, qui a écrit une Histoire de Timour, en vers, et dont la haine pour le destructeur de sa ville natale, s'exhale à chaque occasion en vomissant des imprécations contre Timour. On peut cependant excuser le Syrien en disant qu'il a mal compris le plus ancien historien Ottoman Aachik-Pachasade, dont l'ouvrage n'existe peut-être qu'une seule fois en Europe, savoir à la bibliothèque du Vatican parmi les manuscrits de la reine Christine[2], ou son contemporain, Neschri, qui l'un et l'autre (le premier d'après le récit d'un témoin oculaire) disent que Tamerlan fit faire pour son prisonnier une

[1] Voy. notre vol. I, Discours préliminaire, p. XXVI.

[2] M. DE HAMMER l'y a lu, après l'avoir fait chercher inutilement pendant vingt cinq ans à Constantinople.

litière dans laquelle il était porté, *comme dans un Kafes*, entre deux chevaux. Or le mot de Kafes veut dire cage; mais il signifie aussi l'espèce de litières grillées, dans lesquelles en Orient on fait voyager les femmes. Saededdin, historien des temps suivans, se moquant de ses devanciers qui ont rapporté l'historiette de la cage, nous apprend pourquoi on fit voyager Bajazet de cette manière; c'était pour lui épargner la vue des Tatars qui lui était désagréable.

Nous ne dirons rien des colloques entre Timour et son prisonnier, que quelques historiens rapportent comme s'ils avaient été recueillis par des tachygraphes. Ils appartiennent aux collections d'*Ana*.

Après la bataille d'Angora, Timour, avec le gros de son armée, se dirigea sur Koutaïa, tandis que Mirsa Mohammed Sultan, un de ses petits-fils, poursuivit avec 30,000 hommes Soliman dans sa fuite. Soliman, courant jusqu'au bord de la mer, eut le temps de se jeter dans une barque et passa en Europe. Mirsa Mohammed s'empara de Burse, où il trouva le trésor et le harem de Bajazet, qui fut transporté à Koutaïa: Timour envoya à Bajazet la sultane favorite, Mileva, sœur d'Etienne, despote de Servie, à condition qu'elle quittât la religion chrétienne, dans laquelle son époux lui avait permis de vivre. Avec la fable de la cage de fer, tombe celle qui rapporte que la belle Mileva fut obligée de faire auprès de Timour l'office d'échanson. Ce qui est plus sûr, c'est que Mirsa Mohammed, petit-fils de Timour, épousa la fille aînée du captif.

Timour rétablit les émirs Seldjoucides de Karaman, d'Aïdin, de Kermian et de Kastemouni dans la possession de leurs principautés. Satisfait de la division qui, depuis la bataille d'Ancyre, se manifesta parmi les fils de Bajazet et voulant l'entretenir, il investit Soliman de tout ce que les Ottomans possédaient en Europe; Isa d'une partie de la Natolie, et Mahomet de la place d'Amasie. Après avoir chassé les chevaliers de Rhodes de Smyrne, Timour prit la route de la Chine. Le 8 mars 1403, un coup d'apoplexie termina à Akscher, la vie du malheureux Bajazet; Tamerlan permit à Mousa, son fils, de faire conduire le cadavre à Koutaïa.

Interrègne. Les dix années suivantes sont une époque de confusion et de troubles pour l'empire Ottoman : la politique perfide de Timour l'avait préparée.

Soliman, l'aîné des fils de Bajazet, retiré auprès de Kasim, un de ses frères qui possédait Andrinople, s'allia étroitement avec Manuel, empereur de Constantinople, lui donna pour otages Kasim et Fatime, sa sœur, épousa une nièce de Manuel, et fut reconnu sultan, d'après le droit de sa naissance. Il se livra aux plaisirs de la table, surtout du vin.

Isa, autre fils de Bajazet, avec lequel se trouvait Timourtasch, le beglerbeg, était reconnu sultan, à Bruse. A l'exemple de Soliman il s'allia étroitement à Manuel.

Mousa vivait dans une espèce de prison à Koutaïa, Mahomet régnait à Amasie; on n'avait pas de nouvelles de Moustapha.

Mahomet fut celui qui donna le signal de la guerre entre les frères ; sorti d'Amasie, il dépouilla Isa, qui depuis ce moment disparaît de l'histoire, s'empara de Bruse, et força l'émir de Kermian de lui livrer Mousa et le cercueil de Bajazet. Il laissa vivre Mousa, et ensevelit son père à Bruse.

Djouneïd, un des officiers de Timour, s'était emparé d'Ephèse, capitale d'Aïdin, et avait formé un état indépendant qui comprenait Philadelphie, Sardes et Smyrne (Ismir). Ses progrès et ceux de Mahomet, arrachèrent Soliman à ses plaisirs ; il passa en Asie, força Djouneïd à la soumission et se rendit à Bruse où il se plongea dans les voluptés ; mais il fut rappelé en Europe par une diversion que, du consentement de Manuel, Mousa, son frère, lui avait faite. Mousa fut battu en 1406, et Soliman, dont les bonnes qualités étaient gâtées par l'ivrognerie, s'abandonna de nouveau à l'indolence. Il y avait passé dix années, lorsqu'en 1416, il fut surpris par l'actif Mousa : il voulut se sauver à Constantinople, mais il fut tué en route dans un village où il s'était pris de querelle avec quelques paysans.

Ainsi Mousa resta maître de la partie de l'empire Ottoman qui était située en Europe. Ce prince cruel se brouilla aussitôt avec l'empereur de Constantinople et assiégea sa capitale. Manuel s'allia contre lui avec Mahomet qui régnait toujours à Bruse, et avec le despote de Servie ; en 1413, Mousa fut défait dans la plaine de Tchamourli, et périt dans la fuite.

Ainsi finit une guerre de dix ans entre les fils de Mahomet II 1417-1421.

Bajazet. *Mahomet I.er*, resté seul maître de l'Empire Ottoman, était un prince juste, bienveillant, généreux et fidèle à sa parole : ses vertus et ses connaissances lui assignent une place à côté des meilleurs souverains. Il fut constamment l'ami de l'empereur de Constantinople qui l'avait aidé à monter sur le trône.

Dès que Mahomet s'y vit affermi, il passa en Asie pour châtier Djouneïd, prince d'Éphèse et de Smyrne, et le prince de Karaman qui l'un et l'autre avaient commis des hostilités contre lui. Il s'empara de Smyrne et du reste des villes de Djouneïd auquel il conféra le gouvernement de Nicopolis. Mohammed-Beg, prince de Karaman obtint aussi sa grâce, et Mahomet lui rendit même Iconium dont il s'était emparé.

Révolte de Dœsme Moustapha.

Le règne de Mahomet fut troublé par la révolte d'un imposteur qui se donna pour Moustapha, ce fils de Bajazet qui avait disparu à la bataille d'Ancyre[1]; en qualité d'aîné, il réclama le trône qu'occupait Mahomet. En le traitant d'imposteur, nous nous conformons à l'opinion de tous les historiens turcs qui l'appellent *Dœsme Moustapha*, c'est-à-dire le faux Moustapha. Les historiens grecs au contraire le donnent tous pour le véritable frère de Mahomet : telle était aussi l'opinion de l'empereur Manuel, l'ami de Mahomet. La postérité ne peut juger entre des assertions si opposées ; cependant en considérant les circonstances que nous allons rapporter, on est disposé à se déclarer pour les Grecs.

[1] Voy. p. 311.

Moustapha parut en Europe, où il fut reconnu et secouru par Myrtché, prince de la Walachie, et par Djouneïd, l'ancien seigneur d'Ephèse, et alors gouverneur de Nicopoli. Moustapha et Djouneïd furent défaits près de Thessalonique et se sauvèrent en cette ville. Mahomet en exigea l'extradition. Démétrius Lascaris Léontarios, gouverneur de Thessalonique, référa de cette demande à l'empereur son maître. Manuel n'y consentit pas, mais il adoucit son refus en déclarant que puisque Mahomet, conformément au traité subsistant entre les deux empires, le reconnaissait pour son père, il jurait par la Trinité que tant que Mahomet vivrait, ni Moustapha, ni Djouneïd n'obtiendraient leur liberté. Par un traité formel Manuel s'engagea à retenir captifs les deux princes et leur trente compagnons pour lesquels Mahomet promit de payer une pension annuelle de 300,000 aspres, équivalant à 30,000 ducats [1].

Mahomet I.er, se trouvant en 1421 à Andrinople, fut frappé d'un coup d'apoplexie qui termina ses jours. On cacha cet évènement pendant quarante jours, pour laisser le temps à son fils Mourad, qui était à Amasie, de venir prendre possession du trône. Avant de mourir, Mahomet craignant pour la vie de ses deux fils mineurs, conjura Bajazet-Pacha, son visir, de les confier à Manuel.

Mourad II, le plus grand parmi tous les princes de la maison d'Osman, avait dix-huit ans, lorsqu'en 1421 il monta sur le trône Ottoman. Sans justifier les

Mourad II, 1421-1451.

[1] D'après les preuves fournies par M. DE HAMMER.

appréhensions de son père, il ne remplit pourtant pas ses intentions concernant les fils que Mahomet avait laissés en bas âge. Si nous jugeons Mourad d'après les mœurs de son temps et de sa nation, nous trouvons qu'il était un prince juste, et que les sentimens d'humanité ne lui étaient pas étrangers. Il rejeta loin l'idée de faire mourir ses jeunes frères, mais il ne voulut pas non plus les confier à un prince chrétien ; il eut soin de leur éducation : deux d'entre eux moururent par la suite de la peste. Nous verrons Moustapha leur aîné périr d'une manière plus malheureuse.

Manuel se trouvant offensé par la conduite de Mourad, donna la liberté à Dœsme Moustapha. Aussitôt le sultan envoya en Europe Bajazet-Pacha avec 30,000 hommes pour s'opposer à ce concurrent; les deux armées se rencontrèrent près d'Andrinople, mais celle de Bajazet passa tout entière sous les drapeaux de Moustapha, qu'elle reconnut pour le vrai fils de l'Iilderim. Moustapha alla alors en Asie du côté de Lampsaque, avec une armée toute composée de troupes irrégulières, d'Akindji et d'Asab. Mourad marcha à sa rencontre. Bientôt le fleuve Ulubad, l'ancien Rhyncus, sépara les deux armées. Lorsque les Akindji, ou la cavalerie de Moustapha, entendirent la voix de Michalogli leur commandant héréditaire, qui les rappelait à leur devoir, ils passèrent du côté de Mourad. Le traître Djouneïd quitta aussi Moustapha, et ses Asab furent hachés en pièces par les janissaires de Mourad. Moustapha se sauva par Lampsaque à Gallipoli.

Jean Adorno qui, en qualité de podestà, avait l'inspection sur les fabriques d'alun, que les Génois possédaient près de Phocée[1], transporta Mourad et son armée en Europe. On força Gallipoli, et Moustapha se sauva à Andrinople; de là il voulut aller dans la Wallachie, mais à une journée d'Andrinople il fut arrêté par ses propres gens et livré à Mourad, qui le fit mourir d'une mort ignominieuse, en l'accrochant à une tour de la ville.

Mourad II avait entrepris en 1422 le siége de Constantinople, lorsqu'une révolte suscitée par les Grecs l'appela en Asie. Un ambitieux, l'échanson Élias, à qui avait été confiée l'éducation de Moustapha, l'aîné des trois frères du sultan[2], avait fait proclamer sultan son élève, âgé de treize ans, et l'avait conduit à Nicée. Mourad marcha contre lui; mais il ne fallut pas de bataille pour le vaincre; l'infâme Élias lui-même le vendit à Mourad, qui conformément à une maxime que la tradition met dans la bouche du prophète: Si deux khalifes ont reçu l'hommage, que l'un d'eux meure! le fit pendre à un figuier près de Nicée. Révolte de Moustapha.

La paix que Mourad conclut en 1425 avec l'empereur de Constantinople, ne l'empêcha pas de faire en 1431 la conquête de la ville de Thessalonique, car il l'enlevait non à l'empire, mais aux Vénitiens qui en étaient en possession depuis sept ans[3]. Mourad en avait promis le pillage à son armée; il tint parole. Sept mille habitans furent réduits en esclavage et Prise de Thessalonique.

[1] Voy. vol. VII, p. 279, 281. [2] Voy. p. 318.

[3] Voy. vol. X, p. 74, et au chap. XXIII.

révolte des janissaires d'Andrinople le fit sortir encore une fois de l'état d'un particulier. Le grand visir Khalil-Pacha, arrière-petit-fils de Kara Khalil Djendérli ou Khaïreddin-Pacha (car depuis 1359, cette famille possédait, à titre héréditaire, la première charge de l'état), eut le noble courage de lui faire savoir que le jeune Mahomet, son maître, ne jouissait pas d'une autorité assez grande pour apaiser la révolte. Mourad et son fils changèrent alors de rôle; Mahomet fut envoyé dans les jardins de Magnésie; Mourad se rendit à Andrinople. Mahomet en conserva de la rancune contre Khalil, et nous en verrons l'effet. Mourad ne quitta plus les rênes du gouvernement.

Conquête du Péloponnèse.

Il pardonna à Jean VI Paléologue d'avoir attiré sur l'empire ottoman la croisade qui fut écrasée à Varna; mais il crut devoir s'opposer aux desseins de Constantin, frère de l'empereur, qui avait formé une puissante principauté en Péloponnèse et en Achaïe; il marcha contre lui et le força à la soumission. Le mauvais génie de Hunyad le porta à envahir l'empire ottoman en 1448; avec 150,000 hommes Mourad, l'olivier de la paix à la main, marcha contre ce général, et détruisit son armée dans les Champs des Merles, où son bisaïeul avait péri. Enfin, il espère pouvoir retourner dans les champs délicieux de Magnésie; mais l'honneur ni la politique ne le permettent.

Seconde bataille de Cassovo, 1448.

Guerre avec Scanderbeg.

Lorsqu'en 1423 Mourad fit une première expédition dans les provinces qu'arrose la mer Adriatique, Jean Castriote, qui s'était érigé en seigneur d'une par-

tie de l'Albanie, lui fit sa soumission et lui donna ses quatre fils pour servir à la Porte. Par les grâces de sa personne et la vivacité de son esprit, George, l'un des quatre princes, gagna la faveur de Mourad, au point qu'il se l'attacha et s'occupa lui-même de son éducation. George professa l'islamisme et mérita, par la bravoure qu'il avait montrée dans quelques occasions, le surnom d'Iscanderbeg, c'est-à-dire prince Alexandre. Lorsque Jean Castriote mourut en 1435, Mourad fit prendre possession de sa principauté pour George, son protégé; mais soit que celui-ci soupçonnât le sultan de vouloir le priver de son patrimoine (et ce soupçon dut en tous les cas être mis en avant pour justifier la conduite de Scanderbeg), soit que celui-ci crût le moment favorable pour secouer une domination qui lui pesait, il déserta le camp ottoman après la première bataille gagnée par Hunyad, en 1443, et força le secrétaire de Mourad de lui expédier un ordre adressé au gouverneur de Croy, par lequel il lui était commandé de livrer à George cette forteresse, capitale de sa principauté. Maître de ce diplôme, il poignarda le secrétaire, pour que la fraude restât cachée.

Après s'être ainsi mis en possession de Croy, Scanderbeg y fit entrer 600 hommes qu'il avait engagés à son service; il fit massacrer la garnison turque, et appela à la liberté tous les seigneurs de l'Albanie. Il se trouva bientôt à la tête de 12,000 hommes, et se rendit maître de Petretto, Pebratha, Stallusia et de toutes les places de l'Albanie. Plusieurs seigneurs du voisinage lui prêtèrent hommage, et il fonda ainsi

une principauté de 200,000 ducats de revenus.

Ali-Pacha qui marcha contre lui avec 40,000 hommes, fut battu, ainsi qu'un autre général de Mourad qui perdit 10,000 hommes. Les occupations que Hunyad donna au sultan ne lui permirent qu'en 1449, de s'occuper lui-même de la réduction du rebelle. Il arriva au mois de mai en Albanie avec 100,000 hommes. La prise de Drina et de Sbetigrad fut le seul fruit de cette campagne. En 1450, Mourad assiégea Croy, sans pouvoir le prendre. George Castriote lui fit beaucoup de mal par la petite guerre, et rejeta les propositions pacifiques du sultan qui, malade et accablé de chagrins, se retira à Andrinople où un coup d'apoplexie mit fin à sa vie au commencement de l'année 1451. Avant de mourir, il avait eu la satisfaction de régler la succession de Jean VI Paléologue II, en adjugeant l'empire de Byzance à Constantin Dragasès.

Mahomet II, 1451.

Mahomet II était parvenu à l'âge de vingt et un ans, lorsqu'il succéda à son père dont deux fois déjà il avait occupé la place; sa première action fut l'ordre d'étouffer dans le bain Ahmed, son frère, né dans la pourpre. Ensuite il conclut ou confirma la paix avec tous ses voisins; mais l'imprudence de la cour de Constantinople le détermina, très-peu de temps après, à mettre fin à l'empire grec. Nous raconterons dans le chapitre suivant l'histoire déplorable de la prise de Constantinople, qui a donné une illustration si terrible au nom de Mahomet II.

Prise de Constantinople.

(La fin du Livre V forme le vol. XI.)

SUPPLÉMENS.

I.

De l'élection des doges de Venise.

En parlant de la manière d'élire le doge de Venise, qui fut établie en 1268, nous l'avons nommée [1] « un savant mélange de raison et de hasard. » Quelques lecteurs ayant regretté que nous ne soyons pas entrés dans des détails sur cette manière d'élection, nous allons remplir leur vœu.

Immédiatement après les obsèques d'un doge, les sénateurs nomment les cinq Correcteurs du serment[2]; ceux-ci ayant achevé leur travail et le sénat l'ayant approuvé, un enfant tire d'une boîte autant de boules qu'il y a de sénateurs; ces boules sont pour la plupart d'argent; trente seulement sont d'or. Les trente sénateurs indiqués par ce *premier sort*, tirent par un *second sort* neuf boules d'or. Les neuf ainsi désignés procèdent à une *première élection*, par voie du scrutin, de quarante sénateurs dont chacun doit avoir au moins sept boules favorables. Par un *troisième sort* les quarante sont réduits à douze, qui, par une *seconde élection*, nomment vingt-cinq sénateurs dont chacun doit avoir au moins neuf voix. Le *quatrième sort*, réduit les vingt-cinq à neuf qui doivent au moins avoir sept boules. Par une *troisième élection* les neuf nomment quarante-cinq sénateurs, qu'un *cinquième sort* réduit

[1] Voy. vol. VI, p. 121. [2] Voy. vol. VI, p. 119.

à onze, qui par une *quatrième élection* nomment quarante-un électeurs, avec neuf voix au moins. Enfin celui des quarante-un qui dans une *cinquième élection* a vingt voix, est proclamé doge.

II.

Du royaume d'Yvetot.

Nous ne pouvons pas assigner de place dans cet ouvrage au royaume d'Yvetot, dont il est souvent question dans les historiens français, parce que l'existence de ce royaume *comme état* est fabuleuse; néanmoins pour satisfaire la curiosité des lecteurs, surtout des étrangers, nous croyons devoir placer ici la notice suivante sur le titre d'honneur de roi d'Yvetot.

Robert Gaguin, ministre-général de l'ordre des Mathurins, homme savant et négociateur habile, mais historien destitué de toute critique, passe, non à la vérité pour l'inventeur de la fable dont il s'agit, mais pour le premier écrivain qui en ait parlé[1], et il en exprime lui-même son étonnement. Nous avons quelque doute sur l'exactitude de ce fait, et nous penchons à croire que l'*honneur* que Gaguin reclamait appartient plutôt à *Nicolle Gilles*, secrétaire de Louis XII, auteur de la première histoire de France en langue vulgaire[2]. Ces deux écrivains étaient contemporains, car Gaguin mourut en 1503 et Gilles en 1501; mais l'ouvrage du

[1] *Compendium supra Francorum gestis, a Pharamundo usque ad annum* 1491. Paris. 1497, in 4°.

[2] Les Annales et Chroniques de France. Paris, 1492, in-4°.

quer plusieurs erreurs et anachronismes que ce récit renferment. La faute chronologique la plus forte est la supposition qu'en 536 un Clotaire ait régné dans la partie de la Neustrie où est située la seigneurie d'Yvetot : cette province appartenait, en 533 comme en 536, à Childebert, roi de Paris. Depuis 536 jusqu'en 1066, il n'est fait mention dans aucun historien, nous ne dirons pas d'un royaume, mais même d'une seigneurie d'Yvetot; et depuis 1066 jusqu'en 1370 tous les seigneurs qui ont porté ce nom ne paraissent dans les monumens que comme vassaux des ducs de Normandie ou comme sujets des rois de France, sans aucun titre qui les distingue des simples seigneurs.

Le premier document où se trouve le titre de roi d'Yvetot, est un arrêt de l'Échiquier de Rouen [1], de 1392. Depuis cette année et celle de 1498, il existe diverses lettres patentes des rois de France, qui prouvent que les possesseurs d'Yvetot jouissaient de droits extraordinaires et d'une parfaite immunité de tributs; mais ils y sont toujours nommés seigneurs d'Yvetot; seulement dans les comptes de Jean l'Allemand, receveur-général des finances sous le règne de Charles VIII et dans les années 1498 et 1499, Jean Beaucher est qualifié de roi d'Yvetot. Dans un rôle fait en 1506 pour la vicomté de Caudebec, il est porté que Perrot Chenu, écuyer, possède le fief et la seigneurie d'Yvetot, et qu'en cette qualité il est exempt de service et d'hommage au roi, suivant les chartes.

Les rôles de l'an 1525 attribuent la qualité de roi

[1] Voy. vol. VIII, p. 198.

vers ledict roy Clotaire qui estoit à Soissons, où il arriva le jour du vendredy sainct. Et ainsi que le roy estoit en sa chappelle oyant le service voulant adorer la croix, sicut moris est illo die apud fideles, icelluy Gaultier entra en ladicte chappelle et presenta au roy les lettres du pape. Le roy de prime face ne cogneut point icelluy Gaultier, propter moram quam fecerat; si print et leut les lettres. Et après ce qu'il les eut leues, absque deliberatione quasi furibundus accepit gladium cujusdam militis assistentis, et frappa ledict Gaultier à mort. Et ce venu à la cognoissance dudict pape et des cardinaux, indigne tulerunt duram tanti militis necem in die sancta Veneris factam. Et escripvirent au roy qu'il amendast le forfaict envers Dieu, l'Église et les hoirs dudit Gaultier, alias poneretur interdictum in regno suo, par quoy ledict roy Clotaire, par la délibération de son conseil, statua et ordonna que dès-lors en avant les seigneurs d'Yvetot et leurs hoirs seroient quittes de homagio, servitio et servitute ratione terræ totalis d'Yvetot regi debitis, maxime cum jus civile et commune habeant et concordant ad hoc. Et de ce furent par lediet roy Clotaire faictes et scellées lettres liberantes dictum dominum d'Yvetot successoresque suos. »

Gaguin donne le même récit; mais il y ajoute que depuis 365, où, d'après lui, le fait est arrivé, les seigneurs d'Yvetot se sont servis du titre de roi.

L'abbé Vertot, dans une dissertation placée dans les Mémoires de l'Académie des sciences [1], a fait remar-

[1] Voy. vol. VI.

quer plusieurs erreurs et anachronismes que ce récit renferment. La faute chronologique la plus forte est la supposition qu'en 536 un Clotaire ait régné dans la partie de la Neustrie où est située la seigneurie d'Yvetot : cette province appartenait, en 533 comme en 536, à Childebert, roi de Paris. Depuis 536 jusqu'en 1066, il n'est fait mention dans aucun historien, nous ne dirons pas d'un royaume, mais même d'une seigneurie d'Yvetot; et depuis 1066 jusqu'en 1370 tous les seigneurs qui ont porté ce nom ne paraissent dans les monumens que comme vassaux des ducs de Normandie ou comme sujets des rois de France, sans aucun titre qui les distingue des simples seigneurs.

Le premier document où se trouve le titre de roi d'Yvetot, est un arrêt de l'Échiquier de Rouen [1], de 1392. Depuis cette année et celle de 1498, il existe diverses lettres patentes des rois de France, qui prouvent que les possesseurs d'Yvetot jouissaient de droits extraordinaires et d'une parfaite immunité de tributs; mais ils y sont toujours nommés seigneurs d'Yvetot; seulement dans les comptes de Jean l'Allemand, receveur-général des finances sous le règne de Charles VIII et dans les années 1498 et 1499, Jean Beaucher est qualifié de roi d'Yvetot. Dans un rôle fait en 1506 pour la vicomté de Caudebec, il est porté que Perrot Chenu, écuyer, possède le fief et la seigneurie d'Yvetot, et qu'en cette qualité il est exempt de service et d'hommage au roi, suivant les chartes.

Les rôles de l'an 1525 attribuent la qualité de roi

[1] Voy. vol. VIII, p. 198.

au seigneur d'Yvetot, et François I.er, par ses lettres du 13 août 1543, donne la qualité de reine à la dame d'Yvetot. Jusqu'à la révolution française, les seigneurs d'Yvetot ont joui de très-grands priviléges, mais non de la souveraineté qui est expressément réservée au roi de France par des lettres patentes de Henri II, du 26 décembre 1553. Le titre de roi a cessé depuis cet acte.

III.

Suite de la note généalogique sur la famille d'Armagnac. (Vol. VIII, p. 355) *et note sur les comtes de Comminges.*

Nous avons parlé des ancêtres de Bernard VII, *comte d'Armagnac*, et fort souvent dans le chapitre XIV du livre V, de ce seigneur lui-même; chef du parti d'Orléans qui, d'après lui, fut nommé le parti des Armagnacs. Nous avons dit qu'il fût massacré le 12 juin 1418. Son fils aîné, Jean IV, lui succéda dans toutes ses terres, excepté le comté de Pardiac qu'il laissa à son cadet. Jean IV, prince très-violent, se mit, en 1443, illégalement en possession du comté de Comminges; le dauphin Louis, fils de Charles VII, envoyé contre lui à la tête d'une armée, s'empara de sa personne et de son pays. On lui fit son procès; les lois le condamnaient; mais le roi lui fit grâce à condition qu'il ne se servirait plus de la formule de comte d'Armagnac par la grâce de Dieu. Jean V, son fils, devint amoureux de sa propre sœur Isabelle, vécut dans un commerce incestueux avec elle et en eut deux

enfans. Antoine de Cambray, référendaire à la cour de Rome, fameux faussaire, et Jean de Volterre, notaire apostolique, lui fabriquèrent une fausse bulle, en vertu de laquelle il épousa sa sœur avec les cérémonies de l'Église. Charles VII envoya contre lui, en 1454, le comte de Dammartin et le maréchal de Loheac qui s'emparèrent de son pays; Jean V se sauva. Le parlement, par un arrêt du 13 mai 1460, le condamna au bannissement, avec confiscation de ses biens. Louis XI dont il avait favorisé la révolte, le rétablit dans ses domaines; ce bienfait n'empêcha pas Jean V d'entrer dans la ligue du bien public. Il en sera question dans notre Livre VI.

Nous avons dit qu'en 1443, Jean IV, son père, s'était emparé du *comté de Comminges*. On trouve dès l'année 900 un certain Asnarius, ou Loup-Aznaire, qui est qualifié de comte *de* ou *en* Gascogne, et dont descendent peut-être les comtes de Comminges qui se sont succédé de mâle en mâle jusqu'en 1376. Nous avons vu Bernard IV, mort en 1226, jouer un rôle dans la guerre des Albigeois [1]. Pierre-Raymond II fut le dernier mâle de cette maison. Marguerite, sa fille, fit donation du comté de Comminges à son troisième époux, Mathieu, cadet de Foix. Ce couple s'étant brouillé, Mathieu enferma son épouse dans une prison où il la tint une vingtaine d'années. Elle recouvra sa liberté en 1443, par l'intervention du roi, et il fut décidé qu'après sa mort et celle de Mathieu, le comté serait réuni

[1] Voy. vol. V, p. 23 et suiv., où par erreur il est nommé Bernard III.

une principauté de 200,000 ducats de revenus. Ali-Pacha qui marcha contre lui avec 40,000 hommes, fut battu, ainsi qu'un autre général de Mourad qui perdit 10,000 hommes. Les occupations que Hunyad donna au sultan ne lui permirent qu'en 1449, de s'occuper lui-même de la réduction du rebelle. Il arriva au mois de mai en Albanie avec 100,000 hommes. La prise de Drina et de Sbetigrad fut le seul fruit de cette campagne. En 1450, Mourad assiégea Croy, sans pouvoir le prendre. George Castriote lui fit beaucoup de mal par la petite guerre, et rejeta les propositions pacifiques du sultan qui, malade et accablé de chagrins, se retira à Andrinople où un coup d'apoplexie mit fin à sa vie au commencement de l'année 1451. Avant de mourir, il avait eu la satisfaction de régler la succession de Jean VI Paléologue II, en adjugeant l'empire de Byzance à Constantin Dragasès.

Mahomet II, 1451.

Mahomet II était parvenu à l'âge de vingt et un ans, lorsqu'il succéda à son père dont deux fois déjà il avait occupé la place ; sa première action fut l'ordre d'étouffer dans le bain Ahmed, son frère, né dans la pourpre. Ensuite il conclut ou confirma la paix avec tous ses voisins ; mais l'imprudence de la cour de Constantinople le détermina, très-peu de temps après, à mettre fin à l'empire grec. Nous raconterons dans le chapitre suivant l'histoire déplorable de la prise de Constantinople, qui a donné une illustration si terrible au nom de Mahomet II.

Prise de Constantinople.

(La fin du Livre V forme le vol. XI.)

SUPPLÉMENS.

I.

De l'élection des doges de Venise.

En parlant de la manière d'élire le doge de Venise, qui fut établie en 1268, nous l'avons nommée [1] « un savant mélange de raison et de hasard. » Quelques lecteurs ayant regretté que nous ne soyons pas entrés dans des détails sur cette manière d'élection, nous allons remplir leur vœu.

Immédiatement après les obsèques d'un doge, les sénateurs nomment les cinq Correcteurs du serment[2]; ceux-ci ayant achevé leur travail et le sénat l'ayant approuvé, un enfant tire d'une boîte autant de boules qu'il y a de sénateurs; ces boules sont pour la plupart d'argent; trente seulement sont d'or. Les trente sénateurs indiqués par ce *premier sort*, tirent par un *second sort* neuf boules d'or. Les neuf ainsi désignés procèdent à une *première élection*, par voie du scrutin, de quarante sénateurs dont chacun doit avoir au moins sept boules favorables. Par un *troisième sort* les quarante sont réduits à douze, qui, par une *seconde élection*, nomment vingt-cinq sénateurs dont chacun doit avoir au moins neuf voix. Le *quatrième sort*, réduit les vingt-cinq à neuf qui doivent au moins avoir sept boules. Par une *troisième élection* les neuf nomment quarante-cinq sénateurs, qu'un *cinquième sort* réduit

[1] Voy. vol. VI, p. 121. [2] Voy. vol. VI, p. 119.

à onze, qui par une *quatrième élection* nomment quarante-un électeurs, avec neuf voix au moins. Enfin celui des quarante-un qui dans une *cinquième élection* a vingt voix, est proclamé doge.

II.

Du royaume d'Yvetot.

Nous ne pouvons pas assigner de place dans cet ouvrage au royaume d'Yvetot, dont il est souvent question dans les historiens français, parce que l'existence de ce royaume *comme état* est fabuleuse; néanmoins pour satisfaire la curiosité des lecteurs, surtout des étrangers, nous croyons devoir placer ici la notice suivante sur le titre d'honneur de roi d'Yvetot.

Robert Gaguin, ministre-général de l'ordre des Mathurins, homme savant et négociateur habile, mais historien destitué de toute critique, passe, non à la vérité pour l'inventeur de la fable dont il s'agit, mais pour le premier écrivain qui en ait parlé [1], et il en exprime lui-même son étonnement. Nous avons quelque doute sur l'exactitude de ce fait, et nous penchons à croire que l'*honneur* que Gaguin réclamait appartient plutôt à *Nicolle Gilles*, secrétaire de Louis XII, auteur de la première histoire de France en langue vulgaire [2]. Ces deux écrivains étaient contemporains, car Gaguin mourut en 1503 et Gilles en 1501; mais l'ouvrage du

[1] *Compendium supra Francorum gestis, a Pharamundo usque ad annum* 1491. Paris. 1497, in 4°.

[2] Les Annales et Chroniques de France. Paris, 1492, in-4°.

dernier fut antérieur à celui de l'autre. Quoi qu'il en soit, voici ce que Gilles dit :

« L'an de grâce 533 advint que ledit Clotaire, roy de Soissons, avoit en sa maison ung chevalier du pays de Neustrie, à présent appellé Normandie, du pays de Caulx, nommé Gaultier d'Yvetot, lequel estoit son chambellan, vaillant et hardi en armes; et maxime contra adversarios christianitatis. Et l'aymoit moult le roi pour sa preud'hommie. Touttefois aucuns par envye qui tousiours règne en la court des princes, et par faulx rapportz le misrent en l'indignation dudit Clotaire, tellement qu'il jura sa mort, parquoy ledit Gaultier cognoissant la fureur dudit Clotaire, pour sa seureté fut contrainct soy absenter et s'enfuyr : et s'en alla par mer hors le royaulme où il fut l'espace de dix ans ou environ, pendant lequel temps il fit moult grans guerres aux Sarrazins par mer et par terre, et sur eulx eut plusieurs victoires in incrementum et honorem christianæ fidei. Après il s'en alla à Rome où le pape le receut joyeusement et à grant honneur pour sa bonne renommée qu'il avoit ouy de luy; et pour ce que ledit Gaultier desiroit moult naturellement s'en retourner au pays de sa nation, à sa requeste le pape escripvit au roy lettres en sa faveur que attendu qu'il avoit été exillé par faulx rapport, et considéré la fidélité et preud'hommie qui estoit en sa personne, et les services qu'il avoit faitz en la chrestienté, qu'il le voulsist rappeller en sa grâce et le vouloit souffrir demourer en son royaulme. Ledit Gaultier apporta lesdictes lettres, et s'en vint

vers ledict roy Clotaire qui estoit à Soissons, où il arriva le jour du vendredy sainct. Et ainsi que le roy estoit en sa chappelle oyant le service voulant adorer la croix, sicut moris est illo die apud fideles, icelluy Gaultier entra en ladicte chappelle et presenta au roy les lettres du pape. Le roy de prime face ne cogneut point icelluy Gaultier, propter moram quam fecerat; si print et leut les lettres. Et après ce qu'il les eut leues, absque deliberatione quasi furibundus accepit gladium cujusdam militis assistentis, et frappa ledict Gaultier à mort. Et ce venu à la cognoissance dudict pape et des cardinaux, indigne tulerunt duram tanti militis necem in die sancta Veneris factam. Et escripvirent au roy qu'il amendast le forfaict envers Dieu, l'Église et les hoirs dudit Gaultier, alias poneretur interdictum in regno suo, par quoy ledict roy Clotaire, par la délibération de son conseil, statua et ordonna que dès-lors en avant les seigneurs d'Yvetot et leurs hoirs seroient quittes de homagio, servitio et servitute ratione terræ totalis d'Yvetot regi debitis, maxime cum jus civile et commune habeant et concordant ad hoc. Et de ce furent par ledict roy Clotaire faictes et scellées lettres liberantes dictum dominum d'Yvetot successoresque suos. »

Gaguin donne le même récit; mais il y ajoute que depuis 365, où, d'après lui, le fait est arrivé, les seigneurs d'Yvetot se sont servis du titre de roi.

L'abbé Vertot, dans une dissertation placée dans les Mémoires de l'Académie des sciences [1], a fait remar-

[1] Voy. vol. VI.

quer plusieurs erreurs et anachronismes que ce récit renferment. La faute chronologique la plus forte est la supposition qu'en 536 un Clotaire ait régné dans la partie de la Neustrie où est située la seigneurie d'Yvetot : cette province appartenait, en 533 comme en 536, à Childebert, roi de Paris. Depuis 536 jusqu'en 1066, il n'est fait mention dans aucun historien, nous ne dirons pas d'un royaume, mais même d'une seigneurie d'Yvetot; et depuis 1066 jusqu'en 1370 tous les seigneurs qui ont porté ce nom ne paraissent dans les monumens que comme vassaux des ducs de Normandie ou comme sujets des rois de France, sans aucun titre qui les distingue des simples seigneurs.

Le premier document où se trouve le titre de roi d'Yvetot, est un arrêt de l'Échiquier de Rouen [1], de 1392. Depuis cette année et celle de 1498, il existe diverses lettres patentes des rois de France, qui prouvent que les possesseurs d'Yvetot jouissaient de droits extraordinaires et d'une parfaite immunité de tributs; mais ils y sont toujours nommés seigneurs d'Yvetot; seulement dans les comptes de Jean l'Allemand, receveur-général des finances sous le règne de Charles VIII et dans les années 1498 et 1499, Jean Beaucher est qualifié de roi d'Yvetot. Dans un rôle fait en 1506 pour la vicomté de Caudebec, il est porté que Perrot Chenu, écuyer, possède le fief et la seigneurie d'Yvetot, et qu'en cette qualité il est exempt de service et d'hommage au roi, suivant les chartes.

Les rôles de l'an 1525 attribuent la qualité de roi

[1] Voy. vol. VIII, p. 198.

ros, frère et successeur de Léon, reprit [1]. Ce même prince se réconcilia en 1160 avec l'empereur, qui lui inféoda la Cilicie. Comme il ne laissa pas d'enfans, les seigneurs du pays lui donnèrent pour successeur, vers 1170, *Thomas*, son neveu, Français de naissance, qui ne put se maintenir contre *Milon*, frère de Thoros et templier apostat, qui fit avec succès la guerre tant à Amauri, roi de Jérusalem, qu'aux généraux de Manuel. Il eut en 1180 pour successeur *Rupin*, son fils, que Boémond III, prince d'Antioche, arrêta prisonnier d'une manière perfide, pour le forcer de lui rendre hommage de la Cilicie.

En 1189 Léon ou Livon se chargea de la tutèle des enfans mineurs laissés par Rupin, et força Boémond, les armes à la main, non-seulement à renoncer à la suzeraineté de la Cilicie, mais à s'en reconnaître lui-même vassal. Il priva ses pupilles de la succession, et, du consentement de l'empereur et du pape Célestin III auquel il transmit sa confession de foi catholique, il prit la dignité royale, et fut couronné en 1197 par Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence. On le nomme *Livon I.er* [2].

Isabelle, sa fille mineure, lui succéda en 1219 sous la tutèle de Constant, son parent, connétable de Cilicie, qui en 1221 lui fit épouser *Philippe*, un des

[1] Voy. vol. III, p. 354. Nous y avons commis une légère erreur que nous rectifions ici. L'expédition personnelle de Manuel Comnène, dont il y est question, était dirigée contre Léon. Un parent de Manuel, nommé Andronic, commandait l'armée que Thoros défit.

[2] Voy. vol. VI, p. 164.

fils de Boémond IV, prince d'Antioche. La mauvaise conduite de ce prince engagea Constant à le faire arrêter et mourir en prison, dès l'année 1222. Il donna alors à Isabelle pour second époux, *Haïthon* ou *Aïton*, son fils, sous le nom duquel, en qualité de baile et de régent, il exerça le souverain pouvoir jusqu'à sa mort. En 1253, Aïton, par des motifs religieux et politiques, se rendit auprès de Mangou, grand khan des Mongols, et conclut avec lui une alliance contre les Seldjoucides [1]. Il l'engagea à entrer en correspondance avec S. Louis. Aïton abdiqua en 1270, et eut pour successeur d'abord *Livon II*, son fils, jusqu'en 1288, ensuite, l'un après l'autre, les quatre fils de celui-ci, savoir *Aïton II*, qui abdiqua en 1294; *Thoros*, jusqu'en 1296; *Sembat*, jusqu'en 1298, et *Constant*. Aïton II, en abdiquant en 1294, conserva le gouvernement pendant le règne de Thoros; Sembat profita d'un absence d'Aïton et de Thoros, pour usurper le trône; ayant pris les deux frères qui revenaient de Constantinople, il priva de la vue Aïton, et fit étrangler Thoros. La scène changea en 1298; Constant s'empara du trône, fit mettre Sembat en prison, d'où sortit Aïton; mais n'ayant pas voulu donner part à celui-ci au gouvernement, il fut arrêté et envoyé avec Sembat à Constantinople, et Aïton donna la couronne à *Livon III*, fils mineur de Thoros. Ce prince fut l'allié du khan Gazan, sixième successeur de Houlakou, dans ses guerres avec le sultan d'Égypte. Khodabenda ou Olgatoukhan, qui suc-

[1] Voy. vol. VI, p. 180.

céda à celui-ci, vint lui-même en Arménie en 1307, et fit tuer le roi et le régent. Tous les deux venaient d'assister au concile de Sis, où la réunion de l'Église d'Arménie avec l'Église romaine fut cimentée.

Il restait un cinquième fils de Livon II, *Oïssim* qui succéda à son neveu; il fut le geôlier de Henri II de Lusignan, roi de Chypre [1]. Sous son règne, en 1316, fut tenu le concile d'Adena, qui confirma celui de Sis de 1307. Après lui, depuis 1320 jusqu'en 1344, *Livon IV*, son fils, occupa le trône. Ce prince eut des guerres fort graves à soutenir contre les sultans d'Égypte. On parle d'une grande bataille qu'il leur livra en 1330 à Ayas [2], où périrent 58,000 Infidèles et 7,000 Chrétiens. Quelque brillante que fût cette victoire, elle ne dispensa pas Livon de solliciter les secours des princes d'Occident. Philippe de Valois, roi de France, lui accorda, en 1332, un secours de 10,000 florins d'or, et Jean XXIII publia, en 1333, en faveur du roi d'Arménie, une croisade dont la mort du pape empêcha l'effet. Ce prince se fit haïr par la préférence qu'il accordait aux Latins; il fut assassiné en 1344, par les grands, conjurés contre lui.

Les grands déférèrent la couronne à *Gui de Lusignan*, fils d'Amauri, frère de Henri II, roi de Chypre. Gui s'était distingué au service de Constantinople : son règne ne dura que jusqu'en 1347; *Constant* qui lui succéda et était peut-être son frère, ne vécut que jusqu'en 1351, et fut remplacé par

[1] Voy. vol. VI, p. 162; XI, p. 63.

[2] Nommé aussi Ayasso, Layasso. C'est l'ancienne Issus.

Constantin, son fils. On ne connaît pas l'année de la mort de ce roi, ni avec certitude le nom de son successeur, qui fut probablement un fils mineur qu'il avait laissé sous la tutèle de sa veuve [1]. Il est vraisemblable qu'il s'appelait *Drago*, parce qu'il existe une monnaie d'un roi d'Arménie de ce nom, dont on ne sait rien.

Ce prince doit être mort en 1368; car cette année les grands d'Arménie élurent roi Pierre I.er de Lusignan, roi de Chypre, qui mourut avant d'avoir pu prendre possession de cette seconde couronne. *Livon V de Lusignan* fut son successeur, et le dernier roi d'Arménie. Les Turcs s'emparèrent de ce pays, et Livon se sauva en Europe. En 1378 il vint à la cour de France; Charles V lui donna, pour demeure le château de S. Ouen, et une pension de 6000 livres, à laquelle Richard II, roi d'Angleterre, en ajouta ensuite une de 20,000 marcs. Livon V mourut à Paris, en 1393, et reçut une sépulture royale aux Célestins.

[1] Elle s'appelait Marie, et il fut question, pendant quelque temps, de lui donner pour époux Otton de Brunswick qui épousa ensuite Jeanne Ire, reine de Naples.

Explication des abréviations qui se trouvent su tables suivantes.

C.	*comte, comtesse, comté.*
D.	*duc, duchesse, duché.*
E.	*époux, épouse.*
Emp.	*empereur.*
Marq.	*marquis.*
P.	*prince, princesse.*
R.	*roi, reine.*
S.	*seigneur.*
conc.	*concubine.*
décap.	*décapité.*
dép.	*déposé.*
f.	*fils* ou *fille.*
m.	*marié, mariée.*
†	*mort, morte.*
n.	*né, née,*
nat.	*naturel.*
répud.	*répudiée.*
sép.	*séparé.*
tit.	*titulaire.*

Les chiffres placés après la lettre E, indiquent si une première, seconde, troisième épouse.

Ceux qui sont placés au-dessus des noms, indique quel lit est la personne.

ROIS DE NAPLES

DE

A PREMIÈRE MAISON CAPÉTIENNE

D'ANJOU,

ET

ROIS TITULAIRES DE NAPLES

DE

LA SECONDE MAISON CAPÉTIENNE

D'ANJOU.

NE D'ANJOU.

de Naples seule 1282, † 1285. E. 1. *Béatrix*
8, † 1308.

Philippe, P. d'Achaïe et de Morée, † 1277. E. *Isabelle* de Villehardouin, P. d'Achaïe et de Morée.

n, C. de Gravina, D. de Duras, P. Morée, † 1335. E. 1. *Malthide* de inault. 2. *Agnès* de Périgord.

Pierre C. de Gravina, † 1315.

2. *Charles*, D. de Duras, décap. 1348. E. *Marie*, sœur de Jeanne I.

2. *Louis*, C. de Gravina, † 1362. E. *Marguerite* de S. Severin.

2. *Robert*, P. de Morée, † 1356.

nc, † 7. E. deNa- ,C. de mont ger. 2. rtd'Eu.

Agnès. E. 1. *Candel- la Scala* 2. *Jacques* de Baux.

Marguerite Et *Charles III*, R.

CHARLES III DE LA PAIX, n. 1345, R. 1381, † 1386. E. *Marguerite* de Duras.

. *Con-* . *Marie*

JEANNE II, n. 1371. R. 1414, † 1435. E. *Guillaume* d'Autriche, f. 1406. 2. *Jacques* de Bourbon, C. de la Marche.

NE D'ANJOU.

aples, † 1384. E. *Marie* de Bretagne, † 1404.

u, P. de Tarente, D. de Calabre, C. du Maine, † 1404.

R.

Charles, C. du Maine, n. 1414, † 1472. E. 1. *Cambelle de Sessa*. 2. *Isabelle* de Luxembourg.

IV, C. du Maine, 1472, ovence et R. tit. de Naples 481. E. *Jeanne* de Lorraine.

Louise, † 1477. E. *Jacques* d'Armagnac, décap. 1477.

PIERR | phenstaufen.

JACQUI | E. *Eléonore*, f. de Charles II, R. de Naples, m. 1302,
† 132

7, † 133 | † *Jean*, D. d'Athènes † 1348. | *Alphonse-Frédéric*, f. nat. D. d'Athènes.

E, 7. m le | *Frédéric*, D. d'Athènes † 1355.

3. *Eléono* | 2. E. MARTIN, P. d'Ara-
t. E. *Jea* | s le nom de Martin I, †
Castille

STE, R. d | R. de Sicile, † 1402. 2.
† 1416.

, R. de Sici
les 1413,

t. R. de N

58.

RDINAND I | 5. 2. *Jeanne* d'Aragon 1476, † 1518.

abdique e | 1594. ux. | *Jeanne*, † 1518. 2. E. *Ferdinand II*, R. de Naples.

495, † 14 | *Ferdinand*, D. de Calabre † prisonnier en Espagne.

rès la mort de Ferdinand son oncle.

ERNIERS ROIS D'HONGRIE

DE

DE LA RACE D'ARPAD,

ET

S DES MAISONS D'HONGRIE,

ANJOU ET DE LUXEMBOURG.

S D'ANJOU ET DE LUXEMBOURG.

nay, † 1233. 3. *Béatrix* d'Este, m. 1235.

3\.
1231\. E. *Louis VI* ...ringe.

Étienne Posthume, n. 1236. E. *Thomassine Morossini*.

...*sabeth*, † 1271. E. ...*ri*, D. de Bavière.

ANDRÉ III LE VÉNITIEN, R. 1290, † 1301. E. *Fenena* de Cujavie.

...ON, n. 1261. D. de ...ière 1290, R. d'Hon... 1307, † 1308.

Élisabeth, † religieuse en 1338.

...ne, † 1305.

... d'Hongrie sous le nom de LADISLAS, 1301, † 1306.

...n. 1345, R. de Naples ...*Marguerite*, sa cousine.

...386, R. d'Hongrie 1397, † 1414.

... 41... E. ...

...RICHE, n.

... 1440, R. 1440, †

992.

1. v I HERMAN, D. de Pologne, † 1102.

KRZYWOUSTI, D. de Pologne, † 1138.

1159, tig CASIMIR II LE JUSTE, † 1194.

MOYENNId, D. de Cujavie et de Masovie, † 1247.
RESLAU.

it, † 1262, tige des D. de MASOVIE, éteints en 1526.

DYSLAW LOKIETEK, tige des R. de Pologne jusqu'en
et 1382.

de OPPELN, *Przemyslaw*, tige des D. de RATIBOR,
nts éteints en 1339.

D. de
R et
ts en

ier D. d
5.

des D. d
5.

DUCS ET ROIS

PIASTS DE POLOGNE.

w I ou Mii de Boleslaw, D. de Bohême.

BOLESLOda de Misnie.

u MIESZKO ld, C. Palatin du Rhin, † 1063.

CASIMBie, † 1087.

, D. de Pol 1043, D. de Pologne vers 1081, † 1102. E. 1. *Judith*
cesse de Rule l'emp. Henri III.

089. t, n. 1085, D. de Pologne 1102, † 1138. E. 1. *Zbis-*
. *Adélaïde*, f. de l'emp. Henri IV. 3. *Salomé* de Berg.

2. BOLESLAWr, n. 1131, D. de Masovi, monarque *Anastasie* † 1202. E. 1. taracan. rtrude d'Hon- le.

3. CASIMIR II LE JUSTE, n. 1138, D. de Sendomir et de Lublin 1167, monarque 1177, † 1194. E. *Hélène* de Belcz.

ek, n. 1158, arque asovie et d ie, † 1185.

LESZKO LE BLANC, monarque 1194, abdique 1201, remonte au trône 1227, † 1227.

Conrad, D. de Cujavie et de Masovie, † 1247. E. *Agathe* de Russie.

slaw, D. dirque 1227, † 1279. ie, † 1239 e.

Casimir, D. de Cujavie, etc., † 1268.

Ziémovit, † 1262, tige des D. de Masovie, éteints en 1526.

oleslaw le PAW IV LOKIETEK, Halisch, † esc, etc., R. de 1320, † 1333.

Ziémovit, D. de Dobrzyn.

Casimir, D. de Lenczyc, † 1294.

de Posnanie o, R. de Pologne . de Pologne le Lithuanie, † klembourg, 3. *Hedwige* de 5, † 1335.

Wladislaw, D. de Dobrzyn.

Boleslaw, D. de Dobrzyn.

E. 1. WEN-25. E. 1. *Guil-* t Sendomir Cilley, † 1392. . *Rodolphe*, de Teck.

5. *Hedwige*.

Hi 1486. E. *Wla-* 13 R. de Pologne G



ROIS DE SUÈDE,

DEPUIS 1250 JUSQU'EN 1448.

S D'ANJOU ET DE LUXEMBOURG.

nay, † 1233. 3. *Béatrix* d'Este, m. 1235.

1231. E. *Louis VI* uringe.

8. *Étienne Posthume*, n. 1236. E. *Thomassine Morossini*.

abeth, † 1271. E. *ri*, D. de Bavière.

ANDRÉ III LE VÉNITIEN, R. 1290, † 1301. E. *Fenena* de Cujavie.

ON, n. 1261. D. de ière 1290, R. d'Hon- 1307, † 1308.

Élisabeth, † religieuse en 1338.

ne, † 1305.

. d'Hongrie sous le nom de LADISLAS, 1301, † 1306.

n. 1345, R. de Naples *Marguerite*, sa cousine.

386, R. d'Hongrie 1397, † 1414.

1411. E. ı.

UTRICHE, n.

n. 1440, R. 1440, †

992.

;1. v I Herman, D. de Pologne, † 1102.

Krzywousti, D. de Pologne, † 1138.

1159, tig Casimir II le Juste, † 1194.

. Moyenni*d*, D. de Cujavie et de Masovie, † 1247.
ieslau.

it, † 1262, tige des D. de Masovie, éteints en 1526.

.dyslaw Lokietek, tige des R. de Pologne jusqu'en
et 1382.

. de Oppeln, *Przemyslaw*, tige des D. de Ratibor,
.nts éteints en 1339.

D. de
n et
ts en

ier D. d
5.

des D. d
5.

w I ou MII de Boleslaw, D. de Bohême.

BOLESL Oda de Misnie.

u MIESZKO ld, C. Palatin du Rhin, † 1063.

CASIMI nie, † 1087.

, D. de Pol 1043, D. de Pologne vers 1081, † 1102. E. 1. *Judith*
ncesse de Ru le l'emp. Henri III.

089. r, n. 1085, D. de Pologne 1102, † 1138. E. 1. *Zbis-*
. *Adélaïde*, f. de l'emp. Henri IV. 3. *Salomé* de Berg.

2. BOLESLAW r, n. 1131, D. de Masovi , monarque *Anastasie* † 1202. E. 1. taracan. *rtrude* d'Hon- *le*.

3. CASIMIR II LE JUSTE, n. 1138, D. de Sendomir et de Lublin 1167, monarque 1177, † 1194. E. *Hélène* de Belcz.

ek, n. 1158, arque asovie et d vie, † 1185.

LESZKO LE BLANC, monarque 1194, abdique 1201, remonte au trône 1227, † 1227.

Conrad, D. de Cujavie et de Masovie, † 1247. E. *Agathe* de Russie.

slaw, D. d nie, † 1239 ie.

rque 1227, † 1279.

Casimir, D. de Cujavie, etc., † 1268.

Ziémovit, † 1262, tige des D. de Masovie, éteints en 1526.

oleslaw le P : Halisch, †

AW IV LOKIETEK, esc, etc., R. de 320, † 1333.

Ziémovit, D. de Dobrzyn.

Casimir, D. de Lenczyc, † 1294.

de Posnanie . de Pologne klembourg, 5, † 1335.

o, R. de Pologne le Lithuanie, † 3. *Hedwige* de

Wladislaw, D. de Dobrzyn.

Boleslaw, D. de Dobrzyn.

E. 1. WEN- t Sendomir . *Rodolphe*,

25. E. 1. *Guil-* Cilley, † 1392. de Teck.

5. *Hedwige*.

H 13 G

1486. E. *Wla-* R. de Pologne

3.

ıdant au t pendant la minorité de Waldemar I, † 1266.

Suède 12land, † 1277. *Benoît*, n. 1256, D. de Finlande 1266, Ev. de Linkiöping 1286, † 1291.

élargi ·, D. de Finlande, *Ingeburge*. E. Éric VIII, R. de Danemark.

gnus, net de ap. 1324. E. *Euphémie*, † 1360. E. *Albert I*, D. de Mecklembourg 1336, † 1380.

Éric XII, R. de † 1359. I 1380. le Da- yau-

Albert, P. de Mecklembourg, R. de Suède, 1363, dépouillé de la couronne 1389, renonce à la Suède 1405, † 1412. E. 1. *Richarde* de Ruppin, † 1380. 2. *Hélène* de Brunswick, † 1433.

ge

Éric, † 1397. *Albert IV*, D. de Mecklembourg, † 1423.

ar IV, rc
e Meckle

, D. de P

R. des troi al. du Rhin,
E. *Philipp*

ourg, 1445.

ROIS DE DANEMARK,

DEPUIS

L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME

JUSQU'A

L'AVÈNEMENT DE LA MAISON D'OLDENBOURG.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES BRANCHES

DE LA MAISON D'ANGLETERRE,

DEPUIS 1066 JUSQU'EN 1813.

TABLEAU GENERAL

DE LA MAISON CAPÉTIENNE,

JUSQU'EN 1589.

TABLEAU

DE LA MAISON DE BOURBON,

DANS

SES DIFFÉRENTES BRANCHES.

LA MAISON DE[...]HES.

Saint-

R[...]

Louis [...]

[...]iche des DUCS DE BOUR[...] C. de la Marche, † 1361.

C. de la Marche, † 1393.

Lo[...]NCES DE CARENCY, éteints en 1515.

Je[...]

François, C. d[...], † 1520, tige des Pr. DE LA ROCHE
[...]teints en 1608.

CHARLES, [...]

[...] Vendôme, R. de Na[...]

de France et de Nava[...]

de France et de Nava[...]

I, souche de la MAIS[...], Pr. de Conti, † 1666, souche de
[...]N DE CONTI, éteinte en 1814.

[...]HILIPPE V, R. d'Esp[...]
D'ESPAGNE.

d'Espagne, † 1724. [...]*Philippe*, † 1765, tige de la BRANCHE
[...]E PARME.

[...]s IV, R. d'Espagne [...]x-Siciles, tige de la BRANCHE DE

VIII, R. de Fran[...]

[...]*uis-Antoine*, *Dau*[...]

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DIXIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE CINQUIÈME.

FIN DU TOME DIXIÈME.







